



RAPPORT 2015 SUR LES PAYS LES MOINS AVANCÉS

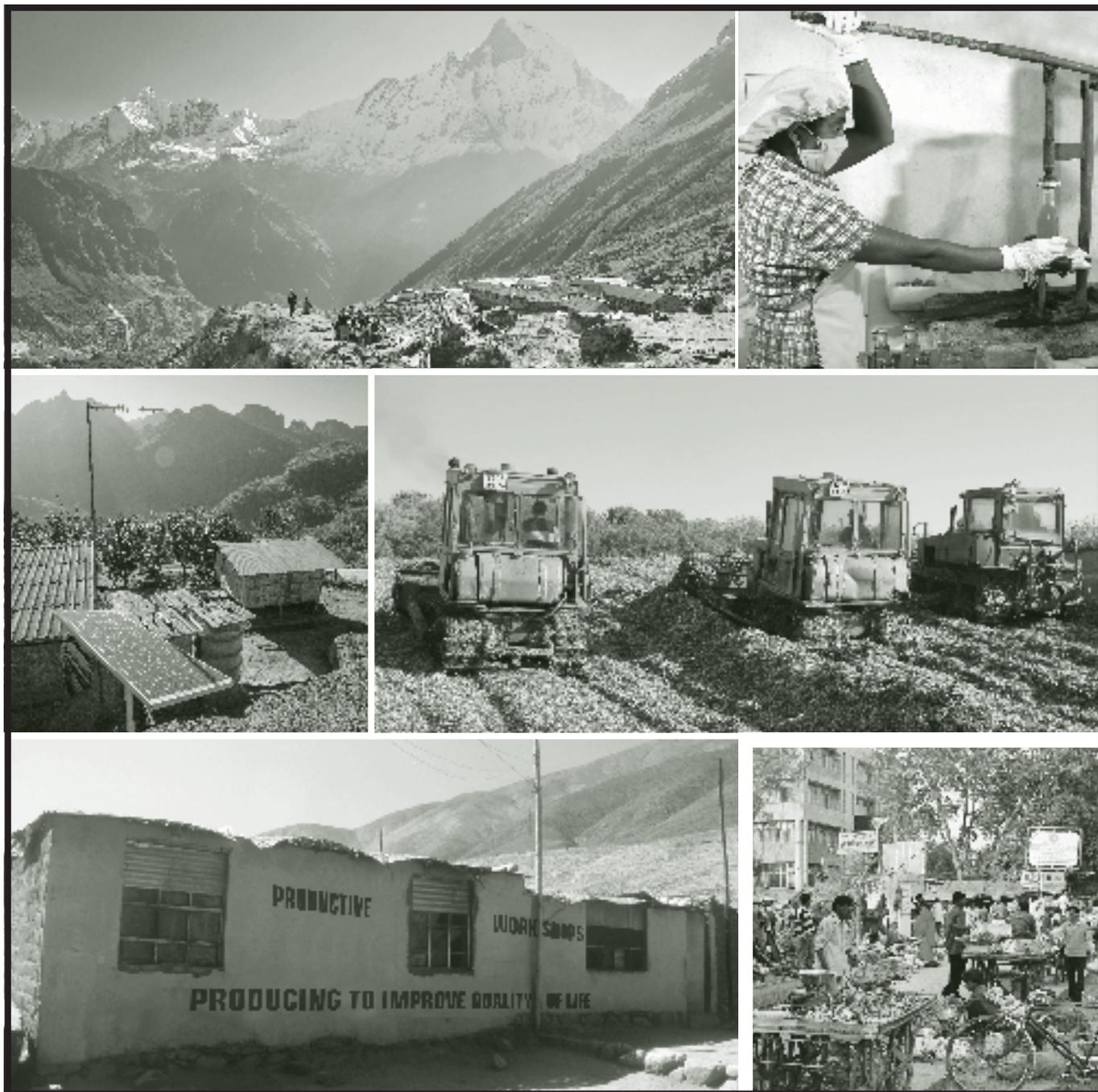
Transformer l'économie rurale





RAPPORT 2015 SUR LES PAYS LES MOINS AVANCÉS

Transformer l'économie rurale



Note

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Le texte de la présente publication peut être cité ou reproduit sans autorisation, sous réserve qu'il en soit dûment fait mention et qu'un exemplaire de l'ouvrage où apparaît l'extrait soit communiqué au secrétariat de la CNUCED : Palais des Nations, CH-1211 Genève 10, Suisse.

L'aperçu général du présent Rapport est aussi disponible dans les six langues officielles de l'ONU sur le site Web de la CNUCED – www.unctad.org/ldcr.

UNCTAD/LDC/2015

PUBLICATION DES NATIONS UNIES

Numéro de vente : F.15.II.D.7

ISBN 978-92-1-112893-2

eISBN 978-92-1-057413-6

ISSN 0257-7550

Qui sont les pays les moins avancés?

Quarante-huit pays sont actuellement désignés par l'Organisation des Nations Unies comme « pays les moins avancés » (PMA). Ce sont les pays suivants : Afghanistan, Angola, Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Haïti, Îles Salomon, Kiribati, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Myanmar, Népal, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Tchad, Timor-Leste, Togo, Tuvalu, Vanuatu, Yémen et Zambie.

La liste des PMA est revue tous les trois ans par le Comité des politiques de développement, un groupe d'experts indépendant qui fait rapport au Conseil économique et social de l'ONU. Dans les rapports qu'il présente à ce dernier, le Comité des politiques de développement peut recommander que des pays soient ajoutés à la liste des PMA ou qu'ils en soient retirés. Le Comité des politiques de développement a utilisé les trois critères suivants lors de son dernier examen de la liste, en mars 2015 :

a) Le critère du « **revenu par habitant** », fondé sur une estimation moyenne du revenu national brut (RNB) par habitant effectuée sur trois ans, avec un seuil de 1 035 dollars pour pouvoir être ajouté à la liste, et un seuil de 1 242 dollars pour en être retiré;

b) Le critère du « **capital humain** », dans lequel intervient un indice composite (l'indice du capital humain) basé sur les indicateurs suivants : i) nutrition (pourcentage de la population qui est sous-alimentée); ii) santé (taux de mortalité infantile); iii) scolarisation (taux brut de scolarisation dans l'enseignement secondaire); et iv) alphabétisation (taux d'alphabétisation des adultes);

c) Le critère de la « **vulnérabilité économique** », dans lequel intervient un indice composite (l'indice de vulnérabilité économique) basé sur les indicateurs suivants : i) chocs naturels (indice d'instabilité de la production agricole, et part de population victime de catastrophes naturelles); ii) chocs commerciaux (indice d'instabilité des exportations de biens et services); iii) exposition physique aux chocs (part de population vivant dans des zones de faible élévation); iv) exposition économique aux chocs (part de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche dans le produit intérieur brut (PIB), et indice de concentration des exportations de marchandises); v) petite taille économique (taille de la population en logarithme); et vi) éloignement économique (indice d'éloignement).

À ces trois critères correspondent différents seuils qui sont utilisés pour déterminer les pays à ajouter à la liste et ceux qui doivent en sortir. Un pays remplit les conditions requises pour être ajouté à la liste des PMA s'il atteint les seuils prévus à cet effet pour les trois critères et si sa population n'excède pas 75 millions d'habitants. Il n'obtiendra néanmoins le statut de PMA que si son gouvernement l'accepte. Un pays remplira normalement les conditions requises pour sortir de la catégorie des PMA s'il atteint les seuils définis pour au moins deux critères sur trois lors d'au moins deux examens consécutifs de la liste. Toutefois, si le RNB par habitant d'un PMA a atteint au moins le double du seuil requis pour sortir de la catégorie et si ce résultat est jugé durable, ce pays pourra être rayé de la liste quels que soient ses résultats concernant les deux autres critères. Cette règle est connue sous le nom de règle des « seuls revenus ».

Jusqu'ici, quatre pays ont été retirés de la liste : le Botswana en décembre 1994, Cabo Verde en décembre 2007, les Maldives en janvier 2011 et le Samoa en janvier 2014. En mars 2009, le Comité des politiques de développement a recommandé le retrait de la Guinée équatoriale; cette recommandation a été entérinée par le Conseil économique et social en juillet 2009, et approuvée par l'Assemblée générale dans une résolution adoptée en décembre 2013. Dans cette même résolution, l'Assemblée générale acceptait aussi la recommandation faite en mars 2012 par le Comité des politiques de retirer le Vanuatu de la liste des PMA. Il est prévu que la Guinée équatoriale et le Vanuatu sortent de la catégorie des PMA en juin 2017 et en décembre 2017, respectivement. En mars 2012, le Comité des politiques de développement avait aussi recommandé de retirer les Tuvalu de la liste des PMA, mais faute d'avoir été entérinée par le Conseil économique et social, la recommandation n'est pas entrée en vigueur. Dans l'examen de la liste réalisé en mars 2015, le Comité des politiques de développement a recommandé le retrait de l'Angola, en vertu de la règle des « seuls revenus ».

Après qu'une recommandation visant au reclassement d'un pays a été avalisée par le Conseil économique et social et l'Assemblée générale, le pays considéré bénéficie d'une période de grâce (de trois ans, normalement) avant d'être effectivement retiré de la liste des PMA. Cette période doit lui permettre, ainsi qu'à ses partenaires de développement et à ses partenaires commerciaux, d'arrêter une stratégie de « transition en douceur » afin que la perte du statut de PMA, au moment du reclassement, ne compromette pas les progrès socioéconomiques en cours. La « transition en douceur » se traduit en effet généralement par le maintien pendant quelques années de concessions dont le pays bénéficiait du fait de son appartenance à la catégorie des PMA.

Remerciements

Le *Rapport 2015 sur les pays les moins avancés* a été établi par la CNUCED. Y ont contribué : Rolf Traeger (chef d'équipe), Maria Bovey, Agnès Collardeau-Angleys, Piergiuseppe Fortunato, Christian Kingombe, Mariangela Linoci, Irene Musselli, Mauricio Pinzon Latorre, Daniel Poon, Madasamyraja Rajalingam, Kasper Vrolijk, David Woodward et Simonetta Zarrilli (équipe chargée du Rapport). Le travail a été effectué sous la direction et la supervision de Taffere Tesfachew, Directeur de la Division de l'Afrique, des pays les moins avancés et des programmes spéciaux, qui a aussi apporté sa contribution à la structure et au contenu du Rapport.

Une réunion spéciale d'experts sur le thème « Transformer l'économie rurale » s'est tenue à Genève les 22 et 23 juillet 2015; ses participants ont procédé à un examen collégial du Rapport. La réunion a rassemblé des spécialistes de la transformation structurelle, de la productivité agricole, de la diversification de l'économie rurale, du Programme de développement durable à l'horizon 2030, des chaînes de production nationales/régionales, du genre dans le processus de développement, et des politiques d'accélération du développement rural. Ont participé à la réunion : Uma Rani Amara (Organisation internationale du Travail – OIT), Elvis Beytullayev (OIT), Tadele Ferede (Université d'Addis Abeba), Faouzi Gsouma (Union africaine – UA), Carla Henry (OIT), Susan Isiko (UA), Claude Kana (UA), Alfredo Lazarte-Hoyle (OIT), Georges Namekong (UA), Moazam Mahmood (OIT), ainsi que les membres de l'équipe chargée du Rapport et les collègues ci-après de la CNUCED : Bineswaree Bolaki, Lisa Borgatti, Junior Roy Davis, Mussie Delelegn, Pierre Encontre, Jan Hoffmann, Stefano Inama, Benjamin McCarthy, Erica Meltzer, Shin Ohinata, Tansug Ok, Patrick Nwokedi Osakwe, Daniel Owoko, Henrique Pacini, Laura Páez, Bruno Rogério, Amelia Santos-Paulino, Antipas Touatam et Anida Yupari.

Mark McGuire (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture – FAO), Rob Vos (FAO) et Frank van Rompaey (Organisation des Nations Unies pour le développement industriel – ONUDI) ont participé à la réunion à distance en transmettant par écrit leurs observations ainsi que les observations obtenues auprès de leurs collègues.

Thomas Reardon (Michigan State University) a établi un document de fond pour le Rapport.

Ratnarkar Adhikari (Cadre intégré renforcé – secrétariat), Anders Aeroe (Centre du commerce international – ITC), Federica Alfani (FAO), Monica Castillo (OIT), Panagiotis Karfakis (FAO), David Kucera (OIT), Justine Namara (Cadre intégré renforcé), Chandan Sapkota (Banque asiatique de développement), Constanze Bianca Schultz (Cadre intégré renforcé), Marie-Claire Sodergren (OIT), Terje Tessem (OIT) et Mito Tsukamoto (OIT) ont rencontré l'équipe chargée du Rapport sur les PMA, à laquelle ils ont aussi communiqué de la documentation, des données ou des contributions écrites.

Erica Meltzer a édité le texte. Sophie Combette a conçu la page de couverture. Les services de secrétariat ont été assurés par Stefanie West et Maria Bovey.

La présentation générale, les graphiques et la publication assistée par ordinateur sont dus à Madasamyraja Rajalingam.

Table des Matières

Tendances récentes et perspectives des PMA	II
Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'impératif du développement rural.....	II
Productivité agricole : faits nouveaux, facteurs déterminants et incidences	V
La transformation structurelle de l'économie rurale au service d'une élimination durable de la pauvreté	VII
Le sexisme en tant qu'obstacle à la transformation de l'économie rurale.....	X
Les politiques nationales au service de la transformation de l'économie rurale	XI
La dimension internationale	XIII

INTRODUCTION: Tendances économiques récentes et perspectives dans les PMA 1

A. Introduction	2
B. Le secteur réel.....	2
C. Opérations courantes et commerce international.....	3
1. Balance des opérations courantes	3
2. Commerce des biens et services.....	4
D. Mobilisation de ressources	6
1. Mobilisation des ressources intérieures.....	6
2. Flux de capitaux publics	8
3. Investissement étranger direct.....	8
4. Envois de fonds de travailleurs migrants.....	9
E. Perspectives économiques des PMA	9
Notes.....	10
Bibliographie	10

CHAPITRE 1: Le programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'impératif du développement rural 11

A. L'intérêt du programme de développement durable à l'horizon 2030 et ses répercussions pour les PMA.....	12
B. L'importance du développement rural et de l'agriculture dans les PMA	14
C. Économies rurales, économies urbaines et proximité	20
D. Les femmes et le développement rural.....	24
E. Les ODD et l'impératif du développement rural.....	24
F. Élimination durable de la pauvreté et transformation structurelle axée sur la lutte contre la pauvreté ...	29
G. Les ODD et les possibilités de développement des zones rurales.....	31
H. Économie agricole et économie non agricole : exploiter les synergies	32
I. Résumé et conclusions	35
Notes.....	36
Bibliographie	37

CHAPITRE 2: Productivité agricole : évolutions, facteurs déterminants et impacts 39

A. Introduction	40
B. Importance cruciale de la productivité agricole	40
C. Tendances concernant la productivité agricole dans les PMA	42
1. Mesurer la productivité agricole	42
2. Mesures partielles de la productivité	43
3. Productivité totale des facteurs	52
D. Déterminants du niveau et de la croissance de la productivité agricole.....	54
1. Quantité de facteurs traditionnels	54
2. Technologie, qualité des facteurs et capital humain	57
3. Investissement public et politiques publiques	62
4. Conditions agroécologiques et changements climatiques.....	64
5. Diversification rural	65
E. Résumé	67
Notes.....	68
Bibliographie	69

CHAPITRE 3: Diversification économique, activités non agricoles e transformation rurale..... 79

A. Introduction	80
B. Modes de diversification de l'économie rural	81
1. Motivations des ménages pour la pratique d'activités non agricoles	81
2. Sources de revenus non agricoles.....	83
3. Spécialisations des ménages et moyens de sortir de la pauvreté.....	83
4. La dimension spatiale.....	84
5. Multiples dimensions de la diversification et conséquences pour l'interprétation des données	85
6. Diversification économique rurale : concilier nécessité et possibilités	87
C. Diversification économique rurale dans les PMA : un bref aperçu	88
1. Données disponibles sur l'importance des activités non agricoles dans les PMA.....	88
2. Nouvelles données sur les activités non agricoles dans neuf PMA.....	90
3. Transformation structurelle de l'économie rurale dans les PMA.....	93
D. Déterminants fondamentaux de la transformation structurelle rurale.....	94
1. Les activités rurales non agricoles en tant que moteur de la modernisation de l'agriculture.....	94
2. Demande	96
3. Infrastructures matérielles et immatérielles.....	99
F. Proximité urbaine et priorités sectorielles pour une transformation de l'économie rurale.....	103
1. Zones périurbaines.....	103
2. Zones rurales intermédiaires.....	105
3. Zones éloignées et isolées.....	106

G. Résumé	107
Notes	109
Bibliographie	110

CHAPITRE 4: Le développement rural et les modèles et contraintes imposées aux femmes 117

A. Introduction	118
B. Division du travail et structure de l'emploi selon les sexes	119
1. Les rôles des femmes au sein du foyer et sur l'exploitation.....	119
2. Activités et emplois non agricoles.....	122
C. Obstacles à une contribution accrue des femmes au développement	124
1. Inégalités dans l'accès aux actifs: terres et bétail.....	124
2. Capital humain : éducation et alphabétisation.....	125
3. Accès aux intrants et aux marchés	126
4. L'écart de productivité en milieu rural.....	128
D. Distinguer les causes et les manifestations de l'inégalité entre les sexes.....	129
E. Résumé et conclusions	130
Notes	131
Bibliographie	132

CHAPITRE 5: Pour une transformation [de l'économie rurale] dans l'après-2015..... 137

A. Nouveaux objectifs, nouveau contexte, nouvelles stratégies.....	138
B. Priorités pour la transformation rurale dans l'après-2015	138
1. Moderniser l'agriculture	138
2. Développer l'économie rurale non agricole	140
3. Maximiser les synergies entre l'agriculture et l'économie rurale non agricole.....	141
4. Place et participation des femmes.....	142
5. Impulser la transformation économique rurale	145
6. Programmation des investissements et des interventions	146
C. Principaux domaines visés par la transformation rurale.....	147
1. Financer l'investissement productif.....	147
2. Mettre les technologies au service de la transformation de l'agriculture	149
3. Les ressources humaines.....	151
4. Promouvoir l'entrepreneuriat et l'innovation	153
5. Les institutions	155
D. La dimension internationale	157
1. La mobilisation des ressources extérieures.....	158
2. Le commerce.....	162
3. Le régionalisme développementiste au service du développement rural	164
F. Conclusions	165
Notes.....	166
Bibliographie	167

Carte

1.1	Temps nécessaire pour rallier la ville la plus proche : Mali, Madagascar et Sénégal	23
-----	---	----

Diagramme

1.1	Prix des produits de base, 2000-2015	6
-----	--	---

Encadrés

1.1	Tendances récentes des prix internationaux des produits de base.....	6
1.1	Les objectifs de développement durable.....	12
1.2	Définition de « rural » et « urbain »	21
1.3	Productivité du travail et élimination économiquement viable de la pauvreté.....	31
2.1	Effets de l'innovation technologique agricole sur la pauvreté	41
2.2	Réserves concernant l'utilisation de données sur les intrants et la production agricoles dans les PMA.....	44
2.3	Productivité totale des facteurs, incorporation et mesure des progrès technologiques dans l'agriculture.....	52
3.1	L'agriculture biologique dans les PMA.....	106
4.1	Le secteur de la pêche en Gambie	122
4.2	Accès des femmes à la terre au Malawi, au Rwanda et au Lesotho	125
4.3	Élevage et vente de bétail au Cambodge, en République démocratique populaire lao et en République-Unie de Tanzanie	126
5.1	Agro-industries et chaînes de valeur mondiales.....	144
5.2	Ingénieurs en énergie solaire du Barefoot College : la coopération Sud-Sud au service des énergies renouvelables.....	152
5.3	De meilleures données pour de meilleures politiques	160

Graphiques

I.1	Balance des opérations courantes des PMA, 2000-2014	3
I.2	Composition du commerce de marchandises des PMA	5
I.3	Entrées nettes de capitaux privés dans les PMA, 2000-2013	7
I.4	Flux de capitaux publics dans les PMA, 2000-2013.....	8
1.1	Plancher mondial de consommation: montant estimatif pour 1981-2011 et montant visé pour 2030	13
1.2	Taux de pauvreté, 1990 et 2011.....	14
1.3	Écart de pauvreté et déficit d'infrastructure par rapport au PIB, dans les PMA et les autres pays en développement.....	15
1.4	Proportion de la population rurale (2030) et croissance de la population rurale dans les pays en développement – Prévisions	16
1.5	Part de l'agriculture dans l'emploi total dans les PMA, 1991-1993 et 2013-2015	16
1.6	Part de l'agriculture dans la valeur ajoutée brute dans les PMA, 1991-1993 et 2010-2012	17
1.7	Part de l'agriculture dans les exportations totales des PMA, 1995-1997 et 2011-2013	18
1.8	Part de l'agriculture dans les importations totales des PMA, 1995-1997 et 2011-2013	18
1.9	Balance commerciale agricole des PMA, 1995-1997 et 2011-2013	19
1.10	PMA : écarts à combler en zone urbaine et en zone rurale pour atteindre certaines cibles définie dans les ODD	26
1.11	Croissance prévue de la population rurale en âge de travailler (15-59 ans) dans les PMA, 2013-2030.....	28
1.12	Accès à l'eau, à l'électricité et aux services d'assainissement dans les zones rurales des PMA : amélioration annuelle nette constatée (1990-2012) et nécessaire à la réalisation des ODD	29
1.13	Complémentarité de la modernisation agricole et de la diversification de l'économie rural	33
2.1	Le cercle vicieux d'une faible productivité et de la pauvreté rurale.....	41
2.2	Niveaux de productivité sectorielle du travail : les PMA en part d'autres groupes de pays, 2011-2013.....	44
2.3	Niveau de productivité du travail agricole : les PMA en part d'autres groupes de pays, 1980-2012... ..	45
2.4	Productivité du travail dans l'agriculture dans les PMA, par groupes de pays, 1980-2013	47
2.5	Productivité des terres agricoles dans les PMA, 1980-2012	48
2.6	Ratio terre/travail, par groupes de pays, 1980-2012	50
2.7	Ratios de productivité partielle pour les PMA et d'autres groupes de pays, 1980-2012, diverses périodes.....	51
2.8	Croissance de la productivité totale des facteurs dans l'agriculture dans les PMA et d'autres groupes de pays, 1960-2011	53
2.9	Indicateurs de l'intensité factorielle dans l'agriculture dans les PMA et dans d'autres groupes de pays, 2010-2011	56
2.10	Dépenses publiques de R-D agronomique par niveau de revenu national, 1981-2008, quelques années.....	58
2.11	Densité du réseau routier, par groupes de pays, 2001-2011	62
2.12	Pertes estimatives de production agricole d'ici aux années 2080, divers PMA	65
2.13	Productivité agricole, ratio terre/travail et diversification rurale dans quelques PM	66
4.1	Écarts de rémunération entre les hommes et les femmes dans l'agriculture, dans certains PMA.....	123
4.2	Hommes et femmes exploitants agricoles dans certains PMA	124
4.3	Écarts de productivité entre les terres exploitées par des hommes et les terres exploitées par des femmes, dans certains PMA africains.....	128

Tableaux

I.1	Taux de croissance du PIB réel dans les PMA, les autres pays en développement et les pays développés, 2002-2015.....	3
I.2	Exportations et importations de biens et services des PMA, 2005-2014, quelques années	4
I.3	Formation brute de capital fixe (FBCF), épargne intérieure brute et déficit de ressources extérieures dans les PMA	7
I.4	Flux d'IED dans les PMA, 2004-2014, quelques années.....	9
I.5	Envois de fonds vers les PMA, 2004-2014, quelques années.....	9
1.1	Indicateurs du commerce agricole dans les PMA	19
1.2	Degré de proximité urbaine et étapes de la croissance de l'économie rurale non agricole	23
1.3	Les femmes dans la main-d'œuvre agricole	24
1.4	Ratio emploi/population (personnes âgées de 15 ans et plus) dans les PMA, 2000 et 2014	25
1.5	Répartition des emplois par secteur et par sexe dans les PMA, 2000 et 2014	25
3.1	Revenus ruraux non agricoles : éléments d'information provenant d'études sur les PMA	89
3.2	Revenus et travail dans le secteur rural dans quelques PMA.....	91
3.3	Revenus et travail, par activité agricole et non agricole, dans quelques PMA.....	92
3.4	Travailleurs contribuant aux revenus par activité, sexe et âge dans quelques PMA.....	93
3.5	Niveau d'instruction des travailleurs contribuant aux revenus, par activité, dans quelques PMA	93
3.6	Priorités en matière de développement rural et proximité urbaine.....	104
4.1	Répartition du temps par pays, sexe et activité dans certains PMA.....	119
4.2	Situation au regard de l'emploi dans les PMA, par sexe, 2014	120
4.3	Cultures selon le sexe du principal propriétaire/exploitant.....	121
4.4	Proportion de femmes travaillant dans les industries de transformation de produits agricoles de valeur élevée dans certains PMA.....	123
5.1	Résumé des politiques relatives à une transformation structurelle des économies rurales axée sur la lutte contre la pauvreté dans l'après-2015.....	171

Tableaux des annexes

2.1	Population économiquement active dans l'agriculture dans les PMA et dans d'autres groupes de pays, 1980-2012, diverses années	73
2.2	Productivité du travail agricole dans les PMA et dans d'autres groupes de pays, 1980-2013, diverses années	74
2.3	Productivité des terres agricoles dans les PMA et dans d'autres groupes de pays, 1980-2012, diverses années.....	75
2.4	Ratio terre/travail dans les PMA et dans d'autres groupes de pays, 1980-2012, diverses années	76
2.5	Taux de croissance de la productivité totale des facteurs dans le secteur agricole, 1960-2011	77
3.1	Proportion de ménages ruraux tirant des revenus de différentes sources, quelques PMA.....	116
3.2	Revenus des ménages ruraux, par source, quelques PMA.....	116
4.1	Main-d'œuvre, main-d'œuvre agricole et femmes dans la main-d'œuvre agricole dans les PMA, 1980-2014, certaines années	134
4.2	Emploi des hommes et des femmes dans les PMA, par secteur, 2000 et 2014	136

Tableau de l'encadré

3.1	Production agrobiologique dans les PMA, 2013	106
-----	--	-----

Notes explicatives

Sauf indication contraire, le terme « dollar » s'entend du dollar des États-Unis d'Amérique.

Les taux annuels de croissance ou de variation sont des taux composés. Sauf indication contraire, les exportations sont exprimées en valeur f.o.b. et les importations en valeur c.a.f.

Un trait d'union (-) entre deux années, par exemple 1981-1990, indique qu'il s'agit de la période tout entière (y compris la première et la dernière année). Une barre oblique (/) entre deux années, par exemple 1991/92, indique qu'il s'agit d'un exercice financier ou d'une campagne agricole

L'expression « pays les moins avancés » (PMA) s'entend, dans l'ensemble du présent Rapport, des pays figurant sur la liste des pays les moins avancés établie par l'Organisation des Nations Unies.

Dans les tableaux :

Deux points (..) signifient que les données ne sont pas disponibles ou ne sont pas fournies séparément.

Un point (.) signifie que les données ne sont pas applicables

Un tiret (-) indique que le montant est nul ou négligeable.

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme ou celle des pourcentages figurant dans les tableaux ne correspond pas nécessairement aux totaux indiqués.

Sigles et abréviations

APD	aide publique au développement
BAfD	Banque africaine de développement
CAD	Comité d'aide au développement
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEE	Commission économique pour l'Europe
CITI	Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CTCI	Classification type pour le commerce international
DAES-ONU	Département des affaires économiques et sociales de l'ONU
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FBCF	formation brute de capital fixe
FIDA	Fonds international de développement agricole
FMI	Fonds monétaire international
GCRAI	Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale
HCDH	Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
IED	investissement étranger direct
ISO	Organisation internationale de normalisation
ITC	Centre du commerce international
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique
NPF	nation la plus favorisée
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODD	objectif de développement durable
OIT	Organisation internationale du travail
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMD	objectif du Millénaire pour le développement
ONG	organisation non gouvernementale
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
PDDAA	Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine
PIB	produit intérieur brut
PMA	pays les moins avancés
PME	petites et moyennes entreprises
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
POST	transformation structurelle axée sur la lutte contre la pauvreté
PPA	parité de pouvoir d'achat
R-D	recherche-développement
SGP	Système généralisé de préférences
SIDA	Agence suédoise de coopération internationale au développement
STN	société transnationale
TIC	technologies de l'information et de la communication
UA	Union africaine
UE	Union européenne
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Classifications utilisées dans le présent Rapport

Pays les moins avancés

Classification géographique/structurelle

Sauf indication contraire, les pays les moins avancés (PMA) sont, dans le présent Rapport, classés en fonction d'une combinaison de critères géographiques et structurels. Ainsi, les petits PMA insulaires situés en Afrique ou en Asie sont regroupés avec les îles du Pacifique en raison de leurs similarités structurelles. De même, Haïti et Madagascar, qui sont considérés comme de grands PMA insulaires, sont regroupés avec les PMA africains. Le Soudan du Sud a déclaré son indépendance le 9 juillet 2011 et, le 14 juillet 2011, est devenu un État Membre de l'ONU. À partir de 2011, les données pour le Soudan du Sud et celles pour le Soudan (officiellement, la République du Soudan), lorsqu'elles existent, apparaissent donc sous le nom du pays auquel elles correspondent. Pour les périodes précédant l'indépendance du Soudan du Sud, les données pour le Soudan (ancien Soudan) concernent aussi le Soudan du Sud, sauf indication contraire. Les différents groupes sont les suivants :

PMA africains et Haïti : Angola, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Haïti, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan (ancien Soudan) ou Soudan du Sud et Soudan, Tchad, Togo, Zambie.

PMA asiatiques : Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Myanmar, Népal, République démocratique populaire lao, Yémen.

PMA insulaires : Comores, Îles Salomon, Kiribati, Sao Tomé-et-Principe, Timor-Leste, Tuvalu, Vanuatu.

Classification en fonction de la spécialisation des exportation

La CNUCED a classé les PMA en six catégories de spécialisation à l'exportation, selon la catégorie qui représentait 45 % au moins de leurs exportations totales de biens et services pour la période 2010-2012. Les différents groupes se présentent comme suit :

Exportateurs de produits agricoles et alimentaires : Guinée-Bissau, Îles Salomon, Malawi, Somalie.

Exportateurs de combustibles : Angola, Guinée équatoriale, Soudan, Soudan du Sud, Tchad, Yémen.

Exportateurs d'articles manufacturés : Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Haïti, Lesotho.

Exportateurs de minéraux : Érythrée, Guinée, Mali, Mauritanie, Mozambique, République démocratique du Congo, Zambie.

Exportateurs mixtes : Bénin, Burkina Faso, Kiribati, Myanmar, Niger, République centrafricaine, République démocratique populaire lao, République-Unie de Tanzanie, Sénégal, Sierra Leone, Togo.

Exportateurs de services : Afghanistan, Burundi, Comores, Djibouti, Éthiopie, Gambie, Libéria, Madagascar, Népal, Ouganda, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Timor-Leste, Tuvalu, Vanuatu.

Autres groupes de pays et territoires

Pays développés : Allemagne, Andorre, Australie, Autriche, Belgique, Bermudes, Bulgarie, Canada, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, îles Féroé, Finlande, France, Gibraltar, Grèce, Groenland, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Marin, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Siège, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse.

Autres pays en développement : Tous les pays en développement (selon la classification de l'ONU) qui ne sont pas des PMA.

Classification des produits

Biens : Ont été utilisés pour la classification des produits les codes de la Classification type pour le commerce international (CTCI), révision 3 :

Produits primaires : sections 0, 1, 2, 3, 4, division 68 et groupes 667 et 971.

Produits agricoles et alimentaires : sections 0, 1, 2 et 4, à l'exclusion des divisions 27 et 28.

Minéraux : divisions 27, 28 et 68, et groupes 667 et 971.

Combustibles : section 3.

Articles manufacturés : sections 5 à 8, à l'exclusion de la division 68 et du groupe 667.

Articles manufacturés à forte intensité de travail et de ressources : divisions 61, 63, 64, 65, 82, 83, 84, 85, 66, à l'exclusion du groupe 667.

Articles manufacturés peu spécialisés et à forte intensité de technologie : divisions 67, 69 et groupes 785, 786, 791, 793, 895, 899.

Articles manufacturés moyennement spécialisés et à forte intensité de technologie : divisions 62, 71, 72, 73, 74, 77, 81, à l'exclusion du groupe 776, et groupes 781 à 784, 893, 894.

Articles manufacturés hautement spécialisés et à forte intensité de technologie : section 5, divisions 75, 76, 87, 88 et groupes 776, 792, 891, 892, 896, 897.

Section 9 (articles et transactions non classés ailleurs dans la CTCI) : prise en compte dans les exportations totales de biens et services mais pas dans la classification des marchandises ci-dessus, à l'exception du groupe 971 (Or, à usage non monétaire (à l'exclusion des minerais et concentrés d'or)) qui a été inclus dans la catégorie Minéraux.

Services : Les services comprennent les principales catégories ci-après : transport, voyages, communication, bâtiment et travaux publics, assurance, services financiers, services d'informatique et d'information, redevances et droits de licence, autres services aux entreprises, services personnels, culturels et récréatifs, services fournis/reçus par les administrations publiques.

APERÇU GÉNÉRAL



Tendances récentes et perspectives des PMA

La croissance économique des pays les moins avancés (PMA) a ralenti depuis 2012, année où, grâce aux résultats remarquables des pays exportateurs de combustibles, le produit intérieur brut (PIB) réel des PMA a augmenté de 7,2 %, taux record depuis la crise financière. En 2014, des conditions extérieures moins favorables – auxquelles se sont ajoutées les retombées de l'épidémie de fièvre Ebola en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone – ont contribué à grever encore davantage leur économie. Cette année-là, le taux de croissance moyen a été de 5,5 % pour les PMA considérés dans leur ensemble et a très peu varié d'un groupe géographique à l'autre. Ce taux était inférieur à celui de 2013 (6,1 %) et bien en deçà de la moyenne enregistrée pour la période 2002-2008 (7,4 %), mais il était sensiblement plus élevé que celui des autres pays en développement (4,4 %).

Collectivement, les PMA ont enregistré en 2014 un déficit courant record de 49,4 milliards de dollars, supérieur de 40 % à celui de 2013 et de 87 % à celui de 2012, cette hausse trouvant principalement son origine dans le groupe formé par les PMA africains et Haïti. Le déficit du commerce des marchandises a presque triplé pour atteindre 33,6 milliards de dollars en 2014, la valeur des importations ayant augmenté de 20 milliards de dollars tandis que ceux des exportations a baissé de 1,9 milliard de dollars.

Dans les PMA considérés dans leur ensemble, la formation brute de capital fixe (FBCF) a augmenté pour s'établir à 26,3 % du PIB en 2013, pourcentage non seulement plus élevé que celui de 2012 et que la moyenne pour la période 2002-2008, mais surtout légèrement supérieur au seuil de 25 % réputé nécessaire pour soutenir une croissance à long terme. Les PMA insulaires n'ont toutefois pas encore entièrement regagné le terrain perdu depuis la légère baisse subie en 2012, la FBCF s'établissant à 20,3 %, bien en dessous du seuil de 25 % (mais là aussi bien au-dessus de la moyenne pour la période 2002-2008). Dans l'ensemble, le taux d'épargne est resté stable à 19 % du PIB, la diminution enregistrée dans les PMA africains et Haïti ayant été contrebalancée par une hausse dans les PMA asiatiques et les PMA insulaires. L'écart entre l'épargne et l'investissement représentait un déficit de ressources de 7,2 % du PIB, indiquant que la dépendance à l'égard des ressources extérieures se poursuivait.

Ce déficit de ressources a été financé par une combinaison de sources publiques (principalement l'aide publique au développement (APD)) et de sources privées (principalement les envois de fonds des migrants et l'investissement étranger direct (IED)). Les apports d'APD ont augmenté de 2 % pour atteindre 44,2 milliards de dollars en 2013, soit 93 % des flux de capitaux publics, mais on estime que la valeur réelle des apports d'APD bilatérale a diminué de 16 % en 2014. Les envois de fonds quant à eux ont augmenté de 7,1 % pour s'établir à 35,8 milliards de dollars en 2014, une hausse ayant été constatée dans les trois groupes géographiques. L'IED a progressé de 4,1 % à 23,2 milliards de dollars. Si les entrées d'IED ont augmenté de 1 milliard de dollars dans les PMA africains et Haïti, compensant pour moitié la baisse de 2013, elles ont un peu diminué dans les PMA asiatiques et poursuivi leur chute dans les PMA insulaires, où elles ont reculé de 31 % pour représenter moins d'un cinquième de leur niveau de 2010.

En 2015, le ralentissement économique devrait se poursuivre dans les pays en développement, en partie en raison de nouvelles baisses des prix des produits de base, tandis que les résultats économiques devraient s'améliorer dans les pays développés. Ainsi, la croissance de l'ensemble des PMA devrait s'établir à 5,2 % en 2015, le ralentissement amorcé en 2012 se poursuivant, mais elle resterait supérieure à celle prévue pour l'ensemble des pays en développement (4,4 %).

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'impératif du développement rural

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 marque une réorientation du modèle de développement puisqu'il a permis de définir pour la première fois une série d'objectifs universels, arrêtés d'un commun accord, en faveur d'un développement mondial équitable et durable. Il est en outre guidé par de plus hautes ambitions qui requièrent une approche nouvelle et différente du développement et des politiques en la matière, particulièrement dans les PMA.

Si le cadre actuel des droits de l'homme comporte une dimension internationale, c'est aux États qu'il confie la « réalisation progressive » des droits économiques et sociaux, et ce, à partir des moyens dont ils disposent. Les objectifs de développement durable (ODD) présentent deux différences fondamentales par rapport à ce cadre. Premièrement, ils consacrent la reconnaissance par la communauté internationale de la responsabilité collective qui lui incombe de garantir à la population mondiale l'exercice effectif des droits économiques et sociaux et, deuxièmement, ils fixent une date pour la réalisation de ces droits (2030). Ces deux nouvelles orientations sont interdépendantes car la responsabilité collective donne aux pays les moyens de pallier leur pénurie de ressources dans le délai fixé

Le caractère absolu des ODD – qui visent à éliminer les déficits de développement humain plutôt qu'à simplement les réduire – a des conséquences cruciales. D'abord, il exige de fortement accélérer le rythme des progrès réalisés : alors que, d'après des estimations récentes, le « plancher mondial de consommation » (en principe, la consommation par personne du ménage le plus pauvre) stagne depuis vingt à trente ans, il devrait doubler au cours des quinze prochaines années pour que la pauvreté soit éliminée. Ensuite, ce caractère absolu exige un recentrage radical sur les pays ayant les plus grands besoins, c'est-à-dire les PMA, puisque c'est là que la pauvreté est systématiquement la plus présente et qu'elle recule le plus lentement, et que les obstacles à surmonter sont les plus importants. En deux mots, ce sont ces pays qui détermineront la réussite du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Comme la majorité de la population des PMA vit et travaille en zone rurale, le développement de ces zones est le premier moteur de la réduction de la pauvreté dans ces pays et il y joue un rôle essentiel dans la réalisation des ODD. Cela ne veut toutefois pas dire que le développement urbain peut être laissé de côté. L'un et l'autre sont assurément nécessaires au développement durable et à l'élimination de la pauvreté, et les rapports avec les zones urbaines sont un facteur déterminant, même pour les zones rurales. Bien des ménages ruraux ne sauraient se passer des marchés urbains ou des envois de fonds de travailleurs ayant migré vers une ville. De la même manière, l'exode rural est un facteur important pour les zones urbaines, favorable lorsqu'il met un bassin de main-d'œuvre au service du développement industriel, mais défavorable – s'il résulte de l'effondrement de l'économie rurale – lorsqu'il alimente une urbanisation insoutenable, aggrave la pauvreté urbaine et exacerbe la pression sur les infrastructures sociales.

Mais il y a des limites à ce que les villes peuvent faire pour tirer la croissance économique. Au-delà d'un certain rythme, elles ne peuvent non plus garantir une croissance urbaine durable; le taux d'emploi maximal du secteur manufacturier (la part maximale de ce dernier dans l'emploi total au cours de la transformation structurelle) est en baisse, même dans les pays en développement dont le bilan est le plus positif. De plus, les industries extractives créent peu d'emplois. Plus que jamais, les économies nationales sont tributaires d'un développement rural et urbain équilibré, qui soit propre à tirer vers le haut les revenus les plus faibles dans les zones rurales et urbaines, et d'un exode rural motivé par le choix plutôt que par la nécessité.

Les zones rurales diffèrent grandement d'un PMA à l'autre, surtout en fonction de leur proximité avec les zones urbaines (ainsi que de la taille, des caractéristiques et de l'accessibilité de la ville la plus proche), facteur déterminant des possibilités et des capacités de développement rural. Alors que les marchés urbains sont aisément accessibles depuis les zones périurbaines et, dans une moindre mesure, depuis les zones intermédiaires, ils le sont plus difficilement depuis les zones éloignées et isolées – particulièrement dans les PMA dont les infrastructures de transport sont limitées. À mesure que les infrastructures s'amélioreront – élément indispensable à la réalisation des ODD –, l'économie des zones rurales plus éloignées s'ouvrira : il sera alors crucial, pour mener à bien le développement rural, de faire en sorte que cette économie puisse résister au choc et tirer parti des possibilités qui accompagneront cette ouverture.

Le développement rural revêt une importance particulière pour les PMA. Premièrement, plus des deux tiers de la population vivent dans des zones rurales, et il n'y a que six PMA où cette proportion est inférieure à 50 %. Cette situation ne devrait pas beaucoup évoluer d'ici à 2030 : la croissance de la population rurale restera beaucoup plus rapide, et la proportion de la population vivant en milieu rural restera beaucoup plus élevée que dans les autres pays en développement pendant la période visée par les ODD (2015-2030).

Deuxièmement, l'agriculture joue un rôle crucial dans tous les PMA, où elle représente 60 % de l'emploi total et 25 % de la valeur ajoutée. Elle est aussi une source majeure de recettes d'exportation, sauf dans les PMA spécialisés dans l'exportation de combustibles et de produits manufacturés et dans certains PMA spécialisés dans l'exportation de minéraux. Les denrées alimentaires représentent 18 % des importations des PMA, et le déficit commercial du secteur alimentaire s'y est creusé de façon spectaculaire, passant de 2 milliards de dollars pendant la période 1995-1997 à 21,8 milliards de dollars pendant la période 2011-2013, en bonne partie à cause des déficits croissants des pays exportateurs de combustibles et d'articles manufacturés.

Troisièmement, les déficits de développement humain sont bien plus considérables dans les zones rurales. Engénéral, la proportion des personnes vivant sous le seuil de pauvreté national y est environ deux fois plus élevée que dans les zones urbaines, et l'écart moyen entre les revenus et le seuil de pauvreté y est supérieur d'environ 20 %. Dans la plupart des PMA, l'élimination de la pauvreté rurale sera rendue encore plus difficile par la croissance rapide de la population active que les zones rurales devraient connaître au cours des quinze prochaines années. L'agriculture a un rôle particulièrement important à jouer, à la fois en tant que principal moteur de la réduction de la pauvreté au niveau national et en tant que source de denrées de base et d'autres aliments.

De façon générale, dans les PMA, les personnes vivant en zone rurale sont 50 % plus susceptibles de ne pas avoir accès à des services d'assainissement ou de ne pas faire d'études secondaires, tandis qu'elles risquent deux fois plus de ne pas avoir accès à l'électricité ou de ne pas fréquenter l'école primaire et plus de quatre fois plus de ne pas avoir accès à l'eau potable. Pour que les ODD soient atteints, il faudrait que le taux de scolarisation primaire des enfants

des zones rurales augmente de 45 % et que leur taux de scolarisation secondaire soit multiplié par quatre. Il faudrait en outre accroître de 70 % l'accès à une source d'eau améliorée et de 250 % celui aux services d'assainissement, tout en multipliant par 10 l'accès à l'électricité. Pour ce faire, il faudrait que les investissements d'infrastructure montent en flèche dans les zones rurales : l'accès à l'eau, à l'électricité et aux services d'assainissement devrait progresser plus de deux fois, quatre fois et six fois plus vite, respectivement, que durant la période 2011-2012.

La transformation structurelle jouera un rôle central dans l'élimination de la pauvreté rurale. Des transferts de revenus aux derniers ménages pauvres seront certes nécessaires, mais ils ne sauraient constituer le principal moteur de la lutte contre la pauvreté, étant donné l'ampleur du problème dans la plupart des PMA et les difficultés logistiques à surmonter. Il faudra accroître les revenus de l'activité économique, ce qui ne sera économiquement viable que si la productivité s'améliore. Pour ce faire, il faudra à la fois augmenter la productivité de chaque secteur et réorienter les facteurs de production vers les activités et secteurs plus productifs.

L'élimination durable de la pauvreté dans les PMA nécessite un certain type de *transformation structurelle axée sur la lutte contre la pauvreté* (poverty-oriented structural transformation-POST), qui doit en même temps viser les objectifs ci-après :

- Améliorer la productivité globale du travail, pour poser les fondements d'un processus de développement durable;
- Ouvrir des possibilités d'activités productives à l'ensemble de la population active;
- Porter les niveaux minimaux de productivité du travail à un niveau suffisant pour générer un revenu supérieur au seuil de pauvreté, même dans les ménages où la proportion d'inactifs est la plus forte; et
- Veiller à ce que les gains de productivité se répercutent entièrement sur le revenu des ménages.

Idéalement, cette transformation devrait aussi permettre d'élargir suffisamment la base d'imposition pour que les recettes publiques couvrent les dépenses sociales renouvelables nécessaires à la réalisation des ODD ainsi que les dépenses associées à une gouvernance et à une politique économique et sociale efficaces, sans que la charge fiscale ne fasse passer les ménages les plus pauvres sous le seuil de pauvreté.

En plus de redéfinir les objectifs des stratégies de développement, les ODD – à supposer qu'ils soient accompagnés, au moins en partie, par des mesures nationales et internationales appropriées – modifient profondément le contexte dans lequel ils seront mis en œuvre, particulièrement dans les zones rurales. L'accroissement considérable des investissements d'infrastructure exigé par les ODD aura des conséquences de taille sur la disponibilité des infrastructures et des facteurs de production indispensables à la production. Si ces investissements privilégient les méthodes de construction et d'entretien à forte intensité de main-d'œuvre et l'approvisionnement local en intrants destinés à des travaux publics, on peut s'attendre à ce qu'ils fassent augmenter de façon appréciable la demande de main-d'œuvre, d'intrants d'origine locale (par exemple les matériaux de construction) et de services locaux. De plus, le fait d'accélérer la réduction de la pauvreté permettra de doper la demande des produits que les ménages pauvres sont susceptibles d'acheter à mesure que leurs revenus augmenteront, notamment les denrées de base et les aliments à plus forte valeur (légumes, huiles végétales, fruits, viandes et poissons), ainsi que la demande de biens ménagers et de services domestiques essentiels.

Pour réussir à transformer l'économie rurale et, par conséquent, à éliminer durablement la pauvreté, il sera nécessaire d'employer des stratégies de développement permettant de tirer le meilleur parti des possibilités apportées par le nouveau contexte qui est celui de l'après-2015.

Il est essentiel, pour y parvenir, d'exploiter les synergies entre la modernisation de l'agriculture et la diversification de l'économie rurale, grâce au développement des activités rurales non agricoles. D'une part, la croissance de l'agriculture stimule la demande de biens et de services non agricoles et, d'autre part, les revenus produits par le développement du secteur non agricole stimulent la demande d'aliments à plus forte valeur. Ce cercle vertueux a un effet multiplicateur sur l'économie locale (généralement de l'ordre de 1,6 à 1,8 en Asie et de l'ordre de 1,3 à 1,5 en Afrique subsaharienne). De la même manière, l'accroissement des revenus dans chaque secteur crée des ressources qui peuvent à leur tour être investies, ce qui est essentiel lorsque le crédit est inaccessible ou inabordable, et l'économie non agricole offre de nouvelles sources de revenus aux travailleurs ruraux dont les emplois sont supprimés par suite de l'amélioration de la productivité agricole. Le développement de la transformation des produits agricoles est également susceptible d'accroître les revenus agricoles, en améliorant l'échangeabilité de ces produits, et de générer des revenus non agricoles.

Ce qu'il faut, c'est passer d'un processus motivé par des facteurs contraignants – liés à la nécessité absolue de maintenir un niveau suffisant de consommation – à un processus motivé par des facteurs attractifs associés aux nouvelles activités non agricoles économiquement avantageuses. Les facteurs contraignants entraînent la multiplication du nombre de fournisseurs dans des activités qui se caractérisent par des obstacles à l'entrée très faibles

(besoins très réduits de capitaux, de formation, de compétences, etc.) et qui sont généralement peu rémunératrices et peu productives. L'offre excédentaire qui en résulte érode encore davantage les revenus. Un développement rural efficace réduit les pressions induites par les facteurs contraignants, car il augmente les revenus agricoles, tout en créant des sources plus productives de revenus non agricoles grâce à l'établissement d'entreprises non agricoles viables.

Productivité agricole : faits nouveaux, facteurs déterminants et incidences

La productivité agricole est essentielle tant au bien-être de la population des PMA qu'à la transformation structurelle de leur économie : elle joue un rôle crucial dans la transformation économique des zones rurales ainsi que dans le développement et le renforcement de l'économie rurale non agricole. L'amélioration de la productivité agricole tend à faire baisser les prix des denrées alimentaires et, partant, à accroître les revenus réels dans les zones aussi bien rurales qu'urbaines; empêche que les termes de l'échange ne nuisent aux activités urbaines (obstacle potentiel à la transformation structurelle); et renforce la sécurité alimentaire en améliorant et en stabilisant les disponibilités alimentaires.

Dans le cadre d'une transformation structurelle classique, l'amélioration de la productivité agricole libère des ressources humaines et des capitaux qui peuvent ensuite être utilisés dans d'autres secteurs (en principe plus productifs), tout en créant des excédents agricoles qui relancent la demande intérieure de biens et de services industriels, stimulant ainsi la croissance de l'offre. Elle augmente donc la productivité d'autres secteurs et, partant, accélère le développement.

La productivité du travail agricole est beaucoup plus faible dans les PMA que dans les autres pays en développement et les pays développés, et elle y progresse plus lentement, de sorte que l'écart de la productivité du travail se creuse au niveau international. Depuis 1991, la valeur ajoutée agricole par travailleur a augmenté de 2,2 % par an dans les PMA, contre 4,2 % dans les autres pays en développement et 3,9 % dans les pays développés. Pendant la période 2011-2013, la productivité du travail agricole des PMA représentait 19 % de celle des autres pays en développement et 1,8 % de celle des pays développés, écart beaucoup plus large que dans le secteur industriel et le secteur des services. Comme la main-d'œuvre des PMA se concentre dans le secteur agricole, cet écart de productivité considérable est la cause première de l'écart de revenus entre les PMA et ces autres groupes de pays.

Dans le groupe formé par les PMA africains et Haïti, la productivité du travail agricole a reculé pendant les années 1980 et 1990, avant de progresser assez lentement à partir de 2000 (d'à peine plus de 1 % par an). Cela s'explique en grande partie par le fait que leurs dépenses de recherche-développement (R-D) agricole ont diminué puis stagné et que les politiques (notamment monétaires et commerciales) adoptées étaient défavorables à l'agriculture. Dans les PMA asiatiques, en revanche, la productivité a commencé à croître plus tôt, soit pendant les années 1990, et augmente vigoureusement depuis 2000 (de 3,5 % par an, soit plus que la moyenne enregistrée pour l'ensemble des autres pays en développement). Ces bons résultats sont la conséquence d'investissements plus importants en faveur de la R-D et de politiques plus favorables. Au cours de la dernière décennie, la productivité du travail agricole des PMA asiatiques a dépassé celle des PMA africains et celle des PMA insulaires.

La production par travailleur peut se décomposer en deux éléments : la productivité (rendement) des terres et le rapport terres/main-d'œuvre. Dans les PMA, les rendements ont davantage augmenté que la productivité du travail mais n'ont pas connu une croissance aussi robuste que dans les autres pays en développement depuis les années 1980, représentant 38 % du rendement moyen de ceux-ci sur la période 2010-2012. Parmi les PMA, c'est en Asie que le rendement a progressé le plus vite, ayant plus que doublé depuis 1980 et étant aujourd'hui supérieur de 17 % à celui des autres pays en développement. Les résultats des PMA africains et Haïti ont été moins bons et plus variables d'un pays à l'autre. Particulièrement médiocres pendant les années 1990, ils ont commencé à s'améliorer quelque peu depuis le tournant du siècle.

La hausse de la production agricole observée dans les PMA depuis le début des années 1980 s'explique en partie par l'agrandissement de la surface cultivée, en particulier dans les PMA africains et Haïti et dans les PMA insulaires, cette superficie ayant moins augmenté dans les PMA asiatiques (à peu près dans la même mesure que dans les autres pays en développement asiatiques). En général, c'est dans les PMA asiatiques que le rapport terres/main-d'œuvre est le plus faible, mais c'est dans les PMA africains et Haïti qu'il diminue le plus rapidement.

Ces évolutions ont eu un impact négatif sur le bien-être de la population et ont freiné la réduction de la pauvreté.

De même, la croissance de productivité totale des facteurs est traditionnellement bien plus faible dans les PMA considérés dans leur ensemble que dans les autres groupes de pays. Elle a stagné des années 1960 aux années 1980, avant de reprendre pendant les années 1990 et d'augmenter à un rythme un peu plus soutenu à partir de

2000. Les PMA asiatiques ont obtenu de meilleurs résultats que tous les autres grands groupes de pays depuis 2000. Dans les PMA africains et Haïti, cependant, la productivité totale des facteurs agricoles est restée pratiquement inchangée entre les 1960 et 2000, et a progressé moins rapidement que dans les autres groupes de pays par la suite. Dans les PMA insulaires, elle a augmenté très lentement depuis les années 1960.

C'est dans les pays exportateurs d'articles manufacturés et les pays exportateurs mixtes que la productivité du travail agricole et les rendements ont connu la croissance la plus forte, ce qui indique qu'en général, plus la transformation structurelle et la diversification économique sont poussées plus la productivité agricole s'améliore. Ce constat vient confirmer le lien entre progrès agricoles et développement économique global, ainsi que la complémentarité du développement de l'agriculture et du développement des autres secteurs de production.

Les principaux facteurs susceptibles de stimuler ou d'entraver la croissance de la productivité agricole dans les PMA sont les suivants : la quantité des facteurs de production; les technologies, le capital humain et la qualité des intrants; l'investissement et les politiques des pouvoirs publics; les conditions agroécologiques et les changements climatiques; et la diversification de l'économie rurale

La *quantité des facteurs de production* (terres, main-d'œuvre, intrants et capital physique) joue un rôle décisif dans les pays qui en sont aux premières phases du développement agricole. Dans les PMA, l'agriculture se caractérise en général par une très forte intensité de main-d'œuvre, l'utilisation de beaucoup de terres et le recours très limité à d'autres facteurs de production, du fait de la faiblesse des revenus, de l'insuffisance de l'approvisionnement en eau et de la pénurie de devises. La quantité totale d'engrais chimiques par hectare correspond à 10 % seulement de celle qui est employée dans les autres pays en développement et à 15 % seulement de celle qui est utilisée dans les pays développés. La mécanisation est également limitée, de même que l'irrigation, sauf dans les PMA asiatiques, où l'utilisation d'engrais et de machines est également plus répandue.

Les *technologies* influent sur l'adaptation des variétés végétales et animales aux conditions agroécologiques locales, la qualité des intrants, le choix des techniques de culture et d'élevage, le rendement des variétés, etc. Bien que l'investissement public dans la R-D agricole soit très rentable, les PMA n'ont généralement guère pris d'engagements en la matière, d'où des dépenses publiques limitées et instables. Les pratiques agricoles étant beaucoup plus variées dans les PMA africains que dans les PMA asiatiques, il est encore plus difficile d'y mener des activités de R-D qui soient adaptées aux conditions agroécologiques spécifiques

Comme les innovations ne se répandent ni automatiquement ni rapidement parmi les producteurs, les services de vulgarisation agricole sont un chaînon essentiel entre l'apparition des innovations issues de la R-D et leur adoption par les exploitants. La pauvreté est un autre obstacle à l'adoption de nouvelles technologies agricoles, tout particulièrement dans les PMA.

Le *capital humain* joue un rôle majeur dans l'adoption des technologies, car il influe sur l'utilisation et la sélection des intrants par les agriculteurs. La formation contribue à la diffusion et à l'assimilation de l'information, ainsi qu'à l'apprentissage, à la maîtrise et à la mise en application des technologies.

On reconnaît de plus en plus l'importance des politiques publiques pour la productivité agricole, s'agissant des dépenses de R-D, des services de vulgarisation et de formation, des investissements dans les infrastructures matérielles et immatérielles (institutionnelles) et des interventions sectorielles. L'investissement public dans les infrastructures matérielles et immatérielles est une condition sine qua non de l'investissement privé dans l'agriculture, tandis que les restrictions au développement des marchés financiers peuvent représenter un obstacle important.

À long terme, la productivité des sols pâtit du sous-investissement dans la mise en valeur des terres qui résulte des faibles revenus et du développement limité des marchés financiers, d'où une détérioration progressive de la qualité des terres. Les changements climatiques devraient aggraver cette tendance, de sorte que les rendements céréaliers devraient chuter de 18 % dans les pays à faible revenu entre 2000 et 2050. Cette évolution se traduirait dans les PMA par une variation de la production agricole totale comprise entre -40 % et +5 %, avec des effets beaucoup plus prononcés dans les PMA africains que dans les PMA asiatiques, et réduirait sans doute la productivité.

La *diversification de l'économie rurale* joue également un rôle important de moteur et de catalyseur dans la croissance de la productivité et la modernisation de l'agriculture. L'accroissement des revenus non agricoles génère des ressources supplémentaires pour les investissements agricoles et l'amélioration des technologies, et stimule la demande de produits agricoles; en outre, le développement des activités non agricoles contribue à accroître la disponibilité des intrants et des services essentiels au secteur agricole. Il est crucial de renforcer la coordination verticale pour que les agriculteurs puissent obtenir en temps opportun des intrants utiles à leur productivité et les producteurs agro-industriels, des matières premières agricoles de qualité.

La transformation structurelle de l'économie rurale au service d'une élimination durable de la pauvreté

S'il est vrai que l'agriculture constitue la principale source de revenus des ménages ruraux, la plupart d'entre eux exercent également diverses autres activités économiques, et ce, pour des raisons qui varient considérablement d'un ménage à l'autre. Les ménages mieux nantis deviennent souvent entrepreneurs par choix, tirant parti des occasions qui se présentent pour accroître leurs revenus, alors que les ménages plus pauvres le deviennent en général par nécessité, incités à augmenter leurs revenus pour maintenir un niveau minimal de consommation ou à diversifier leurs sources de revenus afin de se protéger des aléas de l'agriculture.

Dans le secteur agricole, la demande de travailleurs salariés se limite presque toujours aux activités saisonnières ou occasionnelles et les salaires sont faibles, tirés vers le bas par l'offre excédentaire de main-d'œuvre résultant des pressions induites par les facteurs d'incitation susmentionnés. Par conséquent, les revenus provenant d'une activité rurale non agricole y sont, dans la plupart des cas, supérieurs à ceux tirés d'un emploi salarié. À l'encontre des idées reçues, les revenus non agricoles excèdent aussi généralement les envois de fonds des migrants (à quelques exceptions près, comme au Lesotho). Les autres sources de revenus agricoles étant peu nombreuses, les activités non agricoles constituent un élément essentiel des stratégies de diversification du revenu des ménages. Dans les PMA africains et, a fortiori, dans certains PMA asiatiques, elles peuvent en effet générer des revenus salariaux aussi importants que ceux provenant d'un travail indépendant.

La production de subsistance et les emplois salariés agricoles étant limités, les petites exploitations axées sur les besoins du marché, les activités non agricoles et l'exode rural constituent les principales voies de sortie de la pauvreté.

La distance qui sépare les zones rurales des zones urbaines jouant un rôle déterminant dans l'exercice d'une activité non agricole, c'est autour des villes que l'économie rurale non agricole tend à se développer. D'un côté, les possibilités d'emplois et les salaires non agricoles sont plus élevés dans les zones périurbaines, de l'autre les producteurs des zones rurales plus éloignées sont défavorisés sur les marchés urbains car ils sont contraints de soutenir la concurrence des producteurs établis à la périphérie d'une ville, lesquels sont avantagés sur le plan des délais de livraison et des coûts et bénéficient, en règle générale, d'un meilleur accès aux services et aux infrastructures.

La réalité fait donc apparaître une contradiction fondamentale entre la nécessité et la possibilité d'exercer des activités non agricoles, au niveau tant de l'ensemble de l'économie que des ménages. En effet, ce sont les zones et les ménages les plus défavorisés qui ont le plus besoin de diversifier leur économie (en raison de leur accès restreint aux marchés agricoles, de leurs revenus plus faibles et des risques plus élevés qu'ils doivent assumer), mais ce sont aussi eux qui bénéficient du moins de possibilités et qui se heurtent aux obstacles les plus importants lorsqu'ils cherchent à mettre celles-ci à profit (en raison de leurs ressources financières et humaines limitées, de leurs infrastructures, de leur accès aux intrants et de leur capacité à assumer les risques). Pour transformer l'économie rurale et éliminer durablement la pauvreté, il faudra résoudre cette contradiction et veiller à ce que ceux qui ont le plus besoin de diversifier leur activité économique soient en mesure d'y parvenir.

Les données relatives aux activités non agricoles dans les PMA (ainsi que dans les autres pays en développement) étant très peu nombreuses, le présent Rapport donne de nouvelles estimations effectuées à partir des données brutes sur neuf PMA – cinq en Afrique et quatre en Asie. Ces estimations confirment les tendances générales présentées ci-dessus et attirent l'attention sur les écarts qui existent sur le plan de la diversification rurale et du développement de l'économie rurale non agricole entre les PMA. S'agissant de ces neuf pays, c'est au Bangladesh et au Népal que l'économie rurale non agricole a connu l'essor le plus considérable (47 % et 49 % de l'emploi agricole, respectivement), et c'est en Éthiopie et en République-Unie de Tanzanie qu'elle a le moins progressé (11 % et 12 %, respectivement). Ces nouvelles données vont toutefois à l'encontre de l'idée répandue d'une simple dichotomie Afrique-Asie, car elles indiquent que la contribution des activités rurales non agricoles dans l'emploi et les revenus ruraux est très similaire dans les cinq autres pays, quelle que soit la région (Malawi, Rwanda, Zambie, Myanmar et Yémen, où ces activités représentent entre 20 % et 28 % de l'emploi rural).

Une évaluation plus précise de la situation prévalant au Bangladesh, au Malawi et au Népal met en lumière certaines différences dans la composition sectorielle des activités non agricoles, les plus grands sous-secteurs étant l'industrie manufacturière, les services et l'industrie du bâtiment, respectivement. L'industrie manufacturière et les services jouent cependant un rôle important dans les trois pays, chaque sous-secteur y représentant entre 22 % et 42 % des revenus ruraux non agricoles. On observe également des différences notables entre ces pays pour ce qui est du rôle des femmes et des jeunes dans l'économie rurale. S'il est vrai que les personnes qui exercent des activités non agricoles sont invariablement plus instruites que les travailleurs agricoles, c'est pourtant dans le pays qui enregistre le plus faible taux d'activités non agricoles (Malawi) qu'on retrouve le meilleur niveau d'instruction. Ce constat donne à penser que l'éducation ne suffit pas, à elle seule, à stimuler la diversification de l'économie rural

La grande majorité des PMA, toutes catégories confondues, n'en sont encore qu'au premier stade de la transformation de leur économie rurale, les activités rurales non agricoles étant toujours principalement axées sur l'agriculture (bien que souvent réparties presque à parts égales entre le commerce, l'industrie manufacturière et les autres services) et essentiellement exercées dans le secteur informel. Cependant, les catégories de « pays à vocation agricole » et de « pays en mutation » utilisées comme indicateurs dans le *Rapport sur le développement dans le monde 2008* de la Banque mondiale donnent à penser qu'un petit nombre de PMA africains et asiatiques – l'Angola, le Bangladesh, l'Ouganda et le Sénégal – ont engagé la deuxième phase de cette transformation. À ce stade, les liens entre les zones rurales et urbaines sont plus importants, et les activités non agricoles sont plus variées, incluant notamment le tourisme, l'exploitation minière et les services, ainsi que l'agro-industrie dans les zones agricoles commerciales. La production à petite échelle et à forte intensité de main-d'œuvre des zones rurales coexiste souvent avec des entreprises à relative intensité de capital qui produisent des produits similaires dans des villes moyennes.

Les agriculteurs qui vivent dans des zones à fort potentiel agricole et ont accès aux marchés sont relativement plus susceptibles d'améliorer leur situation en produisant davantage de produits à plus forte valeur destinés aux marchés nationaux ou régionaux et à des marchés d'exportation plus vastes. Les normes applicables aux produits et les obstacles non tarifaires peuvent considérablement freiner les exportations : la gestion de la qualité est de plus en plus importante, mais les capacités de mise en œuvre et de surveillance sont souvent limitées dans les PMA. Dans les PMA africains, en revanche, le faible niveau des échanges intrarégionaux laisse entrevoir d'importants débouchés pour les exportations régionales.

Les activités non agricoles peuvent favoriser la modernisation de l'agriculture en générant des ressources susceptibles d'y être investies ainsi qu'en fournissant des services en amont et en aval, en particulier dans les cultures à plus forte valeur. Les revenus ruraux non agricoles sont généralement la principale source d'investissement, surtout dans les PMA africains, et ils sont parfois utilisés en guise de garantie.

Les activités rurales non agricoles qui visent à produire des intrants agricoles peuvent influencer sur le choix des cultures et des technologies en améliorant l'accès à ces intrants et en les adaptant aux besoins des agriculteurs locaux. D'autres, telles que la transformation des produits agricoles, peuvent offrir des débouchés additionnels ou plus favorables et accroître la rentabilité, notamment dans le cadre d'arrangements agricoles contractuels et d'une intégration dans les chaînes de valeur. Les services de transport et les échanges commerciaux contribuent aux deux. Cependant, tout comme les activités rurales non agricoles peuvent notablement contribuer à moderniser l'agriculture, un développement insuffisant ou inadéquat du secteur non agricole peut freiner le développement agricole.

Alors que les gouvernements et les donateurs cherchent surtout à répondre aux besoins de l'offre pour développer l'économie rurale non agricole, ils négligent bien souvent ceux de la demande, pourtant tout aussi importants. La demande provient principalement des marchés urbains de proximité (dans le cas des zones périurbaines), des marchés ruraux locaux et des exportations (généralement à des fins de transformation des produits agricoles et, dans certaines régions, de tourisme). La demande intérieure joue un rôle déterminant, aussi bien pour redynamiser l'agriculture que pour développer l'économie rurale non agricole. Les moteurs de croissance tels que les marchés urbains, l'agriculture axée sur les besoins des marchés, ainsi que les entrepôts et les couloirs de transport peuvent donc donner une forte impulsion au secteur, tout comme l'introduction de projets fondés sur des ressources naturelles comme les activités minières et forestières (bien que celles-ci soient souvent exercées de manière isolée, pratiquement sans lien avec l'économie locale).

S'ajoutant à ces moteurs, qui ont une portée géographiquement limitée, les envois de fonds des travailleurs migrants peuvent aussi doper la croissance, même s'ils ne sont souvent destinés qu'à un petit nombre de ménages, limitant ainsi leur impact. Dans les économies locales relativement fermées, la demande locale peut contribuer à faire tourner l'économie rurale (quoiqu'un peu plus lentement), car la demande additionnelle de produits agricoles et d'activités rurales non agricoles susceptibles d'accroître les revenus entraîne des effets multiplicateurs variant, selon les estimations, entre 1,3 et 2 dans divers PMA.

La clef de la transformation structurelle de l'économie rurale consiste à permettre aux producteurs ruraux de suivre fidèlement l'évolution de la demande à mesure que l'économie se développe et que les revenus augmentent. Cela signifie qu'il faut cesser de mettre uniquement l'accent sur l'augmentation de la productivité agricole pour accorder une plus grande attention aux activités rurales non agricoles et accroître la production de produits agricoles à plus forte valeur.

L'augmentation des revenus se traduit par une hausse démesurée des dépenses consacrées aux produits non alimentaires et aux aliments à plus forte valeur ou transformés, ouvrant de nouvelles perspectives sur les plans de la modernisation de l'agriculture et du développement de l'industrie agroalimentaire. Des données récentes émanant de PMA d'Afrique australe, d'Afrique de l'Est et d'Asie du Sud montrent que les produits non alimentaires, les aliments non essentiels et les aliments transformés sont en forte demande et que la demande locale est susceptible d'augmenter à un point tel qu'elle permettrait de dynamiser l'agriculture et de développer l'économie rurale non agricole.

La densité et la qualité des infrastructures jouent un rôle crucial – dans l'accès aux marchés des produits et des intrants, dans la réduction des coûts de production et de transaction et, partant, dans la réactivité de l'offre – et sont synonymes de hausse des investissements, agricoles ou non, et des revenus ruraux non agricoles, en particulier dans les zones où les conditions agroclimatiques sont plus favorables. Cette observation concerne aussi bien les infrastructures immatérielles (les marchés, les réseaux de communication, les services éducatifs, les services de santé, les systèmes financiers, les systèmes de paiement et les systèmes d'informations commerciales) que les infrastructures matérielles (l'approvisionnement en électricité et en eau, les installations de stockage et les routes). Les infrastructures sont extrêmement limitées dans la plupart des zones rurales des PMA, surtout au-delà des zones périurbaines.

L'électrification est aussi un élément fondamental de l'investissement dans les infrastructures rurales, car elle peut avoir un effet d'entraînement. Les technologies faisant appel aux énergies renouvelables permettent à présent de surmonter certains des principaux obstacles à l'électrification rurale. Un meilleur accès à l'éducation et une amélioration de la qualité de celle-ci peuvent également avoir une incidence notable sur le développement rural non agricole à plus long terme.

L'infrastructure des transports jouant également un rôle de premier plan, l'élimination de la pauvreté dans les zones rurales ne pourra se faire sans améliorer les liaisons de transport. Ce processus n'est cependant pas linéaire, et l'ouverture associée au renforcement de ces liaisons est une arme à double tranchant car, s'il est vrai qu'elle améliore l'accès des producteurs locaux aux intrants et aux marchés, elle les expose par ailleurs à une concurrence de produits en provenance des zones urbaines et de l'étranger qu'ils ne sont guère en mesure d'affronter. D'importants défis s'imposent dans le contexte de l'après-2015 : donner aux producteurs ruraux les moyens de soutenir la concurrence sur un marché local de plus en plus ouvert; identifier de nouvelles activités rémunératrices et favoriser l'exercice de celles-ci; et tirer parti des économies d'échelle et renforcer les capacités commerciales requises pour entrer en concurrence sur d'autres marchés.

L'établissement d'infrastructures rurales peut aussi jouer un rôle secondaire très important dans le développement rural, grâce aux emplois résultant de l'utilisation de méthodes de construction et d'entretien à forte intensité de main-d'œuvre ainsi qu'aux débouchés que l'approvisionnement local offre pour l'économie rurale non agricole. Ceci pourrait non seulement réduire les coûts, mais aussi contribuer notablement (bien que temporairement) à réduire le déficit de la demande qui freine le développement de cette économie.

Le rôle capital de la proximité urbaine dans le développement des zones rurales, et dans leur ouverture à d'autres marchés plus vastes grâce à l'amélioration des infrastructures de transport, souligne l'importance d'adopter des approches différentes selon qu'il s'agit de zones périurbaines, de zones intermédiaires ou de zones éloignées et isolées, en fonction de leurs avantages comparatifs respectifs. Ainsi, l'avantage comparatif des zones périurbaines réside essentiellement dans le fait qu'elles approvisionnent les marchés urbains, notamment en produits alimentaires à plus forte valeur ou transformés, tout en offrant, par exemple, des activités de loisirs et des services de transport.

La production des zones intermédiaires est quant à elle plus souvent destinée à l'exportation, ouvrant des possibilités d'améliorer et de transformer les produits ainsi que d'accroître la valeur des exportations grâce à la différenciation des produits (le label biologique, par exemple). La diversification de la production agricole, en faveur de cultures à plus forte valeur, et la transformation des produits, en vue d'en accroître l'échangeabilité, peuvent également offrir des débouchés intéressants, tout comme la production et la culture des biocombustibles. Parmi les autres options figurent notamment la commercialisation des produits artisanaux et des matériaux de construction (en particulier dans le contexte de l'après-2015) et, lorsque les conditions locales s'y prêtent, l'exploitation minière, le tourisme, la sylviculture et la pêche.

Les régions éloignées et isolées étant pour leur part généralement orientées vers la production de subsistance, leur transformation structurelle repose principalement sur l'accroissement de la production des denrées de base. Comme elles n'ont que des liens limités avec les marchés plus larges, leur développement est essentiellement tributaire de la demande locale, ce qui laisse penser qu'il faudrait progressivement augmenter la production d'aliments à plus forte valeur et élargir les activités d'élevage et de transformation artisanale des produits agricoles. S'il est vrai que la demande de « biens-Z » (produits non alimentaires, d'une qualité relativement ou généralement faible, produits à petite échelle à partir de méthodes traditionnelles à forte intensité de main-d'œuvre) est également susceptible d'augmenter au fil du temps, la viabilité à long terme de cette production demeure limitée. Compte tenu des coûts de transport élevés et du fait que les investissements d'infrastructure effectués après 2015 devraient doper la demande locale, un marché pourrait être développé pour les matériaux de construction locaux.

Le sexisme en tant qu'obstacle à la transformation de l'économie rurale

Dans les PMA, les femmes constituent la moitié de la main-d'œuvre agricole, et cette proportion a progressivement augmenté au fil du temps dans les trois groupes géographiques. Les femmes vivant en milieu rural dans ces pays continuent toutefois de se heurter à de multiples obstacles qui les empêchent de libérer tout leur potentiel productif. Cumulant activités productives et tâches domestiques, les femmes disposent de moins de temps que les hommes, ce qui limite également leur mobilité et le temps qu'elles peuvent consacrer à accroître leurs compétences. À cela s'ajoute le fait qu'elles assument une part démesurée des travaux agricoles non rémunérés : alors que les cultures vivrières sont traditionnellement considérées comme l'apanage des femmes et les cultures commerciales, celui des hommes, la distinction réside principalement dans le contrôle du produit de ces activités, car on retrouve en général autant de femmes que d'hommes dans ces dernières. Il existe cependant certaines disparités entre les sexes pour ce qui est de la répartition des tâches dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage : les hommes occupent souvent une place prépondérante dans l'élevage de gros bétail, et les femmes ont tendance à élever des volailles, du petit bétail et des animaux laitiers.

On observe aussi d'importantes disparités dans les activités non agricoles, où il est fréquent de rencontrer les femmes dans le petit commerce et le commerce de détail, et les hommes dans les services de transport et l'industrie du bâtiment. La transformation artisanale des produits agricoles est traditionnellement une activité féminine, tout comme la transformation agro-industrielle des produits à forte valeur. Toutefois, même lorsqu'elles sont salariées, les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'être cantonnées dans des emplois à temps partiel, saisonniers et/ou faiblement rémunérés. S'il est vrai que les nouvelles formes d'organisation peuvent ouvrir de nouvelles possibilités aux femmes vivant en milieu rural, elles les placent également devant de nouvelles difficultés.

Les femmes éprouvent des difficultés à accéder aux ressources productives. S'agissant de l'accès à la terre, elles se retrouvent systématiquement en situation d'inégalité dans l'ensemble des PMA. Cette situation résulte essentiellement des pratiques socioculturelles consacrées par les règles et pratiques coutumières plutôt que du droit civil, ce qui fait qu'il est très difficile de transformer des textes législatifs en droits de facto. Les femmes vivant en zone rurale, en particulier celles qui sont chefs de famille, sont aussi presque toujours moins alphabétisées et beaucoup moins instruites que les hommes.

Ces handicaps contribuent à limiter l'accès des femmes au crédit, car elles sont moins susceptibles de posséder des terres qu'elles peuvent fournir en nantissement et qu'elles sont moins à même d'accomplir les formalités requises à cet égard. C'est en partie pour cette raison qu'elles sont moins nombreuses à utiliser des intrants tels que les engrais et les semences améliorées. En outre, elles ne tirent pas pleinement parti des avantages offerts par les programmes de subvention à l'achat d'intrants parce que ceux-ci ne sont pas conçus de manière à prendre en compte la problématique du genre. Lorsque les femmes utilisent effectivement des intrants achetés, leurs gains de productivité peuvent aussi être plus limités, ce qui témoigne peut-être des préjugés sexistes qui subsistent dans les services de vulgarisation agricole. Les ménages dirigés par des femmes sont aussi souvent désavantagés lorsque leur famille ne compte pas suffisamment de travailleurs masculins et que des tabous culturels les empêchent de faire appel à des travailleurs n'appartenant pas à leur famille.

Ces facteurs expliquent en partie les disparités significatives observées sur le plan des rendements, de la superficie récoltée et des pertes à la récolte entre les parcelles gérées par des hommes et celles gérées par des femmes. Ces obstacles liés au genre s'ajoutent aux autres imperfections du marché propres aux zones rurales et interagissent avec celles-ci si bien qu'ils réduisent la productivité et le potentiel entrepreneurial des femmes, freinant le dynamisme potentiel des économies rurales et ralentissant leur transformation. Tant que ces obstacles ne seront pas levés, l'offre restera léthargique malgré les mesures d'incitation visant à augmenter la production et les excédents commercialisables, puisque la moitié de la population active ne sera toujours pas en mesure de participer à l'effort. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) estime que si les femmes avaient le même accès aux ressources productives que les hommes, les rendements de leurs exploitations agricoles pourraient globalement augmenter de 20 % à 30 % et la production agricole totale, de 2,5 % à 4 %.

Cela dit, il existe une distinction importante entre, d'une part, les inégalités de genre – qui résultent directement des normes sociales – et, d'autre part, ce qu'on pourrait appeler des inégalités de corrélation – qui résultent indirectement de l'interaction entre les difficultés observées et les difficultés dues à la pauvreté. Le cumul des tâches domestiques et des activités productives, les pratiques discriminatoires en matière de propriété foncière et de succession, les écarts concernant l'accès à l'éducation et les biais sexistes du marché du travail, par exemple, résultent directement de structures et de normes sociales genrées. Pour gommer ces handicaps et corriger ou contrebalancer les déséquilibres structurels d'origine sexiste, il faut prendre des mesures directes intéressant particulièrement les femmes.

Ces handicaps – faibles revenus, épargne et actif limités, manque d'accès aux intrants, aux marchés ou au crédit, etc. – touchent tout de même beaucoup d'hommes et nuisent tout autant à leur productivité. Ces obstacles indirects sont plus facilement surmontés lorsqu'est adoptée une approche plus ouverte mais attentive aux besoins

des femmes et aux besoins des hommes aussi défavorisées qu'elles. En accordant aux femmes un appui qu'on refuserait arbitrairement aux hommes rencontrant les mêmes difficultés, surtout dans des pays marqués par une forte tradition patriarcale, on risquerait de créer un sentiment d'exclusion et de nuire aux efforts déployés à plus long terme pour s'attaquer aux causes profondes de l'inégalité entre les sexes.

Les politiques nationales au service de la transformation de l'économie rurale

Théoriquement, l'élimination de la pauvreté requiert en définitive : 1) un travail décent pour tous; 2) un salaire minimum suffisamment élevé pour permettre aux ménages d'avoir au moins un revenu supérieur au seuil de pauvreté; et 3) des filets de protection sociale. Ces éléments devraient toutefois être considérés comme des objectifs et non comme des orientations. Afin que l'éradication de la pauvreté devienne réalité et soit économiquement viable, il faut favoriser une transformation structurelle axée sur la lutte contre la pauvreté (POST) pour faire en sorte que le niveau de productivité soit suffisant pour soutenir les salaires au niveau requis et que les revenus ne soient que rarement et temporairement inférieurs au seuil de pauvreté. La transformation structurelle de l'économie rurale, qui consiste notamment à moderniser l'agriculture et à élargir l'activité économique aux activités non agricoles, joue un rôle essentiel dans ce processus.

Les besoins du secteur agricole varient considérablement d'une zone à l'autre, mais la transformation vise principalement à atteindre les objectifs suivants :

Ramener les exploitations agricoles à leur taille idéale. Au lieu de chercher à favoriser une agriculture à petite ou à grande échelle, les politiques devraient être élaborées en fonction de la taille optimale des parcelles de chaque zone, compte tenu des conditions agroécologiques ou autres, des cultures possibles et des considérations d'ordre économique, social et environnemental.

Accroître l'utilisation d'intrants adaptés aux conditions locales afin d'améliorer la productivité et les rendements agricoles, maintenir l'intensité de main-d'œuvre au même niveau et mieux préserver l'environnement. Cet objectif peut être atteint grâce à des services de vulgarisation et à des mesures visant à stimuler l'offre locale de ces intrants.

Encourager en particulier les femmes et les autres producteurs défavorisés à adopter rapidement les innovations et les nouvelles technologies, au moyen notamment de subventions à l'achat d'intrants destinés à différents systèmes agroécologiques et agricoles et de mesures visant à résoudre les problèmes d'échelle liés à la fourniture des intrants.

Accroître l'appui aux activités de R-D et de vulgarisation. Cet objectif devrait aussi inclure les mesures nécessaires pour que ces activités répondent aux besoins des petits exploitants agricoles et des agricultrices et soient adaptées aux conditions locales, telles que l'intégration de la problématique hommes-femmes dans les services de vulgarisation, la mise en place d'un processus de communication entre les producteurs et les divers organismes de R-D passant par ces services, ainsi que l'identification des agents de développement agricole locaux et l'appui devant leur être accordé.

Favoriser la différenciation des marchés, au moyen de systèmes de certification de l'agriculture biologique, du commerce équitable et de l'agriculture durable, pour accroître la valeur des exportations agricoles. Le renforcement des capacités des producteurs et la simplification du processus de certification par les pouvoirs publics peuvent contribuer à empêcher que ces systèmes ne deviennent de réels obstacles non tarifaires.

La modernisation de l'agriculture peut atténuer les pressions induites par les facteurs contraignants qui obligent à la diversification des revenus pour des raisons de survie. Combinée à l'appui accordé aux agriculteurs devenant entrepreneurs par choix (et aux nouveaux débouchés offerts par l'électrification des zones rurales), cette approche peut favoriser l'instauration d'un secteur non agricole plus dynamique. S'il est vrai que des microentreprises devront sans doute être établies dans les zones éloignées et isolées, cette expansion commerciale peut générer davantage d'emplois dans les zones périurbaines. Les activités non agricoles jouent un rôle particulièrement important dans la création d'emplois productifs durant les saisons marquées par une faible demande de main-d'œuvre agricole.

L'une des premières priorités consiste à augmenter la production des denrées de base, en particulier dans les régions éloignées et isolées, pour que les petits exploitants puissent être assurés de la disponibilité future des aliments avant d'investir dans d'autres activités. Les stocks alimentaires locaux peuvent également être utiles à cet égard. L'agroalimentaire permet d'établir de fortes synergies entre l'agriculture et les activités non agricoles car la modernisation et la diversification de l'agriculture ouvrent de nouvelles possibilités, tandis que la transformation des produits permet d'augmenter leur durée de vie et leur échangeabilité. Cette activité est particulièrement propice à la création d'emplois et de débouchés commerciaux pour les femmes. Combinés à des incitations adéquates,

les produits agricoles d'exportation peuvent faire augmenter les revenus agricoles et stimuler les activités de transformation grâce à l'intégration dans des chaînes de valeur mondiales et régionales.

Des mesures spécifiques visant à combattre les inégalités entre les sexes doivent être prises pour s'attaquer aux causes des obstacles auxquels les femmes vivant en milieu rural sont confrontées, en particulier pour ce qui est des droits fonciers, des droits de succession et du manque de temps. La sensibilisation aux comportements sexistes joue un rôle essentiel dans le règlement des problèmes relatifs aux droits fonciers, afin d'éviter une plus grande marginalisation des femmes. S'agissant de l'accès au financement, les inégalités entre les sexes peuvent, en règle générale, être corrigées de façon satisfaisante par la prise en compte des besoins des femmes dans les programmes et politiques de base, bien que des interventions propres à l'un ou l'autre sexe puissent s'avérer nécessaires dans certains contextes.

Les possibilités de créer un cercle vertueux de modernisation de l'agriculture et de diversification rurale ne s'étant pas concrétisées, des mécanismes agissant sur l'offre et la demande doivent être mis en place pour lancer le processus de transformation de l'économie rurale. D'un côté, étant donné la nécessité de fortement augmenter les investissements d'infrastructure, le recours à des méthodes de construction et d'entretien à forte intensité de main-d'œuvre et l'approvisionnement local en matériaux et autres intrants peuvent doper la demande. De l'autre, l'électrification des zones rurales peut avoir des incidences similaires sur l'offre, mais cet exercice doit être appuyé par des politiques et des mesures appropriées dans les domaines du financement, de l'accès aux technologies et de l'appui aux entreprises.

Il est primordial d'échelonner les investissements d'infrastructure et les mesures prises à cet égard. Le présent Rapport propose que la transformation de l'économie rurale se déroule en trois étapes. Dans un premier temps, l'accent serait essentiellement mis sur les investissements et les mesures favorisant la réactivité de l'offre (promotion des entreprises, formation, financement et accès aux intrants), pour poser les jalons de la deuxième étape, durant laquelle l'accent serait placé sur les investissements d'infrastructure susceptibles de stimuler la demande, l'établissement de liaisons locales entre les zones rurales et l'accroissement de la capacité d'offre. Les effets conjugués de ces deux premières phases devraient permettre aux producteurs locaux de tirer parti des économies d'échelle et de soutenir la concurrence des producteurs urbains dès la troisième étape, lorsque les liaisons entre zones rurales et zones urbaines seraient améliorées.

La demande générée par la modernisation de l'agriculture et la hausse des revenus ruraux est un moteur essentiel de la transformation des zones rurales, mais elle doit être alimentée par une offre qui évolue en conséquence. Des politiques et des mesures appropriées devraient donc être adoptées dans les domaines du financement, des ressources humaines et de l'appui aux entreprises.

Le microfinancement disponible aux fins de la transformation de l'économie rurale et de l'élimination de la pauvreté étant limité, il faut faire preuve de sélectivité (privilégier ceux qui sont devenus entrepreneurs par choix ainsi que les petites et moyennes entreprises, mais éviter d'investir dans des domaines n'offrant aucun débouché commercial), modifier les systèmes en place et imaginer de nouvelles solutions. Les bonifications d'intérêts assorties de conditions (plafonnement du taux d'intérêt imposé à l'emprunteur) accordées pour un microcrédit pourrait constituer une solution intéressante, tandis que des microsubventions en nature pourraient être octroyées chaque année (avant de disparaître progressivement sur une longue période) pour les facteurs de production afin d'assurer l'accès au financement, aux technologies de production et aux intrants connexes dans les zones éloignées et isolées.

S'il est vrai qu'une meilleure scolarisation des enfants offre de grands avantages à long terme, l'éducation des adultes joue un rôle crucial dans la transformation de l'économie rurale à plus court terme. Les préjugés sexistes étant omniprésents dans l'éducation, il est particulièrement important que les femmes aient accès aux programmes d'enseignement pour adultes, en particulier ceux qui concernent l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul ainsi que l'acquisition de compétences professionnelles et commerciales et de notions financières. Les notions financières et les compétences commerciales sont essentielles lorsqu'un investissement productif est financé à crédit dans une zone essentiellement tributaire d'une agriculture de subsistance, mais l'apprentissage des savoirs de base demeure dans de nombreux cas une condition sine qua non. Le niveau des compétences commerciales devra augmenter à mesure que la transformation progressera.

La formation professionnelle devrait être adaptée aux secteurs prioritaires de chaque zone, et celle des travailleurs de l'industrie du bâtiment (ainsi que des électriciens et des mécaniciens) devrait être une priorité dès la phase initiale du processus de transformation. En permettant d'embaucher des travailleurs locaux dans des postes qualifiés et de leur offrir une formation sur l'application des compétences acquises dans des activités à plus long terme, les investissements d'infrastructure peuvent avoir des répercussions additionnelles sur les ressources humaines. Les avantages de la formation professionnelle peuvent être multipliés si l'on incite ou oblige les bénéficiaires à prendre des apprentis. Les migrants peuvent aussi favoriser le transfert de compétences entre zones urbaines et zones rurales.

Le délai d'exécution des investissements effectués dans l'agriculture, dans de nouvelles activités non agricoles et dans des zones où l'accès aux intrants est limité étant relativement long, il est essentiel de disposer d'informations pertinentes sur l'évolution prévue de la demande pour adapter l'offre en conséquence. Ce point est particulièrement important car, en raison de l'aversion au risque intrinsèquement lié à la pauvreté, les investisseurs doivent éprouver un niveau de confiance suffisamment élevé pour redéployer efforts et ressources vers de nouvelles activités. En principe, les enquêtes sur les dépenses des ménages peuvent servir de point de départ pour estimer la progression de la demande locale à mesure que les revenus augmentent. La communication de telles informations (et d'informations sur toute autre évolution éventuelle des marchés, suite par exemple à l'amélioration des infrastructures de transport), qui constituent des biens publics, pourrait sensiblement accroître la réactivité de l'offre et la viabilité des entreprises.

Dans les régions où ils existent, les réseaux de téléphonie mobile constituent un excellent moyen de transmettre des informations ciblées; cependant, dans les cas où la zone desservie par un réseau, l'accès à celui-ci, le niveau d'alphabétisation des clients et l'abordabilité des services sont limités, des technologies moins récentes, telles que la radio, ont encore un rôle important à jouer en tant que moyen de communication plus large.

Transformer l'économie rurale nécessite une bonne coordination des politiques; les responsabilités à cet égard sont toutefois généralement réparties entre de nombreux ministères et organismes. Un mécanisme interministériel de coordination efficace, présidé par le chef du gouvernement ou par une personne occupant un poste au plus haut niveau, pourrait grandement contribuer à la réalisation de cet objectif.

La décentralisation est également d'une importance cruciale, mais elle est bien souvent limitée par les ressources financières et humaines disponibles. Les zones éloignées des marchés sont également loin des institutions publiques, ce qui limite l'efficacité des politiques et la possibilité de mener une action efficace au niveau local. Dans ce contexte, les coopératives, les associations de producteurs et les réseaux de femmes peuvent jouer un rôle décisif – notamment pour ce qui est de l'accès au financement, aux intrants, au matériel, aux nouvelles technologies, à la formation, aux informations, aux marchés, etc. –, améliorer la position de force des petits producteurs et multiplier les économies d'échelle. Ils pourraient également constituer une base de sympathisants favorables au développement rural. Les efforts déployés pour simplifier les procédures régissant l'établissement d'organisations et de réseaux de ce genre, faciliter leur développement et les faire intervenir dans l'application des mesures retenues (avec un appui approprié) peuvent donc considérablement favoriser la transformation des zones rurales.

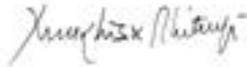
La dimension internationale

Transformer l'économie rurale à une échelle qui permettrait d'éliminer la pauvreté dans les PMA d'ici à 2030 est une entreprise extrêmement ambitieuse qui suppose l'adoption de certains changements au niveau international. Compte tenu des contraintes financières majeures auxquelles sont confrontés la plupart des PMA, cette entreprise nécessitera en particulier une hausse considérable de l'aide publique au développement (APD). Toutefois, en adoptant les ODD, la communauté internationale s'est effectivement engagée à fournir les moyens nécessaires à leur réalisation, suivant en cela un principe philosophique établi de longue date : « Qui veut la fin veut les moyens ».

Dans le cadre des ODD, il serait fort souhaitable de faire passer l'objectif initial de l'APD de 0,15 % ou 0,20 % du revenu national brut des donateurs à 0,35 %, ce qui représenterait la moitié de l'objectif de l'APD globale de 0,7 % que les donateurs se sont engagés à atteindre au titre de l'objectif 17 (« Revitaliser le partenariat mondial au service du développement durable et renforcer les moyens de ce partenariat »). Ce chiffre correspondrait à la part des PMA dans les déficits de développement humain visés par les ODD et au taux d'amélioration de l'accès aux infrastructures rurales qui est requis pour leur réalisation. Si l'engagement de 0,7 % est respecté, l'APD en faveur des PMA passerait ainsi de 30 milliards de dollars en 2013 à environ 250 milliards de dollars d'ici à 2030, pendant que celle destinée aux autres pays en développement augmenterait de manière significative. Il importe également d'atteindre l'objectif de développement durable en honorant les engagements existants concernant la qualité de l'aide, surtout pour ce qui est de l'appropriation par les pays bénéficiaires et de leur marge d'action. À cette fin, il faut faire en sorte que les conditions attachées à l'APD accordent la souplesse nécessaire aux pays bénéficiaires pour qu'ils puissent poursuivre des stratégies appropriées au niveau national en matière d'acquisition de connaissances et d'expériences. Il est tout aussi important que l'APD supplémentaire soit accordée de manière prioritaire aux secteurs productifs, surtout dans les zones rurales. L'objectif ultime de l'APD devrait être d'appuyer le renforcement des capacités productives dans les PMA et de leur capacité à mobiliser des ressources internes, de façon à réduire progressivement leurs besoins en matière d'APD.

Dans la mesure où les avantages que les PMA peuvent tirer de nouvelles réductions multilatérales des droits de douane sont partiellement compensés par l'érosion des préférences qui en résulte, le respect des engagements en matière d'accès aux marchés en franchise et hors contingent ainsi que l'amélioration des modalités des accords préférentiels (en particulier s'agissant des règles d'origine) sont des considérations primordiales. Le régionalisme développementaliste pourrait également permettre de renforcer les bases industrielles régionales, en particulier dans les PMA africains, où le commerce intrarégional des produits agricoles, plutôt limité, montre que de nombreuses possibilités demeurent inexploitées.

Au-delà du système commercial lui-même, le fait d'attacher la notion de « développement durable » aux ODD sur la base des initiatives existantes en matière de commerce équitable et de label de durabilité pourrait présenter des avantages appréciables du point de vue de la commercialisation et de la différenciation des produits. Une approche novatrice de l'investissement international pourrait aussi permettre de financer la transformation et les infrastructures des zones rurales, au moyen notamment de la mise en place d'instruments et de mécanismes éthiques pour les investissements directs de la diaspora. Des liens pourraient être établis entre ces deux mécanismes pour tirer parti de leurs synergies.



Le Secrétaire général de la CNUCED

Mukhisa Kituyi

INTRODUCTION

**TENDANCES ÉCONOMIQUES
RÉCENTES ET PERSPECTIVES
DANS LES PMA**



A. Introduction

En 2014, le taux de croissance moyen des PMA a été sensiblement plus élevé que celui des autres pays en développement...

La croissance économique des pays les moins avancés (PMA) s'est ralentie depuis 2012, année où, grâce aux résultats remarquables des pays exportateurs de combustibles, le produit intérieur brut (PIB) réel des PMA avait augmenté de 7,2 %, taux record depuis la crise financière. En 2014, des conditions extérieures moins favorables – auxquelles se sont ajoutées les retombées de l'épidémie de fièvre Ebola en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone) ont contribué à grever davantage encore leur économie.

En 2014, le déficit du commerce des marchandises des PMA dans leur ensemble a presque triplé pour atteindre 33,6 milliards de dollars, portant le déficit courant à un niveau historique de 49,4 milliards de dollars, sous l'effet d'une hausse continue des importations et de la stagnation des exportations. Les PMA sont également restés largement dépendants des ressources extérieures, dont les principales sources sont l'aide publique au développement (APD), puis les envois de fonds de travailleurs migrants.

Sont brièvement présentés à la suite les derniers résultats obtenus par les PMA en ce qui concerne la croissance économique (sect. B), les balances du commerce extérieur et des opérations courantes (sect. C), et le financement intérieur et extérieur (sect. D). La section E contient un bref aperçu des perspectives des PMA. Les données recueillies au niveau national sont présentées dans une publication statistique en ligne¹.

...mais seuls les PMA asiatiques ont enregistré une croissance par habitant plus forte que celle des autres pays en développement.

B. Le secteur réel

En 2014, le taux de croissance moyen a été de 5,5 % pour les PMA considérés dans leur ensemble. Inférieur à celui de 2013 (6,1 %) et bien en deçà de la moyenne enregistrée pour la période 2002-2008 (7,4 %) (tableau I.1), il était néanmoins sensiblement plus élevé que celui des autres pays en développement (4,4 %).

En 2014, les sous-groupes géographiques et structurels de PMA2 ont enregistré des taux de croissance économique très comparables, et dans tous les cas supérieurs à la moyenne pour les autres pays en développement : 5,5 % dans les PMA africains et Haïti, 5,4 % dans les PMA asiatiques et 5,2 % dans les PMA insulaires. Toutefois, seuls les PMA asiatiques ont enregistré une croissance par habitant plus rapide que les autres pays en développement, ce qui indiquerait que l'amélioration du niveau de vie a été plus modeste dans les PMA africains et Haïti et dans les PMA insulaires.

La croissance du PIB a été la plus forte chez ces exportateurs de minéraux et les exportateurs mixtes, et la plus faible (3,3 %) chez les exportateurs de combustibles.

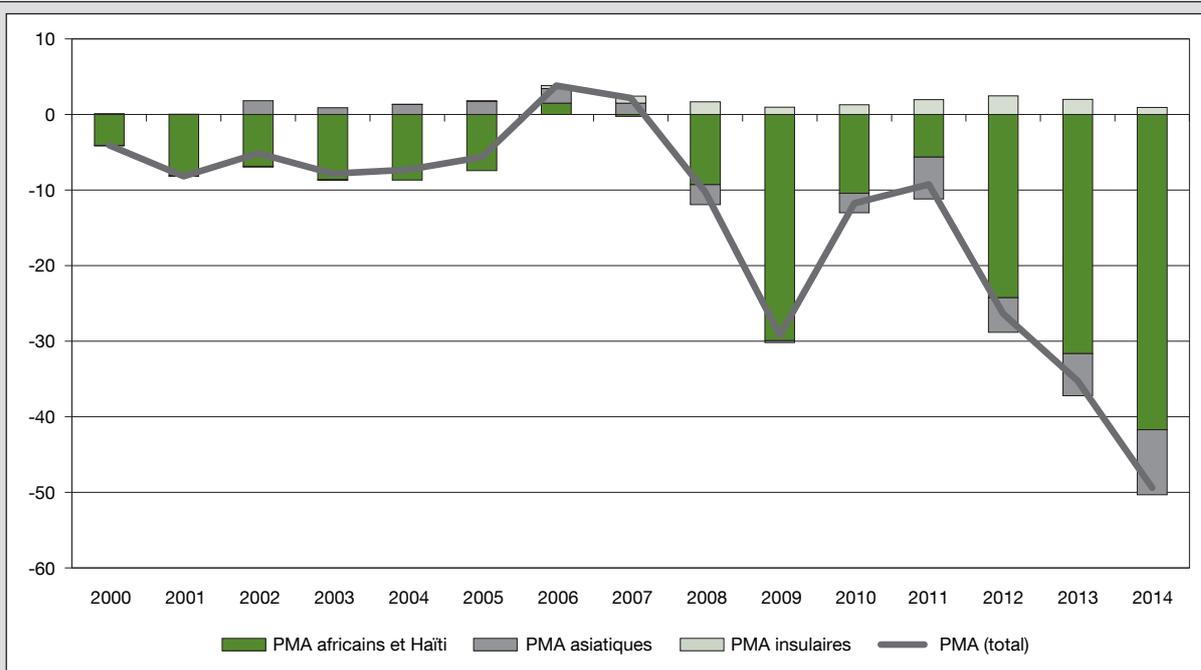
La croissance relativement soutenue des PMA en 2014 témoigne d'une croissance du PIB plus forte dans les pays exportateurs de minéraux (6,8 %) et les pays exportateurs mixtes (6,5 %)³, tandis que la croissance la plus lente a été enregistrée par les pays exportateurs de combustibles (3,3 %) – qui étaient auparavant les principaux moteurs de la croissance des PMA – et par les pays exportateurs de denrées alimentaires et agricoles (4,8 %). Les bons résultats des pays exportateurs de minéraux tiennent à une croissance remarquable de 9,1 % en République démocratique du Congo (du fait d'une forte hausse de la production de cuivre) et de 7,4 % au Mozambique (vigoureuse expansion de la production de gaz naturel et de charbon). À l'inverse, les pays exportateurs de combustibles (Angola, Guinée équatoriale, Soudan, Tchad et Yémen) ont souffert d'une forte baisse des cours du pétrole au second semestre 2014. Les pays le plus durement touchés ont été la Guinée équatoriale et le Yémen, où la production a également diminué, entraînant une contraction de 3,1 % et de 0,2 %, respectivement.

Tableau I.1 Taux de croissance du PIB réel dans les PMA, les autres pays en développement et les pays développés, 2002-2015 (En pourcentage)

	2002-2008	2010	2011	2012	2013	2014	2015
PMA (total)	7,4	5,7	4,5	7,2	6,1	5,5	5,2
PMA africains et Haïti	8,0	5,4	4,7	7,7	6,1	5,5	5,0
PMA asiatiques	6,7	6,3	4,0	6,5	6,0	5,4	5,6
PMA insulaires	3,9	6,9	11	6,1	4,5	5,2	5,0
Exportateurs de denrées alimentaires et agricoles	5,0	6,3	5,9	1,6	4,3	4,8	5,1
Exportateurs de combustibles	9,8	4,3	-0,5	10,0	6,1	3,3	2,4
Exportateurs de minéraux	6,2	7,1	6,0	5,9	6,4	6,8	6,8
Exportateurs d'articles manufacturés	6,3	5,6	6,5	6,2	6,1	6,0	6,2
Exportateurs de services	7,1	7,3	7,2	6,9	5,7	6,1	6,1
Exportateurs mixtes	6,9	5,8	5,6	6,4	6,3	6,5	6,1
Autres pays en développement	7,0	7,8	5,8	4,8	4,8	4,4	4,4
Tous pays en développement	7,7	7,8	5,7	4,9	4,8	4,5	4,4
Pays développés	2,4	2,6	1,5	1,1	1,3	1,7	2,3

Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après la base de données Perspectives de l'économie mondiale du FMI (consultée en juillet 2015).

Notes : Données non indisponibles pour la Somalie. Les données pour 2015 sont des estimations. Pour la classification des PMA selon la spécialisation des exportations, voir la page xiii

Graphique I.1 Balance des opérations courantes des PMA, 2000-2014 (En milliards de dollars courants)

Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après la base de données Perspectives de l'économie mondiale du FMI (consultée en juillet 2015).

C. Opérations courantes et commerce international

1. BALANCE DES OPÉRATIONS COURANTES

Collectivement, les PMA ont enregistré en 2014 un déficit courant record de 49,4 milliards de dollars (graphique I.1), supérieur de 40 % à celui de 2013 et de 87 % à celui de 2012. Cette hausse a été essentiellement due aux PMA

Collectivement, les PMA ont enregistré en 2014 un déficit courant record de 49,4 milliards de dollars...

africains et Haïti, dont le déficit est passé de 10 milliards de dollars à 41,7 milliards de dollars. On a assisté à une détérioration particulièrement importante de la balance des opérations courantes en Angola, qui est passé d'un excédent de 8,3 milliards de dollars en 2013 à un déficit de 1,1 milliard de dollars en raison d'une baisse des recettes d'exportation de pétrole et d'une hausse des importations, et en Éthiopie, où le déficit est passé de 2,8 milliards de dollars en 2013 à 4,7 milliards de dollars, la hausse des flux nets au titre des services et des transferts n'ayant pas suffi à compenser la baisse, en prix et en volume, des exportations de café et d'or.

Le déficit courant des PMA asiatiques s'est accru, passant de 5,6 milliards de dollars en 2013 à 8,6 milliards de dollars en 2014, ce qui s'explique dans une large mesure par la hausse du déficit du Myanmar (progression de 2,9 milliards de dollars à 4,5 milliards de dollars) et la réapparition d'un déficit courant de 0,1 milliard de dollars au Bangladesh (contre un excédent de 1,8 milliard de dollars en 2013). L'excédent courant des PMA insulaires a diminué, passant de 2 milliards de dollars en 2013 à 0,9 milliard de dollars, ce qui est presque entièrement attribuable à une baisse de près de 1 milliard de dollars de l'excédent du Timor-Leste en raison d'une diminution des recettes provenant des ressources énergétiques.

... et leur déficit du commerce des marchandises a presque triplé.

2. COMMERCE DES BIENS ET SERVICES

Le déficit du commerce des marchandises des PMA en tant que groupe a presque triplé en 2014, avec une augmentation de 187 % le portant à 33,6 milliards de dollars – la valeur des importations s'est accrue de 20 milliards de dollars et celle des exportations a reculé de 1,9 milliard de dollars. L'excédent des PMA africains et Haïti s'est effondré, passant de 17,5 milliards de dollars à 2,5 milliards de dollars, tandis que le déficit des PMA asiatiques augmentait, de 27,8 milliards de dollars à 34,7 milliards de dollars. Le déficit des PMA insulaires ne s'est que très modérément accru, passant de 1,32 milliard de dollars à 1,35 milliard de dollars (tableau I.2).

Tableau I.2 Exportations et importations de biens et services des PMA, 2005-2014, quelques années
(En millions de dollars courants et en pourcentage)

		2005	2010	2011	2012	2013	2014	Évolution en pourcentage en 2014
Biens								
Exportations	Total PMA	83 848	168 809	207 402	210 794	218 917	217 511	-0,6
	PMA africains et Haïti	59 063	124 831	155 403	158 529	161 901	158 101	-2,3
	PMA asiatiques	24 608	43 625	51 424	51 611	56 444	58 794	4,2
	PMA insulaires	178	353	575	653	572	616	7,7
Importations	Total PMA	79 908	163 427	197 009	216 418	232 252	246 132	6,0
	PMA africains et Haïti	50 293	103 086	122 608	136 180	145 999	149 318	2,3
	PMA asiatiques	28 966	59 068	72 893	78 421	84 358	94 858	12,4
	PMA insulaires	649	1 274	1 508	1 817	1 895	1 956	3,2
Balance commerciale	Total PMA	3 940	5 382	10 393	-5 624	-13 335	-28 620	-114,6
	PMA africains et Haïti	8 770	21 745	32 795	22 349	15 902	8 784	-44,8
	PMA asiatiques	-4 358	-15 443	-21 469	-26 809	-27 914	-36 064	-29,2
	PMA insulaires	-471	-921	-933	-1 164	-1 323	-1 340	-1,3
Services								
Exportations	Total PMA	11 756	25 619	31 177	33 477	38 177	40 913	7,2
	PMA africains et Haïti	7 568	14 123	18 207	19 526	22 044	23 690	7,5
	PMA asiatiques	3 942	10 964	12 382	13 336	15 477	16 504	6,6
	PMA insulaires	246	532	587	615	656	719	9,5
Importations	Total PMA	28 387	61 601	73 018	76 022	78 895	85 168	8,0
	PMA africains et Haïti	22 777	48 871	58 273	59 815	62 020	66 172	6,7
	PMA asiatiques	5 368	11 175	12 697	14 631	15 712	17 939	14,2
	PMA insulaires	243	1 554	2 048	1 576	1 163	1 056	-9,2
Balance commerciale	Total PMA	-16 631	-35 982	-41 842	-42 545	-40 718	-44 255	8,7
	PMA africains et Haïti	-15 208	-34 748	-40 065	-40 289	-39 976	-42 482	6,3
	PMA asiatiques	-1 427	-211	-316	-1 295	-235	-1 435	510,0
	PMA insulaires	3	-1 023	-1 461	-961	-507	-338	-33,4

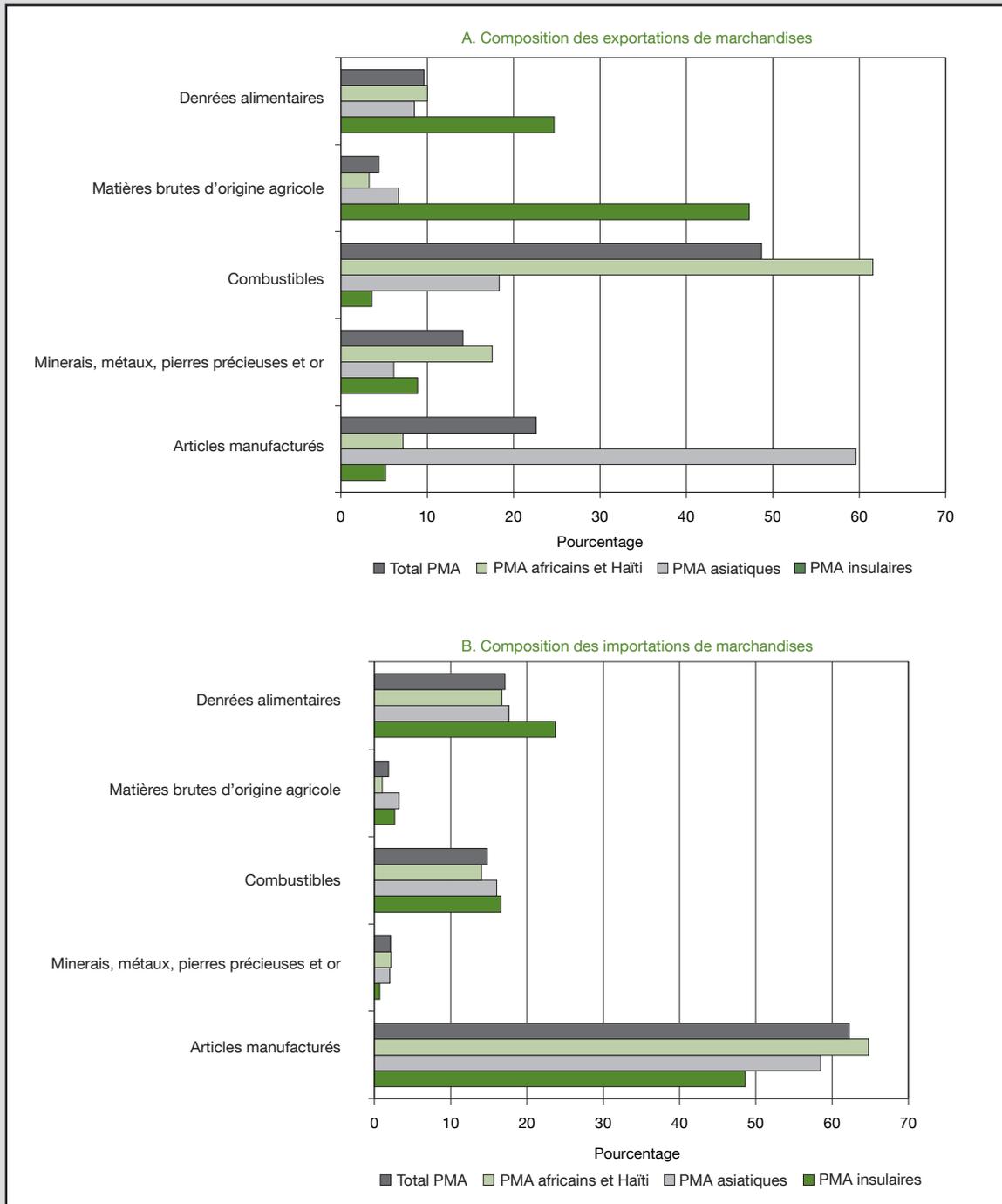
Notes : Les chiffres relatifs aux services pour 2014 sont des estimations. Données fondées sur la sixième édition du Manuel de la balance des paiements (BPM6).

Source : CNUCED, base de données UNCTADstat (<http://unctadstat.unctad.org/FR/Index.html>) (consultée en juillet 2015).

Les importations de marchandises ont augmenté dans les trois sous-groupes géographiques et structurels de PMA : de 7,2 milliards de dollars dans les PMA africains et Haïti, de 12,8 milliards de dollars dans les PMA asiatiques et de 68 millions de dollars dans les PMA insulaires. Les exportations ont augmenté dans les PMA asiatiques et les PMA insulaires (de 6 milliards de dollars et de 38 millions de dollars, respectivement), mais ont reculé dans les PMA africains

La composition des importations des PMA et celle de leurs exportations restent très différentes.

Graphique 1.2 Composition du commerce de marchandises des PMA
(En pourcentage, moyenne pour la période 2012-2014)



Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après la base de données UNCTADstat (<http://unctadstat.unctad.org/FR/Index.html>) (consultée en août 2015).

La forte dépendance de la plupart des PMA à l'égard des exportations de produits primaires les rend très vulnérables aux fluctuations des prix des produits de base.

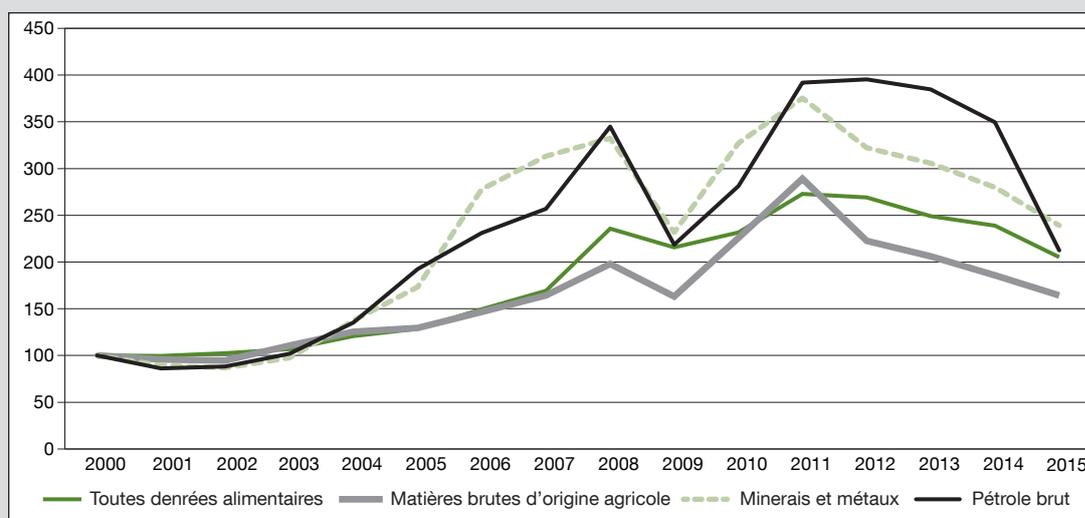
et Haïti (de 7,9 milliards de dollars), principalement en raison d'une baisse des recettes d'exportation de produits de base.

La composition des importations des PMA et celle de leurs exportations restent très différentes (graphique I.2). Les importations de marchandises concernent essentiellement (62 %) des articles manufacturés, tandis que les combustibles représentent 49 % des exportations, et les articles manufacturés seulement 23 %. On observe également une forte spécificité régionale. Dans les PMA africains et Haïti, les combustibles représentent 62 % des exportations de marchandises; dans les PMA asiatiques, les articles manufacturés occupent une position analogue (60 %). Dans les PMA insulaires, les matières brutes d'origine agricole sont la principale catégorie d'exportations de marchandises, avec 48 % du total. La forte dépendance de la plupart des PMA à l'égard des exportations de produits primaires les rend très vulnérables aux fluctuations des prix des produits de base (encadré I.1).

Encadré I.1 Tendances récentes des prix internationaux des produits de base

La dépendance des PMA à l'égard des exportations de produits de base explique dans une large mesure le ralentissement de leur croissance économique en 2014, et pèse lourdement sur leurs perspectives économiques : l'évolution récente des prix internationaux des produits de base a eu de fortes incidences sur leurs recettes d'exportation. De janvier 2012 à mai 2015, tous les indices de prix des produits de base ont reculé, revenant à des niveaux analogues à ceux de 2009, lors de la crise (diagramme I.1), du fait d'une baisse de la demande, d'une augmentation de l'offre (en raison de surinvestissements pendant la période de prix élevés), de l'appréciation du dollar et de récoltes exceptionnellement abondantes (World Bank, 2015). Les pressions à la baisse sur les cours du pétrole ont été accentuées par une diminution des importations aux États-Unis d'Amérique, à laquelle se sont ajoutés un accroissement de l'offre et la décision de gros producteurs de ne pas réduire leur production.

Diagramme I.1 Prix des produits de base, 2000-2015
(Indices, 2000 = 100)



Note : *Janvier à août.

Source : CNUCED, Bulletin des prix des produits de base. Pétrole brut : moyenne simple (en dollars par baril) des prix du Brent (léger) du Royaume-Uni, du Dubaï (moyen) et du WT/Texas (lourd).

D. Mobilisation de ressources

Dans les PMA en tant que groupe, la formation brute de capital fixe (FBCF) a atteint un niveau supérieur à celui jugé nécessaire pour assurer une croissance à long terme.

1. MOBILISATION DES RESSOURCES INTÉRIEURES

En 2013, la formation brute de capital fixe (FBCF) dans les PMA en tant que groupe s'est établie à 26,3 % du PIB (tableau I.3), niveau non seulement supérieur à celui de 2012 et à la moyenne enregistrée pour la période 2002-2008, mais surtout au niveau de 25 % jugé nécessaire pour assurer une croissance à long terme. Ce seuil a été dépassé tant par les PMA africains et Haïti (25,5 %) que par les PMA asiatiques (27,7 %). Toutefois, dans les PMA insulaires, la FBCF ne

Tableau I.3 Formation brute de capital fixe (FBCF) épargne intérieure brute et déficit de ressources extérieures dans les PMA (En pourcentage du PIB)

	Formation brute de capital fixe					Épargne intérieure brute					Déficit de ressources extérieures				
	2002-2008	2010	2011	2012	2013	2002-2008	2010	2011	2012	2013	2002-2008	2010	2011	2012	2013
PMA (total)	20,6	23,7	24,6	26	26,3	18,9	18,5	19,2	19,0	19,0	-1,7	-5,1	-5,4	-7,1	-7,2
PMA africains et Haïti	19,5	23,0	24,1	25,4	25,5	19,3	17,8	18,4	17,8	17,2	-0,2	-5,1	-5,8	-7,6	-8,4
PMA asiatiques	22,9	25,1	25,5	27,2	27,7	17,9	19,3	20,2	20,6	21,8	-5,0	-5,8	-5,3	-6,6	-5,9
PMA insulaires	12,2	18,8	20,7	20,1	20,3	30,8	35,7	39,8	32,8	35,7	18,6	16,9	19,1	12,7	15,4

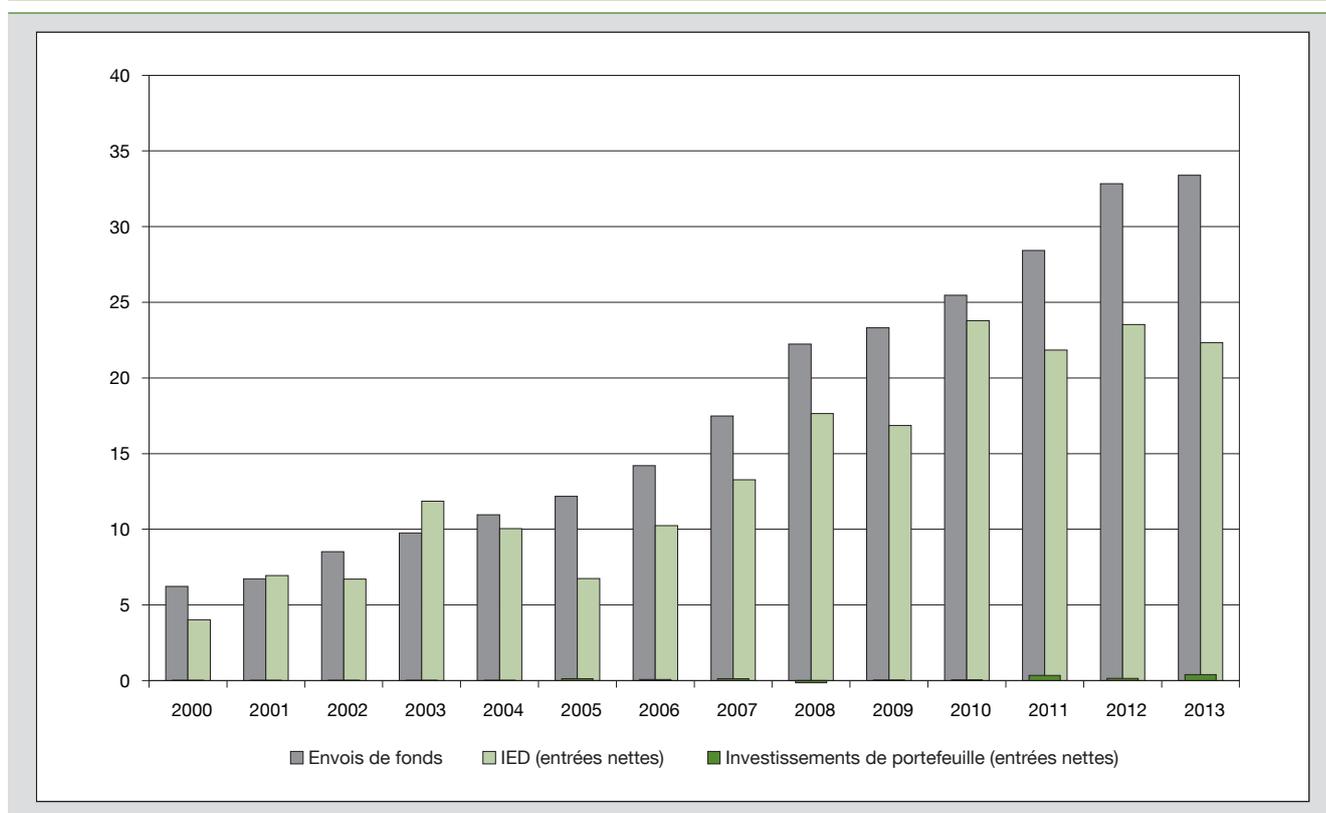
Source : CNUCED, base de données UNCTADstat (<http://unctadstat.unctad.org/FR/>) (consultée en juillet 2015).

s'est que partiellement redressée après le léger recul enregistré en 2012, et est restée bien en deçà du seuil de 25 % (mais bien au-dessus de la moyenne de la période 2002-2008), à 20,3 %.

Les taux d'épargne sont globalement restés stables, à 19 % du PIB, la baisse enregistrée dans les PMA africains et Haïti étant compensée par une hausse dans les PMA asiatiques et les PMA insulaires. Le déficit d'épargne par rapport au taux d'investissement a entraîné un déficit de ressources de 7,2 % du PIB, d'où une dépendance persistante à l'égard des ressources extérieures. Le déficit de ressources des PMA africains et Haïti s'est creusé de 0,9 %, pour atteindre 8,4 % du PIB, mais celui des PMA asiatiques s'est réduit de 0,7 % pour s'établir à 5,9 %. En revanche, dans les PMA insulaires, des taux d'épargne élevés et des taux d'investissement plus faibles ont entraîné un excédent permanent de 15,4 % du PIB.

L'écart entre l'épargne et l'investissement a entraîné un déficit de ressources de 7,2 % du PIB, d'où une dépendance persistante à l'égard des ressources extérieures.

Graphique I.3 Entrées nettes de capitaux privés dans les PMA, 2000-2013
(En milliards de dollars courants)



Sources : Calculs du secrétariat de la CNUCED établis à partir de la base de données Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale (consultée en juillet 2015) pour les investissements de portefeuille; de données de la CNUCED (UNCTAD, 2015) pour l'IED; et de la base de données sur la migration et les envois de fonds de la Banque mondiale (consultée en juillet 2015) pour les envois de fonds.

Note : Ne sont pas compris les envois de fonds en Érythrée, en Guinée équatoriale, en Mauritanie, en République centrafricaine, en Somalie, au Soudan du Sud et au Tchad.

2. FLUX DE CAPITAUX PUBLICS

Le déficit de ressources extérieures a été financé par une combinaison de sources publiques (principalement l'APD) et de sources privées (envois de fonds de travailleurs migrants et investissements étrangers directs (IED), essentiellement).

Les flux d'APD ont augmenté de 2 %, pour s'établir à 44,2 milliards de dollars, soit 93 % du total des flux de capitaux publics; mais on estime que l'APD bilatérale a diminué de 16 % en valeur réelle en 2014.

En 2013, les flux d'APD ont augmenté de 2 %, pour s'établir à 44,2 milliards de dollars, soit 93 % du total des flux de capitaux publics. Les plus fortes hausses ont été enregistrées au Myanmar (815 millions de dollars), en Éthiopie (562 millions de dollars), en République-Unie de Tanzanie (528 millions de dollars), au Bangladesh (476 millions de dollars) et au Mali (383 millions de dollars). La plus forte baisse a touché l'Afghanistan (1,5 milliard de dollars), tandis que des baisses plus modérées étaient observées au Soudan du Sud (130 millions de dollars) et en Mauritanie (121 millions de dollars). Des données préliminaires indiquent que l'APD bilatérale nette versée aux PMA par les membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a diminué de 16 % en valeur réelle (8 % hors allègement de la dette) en 2014, pour s'établir à 25 milliards de dollars (OECD, 2015).

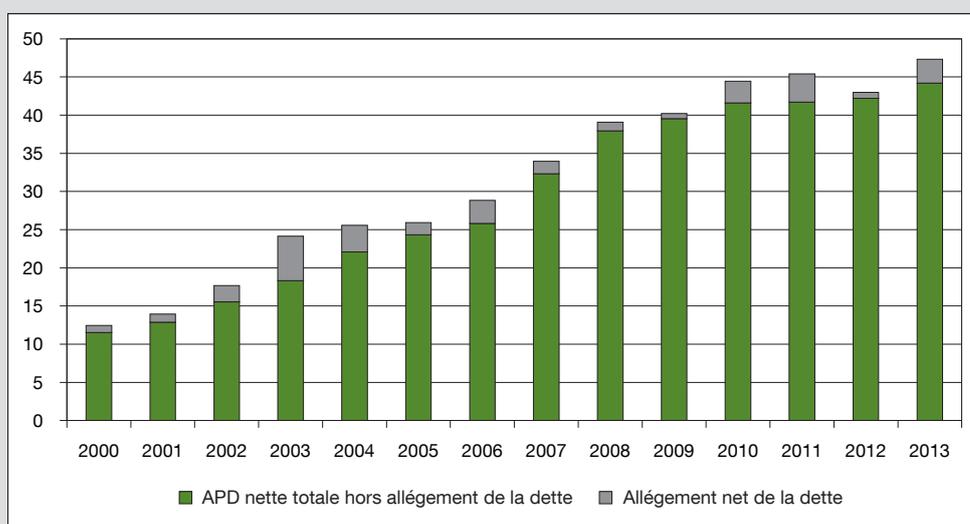
3. INVESTISSEMENT ÉTRANGER DIRECT

En 2014, les flux d'IED dans les PMA ont augmenté de 4,1 %, pour atteindre 23,2 milliards de dollars, mais ils sont globalement restés inchangés au cours des cinq dernières années et sont concentrés dans un tout petit nombre de pays.

En 2014, les flux d'IED vers les PMA ont augmenté de 4,1 % et se sont chiffrés à 23,2 milliards de dollars (tableau I.4). Dans les PMA africains et Haïti, ils ont augmenté de 1 milliard de dollars, cette hausse compensant pour moitié la baisse enregistrée en 2013; dans les PMA asiatiques, ils ont légèrement diminué, et dans les PMA insulaires, ils ont reculé de 31 %, tombant à moins d'un cinquième de leur niveau de 2010. Après avoir enregistré une très forte progression de 2005 à 2010, l'ensemble des flux d'IED vers les PMA sont globalement restés inchangés au cours des cinq dernières années.

Les flux d'IED sont concentrés dans un tout petit nombre de pays, cinq pays du sous-groupe des PMA africains et Haïti ayant représenté 58 % du total en 2014 : il s'agit du Mozambique (4,9 milliards de dollars, en baisse de 21 %), de la Zambie (2,5 milliards de dollars, en hausse de 37 %), de la République-Unie de Tanzanie (2,1 milliards de dollars, en hausse de 1 %), de la République démocratique du Congo (2,1 milliards de dollars, en baisse de 2 %) et de la Guinée équatoriale (1,9 milliard de dollars, en hausse de 1 %) (UNCTAD, 2015).

Graphique I.4 Flux de capitaux publics dans les PMA, 2000-2013
(En millions de dollars courants)



Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED établis à partir de la base de données du Comité d'aide au développement de l'OCDE (consultée en juillet 2015).

Les entrées d'IED ont sensiblement augmenté dans deux PMA africains : Éthiopie (augmentation de 26 %, à 1,2 milliard de dollars) et Zambie (augmentation de 37 %, à 2,5 milliards de dollars). Ils ont diminué dans trois PMA asiatiques : Bangladesh (baisse de 5 %, à 1,5 milliard de dollars), Cambodge (baisse de 8 %, à 1,7 milliard de dollars) et Yémen (1 milliard de dollars de désinvestissement net). On a toutefois observé de fortes hausses en République démocratique populaire lao (69 %) et au Myanmar (62 %). Parmi les PMA insulaires, le Vanuatu a continué d'accuser un désinvestissement net.

Tableau I.4 Flux d'IED dans les PMA, 2004-2014, quelques années
(En millions de dollars courants)

	2004	2005	2010	2011	2012	2013	2014
PMA (total)	10 048,3	6 739,6	23 774,2	21 851,9	23 524,4	22 326,8	23 239,3
PMA africains et Haïti	8 333,5	5 331,5	13 669,4	17 918,7	19 669,1	17 727,4	18 733,3
PMA asiatiques	1 677,7	1 342,1	9 721,0	3 613,7	3 624,5	4 497,6	4 435,5
PMA insulaires	37,2	65,9	383,8	319,5	230,8	101,8	70,5

Source : (UNCTAD, 2015).

Tableau I.5 Envois de fonds vers les PMA, 2004-2014, quelques années
(En millions de dollars courants)

	2004	2005	2010	2011	2012	2013	2014
PMA (total)	10 951,3	12 184,2	25 473,4	28 421,8	32 831,6	33 391,4	35 754,2
PMA africains et Haïti	4 957,2	4 680,6	8 260,0	8 880,1	9 250,0	9 392,7	9 956,9
PMA asiatiques	5 979,4	7 430,8	16 924,8	19 236,5	23 289,4	23 765,5	25 544,8
PMA insulaires	14,7	18,7	183,5	196,9	182	117,2	131,8

Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED établis à partir de la base de données sur la migration et les envois de fonds de la Banque mondiale (consultée en juillet 2015).

Note : Données manquantes pour l'Érythrée, la Guinée équatoriale, la Mauritanie, la République centrafricaine, la Somalie, le Soudan du Sud et le Tchad.

4. ENVOIS DE FONDS DE TRAVAILLEURS MIGRANTS

Selon les estimations, les envois de fonds à destination des PMA ont augmenté de 7,1 % et totalisé 35,8 milliards de dollars en 2014 (tableau I.5), en hausse dans les trois sous-groupes géographiques et structurels – de 12 % dans les PMA insulaires, de 7,5 % dans les PMA asiatiques et de 6 % dans les PMA africains et Haïti. Si des hausses importantes ont été enregistrées au Bangladesh (1,1 milliard de dollars), au Népal (322 millions de dollars), au Libéria (144 millions de dollars), au Cambodge (129 millions de dollars) et au Yémen (112 millions de dollars), les flux ont particulièrement fort augmenté au Cambodge (de 73 %), en Sierra Leone (de 54 %) et au Libéria (de 38 %).

Selon les estimations, les envois de fonds à destination des PMA ont augmenté de 7,1 %, pour atteindre 35,8 milliards de dollars en 2014...

E. Perspectives économiques des PMA

Dans les pays en développement, le ralentissement économique devrait se poursuivre en 2015, tandis que les résultats économiques des pays développés devrait s'améliorer. Le ralentissement continu de la croissance dans les pays en développement tient notamment à la baisse des prix des produits de base, à un resserrement des conditions financières extérieures, à des goulets d'étranglement structurels et au rééquilibrage en cours de l'économie chinoise (Monetary Fund International, 2015). Ce rééquilibrage de l'économie chinoise (à savoir, passer d'une économie axée sur la production, l'exportation et l'investissement à une économie davantage tournée vers la consommation des ménages) devrait avoir une influence sensible sur la demande de matières premières et entretenir la baisse des prix. La tendance à la baisse des prix récemment observée devrait se poursuivre pour tous les produits de base, en particulier pour les produits énergétiques, avec une baisse anticipée de 45 % des cours du pétrole (World Bank, 2015).

... avec des hausses particulièrement marquées au Cambodge, en Sierra Leone et au Libéria.

La tendance à la baisse des prix récemment observée devrait se poursuivre pour tous les produits de base, en particulier pour les produits énergétiques.

Les industries extractives dans les PMA devraient continuer d'attirer des investissements étrangers.

Dans ces conditions, la croissance des PMA en tant que groupe devait s'établir à 5,2 % en 2015. Elle prolongera ainsi le ralentissement progressif amorcé en 2012, tout en demeurant supérieure au taux escompté pour les pays en développement dans leur ensemble (4,4 %). Malgré la baisse des prix des produits de base, les industries extractives dans les PMA devraient toutefois continuer d'attirer des investissements étrangers, et les investissements devraient également se maintenir dans le secteur manufacturier et celui des services. La prolongation escomptée de quinze ans de la loi (des États-Unis) sur la croissance et les possibilités économiques de l'Afrique pourrait contribuer à la diversification des flux d'IED en Afrique, mais pas à court terme. Dans les PMA asiatiques, les investissements de création de capacités annoncés dans différents secteurs dans le cadre d'un accord de coentreprise entre le Myanmar et le Japon devraient contribuer à une nouvelle hausse des flux d'IED vers le Myanmar (UNCTAD, 2015).

Notes

1. Voir unctad.org/LDCs/statistics.
2. Pour la classification des PMA selon des critères géographiques/structurels, voir la page xiii.
3. Pour la classification des PMA selon la spécialisation des exportations, voir la page xiii.

Bibliographie

- International Monetary Fund (2015). *World Economic Outlook Update* (July). Washington, D.C.
- OECD (2015). Development aid stable in 2014 but flows to poorest countries still falling. Paris, 8 April (accessed 28 July 2015). Available from <http://www.oecd.org/dac/stats/development-aid-stable-in-2014-but-flows-to-poorest-countries-still-falling.htm>.
- UNCTAD (2015). *World Investment Report 2015: Reforming International Investment Governance*. United Nations publication. Sales No. E.15.II.D.5. New York and Geneva.
- World Bank (2015). *Commodity Markets Outlook* (April). Washington, D.C.

CHAPITRE 1

LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'HORIZON 2030 ET L'IMPÉRATIF DU DÉVELOPPEMENT RURAL



A. L'intérêt du programme de développement durable à l'horizon 2030 et ses répercussions pour les PMA

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 donne une nouvelle orientation au programme de développement.

L'année 2015 est celle du passage des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) au Programme de développement durable à l'horizon 2030¹, de portée beaucoup plus vaste, et aux objectifs de développement durable (ODD), bien plus ambitieux (encadré 1.1). Une nouvelle orientation est ainsi donnée au programme de développement. Les ODD innovent en posant une série d'objectifs universels, arrêtés d'un commun accord, en faveur d'un développement mondial équitable et durable. Ils sont en outre guidés par de plus hautes ambitions, car ils ne visent pas seulement à lutter contre la pauvreté sous toutes ses formes, mais à éliminer en tout juste quinze ans. Le succès de cette entreprise supposera une approche nouvelle et différente du développement, en tout premier lieu dans les pays les moins avancés.

Les ODD consacrent la reconnaissance par la communauté internationale de la responsabilité collective qui lui incombe de garantir l'exercice effectif des droits économiques et sociaux.

Les ODD ne sont évidemment pas la seule raison de l'intérêt porté au problème de la pauvreté et au développement humain. L'élimination de la pauvreté, l'amélioration de la situation sanitaire, l'éducation et l'accès aux services de base sont des questions importantes en elles-mêmes. De fait, elles sont la raison d'être du développement économique. Toutefois, les ODD reflètent deux grands changements

- Ils consacrent la reconnaissance par la communauté internationale de la responsabilité collective qui lui incombe de garantir à la population mondiale l'exercice effectif des droits économiques et sociaux;
- Ils définissent avec précision ce qui constitue l'exercice effectif de ces droits et fixent une date (2030) pour leur réalisation.

Le caractère absolu des ODD a aussi des conséquences cruciales pour les approches du développement, aux niveaux national et mondial. D'abord, il exige de fortement accélérer le rythme des progrès réalisés. Par exemple, pour éliminer la pauvreté dans le monde il conviendra de relever le revenu minimum,

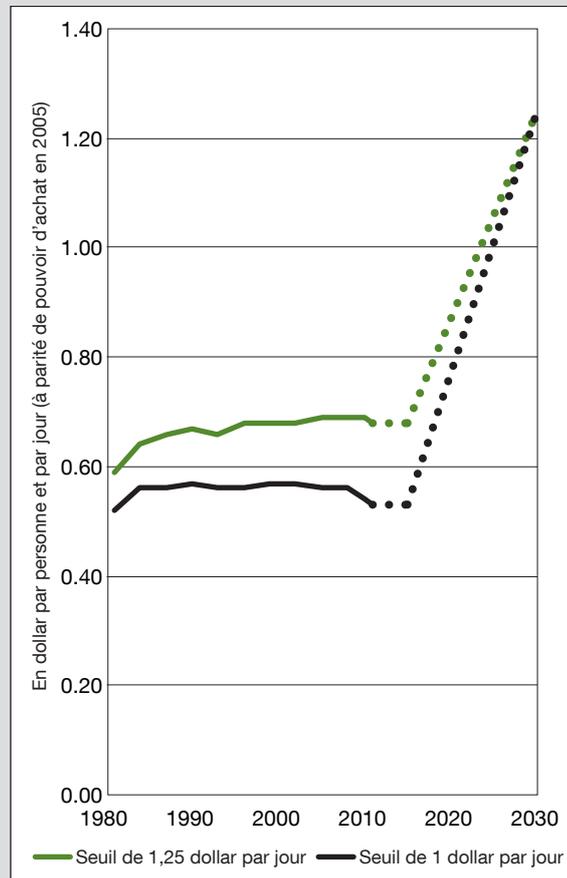
Encadré 1.1 Les objectifs de développement durable

- Objectif 1 :** Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde
- Objectif 2 :** Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable
- Objectif 3 :** Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
- Objectif 4 :** Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
- Objectif 5 :** Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles
- Objectif 6 :** Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau
- Objectif 7 :** Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable
- Objectif 8 :** Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous
- Objectif 9 :** Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation
- Objectif 10 :** Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre
- Objectif 11 :** Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables
- Objectif 12 :** Établir des modes de consommation et de production durables
- Objectif 13 :** Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions
- Objectif 14 :** Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable
- Objectif 15 :** Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité
- Objectif 16 :** Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous
- Objectif 17 :** Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

ou « plancher mondial de consommation », à un montant au moins égal au seuil de pauvreté, fixé à 1,25 dollar par personne et par jour, à parité de pouvoir d'achat en 2005. À en croire des estimations récentes, il faudrait que le plancher mondial de consommation, qui stagne depuis vingt à trente ans, soit multiplié par deux environ d'ici à 2030 (graphique 1.1). Comme on le verra plus loin, les données obtenues sur le terrain montrent que, dans les zones rurales des PMA, le revenu minimum est souvent loin d'atteindre ce montant.

Les ODD exigent une forte accélération du rythme des progrès réalisés et un recentrage sur les pays ayant les plus grands besoins.

Graphique 1.1 Plancher mondial de consommation: montant estimatif pour 1981-2011 et montant visé pour 2030



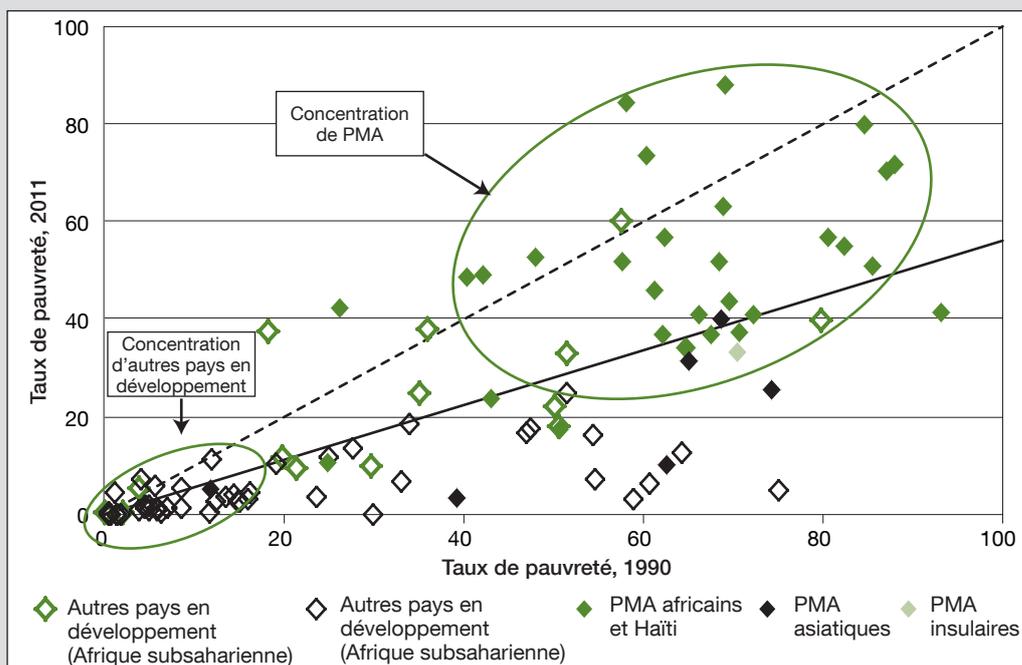
Source : Ravallion (2014), tableau 1, p. 32. Les tracés en trait plein représentent les montants estimatifs du plancher mondial de consommation (la consommation par personne du ménage le plus pauvre) jusqu'en 2011 ; les tracés en pointillé représentent l'augmentation devant être amorcée en 2015 (dans l'hypothèse où aucune baisse n'est enregistrée à partir de 2011) pour que la pauvreté soit éliminée en 2030.

Ensuite, le caractère absolu des ODD exige un recentrage radical sur les pays ayant les plus grands besoins. Dans le cadre des OMD, la pauvreté mondiale a été réduite de moitié, surtout grâce à l'accélération du mouvement dans les pays en développement les plus avancés, qui présentent le plus de potentiel, et beaucoup moins dans les autres pays. Or, mettre fin à la pauvreté suppose de l'éliminer partout et, par voie de conséquence, de prêter bien plus attention aux pays dans lesquels elle est la plus difficile à combattre, à savoir les PMA.

Comme il ressort du graphique 1.2, tous les PMA, sauf sept, ont un taux de pauvreté supérieur à 30 %, tandis que seulement cinq pays en développement autres que des PMA, tous situés en Afrique subsaharienne, ont un taux supérieur à 25 %. Dans six PMA, ce taux se situe entre 70 % et 90 % et dans huit autres, entre 50 % et 70 %. Selon des données de 2011, seulement huit PMA étaient bien partis pour réduire de moitié la pauvreté entre 1990 et 2015 (pays représentés en dessous du tracé en trait plein dans le graphique 1.2) ; dans sept autres, la pauvreté avait progressé au cours de la même période (pays représentés au-dessus du tracé en pointillé). Dans le groupe des pays en développement autres que les PMA, la moitié des pays situés en Afrique subsaharienne sont en retard sur l'objectif poursuivi, mais en dehors de cette région on ne dénombre que quatre pays retardataires, avec un taux de pauvreté compris entre 4 % et 7 %.

Dans les PMA, le taux de pauvreté est systématiquement plus élevé et plus lent à reculer que dans les autres pays en développement...

Graphique 1.2 Taux de pauvreté, 1990 et 2011
(En pourcentage)



Source : PovcalNet : outil en ligne de mesure de la pauvreté, mis au point par le Groupe de la recherche sur le développement de la Banque mondiale (<http://iresearch.worldbank.org/PovcalNet/index.htm>, consulté en juillet 2015).

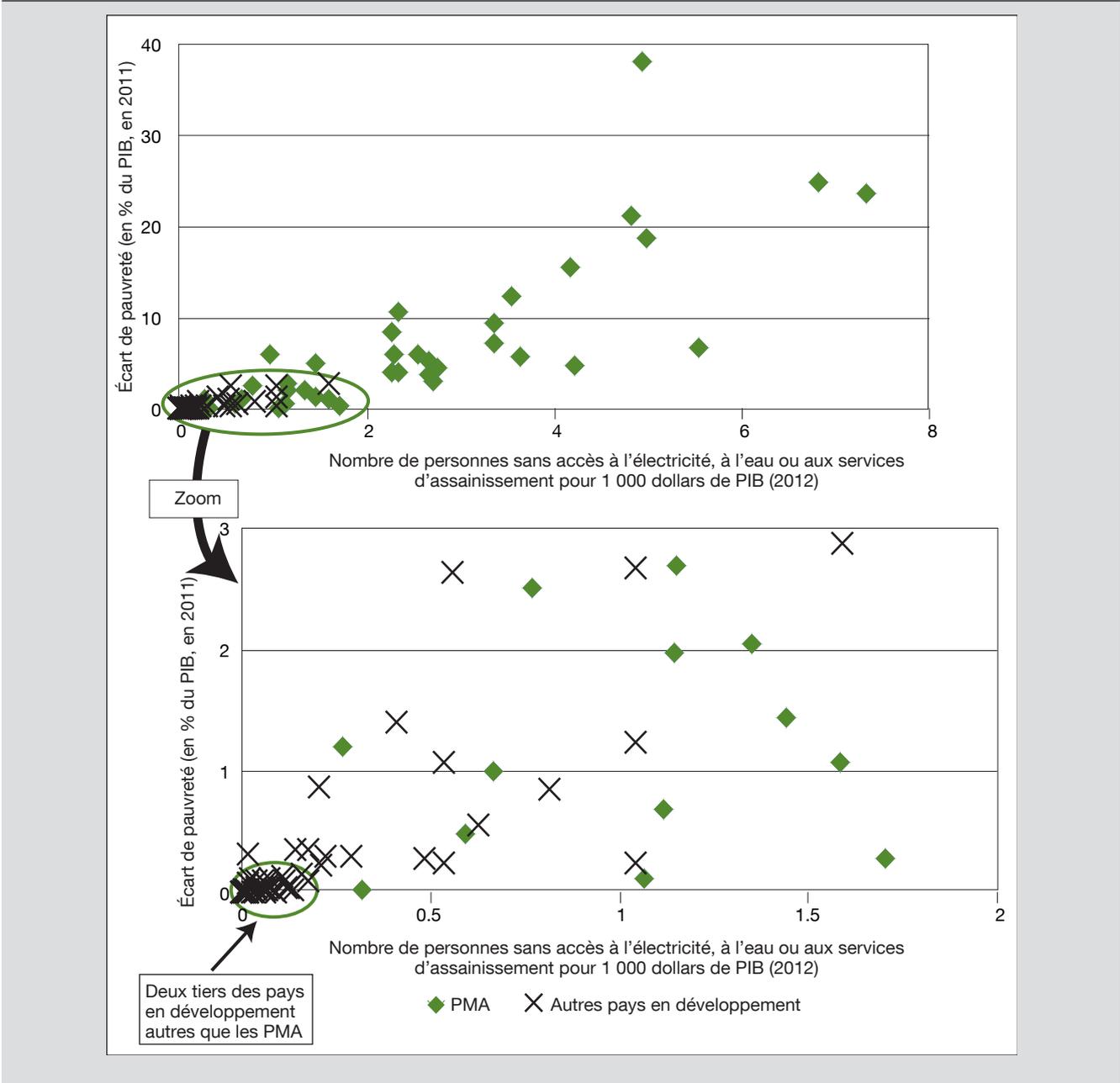
Dans les PMA, le taux de pauvreté est non seulement plus élevé, mais aussi plus lent à reculer et les moyens disponibles beaucoup plus limités. Le graphique 1.3 montre que, rapportés au produit intérieur brut (PIB), l'écart de pauvreté³ et le déficit d'infrastructure sont tous deux généralement bien plus importants dans les PMA que dans les autres pays en développement. Des 54 pays en développement autres que les PMA pour lesquels des données sont disponibles (tous, sauf un, en Afrique subsaharienne), seulement sept présentent un écart de pauvreté supérieur à 1 % du PIB ou par un nombre de personnes sans accès à l'eau, à l'électricité et aux services d'assainissement supérieur à 1 pour 1 000 dollars de PIB. Dans les deux tiers des pays de ce groupe, les valeurs de ces deux indicateurs sont plus de cinq fois moins élevées. Parmi les PMA, seuls le Bhoutan et Djibouti affichent des résultats comparables. À l'autre extrémité du spectre, quatre PMA se caractérisent à la fois par un écart de pauvreté supérieur à 20 % du PIB et par un nombre de personnes sans accès à l'eau, à l'électricité et aux services d'assainissement supérieur à 4 pour 1 000 dollars de PIB. Dans bon nombre de PMA, la situation est aggravée par le manque de capacités administratives, les problèmes de transport et de logistique, la localisation géographique et/ou l'existence de conflits

C'est dans les PMA que la pauvreté est la plus présente et qu'elle recule le plus lentement, et que les obstacles à surmonter sont les plus importants. En deux mots, c'est donc là que se jouera la réussite ou l'échec du Programme de développement durable à l'horizon 2030. De leurs résultats dépendra dans une très large mesure la réalisation des ODD. Suivant la même logique, leur économie rurale aura un rôle prépondérant à jouer.

B. L'importance du développement rural et de l'agriculture dans les PMA

Le développement rural revêt une importance particulière pour les PMA. Les deux tiers de la population vivent dans des zones rurales, et il n'y a que six PMA (Djibouti, Gambie, Haïti, Mauritanie, Sao Tomé-et-Principe et Tuvalu) où cette

Graphique 1.3 Écart de pauvreté et déficit d'infrastructure par rapport au PIB dans les PMA et les autres pays en développement



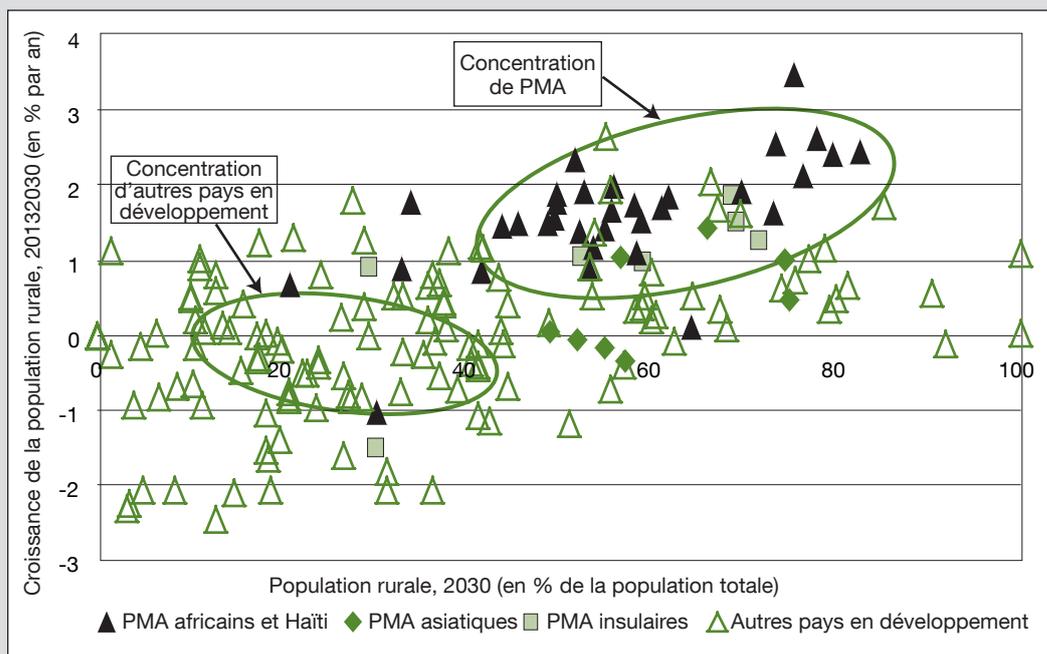
Sources : Estimations du secrétariat de la CNUCED, d'après les bases de données PovcalNet (<http://iresearch.worldbank.org/PovcalNet/index.htm>) et Indicateurs du développement dans le monde (<http://databank.worldbank.org/data/views/variableselection/select-variables.aspx?source=world-development-indicators>) de la Banque mondiale (toutes deux consultées en juillet 2015).

proportion est inférieure à 50 %. Malgré une urbanisation rapide et ininterrompue, et le ralentissement attendu de sa croissance démographique rurale, qui devrait passer de 1,6 % par an en 2010-2015 à 0,5 % par an en 2045-2050 (UN/DESA, 2014), la situation ne devrait pas beaucoup évoluer d'ici à 2030.

Comme il ressort du graphique 1.4, les PMA devraient se distinguer des autres pays en développement par une population rurale proportionnellement plus importante et à la croissance plus rapide⁴. En moyenne, la population rurale des PMA devrait dépasser de deux tiers celle des autres pays en développement (56,5 % de la population totale, contre 34 %) en 2030, et, jusqu'à cette échéance, évoluer à un rythme annuel de +1,3 % dans les PMA, mais de -0,1 % dans les autres pays en développement. Ces données sont relativement homogènes dans l'ensemble des PMA: dans la plupart des cas, entre 50 % et 60 % de la population vivra dans des zones rurales en 2030. Si l'on estime que cette proportion sera bien moins élevée dans neuf PMA, elle devrait se situer entre 70 % et 85 % dans

... et les retards sur les ODD, rapportés au PIB, sont bien plus importants.

Graphique 1.4 Proportion de la population rurale (2030) et croissance de la population rurale (2013-2030) dans les pays en développement – Prévisions

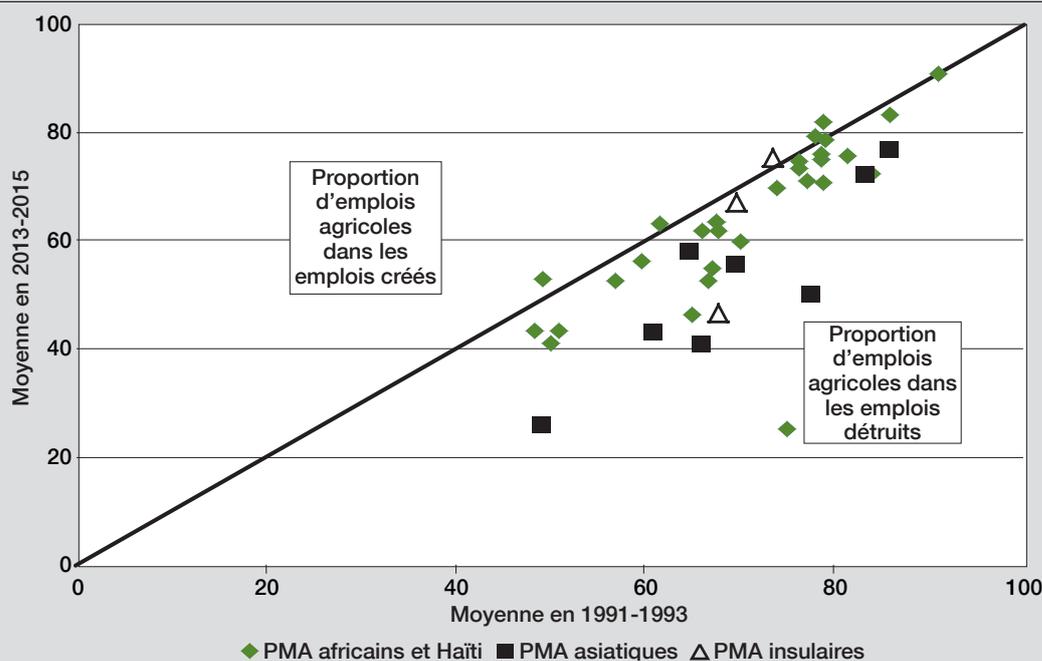


Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après UN/DESA (2014), fichiers 4 et 5 (consultés en janvier 2015)

un nombre équivalent d'autres pays du groupe. La population rurale devrait augmenter de 1 % à 2 % environ par an dans la plupart des PMA et stagner ou décliner dans seulement sept pays (dont 4 PMA asiatiques).

L'importance de l'économie rurale tient aussi au rôle majeur que l'agriculture joue dans l'emploi, la production et, dans la plupart des cas, les exportations. Malgré une légère baisse ces vingt-cinq dernières années, l'agriculture emploie

Graphique 1.5 Part de l'agriculture dans l'emploi total dans les PMA, 1991-1993 et 2013-2015 (En pourcentage)



Source : OIT, Trends Econometric Models, octobre 2014 (<http://www.ilo.org/global/research/global-reports/weso/2015/lang-en/index.htm>, consultée en juillet 2015).

encore entre 40 % et 80 % de la main-d'œuvre dans la plupart des PMA (graphique 1.5). La part de l'agriculture dans l'emploi atteint 60 % en moyenne dans les PMA dans leur ensemble et 68 % dans le groupe formé par les PMA africains et Haïti. Elle a surtout diminué au Cambodge, en Guinée équatoriale, au Myanmar, au Timor-Leste et au Yémen. Elle n'a progressé que dans cinq PMA (Comores, Madagascar, Niger, République centrafricaine et Sénégal).

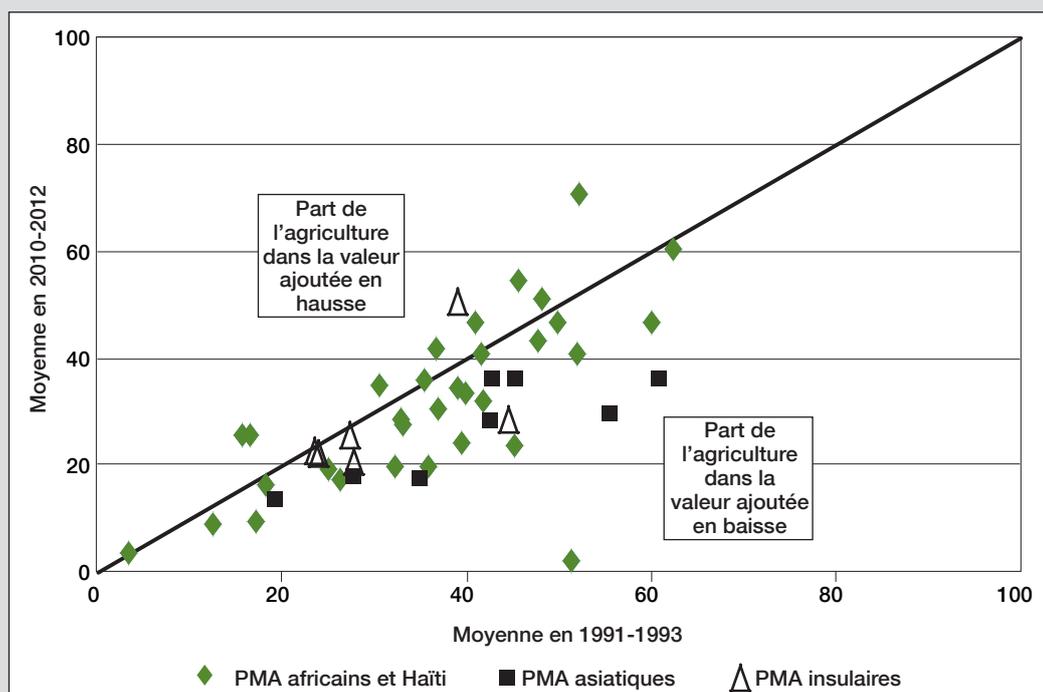
L'agriculture représente aussi 25 % de la valeur ajoutée dans l'ensemble des PMA. Ce pourcentage est beaucoup moins élevé dans les pays insulaires (12,9 %) que dans les pays asiatiques (24,1 %) ou dans le groupe formé par les PMA africains et Haïti (25,9 %) (graphique 1.6). Sachant qu'il était compris entre 33 % et 36 % dans ces trois groupes de pays au début des années 1990, on ne peut que constater une baisse importante et hétérogène. La part de l'agriculture dans la production, comprise entre 20 % et 50 % environ dans la plupart des PMA, a diminué partout, sauf dans 11 pays, tous situés en Afrique subsaharienne. En Gambie et en Guinée, elle a progressé de plus de moitié, mais les plus fortes hausses en chiffres absolus ont été enregistrées aux Comores (de 39,1 % à 50,7 %) et au Libéria (de 52,2 % à 70,7 %). La baisse la plus notable (de 51,3 % à seulement 1,9 %) est survenue en Guinée équatoriale, avec l'essor de la production énergétique.

La part de l'agriculture dans les exportations totales de marchandises est également en diminution depuis le milieu des années 1990, sauf dans quelques pays exportateurs de services, comme la Gambie, le Libéria et les Tuvalu, où elle a beaucoup augmenté (graphique 1.7). Dans les pays exportateurs de produits agricoles et alimentaires (voir la classification des PMA en fonction de la spécialisation des exportations, p. xiii), les exportations agricoles continuent de représenter plus de 80 % des exportations totales. Il s'agit principalement d'exportations de produits alimentaires (entre 89 % et 99 %) dans le cas de la Guinée-Bissau, du Malawi et de la Somalie, et de produits non alimentaires (78 %) dans le cas des Îles Salomon. La part de l'agriculture dans les importations n'a pas évolué de manière aussi systématique, malgré une tendance marquée à la baisse parmi les pays exportateurs mixtes (graphique 1.8). La hausse

L'agriculture représente 25 % de la valeur ajoutée dans l'ensemble des PMA...

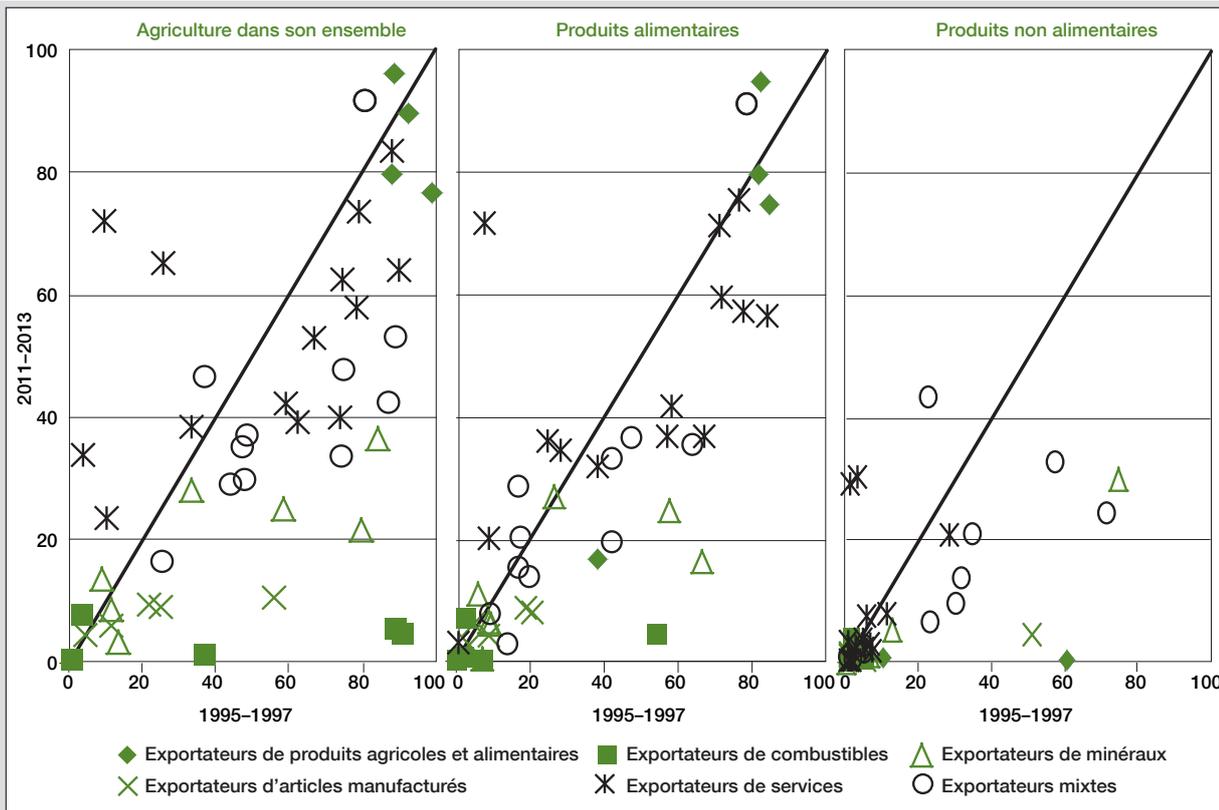
... mais sa part dans les exportations est en diminution depuis le milieu des années 1990...

Graphique 1.6 Part de l'agriculture dans la valeur ajoutée brute dans les PMA, 1991-1993 et 2010-2012
(En pourcentage)



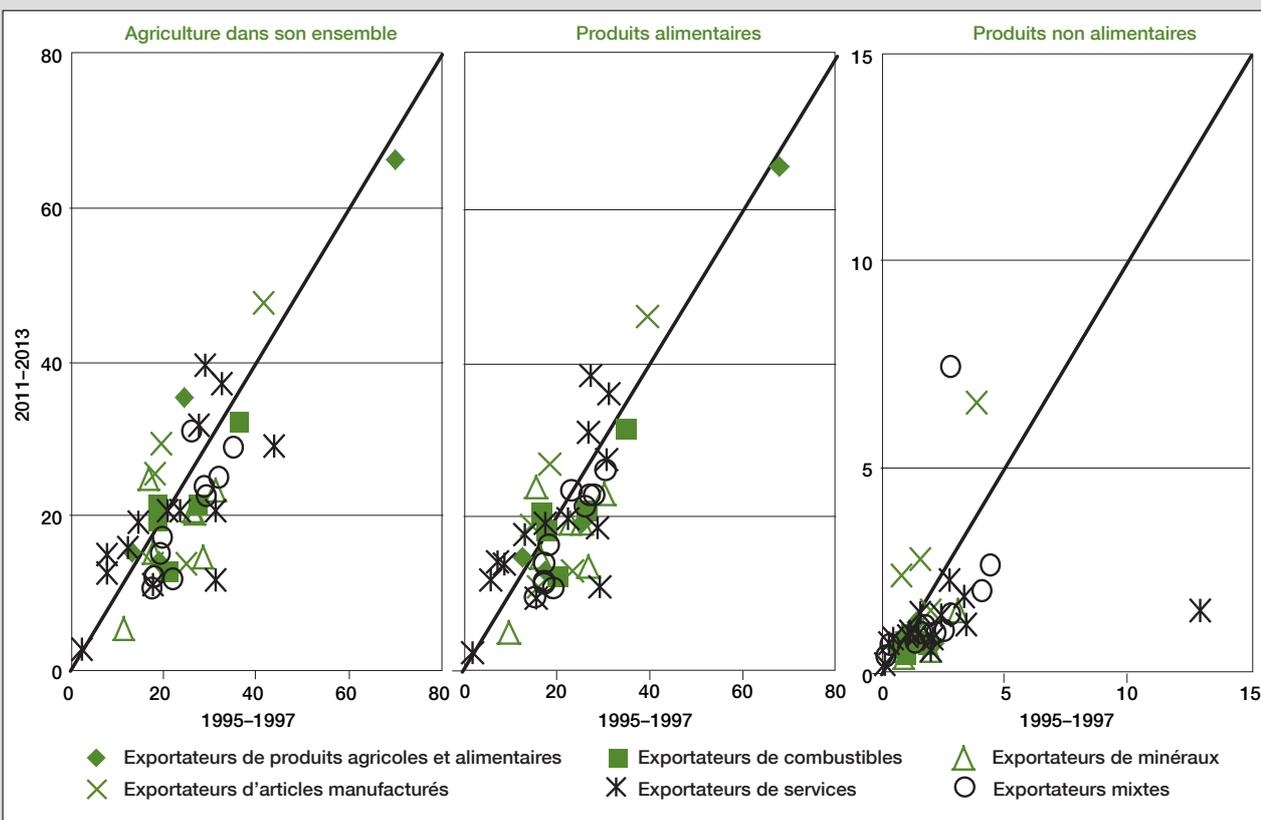
Source : CNUCED, base de données UNCTADstat (<http://unctadstat.unctad.org/FR/>) (consultée en juin 2015).

Graphique 1.7 Part de l'agriculture dans les exportations totales des PMA, 1995-1997 et 2011-2013 (En pourcentage)



Note : Pour la classification des PMA en fonction de la spécialisation des exportations, voir p. xiii
 Source : CNUCED, base de données UNCTADstat (<http://unctadstat.unctad.org/FR/>) (consultée le 8 juin 2015).

Graphique 1.8 Part de l'agriculture dans les importations totales des PMA, 1995-1997 et 2011-2013

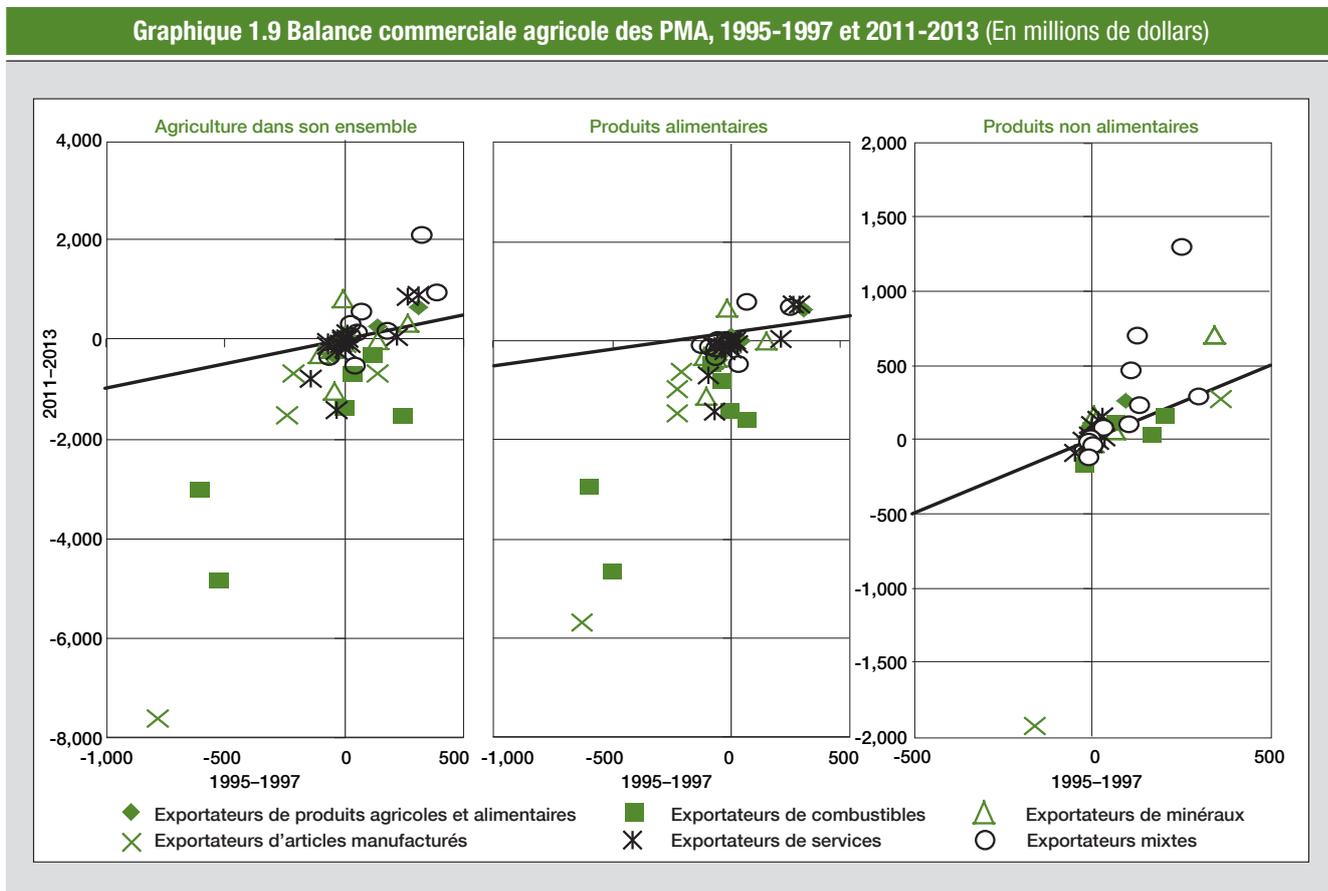


Source : CNUCED, base de données UNCTADstat (<http://unctadstat.unctad.org/FR/>) (consultée le 8 juin 2015).
 Note : Pour la classification des PMA en fonction de la spécialisation des exportations, voir p. xiii

généralisée de la part des importations alimentaires a été en partie compensée par la baisse de la part des importations non alimentaires, sauf au Bangladesh et en Sierra Leone, où celle-ci a considérablement augmenté.

Par voie de conséquence, le déficit de la balance commerciale agricole s'est nettement creusé dans les PMA, passant de 2 milliards de dollars en 1995-1997 à 21,8 milliards de dollars en 2011-2013 (graphique 1.9). Il a surtout augmenté dans les pays exportateurs de combustibles (passant de 700 000 millions de dollars à 11,9 milliards de dollars) et les pays exportateurs d'articles manufacturés (passant de 1,1 milliard de dollars à 10,6 milliards de dollars). Dans le premier groupe, le déficit a principalement concerné le commerce des produits alimentaires; dans le second groupe, il porte plutôt sur le commerce des produits non alimentaires et reflète l'importance prise par l'industrie textile. Les pays exportateurs de produits agricoles et alimentaires (sauf la Somalie) ont enregistré une augmentation de leur excédent commercial. La majorité des pays exportateurs mixtes et quelques pays exportateurs de services ont aussi amélioré leur balance commerciale agricole. La situation est plus homogène à l'intérieur des groupes classés par critères géographiques et structurels (voir la classification des PMA, p. xiii), qui ont vu se détériorer leur balance commerciale en produits alimentaires (tableau 1.1).

... si bien que le déficit de la balance commerciale agricole s'est nettement creusé dans ces pays.



Source : CNUCED, base de données UNCTADstat (<http://unctadstat.unctad.org/FR/>) (consultée le 8 juin 2015).
 Note : Pour la classification des PMA en fonction de la spécialisation des exportations, voir p. xiii.

Tableau 1.1 Indicateurs du commerce agricole dans les PMA

	Agriculture en pourcentage des exportations, 2011-2013	Agriculture en pourcentage des importations, 2011-2013 (produits alimentaires compris)	Balance commerciale agricole, 2011-2013 (En millions de dollars)	Balance commerciale agricole (En millions de dollars)	
				1995-1997	2011-2013
PMA (total)	12,4	19,6 (17,7)	-18 872	-1 980	-21 800
PMA africains et Haïti	11,9	18,3 (17,3)	-7 521	-393	-10 285
PMA asiatiques	13,0	21,6 (18,4)	-11 259	-1 623	-11 195
PMA insulaires	72,2	26,4 (24,2)	-92	36	-320

Source : CNUCED, base de données UNCTADstat (<http://unctadstat.unctad.org/FR/>) (consultée en juin 2015).

C. Économies rurales, économies urbaines et proximité

Bien sûr, le fait d'accorder une large place au développement de l'économie rurale ne signifie pas pour autant que le développement de l'économie urbaine doive ou puisse être négligée. Il serait faux de penser que le premier puisse se substituer au second. Les objectifs de développement durable et l'élimination de la pauvreté ont incontestablement besoin des deux; même pour les économies rurales, le lien avec les zones urbaines revêt une importance capitale.

La proximité des villes assure aux économies rurales un marché pour leur main-d'œuvre et leur production et l'accès à des facteurs de production et à des services. L'exode rural offre à la fois un moyen d'absorber l'excédent de main-d'œuvre des campagnes et une source de revenu pour certains ménages ruraux, qui reçoivent des fonds de leurs proches partis travailler en ville. Il a aussi son importance pour les économies urbaines. Le succès des stratégies de développement est toujours passé par un accroissement de la productivité agricole, qui par le biais de l'exode rural a fourni aux centres urbains la main-d'œuvre nécessaire au développement de l'industrie et en même temps, les excédents agricoles pour la nourrir. Cette interaction est indispensable au processus de développement, en particulier dans sa toute première phase.

Néanmoins, la contribution de l'exode rural au développement est loin d'être automatique ou universelle. Les zones urbaines attirent plus par la *possibilité* que par la garantie effective qu'elles offrent d'un emploi dans le secteur formel; la plupart des personnes qui ont quitté la campagne pour la ville sont sans travail ou exercent des activités informelles peu rémunérées et peu productives, tout en cherchant un emploi dans le secteur formel (Harris and Todaro, 1970; Fields, 1972). Peut alors apparaître le « paradoxe de Todaro » (Todaro, 1976) selon lequel la création d'emplois dans les villes augmente la pauvreté urbaine.

La probabilité que de tels effets se produisent est plus élevée lorsque l'exode rural est le fait de facteurs contraignants (notamment, le manque de perspectives économiques dans les zones rurales) plutôt que de facteurs attractifs (la création d'emplois urbains), comme on peut l'observer dans de nombreux PMA africains. Dans ces cas, les personnes qui migrent vers les zones urbaines et qui ne peuvent pas obtenir un emploi, faute d'une offre suffisante, viennent alimenter une main-d'œuvre informelle perpétuellement excédentaire, aggravant la pauvreté urbaine et mettant à plus rude épreuve encore les infrastructures sociales (logement, eau, assainissement, écoles, installations sanitaires, etc.).

Si le secteur manufacturier peut offrir des possibilités non négligeables en matière de création d'emplois, il est de plus en plus établi que cela ne suffira pas à éliminer la pauvreté. Dans le passé, la part du secteur manufacturier dans l'emploi culminait à environ 30 %; dans les pays en développement qui ont accédé au rang de pays à revenu élevé, elle s'est maintenue constamment à un taux compris entre 18 % et 20 % au moins. Aujourd'hui, cette part se situe au maximum entre 13 % et 15 %. (Rodrik, 2014; Felipe, Mehta and Rhee, 2014). Même si tous les PMA parvenaient à relever la proportion des emplois manufacturiers jusqu'au taux voulu au cours des quinze prochaines années, ils seraient encore loin de proposer un nombre d'emplois suffisant pour mettre fin à la pauvreté. De même, les industries extractives, qui ont pourtant joué un grand rôle dans la croissance économique de bon nombre de PMA, contribuent peu à la création directe d'emplois. Il en résulte une croissance sans emploi (Ancharaz, 2011; UNCTAD, 2013), à moins que les revenus découlant de ces activités ne servent à un développement partagé par tous.

Le développement rural, au sens large, sera donc déterminant pour éliminer la pauvreté et améliorer les conditions de vie, non seulement dans les zones rurales, mais aussi dans les zones urbaines, en limitant les facteurs contraignants à l'origine de l'exode rural. Des études ont confirmé que, pour réduire la pauvreté, la croissance rurale est plus efficace que la croissance urbaine (Wodon, 1999) et qu'il est préférable de redéployer la main-d'œuvre agricole vers des emplois ruraux non agricoles et dans de petites localités, plutôt que dans de grandes villes (Christiaensen and Todo, 2014).

Les objectifs de développement et l'élimination de la pauvreté requièrent à la fois le développement de l'économie rurale et le développement de l'économie urbaine...

... et les interactions entre économie rurale et économie urbaine sont indispensables au processus de développement, en particulier dans sa toute première phase.

Le secteur manufacturier ne suffira pas à éliminer la pauvreté.

Le développement rural est déterminant pour éliminer la pauvreté et améliorer les conditions de vie, non seulement dans les zones rurales, mais aussi dans les zones urbaines.

L'idéal serait donc de concilier développement rural et développement urbain, de manière à relever les niveaux de revenu les plus faibles dans les zones rurales et les zones urbaines, jusqu'à les faire converger. En faisant en sorte que l'exode rural soit avant tout un choix, et non une nécessité, on œuvrerait autant en faveur des habitants des campagnes que des habitants des villes, et, plus encore, en faveur des personnes qui passent de l'un à l'autre de ces statuts.

Il convient également, en particulier dans le cas des PMA, d'aller au-delà de la simple opposition entre urbain et rural, telle qu'on la conçoit traditionnellement. Outre que la distinction entre les zones rurales et les zones urbaines est souvent confuse (voir encadré 1.2), il existe de très grandes différences entre les zones rurales elles-mêmes. Les perspectives de développement rural dépendent dans une large mesure des connexions avec les marchés urbains, l'éloignement et les liaisons de transport entre zones rurales et zones urbaines sont des aspects à prendre en considération. On peut classer les zones rurales en quatre grandes catégories :

- Les zones périurbaines, situées à une distance des zones urbaines permettant de faire la navette dans la journée;
- Les zones rurales intermédiaires, trop éloignées des villes pour qu'il soit possible de faire la navette dans la journée, mais qui ont des liaisons commerciales régulières avec des zones urbaines;

Le développement rural est déterminant pour éliminer la pauvreté et améliorer les conditions de vie, non seulement dans les zones rurales, mais aussi dans les zones urbaines.

Les différences entre les zones rurales dépendent dans une large mesure de la distance qui les sépare des zones urbaines.

Encadré 1.2 Définition de « rural » et « urbain »

La différence entre les zones rurales et les zones urbaines est moins évidente qu'il n'y paraît. La seule définition (à peu près) harmonisée est celle de l'OCDE, selon laquelle une zone rurale est une zone dont la densité de population n'excède pas 150 habitants au kilomètre carré. Or, même dans ce cadre, un seuil de densité de population différent, et bien plus élevé, est appliqué au Japon (500 habitants au km²), et des divergences existent dans les définitions utilisées par certains pays membres (y compris l'emploi d'autres critères tels que la taille de la population, l'intensité des migrations pendulaires et la part de l'agriculture dans la production). La base EUROSTAT de l'Union européenne a proposé, sans l'adopter, que le seuil de densité de population soit relevé à 200 habitants au kilomètre carré.

Le fait que l'OCDE applique un seuil différent au Japon atteste la difficulté de parvenir à une définition harmonisée. Dans un pays développé, une zone avec une densité de population de 300 habitants au kilomètre carré sera sans doute la banlieue prospère d'une grande ville, avec de grandes maisons individuelles. Dans un PMA, il s'agira plus probablement de fermes de deux hectares, hébergeant chacune une famille de six personnes, situées à 20 kilomètres de la ville la plus proche. Il serait évidemment aberrant de considérer la première zone comme rurale et la seconde, comme urbaine. On constate que, dans plusieurs PMA, la densité moyenne de la population rurale (correspondant plus ou moins au ratio population rurale/surface) est bien supérieure au seuil de 200 habitants au kilomètre carré (800 habitants au km² au Bangladesh, 360 au Burundi, 353 au Rwanda et 290 aux Comores).

Le projet de cartographie des zones rurales et urbaines dans le monde (Global Rural-Urban Mapping Project – GRUMP), mené par la National Aeronautics and Space Administration (NASA) et hébergé par l'Université de Columbia, opte pour une approche différente. Il cherche à établir des mesures de la ruralité comparables au niveau international, en recoupant les images satellite des zones de concentration de population et les résultats des recensements. Cette approche risque néanmoins de montrer ses limites dans le cas de certains PMA, puisqu'elle s'appuie notamment sur l'observation de l'éclairage artificiel nocturne.

Compte tenu de ces facteurs, le Département des affaires économiques et sociales (DAES/ONU), chargé des travaux démographiques de l'ONU, utilise des critères nationaux pour distinguer les zones urbaines et les zones rurales. En général, les zones rurales sont définies par opposition aux zones urbaines, elles-mêmes définies en fonction de leur taille, de leur statut de centres administratifs ou de divisions administratives satisfaisant à certains critères (par exemple, le type de gouvernement local, le nombre d'habitants et/ou la proportion de la population employée dans l'agriculture).

Il en résulte inévitablement de grandes différences de définition entre les pays. Parmi les PMA, les pays qui donnent aux zones urbaines l'acception la plus large sont la Guinée équatoriale (centres secondaires et localités de 300 logements et/ou de 1 500 habitants), l'Éthiopie et le Libéria (localités d'au moins 2 000 habitants). Au Cambodge, le seuil est également fixé à 2 000 habitants, mais d'autres critères, liés à la densité de population et à l'emploi agricole, s'y ajoutent. Au Soudan et en Zambie, le seuil est de 5 000 habitants et au Sénégal, de 10 000 habitants. La plupart des autres PMA pour lesquels des informations sont disponibles s'appuient sur des définitions de nature juridique ou administrative, la plus restrictive étant celle appliquée par le Burundi, à laquelle seule satisfait la capitale du pays, Bujumbura (UN/DESA, 2013, tableau 6, notes techniques).

Ces divergences de définition doivent être gardées à l'esprit pour interpréter les données sur les zones rurales et les zones urbaines qui sont fournies dans le présent Rapport (et ailleurs). Outre les problèmes de comparabilité entre les pays, elles donnent à penser que certains établissements urbains, plus petits et plus récents, risquent d'être définis à tort (d'un point de vue économique) comme des zones rurales. Cela veut dire, d'une part, que la population rurale sera légèrement surévaluée et, d'autre part, que les différences entre zones rurales et zones urbaines seront quelque peu sous-estimées.

Source : UNECE et al. (2007); UN/DESA (2013); Global Rural-Urban Mapping Project (GRUMP), Version 1, <http://sedac.ciesin.columbia.edu/data/collection/grump-v1>.

- Les zones reculées, qui ont des liaisons ponctuelles avec les zones urbaines;
- Les zones isolées, dont les liaisons avec les zones urbaines sont quasiment inexistantes.

Il faut souligner qu'il s'agit plus d'une distinction de principe que d'une classification clairement établie, où chaque terme correspond à une partie grossièrement définie d'un spectre, dont les frontières – dans le meilleur des cas – sont floues. Comme il ressort de la carte 1.1, il faut parfois beaucoup de temps pour rejoindre la grande ville la plus proche, même dans des PMA d'une superficie relativement petite et d'une densité de population modérée tels que le Sénégal, et plus encore, dans les PMA de plus grande superficie et à la population plus clairsemée tels que Madagascar et le Mali.

Le degré d'influence économique des villes dépend de leur taille, de leurs particularités et de leur connectivité.

Le degré d'influence économique des villes dépend aussi de leur taille, de leurs particularités et de leur connectivité. Une première distinction peut être faite entre les grands centres urbains et les villes plus petites situées dans des régions rurales (Haggblade, Hazell and Reardon, 2007a, figure 1.3). En général, les grands centres urbains se caractérisent par leur dynamisme économique et leurs liaisons plutôt solides avec l'extérieur, qui en font des pôles d'activité nationaux ou sousnationaux. Les localités rurales sont plus petites et moins bien desservies, ce qui limite leur attractivité. Elles constituent toutefois un point de liaison avec les campagnes voisines et un tremplin vers des marchés urbains plus grands, si bien que leur économie dépend bien plus de leur relation avec les zones rurales environnantes.

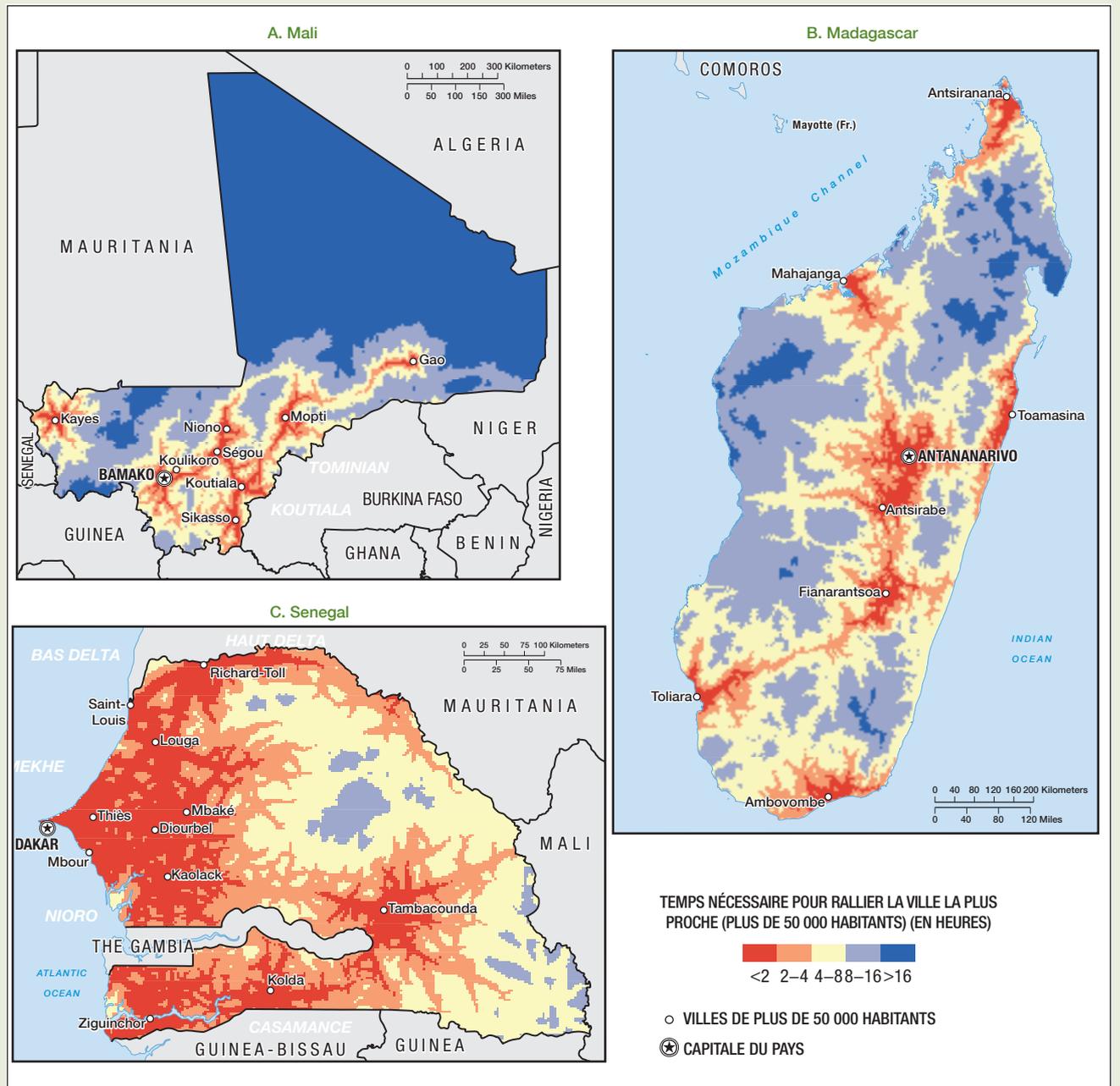
Les zones reculées et isolées se situent ordinairement dans la première phase de la transformation économique, tandis que les zones périurbaines sont à un stade plus avancé.

Cette classification des zones rurales en fonction de leur proximité avec les villes n'est pas sans rappeler dans ses grandes lignes les différentes étapes de la croissance d'une économie rurale non agricole telles qu'elles sont décrites par Haggblade, Hazell et Reardon (2007b, p. 390 à 392) (tableau 1.2). La première étape se caractérise par des coûts de transport élevés entre les zones rurales et les zones urbaines, avec pour conséquences une croissance axée sur le secteur rural, mais une faible productivité agricole et non agricole dans les zones rurales. Les zones reculées et isolées se situent ordinairement à la première phase (phase 1a) de cette étape. Les zones intermédiaires, en liaison commerciale régulière avec des zones urbaines, peuvent espérer atteindre la phase b de l'étape 1 et enregistrer une hausse de la productivité; et les zones périurbaines, atteindre l'étape 2, caractérisée par une nouvelle hausse de la productivité et une croissance essentiellement axée sur le secteur urbain ou les exportations.

Sachant que les principaux facteurs qui président à la classification des zones rurales en fonction de leur proximité avec les villes sont le temps et le coût de déplacement, au vu des options de transport disponibles, cette classification devrait évoluer⁵ avec l'amélioration des transports ruraux et l'apparition de nouveaux pôles d'activité au niveau local. Cette évolution, ainsi que l'ouverture des économies rurales locales et la progression sur l'échelle de la croissance économique non agricole qui les accompagne, constituent un aspect essentiel du contexte du développement rural après 2015.

Bien sûr, d'autres spécificités locales sont également très importantes, comme les régimes fonciers (accès, distribution et occupation des terres, y compris le manque de terres et la superficie des parcelles); les conditions agroécologiques (par exemple, le climat, le type de sol, la qualité du sol et l'hydrologie); la situation géographique (par exemple, la proximité de côtes, de lacs et de rivières); le type de terrain (par exemple, s'il s'agit d'une zone montagneuse ou d'un delta); la végétation (espèces de milieux désertiques ou semi-désertiques, broussailles, savanes, taillis, forêts, mangroves, etc.); et la densité de population. Bon nombre de ces facteurs sont interdépendants, et tous ont incontestablement des répercussions notables à la fois sur les capacités agricoles et non agricoles. Certes, il est important d'adapter les politiques et les approches du développement à toutes les spécificités de la zone rurale considérée, mais une analyse aussi systématique dépasse de beaucoup la portée du présent Rapport.

Carte 1.1 Temps nécessaire pour rallier la ville la plus proche : Mali, Madagascar et Sénégal



Source : Losch, Fréhuin-Gresh et White (2012).

Tableau 1.2 Degré de proximité urbaine et étapes de la croissance de l'économie rurale non agricole

Catégorie par degré de proximité	Relation avec une ville	Étapes de la croissance	Temps/coût de transport entre zone rurale et zone urbaine	Productivité	
				Agriculture	Activité économique rurale non agricole
Zone périurbaine	Navette quotidienne	Étape 2 : croissance axée sur le secteur urbain/ les exportations	Faible	Élevée	Élevée
Zone intermédiaire	Commerce régulier	↑ Étape 1b : croissance axée sur le secteur rural, productivité accrue	Modéré	Modérée	Modérée
Zone reculée	Commerce occasionnel				
Zone isolée	Relation quasiment inexistante	Étape 1a : croissance axée sur le secteur rural, faible productivité	Élevé	Faible	Faible

Source : Colonnes 1 et 2, voir texte; colonnes 3 à 6, Haggblade, Hazell et Reardon (2007b), tableau 16.4.

D. Les femmes et le développement rural

Les femmes représentent environ 50 % de la main-d'œuvre agricole dans les PMA. Cette proportion est plutôt homogène dans les différents groupes géographiques, mais un peu plus élevée dans le groupe formé par les PMA africains et Haïti que dans les PMA insulaires et les PMA asiatiques (tableau 1.3).

Les femmes représentent environ 50 % de la main-d'œuvre agricole dans les PMA, mais il existe de grandes disparités entre ces pays.

Les moyennes régionales cachent de grandes disparités entre les pays (chap. 4, annexe, tableau 4.1), le taux de représentation des femmes allant de 36 % au Mali à plus de 60 % au Lesotho, au Mozambique et en Sierra Leone, dans les PMA africains, et de 27 % à Kiribati à plus de 50 % aux Comores et à Sao Tomé-et-Principe, dans les PMA insulaires. Dans les PMA asiatiques, ce taux s'étend de 34 % au Bhoutan à plus de 50 % au Bangladesh, au Cambodge et dans la République démocratique populaire lao.

La proportion des femmes dans le secteur agricole a légèrement augmenté dans tous les groupes géographiques des PMA. Cette « féminisation » de l'agriculture (Lastarria-Cornhiel, 2006; Deere, 2005) est la résultante d'un certain nombre de facteurs tels que les mouvements migratoires, les situations de conflit, le redéploiement de la main-d'œuvre masculine vers les secteurs non agricoles et l'augmentation du nombre de travailleuses (y compris les agricultrices indépendantes et les travailleuses familiales non rémunérées).

Les flux migratoires, qu'ils soient internes (exode rural) ou internationaux sont sexués, mais d'une manière très variable entre les pays⁶. Au niveau national, l'exode rural est le plus souvent le fait de femmes dans les pays où les activités manufacturières à forte intensité de main-d'œuvre féminine (industrie textile, travaux d'assemblage léger) sont en plein essor, comme au Bangladesh et au Cambodge, et le fait d'hommes dans les pays où de nouveaux emplois sont surtout créés dans les industries extractives, comme en Angola.

Dans les PMA dans leur ensemble, environ 78 % des hommes et 61 % des femmes (ayant 15 ans et plus) ont un emploi (tableau 1.4). Ces taux globaux masquent de grandes disparités entre les régions.

Les flux migratoires, qu'ils soient internes (exode rural) ou internationaux sont sexués, mais d'une manière très variable entre les pays.

L'agriculture reste le secteur qui emploie le plus de femmes dans tous les groupes géographiques et structurels des PMA. Près de 75 % des actives occupées travaillent dans le secteur agricole (tableau 1.5 et annexe, tableau 4.2). La proportion est de 71 % environ dans les PMA africains et Haïti et de 77 % dans les PMA asiatiques, mais seulement de 59 % dans les deux PMA insulaires pour lesquels des données sont disponibles (Comores et Îles Salomon).

E. Les ODD et l'impératif du développement rural

Il sera particulièrement difficile d'atteindre les ODD dans les zones rurales des PMA, où les déficits de développement humain sont bien plus considérables. En général, la proportion des personnes vivant sous le seuil de pauvreté national y est environ deux fois plus élevée que dans les zones urbaines, et l'écart moyen entre les revenus et le seuil de pauvreté y est supérieur d'environ 20 %

Tableau 1.3 Les femmes dans la main-d'œuvre agricole

	Main-d'œuvre											
	Nombre de personnes (En milliers)				Proportion de la main-d'œuvre agricole (En pourcentage du total)				Proportion de femmes dans la main-d'œuvre agricole (En pourcentage)			
	1980	1995	2010	2014	1980	1995	2010	2014	1980	1995	2010	2014
PMA (total)	161 032	242 811	368 329	410 983	79	73	66	64	46	47	49	50
PMA africains et Haïti	92 854	142 046	227 337	258 984	82	78	71	69	47	48	49	50
PMA asiatiques	67 619	99 936	139 816	150 690	75	66	57	54	43	44	48	49
PMA insulaires	559	829	1 176	1 309	76	72	66	64	46	45	47	48

Source : FAO, FAOSTAT, Statistiques démographiques (<http://faostat3.fao.org/home/F>) (consultée en mai 2015).

Note : La proportion de femmes dans la main-d'œuvre agricole correspond au ratio entre le nombre total de femmes actives employées dans l'agriculture et la population active totale employée dans l'agriculture.

Tableau 1.4 Ratio emploi/population (personnes âgées de 15 ans et plus) dans les PMA, 2000 et 2014 (En pourcentage)

	Hommes		Femmes	
	2000	2014p	2000	2014p
PMA	78,7	78,3	59,6	61,5
<i>PMA africains et Haïti</i>	77,1	77,6	62,8	65,1
<i>PMA asiatiques</i>	80,6	79,4	55,5	56,1
<i>PMA insulaires</i>	73,7	74,8	37,4	40,6

Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après OIT, Global Employment Trends 2014, ensemble de données de référence sur le ratio emploi/population par sexe et par classe d'âge (http://www.ilo.org/legacy/english/get/2014/GET_EPR.xlsx) (consultée en mai 2015).
Notes : En l'absence de données pour Djibouti, Kiribati, Sao Tomé-et-Principe, l'ancien Soudan, le Soudan du Sud, le Timor-Leste, les Tuvalu et Vanuatu, les données relatives aux PMA insulaires proviennent seulement de deux pays, les Comores et les Îles Salomon.
p : Préviation.

Tableau 1.5 Répartition des emplois par secteur et par sexe dans les PMA, 2000 et 2014 (En pourcentage)

	Agriculture				Industrie				Services			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	2000	2014p	2000	2014p	2000	2014p	2000	2014p	2000	2014p	2000	2014p
PMA	66,5	57,5	76,6	73,0	9,1	12,5	5,8	6,2	24,4	30,0	17,7	20,8
<i>PMA africains et Haïti</i>	74,2	68,4	76,5	70,8	6,3	8,7	3,9	5,1	19,5	22,9	19,6	24,1
<i>PMA asiatiques</i>	57,1	41,8	76,8	76,9	12,5	18,0	8,6	8,1	30,3	40,2	14,7	15,1
<i>PMA insulaires</i>	57,7	56,3	61,1	58,6	13	13,8	6,6	7,8	29,3	29,9	32,3	33,6

Source : OIT, Global Employment Trends 2014, ensemble de données de référence sur la répartition des emplois par secteur et par sexe (http://www.ilo.org/legacy/english/get/2014/GET_sector_share.xlsx) (consultée le 4 mai 2015). Taux cumulés calculés par la CNUCED.
Note : En l'absence de données pour Djibouti, Kiribati, Sao Tomé-et-Principe, l'ancien Soudan, le Soudan du Sud, le Timor-Leste, les Tuvalu et Vanuatu, les données relatives aux PMA insulaires proviennent seulement de deux pays, les Comores et les Îles Salomon.

(graphiques 1.10 a) et b)). À rebours de la tendance mondiale, qui est à l'urbanisation de la pauvreté (Ravallion, Chen and Sangraula, 2007), les zones rurales se sont appauvries par rapport aux zones urbaines dans les deux tiers des PMA pour lesquels des données sont disponibles. Pour éliminer la pauvreté, il faudra donc que les revenus augmentent bien davantage dans les premières que dans les secondes.

En ce qui concerne les ménages les plus pauvres, l'augmentation requise est considérable. Par exemple, Losch, Fréguin-Gresh et White (2012, tableau 3.5, p. 104) ont déterminé que, dans 16 régions rurales de trois PMA africains (Madagascar, Mali et Sénégal), le revenu du 5^e centile de la population (c'est-à-dire le revenu des ménages constituant les 5 % inférieurs de la distribution) se situe entre 50 et 182 dollars par personne par an à parité de pouvoir d'achat, soit entre 0,09 et 0,50 dollar par jour. Dans les quatre régions maliennes examinées, ainsi que dans quatre des six régions sénégalaises, il est inférieur à 0,22 dollar par jour. Pour réduire le taux d'extrême pauvreté ne serait-ce qu'à 5 % d'ici à 2030, il faudrait que ces revenus atteignent le seuil de pauvreté de 1,25 dollar par jour, ce qui correspond à une multiplication par un facteur compris entre 6 et 14.

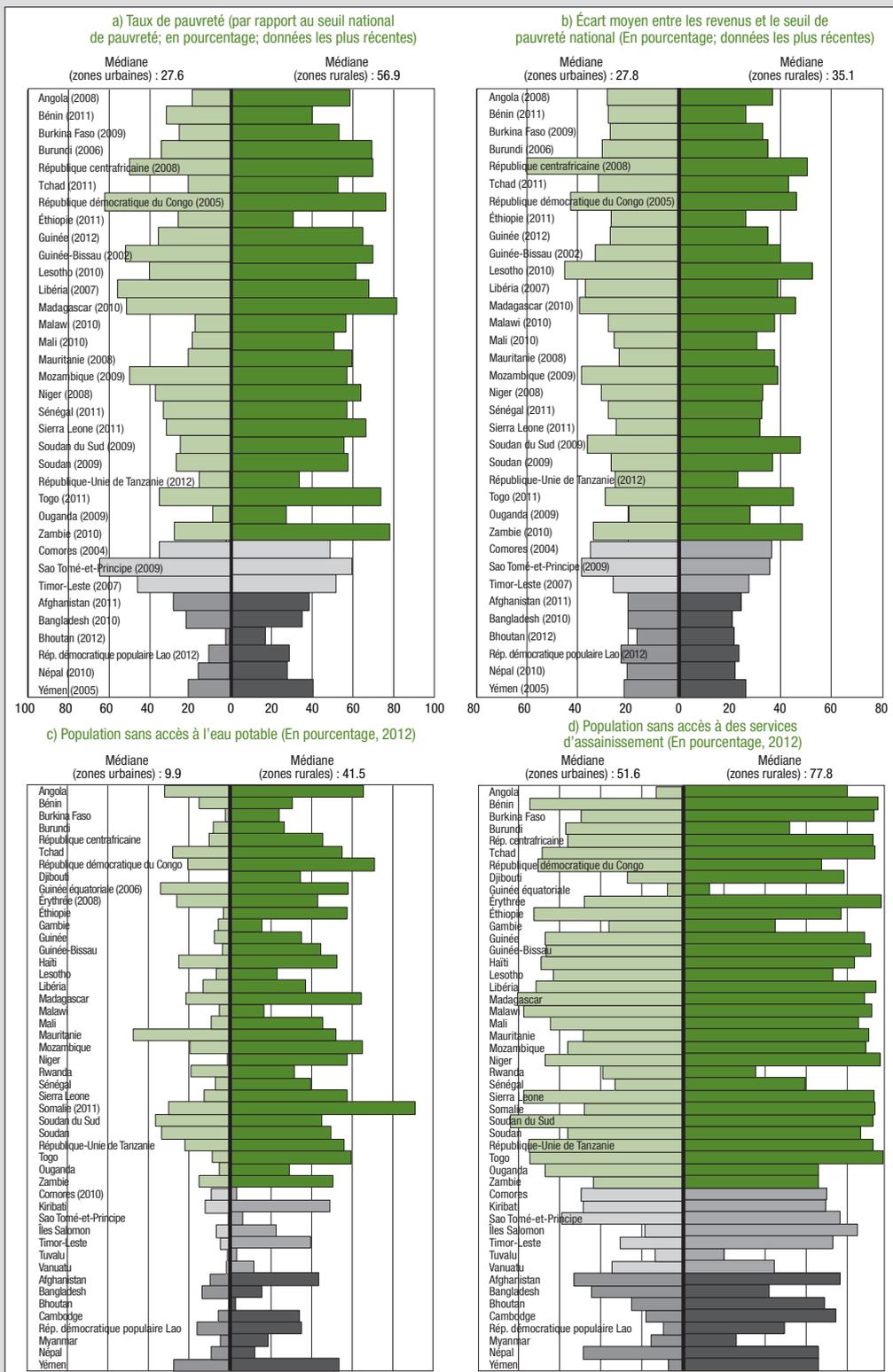
Dans la plupart des PMA, cette tâche sera rendue encore plus difficile par la croissance rapide de la population active qui est prévue dans les zones rurales au cours des quinze prochaines années, en raison de l'augmentation de la population rurale conjuguée à la baisse (passée et future) des taux de naissance et de mortalité infantile. La population rurale en âge de travailler devrait croître de 20 % à 50 % dans la plupart des PMA, de 50 % à 70 % dans six PMA et de 90 % dans un PMA (Niger), alors qu'elle diminuera dans seulement cinq PMA (Bangladesh, Bhoutan, Haïti, Myanmar et Tuvalu) (graphique 1.11). Pour éliminer la pauvreté, il faudra à la fois créer de nouveaux débouchés économiques et faire passer les revenus au-dessus du seuil de pauvreté.

Ainsi que l'illustrent les graphiques 1.10 c) à h), les écarts à combler pour atteindre les cibles fixées dans d'autres ODD (concernant l'eau, l'assainissement, l'électricité, la santé et l'éducation) sont également beaucoup plus grands dans les zones rurales que dans les zones urbaines. De façon générale, dans les

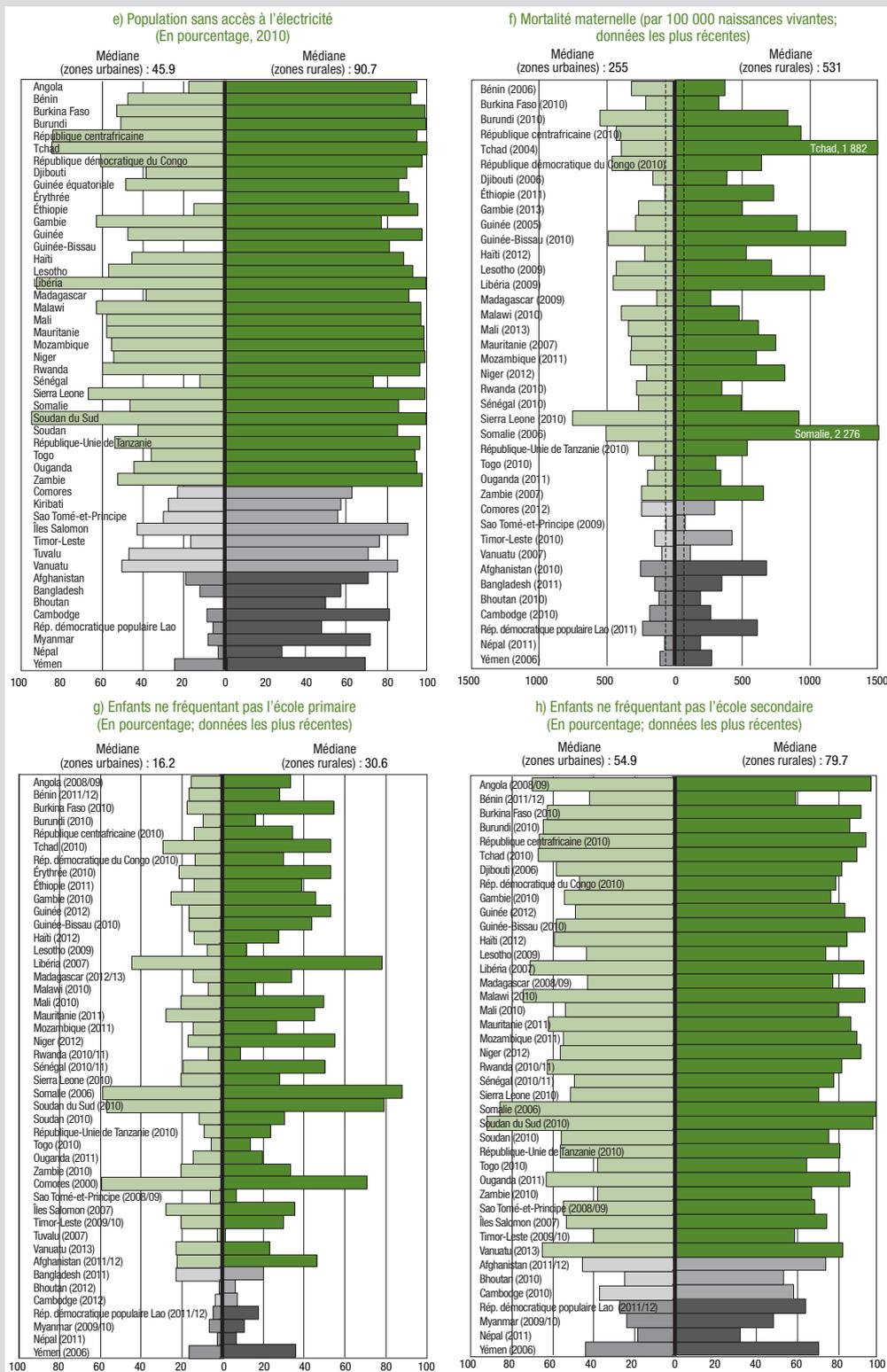
L'agriculture est le secteur qui emploie le plus de femmes dans tous les groupes géographiques des PMA.

Dans les zones rurales des PMA, la pauvreté est non seulement deux fois plus élevée, mais également plus intense que dans les zones urbaines.

Graphique 1.10 PMA : écarts à combler en zone urbaine et en zone rurale pour atteindre certaines cibles définie dans les ODD (En pourcentage de la population)

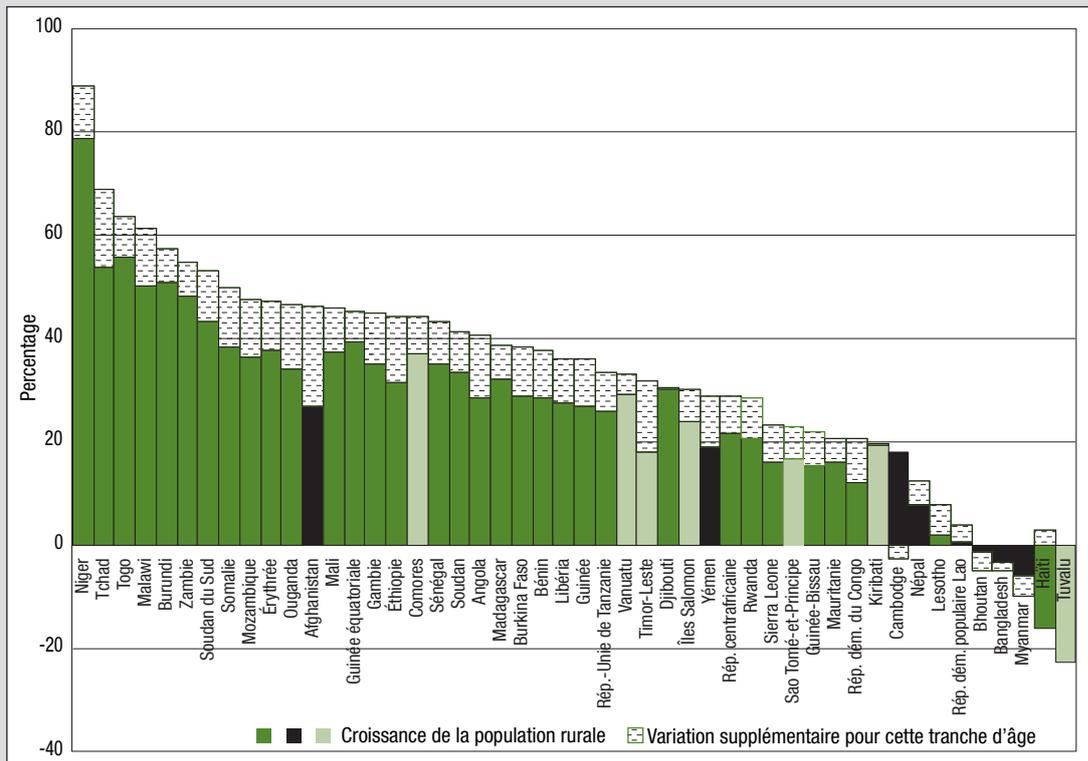


Graphique 1.10 (suite)



Sources : a) à e) : Banque mondiale, base de données Indicateurs du développement dans le monde (<http://databank.banquemondiale.org/data/reports.aspx?source=Indicateurs%20du%20d%C3%A9veloppement%20dans%20le%20monde>) (consultée en janvier 2015).
 f) : Scheil-Adlung (2015), annexe statistique, p. 45 à 51. Les lignes pointillées représentent la cible définie dans les ODD (70).
 g) à h) : Données de l'UNICEF sur le taux net de scolarisation primaire (<http://www.data.unicef.org/education/primary>) et le taux net de scolarisation secondaire (<http://www.data.unicef.org/education/secondary>).

Graphique 1.11 Croissance prévue de la population rurale en âge de travailler (15-59 ans) dans les PMA, 2013-2030 (En pourcentage)



Sources : Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après UN/DESA (2014), fichiers 4 et 5; UN/DESA (2013) (consultés en janvier 2015)
 Notes : On entend par « croissance de la population rurale » l'augmentation prévue de la population rurale dans son ensemble et par « variation supplémentaire » la variation supplémentaire (positive ou négative) pour la tranche des 15-59 ans résultant de l'évolution de la pyramide des âges (étant supposé que la proportion de la population rurale appartenant à cette tranche d'âge corresponde à la moyenne nationale).

Dans les zones rurales des PMA, la croissance de la population active rendra l'élimination de la pauvreté encore plus difficile

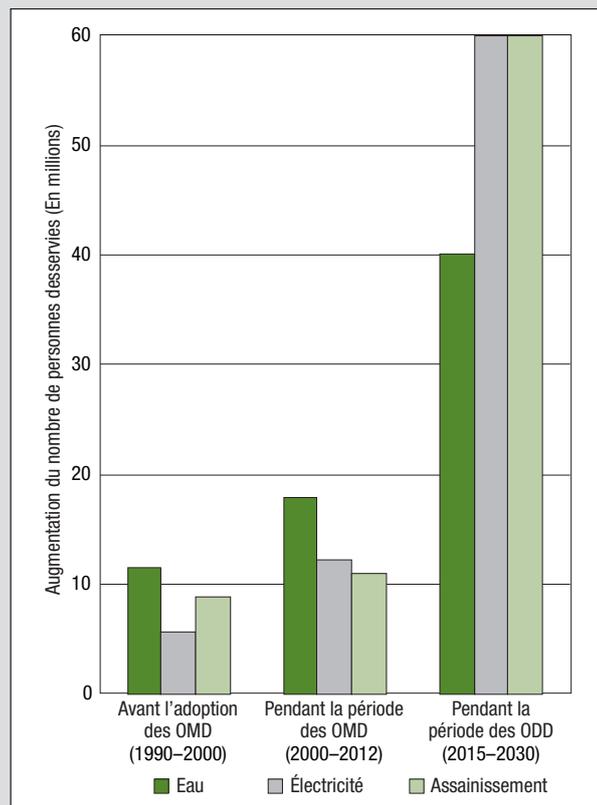
PMA, les personnes vivant en zone rurale sont 50 % plus susceptibles de ne pas avoir accès à des services d'assainissement ou de ne pas faire d'études secondaires, tandis qu'elles risquent deux fois plus de ne pas avoir accès à l'électricité ou de ne pas fréquenter l'école primaire et plus de quatre fois plus de risques de ne pas avoir accès à l'eau potable. Pour que les ODD soient atteints (d'après les chiffres médians figurant dans la série de graphiques 1.10), il faudrait en moyenne que le taux de scolarisation primaire des enfants des zones rurales augmente de 45 % et que leur taux de scolarisation secondaire soit multiplié par quatre. Il faudrait en outre accroître de 70 % l'accès à une source d'eau améliorée et de 250 % celui aux services d'assainissement, tout en multipliant par 10 l'accès à l'électricité. Pour ce faire, il faudra investir massivement dans les infrastructures des zones rurales: l'accès à l'eau, à l'électricité et aux services d'assainissement devrait progresser plus de deux fois, quatre fois et six fois plus vite, respectivement, que durant la période 2011-2012 (graphique 1.12).

Pour atteindre les ODD, il faudra investir massivement dans les infrastructures des zones rurales.

Là encore, l'agriculture a un rôle déterminant à jouer. En effet, on a constaté que c'était la croissance agricole, plutôt que la croissance économique globale, qui était le principal moteur de la réduction de la pauvreté au niveau national, surtout dans les pays à économie agraire (Mellor, 1999), où son incidence sur la pauvreté est 1,6 fois supérieure à celle de la croissance industrielle et 3 fois supérieure à celle de la croissance du secteur des services (Christiaensen and Demery, 2007). Dans la perspective de l'élimination de la pauvreté, il faut savoir que l'incidence relative de la croissance agricole est encore plus forte lorsque le seuil de pauvreté est plus bas; ainsi, dans le cas d'un seuil de pauvreté de 1 dollar par personne par jour, la croissance agricole a entre 3 et 4 fois plus d'effet que la croissance non agricole (Christiaensen, Demery and Khul, 2010).

L'agriculture est essentielle aussi parce qu'elle est une source de denrées de base, qu'elle contribue à la diversité alimentaire, indispensable à des apports suffisants en oligo-éléments, et donc à la sécurité alimentaire et à la nutrition,

Graphique 1.12 Accès à l'eau, à l'électricité et aux services d'assainissement dans les zones rurales des PMA : amélioration annuelle nette constatée (1990-2012) et nécessaire à la réalisation des ODD (2015-2030)



Sources : Banque mondiale, base de données Indicateurs du développement dans le monde (<http://databank.banquemondiale.org/data/reports.aspx?source=Indicateurs%20du%20d%C3%A9veloppement%20dans%20le%20monde>) (consultée en juillet 2015), et estimations du secrétariat de la CNUCED.

Note : Pour la période 2015-2030, les données correspondent au nombre d'habitants des zones rurales des PMA qui devraient accéder à l'eau, à l'électricité et aux services d'assainissement au cours de la période pour que l'objectif de l'accès universel soit atteint d'ici à 2030, d'après les prévisions du DAES/ONU sur la population rurale.

et qu'elle produit de surcroît des plantes médicinales. En outre, grâce à des mesures de modernisation judicieuses, il est possible de réduire de nombreux risques sanitaires majeurs associés à des agents pathogènes et à des toxines contenus dans les aliments, à des maladies transmises par des animaux ou des insectes vecteurs, à la pollution de l'eau et à l'exposition aux produits chimiques agricoles. Par ailleurs, l'amélioration de la productivité permet de dégager du temps, surtout en ce qui concerne les femmes qui peuvent mieux se consacrer à l'éducation des enfants et à des tâches liées à la santé comme la préparation des repas (Asenso-Okyere et al., 2011). L'agriculture joue ainsi un rôle particulièrement vital dans le cercle vertueux du développement économique et humain, qui est décrit au chapitre 3 du *Rapport 2014 sur les pays les moins avancés* (UNCTAD, 2014).

Moteur important de la réduction de la pauvreté, l'agriculture est également essentielle à la sécurité alimentaire et à la nutrition.

F. Élimination durable de la pauvreté et transformation structurelle axée sur la lutte contre la pauvreté

Étant donné l'accélération exceptionnelle du développement rural qui serait nécessaire à la réalisation des ODD, il faut modifier en profondeur les objectifs des stratégies de développement. Dans la plupart des PMA, le modèle de croissance actuel n'a permis de réduire la pauvreté que dans une mesure limitée (voir graphique 1.2) et, comme on l'a vu plus haut, plus lentement encore dans les zones rurales. De plus, les investissements d'infrastructure sont largement insuffisants pour atteindre les ODD.

La transformation structurelle doit être au cœur des stratégies de développement qui visent à éliminer la pauvreté de façon économiquement viable; elle doit associer l'accroissement de la productivité de chaque secteur à la réorientation des facteurs de production vers des activités et des secteurs plus productifs. C'est en grande partie faute d'avoir opéré cette transformation que la plupart des PMA ont été dans l'incapacité de réaliser la majorité des objectifs du Millénaire pour le développement (UNCTAD, 2014, chap. 4).

La transformation structurelle doit être au cœur des stratégies de développement qui visent à éliminer la pauvreté de façon économiquement viable.

S'il est peu probable que la pauvreté puisse être éliminée sans transferts de revenus aux ménages les plus pauvres, qui pourraient ainsi franchir le seuil de pauvreté (comme le permet l'aide sociale dans les pays développés), ces transferts ne sauraient constituer le principal moteur de la lutte contre la pauvreté, étant donné l'ampleur du problème dans la plupart des PMA. Outre les problèmes de viabilité économique et financière, les difficultés et les coûts logistiques seraient énormes. Pour que ces transferts atteignent leur objectif, il faudrait que des pays aux ressources publiques et aux infrastructures administratives très limitées effectuent des paiements réguliers et systématiques à des centaines de millions de personnes, dont beaucoup vivent dans des régions très éloignées des centres, voire inaccessibles, et parfois en proie à des conflits. Les difficultés logistiques devraient néanmoins s'atténuer peu à peu ces prochaines années grâce aux systèmes de paiement par téléphone mobile (« paiements mobiles »), qu'il sera de plus en plus facile de se procurer, mais dont les derniers à bénéficier seront sans doute ceux qui en ont le plus besoin. En tout état de cause, il faudrait absolument réduire suffisamment la pauvreté pour que les transferts nécessaires ne dépassent pas les capacités des pays concernés.

Les transferts de revenus ne sauraient constituer le principal moteur de l'élimination de la pauvreté, étant donné l'ampleur du problème dans la plupart des PMA.

C'est donc l'augmentation des revenus primaires, tirés du travail salarié ou d'autres activités économiques, qui devra être le principal moteur de l'élimination de la pauvreté. Pour être économiquement viable, elle devra s'accompagner d'une hausse de la productivité, ce qui exigera une transformation structurelle de grande ampleur.

Cette transformation structurelle devra néanmoins être fermement axée sur la lutte contre la pauvreté et tendre simultanément à :

- Améliorer la productivité globale du travail, pour poser les fondements d'un processus de développement durable;
- Ouvrir des possibilités de travail et d'activités productives à l'ensemble de la population active;
- Porter les niveaux minimaux de productivité du travail à un niveau suffisant pour générer un revenu supérieur au seuil de pauvreté, même dans les ménages où la proportion d'inactifs est la plus forte; et
- Veiller à ce que les gains de productivité se répercutent entièrement sur le revenu des ménages.

Pour être économiquement viable, l'élimination de la pauvreté doit passer par une transformation structurelle spécifiquement axée sur cette problématique, qui doit tendre à porter les revenus au-dessus du seuil de pauvreté et la productivité à un niveau suffisant

En effet, le niveau minimal de productivité du travail doit être suffisant pour générer des revenus qui soient supérieurs au seuil de pauvreté, même dans les ménages où la proportion d'inactifs est la plus forte, compte tenu de la part de la valeur ajoutée allouée au capital (dans le cas du travail salarié) et aux impôts. Pour un seuil de pauvreté de 1,25 dollar par jour, cette valeur sera probablement d'au moins 10 dollars par jour à parité de pouvoir d'achat. On trouvera ci-dessous, dans l'encadré 1.3, une explication mathématique du niveau minimal de productivité nécessaire à l'élimination de la pauvreté, dans la perspective d'une transformation structurelle axée sur cet objectif.

Idéalement, la transformation structurelle axée sur la lutte contre la pauvreté devrait aussi permettre d'élargir suffisamment la base d'imposition pour que les recettes publiques couvrent, au strict minimum, les dépenses sociales renouvelables nécessaires à la réalisation des ODD (notamment au titre de la santé, de l'éducation, de l'entretien des infrastructures et de la protection sociale), ainsi que les dépenses associées à une gouvernance et à une politique économique et sociale efficaces, sans que la charge fiscale ne fasse passer les ménages les plus pauvres sous le seuil de pauvreté.

Encadré 1.3 Productivité du travail et élimination économiquement viable de la pauvreté

Éliminer la pauvreté revient à porter la valeur minimale du revenu des ménages par habitant à un niveau égal ou supérieur au seuil de pauvreté.

Valeur minimale du revenu des ménages par habitant \geq (seuil de pauvreté).

Le revenu peut être défini comme suit

$$\begin{aligned} \text{Revenu du ménage par habitant} &= (\text{revenu par travailleur}) * (\text{nombre de travailleurs du ménage}) / (\text{taille du ménage}) \\ \dots &= (\text{revenu par travailleur}) / (1 + \text{proportion d'inactifs}) \end{aligned}$$

Où :

$$\text{Proportion d'inactifs} = (\text{nombre d'inactifs du ménage}) / (\text{nombre de travailleurs du ménage})$$

Pour éliminer la pauvreté, il faut donc remplir la condition suivante :

$$[\text{Minimum}(\text{revenu par travailleur})] / [1 + \text{maximum}(\text{proportion d'inactifs})] \geq (\text{seuil de pauvreté})$$

soit :

$$\text{Minimum}(\text{revenu par travailleur}) \geq (\text{seuil de pauvreté}) * [1 + \text{maximum}(\text{proportion d'inactifs})].$$

Dans les sociétés rurales où le taux de fécondité est relativement élevé et où beaucoup de ménages sont constitués de familles élargies, la valeur maximale de la proportion d'inactifs s'élèvera probablement au moins à 3, ce qui correspond à un revenu minimal par travailleur de 5 dollars par jour au moins si le seuil de pauvreté est de 1,25 dollar par jour.

Pour être économiquement viable, ce revenu doit être associé à une productivité suffisante. La productivité minimale requise est cependant considérablement plus élevée que le revenu nécessaire. Pour les travailleurs indépendants, par exemple dans le secteur informel ou l'agriculture familiale, il faut déduire le coût des intrants (semences et engrais dans le cas de l'agriculture) et prendre en compte le coût du crédit. Dans le cas des salariés, la valeur ajoutée par travailleur est répartie entre le travail et le capital (c'est-à-dire entre les employés et l'employeur), de sorte que :

$$\text{Revenu du travail par travailleur} = (\text{valeur ajoutée par travailleur}) * (\text{part du travail dans la valeur ajoutée}).$$

Par conséquent :

$$\text{Valeur ajoutée par travailleur} = (\text{revenu du travail par travailleur}) / (\text{part du travail dans la valeur ajoutée}).$$

Pour que l'élimination de la pauvreté soit économiquement viable, il faut donc que la condition suivante soit remplie :

$$\text{Minimum}[(\text{revenu du travail par travailleur}) / (\text{part du travail dans la valeur ajoutée})] \geq (\text{seuil de pauvreté}) * [1 + \text{maximum}(\text{taux d'inactifs})]$$

ou encore, approximativement (la part du travail dans la valeur ajoutée étant supposée à peu près constante) :

$$\text{Minimum}(\text{revenu du travail par travailleur}) \geq (\text{seuil de pauvreté}) * [1 + \text{maximum}(\text{proportion d'inactifs})] / (\text{part du travail dans la valeur ajoutée}).$$

Si la part du travail dans la valeur ajoutée est de 50 %, par exemple (sachant qu'elle sera souvent nettement plus faible), la productivité du travail nécessaire pour que le revenu atteigne le seuil de pauvreté est deux fois plus élevée que le revenu requis. Qu'il s'agisse de travail salarié ou indépendant, tout impôt sur le revenu doit être ajouté au résultat. Dans le cas du travail salarié, il est donc probable que la valeur ajoutée par travailleur nécessaire à un revenu équivalant au seuil de pauvreté de 1,25 dollar soit d'au moins 10 dollars par jour (PPA 2005).

S'il est essentiel d'opérer une transformation de ce type pour mener à bien le Programme de développement durable à l'horizon 2030, il s'agit cependant d'un défi colossal, tout particulièrement dans les zones rurales des PMA, où la productivité et les revenus sont les plus faibles.

G. Les ODD et les possibilités de développement des zones rurales

En plus de redéfinir les objectifs des stratégies de développement, les ODD modifient profondément le contexte dans lequel celles-ci seront mises en œuvre, particulièrement dans les zones rurales. Comme indiqué dans le *Rapport 2014 sur les pays les moins avancés* (UNCTAD, 2014, p. 116 et 117), une approche cohérente des ODD doit tenir compte des caractéristiques du « monde de l'après-2015 », c'est-à-dire des modifications des politiques nationales et des priorités des donateurs que suppose une action volontariste en faveur de ces objectifs. Un tel changement de contexte rend à la fois possible et nécessaire le passage à un nouveau modèle de développement.

Cette évolution comporte trois aspects essentiels. Premièrement, l'accroissement considérable des investissements d'infrastructure rendu nécessaire par les ODD aura des conséquences importantes sur la disponibilité d'infrastructures et de facteurs de production indispensables, en particulier

...et idéalement à élargir suffisamment la base d'imposition pour financer les dépenses sociales renouvelables.

l'électricité (UNCTAD, 2014, encadré 5, p. 133), mais aussi l'eau et (à plus long terme) le capital humain. Conjugués à la possibilité d'augmenter progressivement la productivité du travail du fait de l'amélioration de l'alimentation et de la santé, au renforcement des infrastructures de transport, à l'accroissement de l'investissement dans les infrastructures agricoles et à l'élargissement de l'accès aux technologies de l'information et de la communication, ces progrès pourraient transformer l'environnement économique de la production tant agricole que non agricole dans les zones rurales.

Les ODD modifient profondément le contexte dans lequel les stratégies de développement seront mises en œuvre.

Deuxièmement, s'ils privilégient les méthodes de construction à forte intensité de main-d'œuvre et l'approvisionnement local, ces investissements d'infrastructure devraient entraîner une hausse appréciable la demande de main-d'œuvre, d'intrants d'origine locale (par exemple les matériaux de construction) et de services locaux. Cet effet serait renforcé par la création d'infrastructures économiques qui, sans être explicitement visées par les ODD, sont néanmoins nécessaires à l'élimination de la pauvreté, et c'est dans les zones rurales que l'amélioration de l'accès à l'éducation et aux services de santé a le plus de chances de se traduire par la construction de nouvelles structures, plutôt que par l'extension des structures existantes. Ces chantiers stimuleraient l'emploi non agricole pendant plusieurs années.

L'accroissement considérable des investissements d'infrastructure aura des conséquences importantes sur la disponibilité d'infrastructures et de services essentiels...

Troisièmement, étant donné la gravité et l'ampleur de la pauvreté dans les zones rurales de la plupart des PMA (voir graphiques 1.10 a) et b)), celle-ci ne sera éliminée que si les revenus augmentent très nettement pour atteindre le seuil de 1,25 dollar par jour. Une telle augmentation aurait des conséquences importantes aussi bien sur le taux de croissance de la demande que sur sa composition, entraînant notamment une hausse de la demande des biens achetés par les ménages pauvres dont les revenus progressent : d'abord des denrées de base dans le cas des ménages les plus démunis, puis des aliments plus chers (légumes, huiles végétales, fruits, viandes et poissons) à mesure que l'alimentation s'améliore et se diversifie, ainsi que des articles ménagers et des services domestiques essentiels.

...et pourra entraîner une hausse appréciable la demande de main-d'œuvre, d'intrants d'origine locale et de services locaux.

S'ils s'accompagnent au moins en partie de mesures nationales et internationales appropriées, les ODD entraîneront une modification importante et très bénéfique du contexte dans lequel l'économie rurale sera amenée à se développer. La transformation de cette économie – et par conséquent l'élimination de la pauvreté – nécessiteront des stratégies de développement qui permettent de tirer pleinement parti des possibilités offertes par le « monde de l'après-2015 ». Il faudra également interpréter avec soin les données existantes et l'expérience du passé, à la lumière de ce nouveau contexte et des objectifs de l'après-2015.

H. Économie agricole et économie non agricole : exploiter les synergies

La réduction de la pauvreté devrait s'accompagner d'une augmentation de la demande de denrées de base et d'aliments plus chers, ainsi que de biens ménagers et de services domestiques essentiels.

À l'instar du développement national, qui doit bénéficier aux zones tant rurales qu'urbaines, le développement rural exige que la modernisation de l'agriculture et le développement des activités non agricoles soient menés selon une approche équilibrée, ce qui suppose de transformer les structures de l'économie rurale et notamment de :

- Réorienter la main-d'œuvre de la petite agriculture, dont la productivité marginale est relativement faible, vers des activités non agricoles plus productives (par exemple transformation de produits agricoles, commerce et autres types de services), et diversifier ainsi l'économie rurale pour mettre fin à sa dépendance excessive à l'égard de l'agriculture;
- Rendre plus productives les activités agricoles et non agricoles, grâce à l'investissement et à la modernisation technologique;
- Réorienter les facteurs de production vers les activités agricoles et non agricoles les plus productives (cultures de valeur élevée et activités non agricoles à plus forte valeur ajoutée), autrement dit opérer une transformation structurelle au sein de chaque secteur.

- Pour y parvenir, il faut suivre une stratégie à deux volets qui exploite les complémentarités entre la modernisation de l'agriculture et l'activité rurale non agricole : comme indiqué dans le Rapport 2014 sur les pays les moins avancés (UNCTAD, 2014, p. 130 et 131), le développement de la production non agricole peut constituer un moteur important du développement agricole et vice versa (voir graphique 1.13); pour éliminer la pauvreté rurale, il sera décisif, d'abord, de trouver les moyens d'enclencher le processus et, ensuite, d'exploiter au mieux les synergies entre les deux composantes de l'économie rurale (questions examinées au chapitre 5).

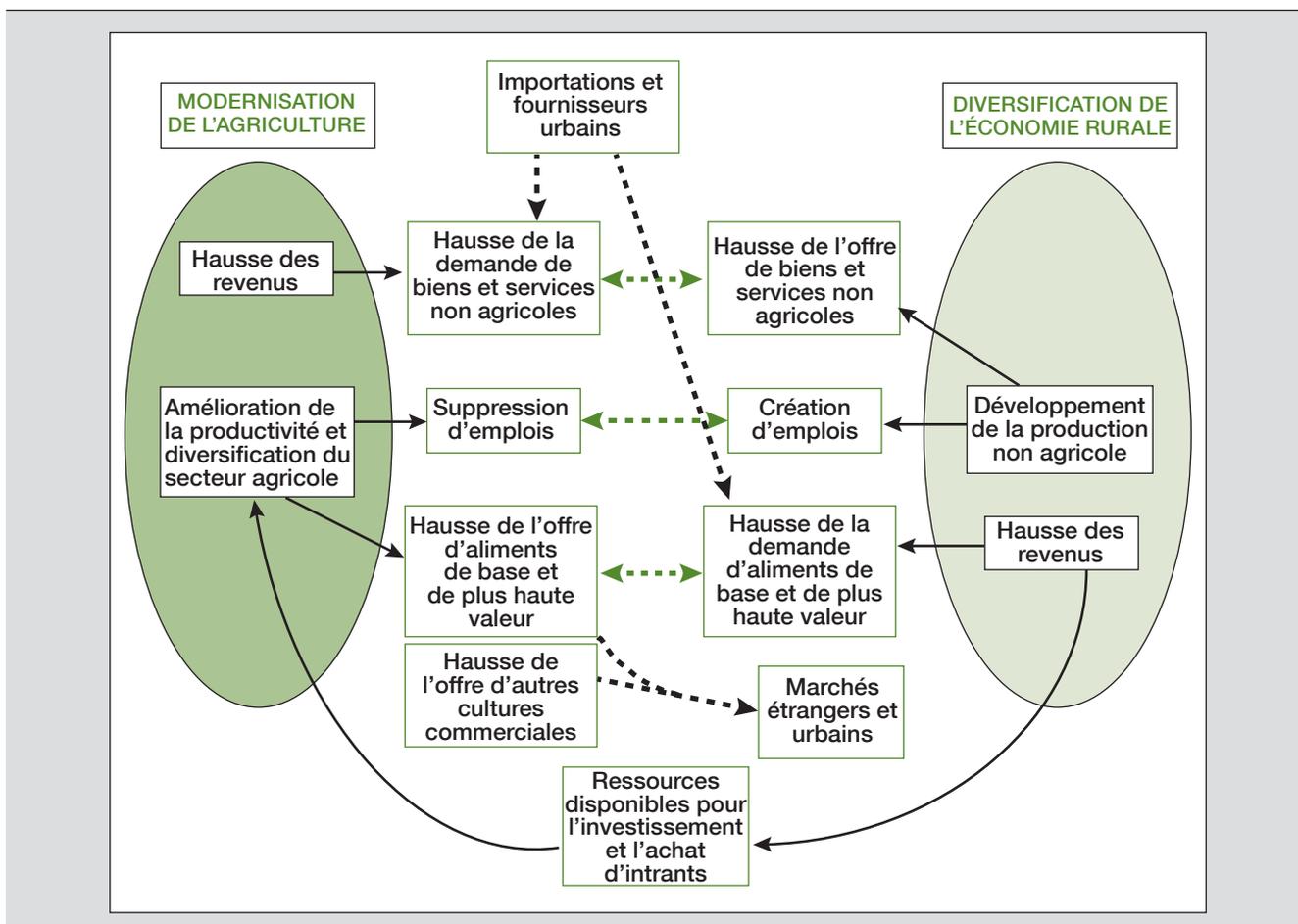
Il est important que les revenus non agricoles augmentent afin que la demande progresse en même temps que la production agricole, particulièrement là où les liens avec les marchés urbains sont faibles. La demande de produits agricoles étant en général inélastique par rapport aux prix, l'augmentation de la production fait baisser les prix au profit des consommateurs et au détriment des producteurs (Evenson and Gollin, 2003; Minten and Barrett, 2008). La hausse des revenus qui accompagne l'accroissement de la production non agricole peut atténuer cet effet en faisant augmenter la demande, notamment de produits agricoles de plus grande valeur, à mesure que les ménages améliorent et diversifient leur alimentation. En outre, le développement de la transformation des produits agricoles et de leur conditionnement, qui facilite leur transport, améliore l'accès aux marchés urbains.

De même, la modernisation de l'agriculture contribue au développement de la production non agricole, en stimulant la demande (d'intrants agricoles et de biens de consommation) et les activités d'aval (transformation et

Le développement rural exige que la modernisation de l'agriculture et le développement des activités non agricoles soient menés selon une approche équilibrée...

...qui exploite les complémentarités entre ces deux secteurs de l'économie rurale.

Graphique 1.13 Complémentarité de la modernisation agricole et de la diversification de l'économie rurale



Source : D'après le Rapport 2014 sur les pays les moins avancés (UNCTAD, 2014), graphique 36.

L'augmentation des revenus non agricoles stimule la demande de produits agricoles, de même que l'augmentation des revenus agricoles stimule la demande de biens et services non agricoles.

conditionnement) (de Janvry and Sadoulet, 2009; Lanjouw and Lanjouw, 1995; 2001). L'effet d'entraînement de la demande est particulièrement importante pour la création d'emplois non agricoles (Mellor, 1999; Thirtle, Lin and Piesse, 2003; Tiffin and Irz, 2006). Le rapport réciproque entre agriculture et économie rurale non agricole – celle-ci alimentant la demande de celle-là et vice versa – a un effet multiplicateur généralement compris entre 1,6 et 1,8 en Asie et entre 1,3 et 1,5 en Afrique subsaharienne (Haggblade, Hazell and Dorosh, 2007), qui peut contribuer de façon décisive à l'élimination de la pauvreté en milieu rural.

L'investissement est un autre rouage essentiel du lien entre l'agriculture et l'économie rurale non agricole. Les marchés du crédit étant inefficaces dans la plupart des zones rurales des PMA, l'investissement – que ce soit dans l'agriculture ou dans l'économie non agricole – dépend principalement des revenus excédentaires. Les ménages agricoles qui ont des ressources financières limitées, mais un surplus de main-d'œuvre à affecter à des activités para-agricoles, peuvent dégager un revenu supplémentaire et l'investir dans l'achat d'intrants; par ailleurs, le secteur non agricole offre des possibilités d'investissement aux ménages agricoles disposant de revenus excédentaires.

Des revenus excédentaires peuvent être tirés de chacun de ces deux secteurs pour être investis dans l'autre.

En matière d'emploi, les synergies sont tout aussi importantes. La demande de main-d'œuvre agricole étant fortement saisonnière, elle peut être excédentaire pendant une grande partie de l'année, alors même qu'elle est insuffisante à d'autres périodes (récolte et semis/plantation). Le secteur non agricole peut donc à la fois fournir des revenus supplémentaires pendant les saisons où la demande de main-d'œuvre est plus faible sans pour autant faire grimper les salaires, et absorber la main-d'œuvre devenue excédentaire en raison de la productivité accrue des petites exploitations. De leur côté, les petites exploitations permettent aux ménages de subsister le temps qu'il faut au secteur non agricole pour devenir viable ou pendant la phase de démarrage d'entreprises non agricoles (Hazell et al., 2007).

Le secteur non agricole peut fournir des revenus supplémentaires pendant les saisons où la demande de travailleurs agricoles est faible, sans aggraver les pénuries saisonnières de main-d'œuvre.

Comme dans le contexte de l'exode rural, il est essentiel, pour développer l'économie rurale non agricole, de passer d'un processus motivé par des facteurs contraignants – avant tout la nécessité de compléter des revenus agricoles insuffisants – à un processus motivé par des facteurs attractifs, associés aux nouvelles activités non agricoles économiquement avantageuses. Les facteurs contraignants entraînent la multiplication du nombre de fournisseurs dans des activités où les obstacles à l'entrée sont très faibles (besoins très réduits de capitaux, de formation, de compétences, etc.) et qui sont généralement peu rémunératrices et peu productives. L'offre excédentaire qui en résulte érode encore davantage les revenus. Un développement rural efficace réduit les pressions induites par les facteurs contraignants, car il augmente les revenus agricoles, tout en créant des sources plus productives de revenus non agricoles grâce à l'établissement d'entreprises non agricoles viables.

Dans le secteur agricole, deux types de culture sont particulièrement utiles à la création de synergies avec les activités non agricoles dans le contexte de l'après-2015 :

Pour réussir à développer les activités non agricoles, il est essentiel de passer d'un processus motivé par des facteurs contraignants à un processus motivé par des facteurs attractifs.

- Les cultures vivrières de base, dont l'approvisionnement doit absolument rester fiable pour encourager aussi bien la production de cultures de plus forte valeur que les activités rurales non agricoles : les ménages ne souhaiteront pas passer aux cultures commerciales ou à la production de biens et services non agricoles s'ils ne sont pas certains de pouvoir compter sur un approvisionnement fiable en denrées de base. Il faut donc maintenir la production et veiller au bon fonctionnement des marchés correspondants.
- Dans le cadre de la lutte mondiale contre les changements climatiques, il est possible que les biocombustibles recèlent un fort potentiel économique; ils pourraient en effet ouvrir la voie à la production de produits agricoles de plus forte valeur et au développement d'un secteur local de la transformation, tout en contribuant à limiter les émissions de carbone et à réduire la dépendance à l'égard des importations de combustibles fossiles.

I. Résumé et conclusions

En résumé :

- C'est dans les PMA que se jouera la réussite ou l'échec du Programme de développement durable à l'horizon 2030, car c'est là que les écarts à combler pour atteindre les ODD sont les plus grands, les progrès les plus lents et les obstacles à surmonter les plus considérables.
- Le développement rural est la clef du succès : dans la plupart des PMA, la majorité de la population vit en milieu rural, où les écarts à combler pour atteindre les ODD sont beaucoup plus importants que dans les zones urbaines.
- Pour réaliser les ODD dans les zones rurales des PMA, il faudra progresser à un rythme infiniment plus rapide que pendant la période des objectifs du Millénaire pour le développement (2000-2015).
- Le Programme 2030 vise de nouveaux objectifs et s'inscrit dans un nouveau contexte, rendant à la fois possible et nécessaire une nouvelle approche du développement rural.
- Pour être économiquement viable, l'élimination de la pauvreté passe par une transformation structurelle spécifiquement axée sur la lutte contre ce phénomène, qui permette à tous de profiter, sur un pied d'égalité, d'activités productives assorties de revenus supérieurs au seuil de pauvreté, et qui porte en même temps la productivité à un niveau suffisant.
- Pour mener à bien un tel processus dans les zones rurales, il est nécessaire de tirer pleinement parti des synergies entre l'agriculture et l'économie rurale non agricole.

Il est essentiel d'assurer un approvisionnement fiable en denrées de base, et la production de biocombustibles présente un fort potentiel de développement.

Ces questions sont examinées plus avant dans la suite du Rapport. Le chapitre 2 porte sur l'amélioration de la productivité agricole, le chapitre 3 sur la diversification de l'économie rurale et le développement de l'économie rurale non agricole, et le chapitre 4 sur les femmes et le développement rural. Au chapitre 5, les auteurs formulent des propositions concernant les politiques de développement rural qui pourraient être adoptées par les PMA dans le contexte du Programme 2030.

Notes

1. À un stade plus avancé de l'élaboration du présent Rapport, le document qui avait jusqu'alors été appelé le « programme de développement pour l'après-2015 » a été adopté sous le titre de « programme de développement durable à l'horizon 2030 ».
2. Alors que la version définitive du présent Rapport était arrêtée pour impression, le seuil de pauvreté, de 1,25 dollar par personne et par jour (à parité de pouvoir d'achat en 2005), a été actualisé à 1,90 dollar par personne et par jour (à parité de pouvoir d'achat en 2011).
3. L'écart de pauvreté tient compte à la fois de l'étendue et de l'ampleur de la pauvreté. Plus précisément, il peut se calculer en multipliant la proportion de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté par leur écart moyen de revenu par rapport au seuil de pauvreté.
4. Ces prévisions sont antérieures au programme de développement durable à l'horizon 2030 et évolueront en fonction des progrès accomplis dans la réalisation des ODD. La baisse de la mortalité infantile, juvénile et maternelle, et l'amélioration de l'accès aux services de santé procréative auront des effets directs sur la croissance démographique; tandis que l'amélioration de la nutrition ainsi que de l'accès à l'eau, aux services d'assainissement, aux services sanitaires et à l'éducation aura des effets indirects, par le biais de la santé, de la mortalité et du comportement procréateur. Cependant, comme le taux de fécondité et le taux de mortalité s'en trouveront tous deux réduits, il est difficile de dire quel sera le résultat net. Si le développement et la création d'infrastructures étaient plus rapides dans les zones rurales que dans les zones urbaines, il y a fort à parier que le taux d'urbanisation ralentirait.
5. Il est très possible que, pour certaines localités, les temps et les coûts de déplacement fassent l'objet de variations saisonnières – par exemple, s'il faut emprunter des routes non revêtues ou des voies navigables.
6. Bien que leur nombre ait augmenté ces dernières années (Ghosh, 2009), les femmes sont en moyenne moins nombreuses que les hommes à émigrer, en raison de la persistance d'une répartition des tâches qui fait que l'éducation des enfants et les travaux ménagers leur sont avant tout dévolus (UNCTAD, 2012). D'une manière générale, ce sont plutôt des hommes qui quittent l'Afrique, l'Asie du Sud et le Moyen-Orient, et des femmes qui quittent l'Asie de l'Est et le Pacifique, l'Europe et l'Asie centrale, et l'Amérique latine et les Caraïbes. L'intensité et la régularité de ces flux migratoires varient toutefois en fonction des pays de destination et au fil du temps (Guzmán, 2006)

Bibliographie

- Ancharaz V (2011). Trade, Jobs and Growth in Africa: An Empirical Investigation of the Export-led Jobless Growth Hypothesis. 3rd ICITE Regional Conference on Trade, Jobs and Inclusive Development in Africa. Gammarth, Tunisia. 22 September.
- Asenso-Okyere K et al. (2011). Understanding the Interaction between Farm Labor Productivity, and Health and Nutrition: a Survey of the Evidence. *Journal of Development and Agricultural Economics*. 3(3):80–90. March.
- Christiaensen L and L Demery (2007). *Down to Earth: Agriculture and Poverty Reduction in Africa*. World Bank. Washington, D.C.
- Christiaensen L, L Demery and J Kuhl (2010). The (Evolving) Role of Agriculture in Poverty Reduction: an Empirical Perspective. Working Paper 2010/36. World Institute for Development Economics Research, Helsinki.
- Christiaensen L and Y Todo (2014). Poverty Reduction during the Rural–Urban Transformation — The Role of the Missing Middle. *World Development* 63:42–58. November.
- Deere CD (2005). *The Feminization of Agriculture? Economic Restructuring in Rural Latin America*. United Nations Research Institute for Social Development. Geneva.
- de Janvry A and E Sadoulet (2009). Agricultural Growth and Poverty Reduction: Additional Evidence. *The World Bank Research Observer*. 25:1–20.
- Evenson R and D Gollin (2003). *Crop Variety Improvement and its Effect on Productivity: the Impact of International Agricultural Research*. Centre for Agriculture and Biosciences International. Wallingford, UK.
- Felipe J, A Mehta and C Rhee (2014). Manufacturing Matters... but it's the Jobs that Count. ADB Economics Working Paper Series 420. Asian Development Bank. Manila. November.
- Fields GS (1972). Rural-Urban Migration, Urban Unemployment and Underemployment, and Job Search Activity in LDCs. US Agency for International Development. Washington, D.C. December. Available from <http://digitalcommons.ilr.cornell.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1054&context=reports>.
- Ghosh J (2009). Migration and Gender Empowerment: Recent Trends and Emerging Issues. Human Development Research Paper 2009/04. United Nations Development Programme.
- Guzmán J (2006). Trends in International Migration: is there a Feminization of Migration Flows? Unpublished study. PREM Gender and Development Group (PRMGE). World Bank, Washington D.C.
- Haggblade S, P Hazell and P Dorosh (2007). Sectoral Growth Linkages between Agriculture and the Rural Nonfarm Economy. In: Haggblade S et al., eds. *Transforming the Rural Nonfarm Economy: Opportunities and Threats in the Developing World*. Johns Hopkins University Press. Baltimore: 141–182.
- Haggblade S, P Hazell and T Reardon (2007a). Introduction. In: Haggblade S et al., eds. *Transforming the Rural Nonfarm Economy: Opportunities and Threats in the Developing World*. Johns Hopkins University Press. Baltimore: 3–24.
- Haggblade S, P Hazell and T Reardon (2007b). Research Perspectives and Prospectives on the Rural Nonfarm Economy. In: Haggblade S et al., eds. *Transforming the Rural Nonfarm Economy: Opportunities and Threats in the Developing World*. Johns Hopkins University Press. Baltimore: 381–395.
- Harris J and M Todaro (1970). Migration, Unemployment and Development: A Two-Sector Analysis. *The American Economic Review*. 60(1):126–142.
- Hazell P, C Poulton, S Wiggins and A Dorward (2007). The Future of Small Farms for Poverty Reduction and Growth. 2020 Discussion Paper 42, Washington, DC: International Food Policy Research Institute.

- Lanjouw J and P Lanjouw (1995). Rural Nonfarm Employment: a Survey. Policy Research Working Paper 1463. World Bank. Washington, D.C.
- Lanjouw J and P Lanjouw (2001). The Rural Non-Farm Sector: Issues and Evidence from Developing Countries. *Agricultural Economics*. 26:1–23.
- Lastarria-Cornhiel S (2006). Feminization of Agriculture: Trends and Driving Forces. Background paper for the World Development Report 2008.
- Losch B, S Fréguin-Gresh and E White (2012). Structural Transformation and Rural Change Revisited: Challenges for Late Developing Countries in a Globalizing World. African Development Forum series. World Bank. Washington, D.C.
- Mellor J (1999). Faster, More Equitable Growth: the Relation between Growth in Agriculture and Poverty Reduction. Agricultural Policy Development Project Research Report 4. Abt Associates Inc. Cambridge, MA. October.
- Minten B and C Barrett (2008). Agricultural Technology, Productivity and Poverty Reduction in Madagascar. *World Development*. 36:797–822.
- Ravallion M (2014). Are the World's Poorest Being Left Behind? NBER Working Paper 20791. National Bureau of Economic Research. Cambridge, MA. December. Available from <http://www.nber.org/papers/w20791.pdf>.
- Ravallion M, S Chen and P Sangraula (2007). New Evidence on the Urbanization of Global Poverty. *Population and Development Review*. 33(4):667–701.
- Rodrik D (2014). An African Economic Miracle? NBER Working Paper 20188. National Bureau of Economic Research. Cambridge, MA. June. Available from <http://www.nber.org/papers/w20188.pdf>.
- Scheil-Adlung X (2015). Global Evidence on Inequities in Rural Health Protection: New Data on Rural Deficits in Health Coverage for 174 Countries. ESS Document 47. Extension of Social Security. International Labour Organization. Geneva.
- Thirtle C, L Lin and J Piesse (2003). The Impact of Research-Led Agricultural Productivity Growth on Poverty Reduction in Africa, Asia and Latin America. *World Development*. 31:1959–1975.
- Tiffin R and X Irz (2006). Is Agriculture the Engine of Growth? *Agricultural Economics*. 35:79–89.
- Todaro M (1976). Urban Job Expansion, Induced Migration and Rising Unemployment: A Formulation and Simplified Empirical Test for LDCs. *Journal of Development Economics*. 3(3):211–225.
- UNCTAD (2012). *The Least Developed Countries Report 2012: Harnessing Remittances and Diaspora Knowledge to Build Productive Capacities*. United Nations publication. Sales No. E.12.II.D.18. New York and Geneva.
- UNCTAD (2013). *The Least Developed Countries Report 2013: Growth with Employment for Inclusive and Sustainable Development*. United Nations publication. Sales No. E.13.II.D.1. New York and Geneva.
- UNCTAD (2014). *The Least Developed Countries Report 2014: Growth with Structural Transformation: A Post-2015 Development Agenda*. United Nations publication. Sales No. E.14.II.D.7. New York and Geneva.
- UN/DESA (2013). Demographic Yearbook 2013. United Nations Department for Economic and Social Affairs. New York. Available from <http://unstats.un.org/unsd/demographic/products/dyb/dyb2013.htm>.
- UN/DESA (2014). World Urbanization Prospects: the 2014 revision. Available from <http://esa.un.org/unpd/wup/CD-ROM/>.
- UNECE, Eurostat, FAO, OECD, World Bank (2007) Rural Households' Livelihood and Well-being: Statistics on Rural Development and Agricultural Household Income. United Nations. New York.
- Wodon Q (1999). Growth, Poverty and Inequality: a Regional Panel for Bangladesh. Policy Research Working Paper 2072. World Bank. Washington, D.C.

CHAPITRE 2

PRODUCTIVITÉ AGRICOLE : ÉVOLUTIONS, FACTEURS DÉTERMINANTS ET IMPACTS



A. Introduction

Le niveau et la croissance de la productivité agricole sont d'une importance fondamentale pour le bien-être de la population des PMA.

Le niveau et la croissance de la productivité agricole sont d'une importance fondamentale à la fois pour le bien-être de la population des pays les moins avancés (PMA) et pour la transformation structurelle de l'économie de ces pays¹. Ce sont d'importants facteurs déterminants de pauvreté et de l'écart de revenu entre les PMA et les autres pays en développement et pays développés, et ils jouent un rôle essentiel dans les processus de transformation structurelle et de développement des zones rurales, ainsi que dans le renforcement de l'économie rurale non agricole.

On trouvera dans le présent chapitre une analyse de la dynamique de la productivité agricole dans les PMA et de ses déterminants. Le chapitre est structuré comme suit : la section B explique comment la productivité agricole influe de multiples manières sur le bien-être, la pauvreté, la transformation structurelle et le développement économique et social; la section C présente les tendances récentes concernant le niveau et la croissance de différents éléments de la productivité agricole dans les PMA; la section D examine les facteurs déterminants essentiels de ces niveaux et tendances; et la section E présente un résumé du chapitre.

La productivité agricole est le principal facteur déterminant de l'écart de revenu entre les PMA et les autres pays en développement et pays développés.

B. Importance cruciale de la productivité agricole

Le niveau et la dynamique de la productivité agricole influent sur le bien-être, la transformation structurelle et le développement dans les PMA (Gollin, 2010; Johnston and Mellor, 1961).

Une faible productivité agricole est la principale cause de la prévalence et de la persistance de la pauvreté dans la plupart des PMA.

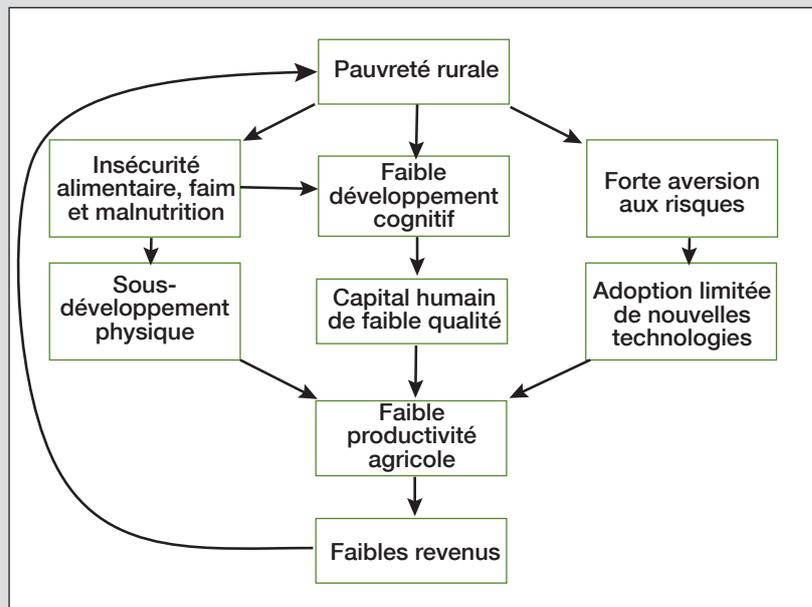
Pauvreté et bien-être. L'agriculture étant la première (et de plus en plus nettement dans certains pays) source d'emploi dans les PMA (chap. 1 du présent rapport), la productivité agricole est dans la plupart des cas le principal déterminant des revenus de la majorité de la main-d'œuvre. Une faible productivité agricole est donc la principale cause de la prévalence et de la persistance de la pauvreté dans la plupart des PMA, enfermant la plus grande partie de la population rurale dans un cercle vicieux de pauvreté, laquelle engendre sous-nutrition, mauvaise santé, faible développement cognitif et adoption limitée de nouvelles technologies, tous éléments qui, eux-mêmes, induisent à leur tour une faible productivité et de faibles niveaux de revenu (graphique 2.1). La croissance de la productivité agricole est donc une condition préalable, selon diverses modalités, à la réduction de la pauvreté à court terme et à moyen terme (encadré 2.1).

Une hausse de la productivité agricole contribue à l'augmentation des salaires urbains et ruraux réels.

Prix alimentaires. Une hausse de la productivité agricole contribue à réduire les prix des denrées alimentaires, entraînant ainsi une hausse effective des salaires urbains et ruraux réels – l'alimentation représentant une grande partie des biens de consommation courante – et une amélioration de la situation des ménages sans terre et autres ménages ruraux en déficit vivrier (Block, 2010; Sahn, Dorosh and Younger, 1999). En limitant l'accroissement des prix agricoles, cela empêche également les termes de l'échange urbains-ruraux d'évoluer au détriment des activités urbaines, phénomène qui pourrait freiner le processus de transformation structurelle (Lewis, 1954).

Sécurité alimentaire et faim. « La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active » (Sommet mondial de l'alimentation, 1996). D'après l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), cette définition englobe quatre dimensions de la sécurité alimentaire : l'existence matérielle de denrées alimentaires, un accès économique et concret à l'alimentation, la satisfaction des

Graphique 2.1 Le cercle vicieux d'une faible productivité et de la pauvreté rurale



Source : Secrétariat de la CNUCED.

Encadré 2.1 Effets de l'innovation technologique agricole sur la pauvreté

Comment l'on verra plus loin dans le présent chapitre, l'un des principaux moteurs de croissance de la productivité dans l'agriculture et l'adoption de nouvelles technologies et d'innovations. Celles-ci peuvent réduire la pauvreté de différentes façons (Hazell and Haddad, 2001) :

- Les progrès technologiques peuvent directement profiter aux agriculteurs pauvres en leur permettant d'accroître leur intraconsommation, y compris la production de denrées alimentaires à la fois pour leur propre consommation et pour la vente, d'où une hausse de leurs revenus;
- Ils peuvent profiter aux petits agriculteurs et aux travailleurs sans terre en favorisant la création d'emplois agricoles et une hausse des salaires;
- Ils peuvent aussi profiter aux ménages urbains et ruraux pauvres en encourageant des activités non agricoles à plus forte valeur ajoutée, source d'emplois plus nombreux et mieux rémunérés;
- Ils peuvent réduire les prix des denrées alimentaires pour les consommateurs urbains et les ménages ruraux en déficit vivrier;
- Ils peuvent accroître les quantités et réduire le coût de denrées alimentaires à forte valeur nutritionnelle, ce qui est essentiel au bien-être des pauvres, en particulier des femmes enceintes ou allaitantes.
- Ils peuvent enfin contribuer à l'émancipation des pauvres en élargissant leur accès aux processus décisionnels, en renforçant leur capacité d'action collective et en réduisant leur vulnérabilité aux chocs grâce à l'accumulation d'actifs.

Nonobstant l'influence possible de facteurs tels que l'accroissement démographique, la nature des technologies et les innovations technologiques considérées, la répartition initiale des revenus, l'ampleur et la répartition de l'adoption des nouvelles technologies, l'existence ou non d'infrastructures et de services sociaux et les effets sur l'emploi (Kerr and Kolavalli, 1999; Ravallion and Datt, 1999; Fan, Hazell and Thorat, 1999), la plupart des études font ressortir des incidences généralement positives.

besoins nutritionnels, et la stabilité de ces trois aspects dans le temps (Stamoulis and Zezza, 2003). Ces quatre dimensions sont directement ou indirectement influencées par le niveau de la productivité agricole. Outre réduire la pauvreté et limiter la hausse des prix alimentaires, un accroissement de la productivité agricole contribue à accroître et à stabiliser les approvisionnements alimentaires (Block, 1995). En améliorant la sécurité alimentaire, cette hausse apporte une contribution fondamentale à la réalisation de l'objectif de l'éradication de la faim (Objectif de développement durable (ODD) 2).

Transformation structurelle. L'accroissement de la productivité agricole joue plusieurs rôles dans le processus archétypal de transformation structurelle. En réduisant les besoins en main-d'œuvre dans l'agriculture, il libère de la main-d'œuvre pouvant être employée dans d'autres secteurs (en principe plus productifs). Une hausse des excédents agricoles accroît la demande intérieure

Un accroissement de la productivité agricole libère de la main-d'œuvre pouvant être employée dans des secteurs plus productifs

Accroître la productivité agricole est un préalable à l'industrialisation

de produits industriels et de services, favorisant un accroissement de l'offre dans ces secteurs tout en constituant une source de capital pour l'investissement public et l'investissement privé dans la diversification de la production. La croissance de la productivité et de la production dans l'agriculture augmente donc la productivité dans d'autres secteurs et le taux de croissance global, favorisant ainsi une accélération du processus de développement. Ces liens sous-tendent la conception traditionnelle d'un accroissement de la productivité agricole en tant que condition préalable à l'industrialisation (Boserup, 1981; Rostow, 1960; Timmer, 1988; Kuznets, 1966; Baumol, 1967; Murphy, Shleifer and Vishny, 1989).

Des prix alimentaires moins élevés peuvent accroître la compétitivité à l'exportation du secteur des biens échangeables

Commerce international. Accroître la productivité agricole peut stimuler les exportations selon deux mécanismes principaux. Premièrement, cela peut réduire le conflit potentiel d'utilisation des terres entre culture de rapport et culture vivrière, permettant ainsi de dégager de plus importants excédents exportables². Ceux-ci peuvent être une source d'accumulation de capital pour financer l'investissement dans de nouveaux secteurs et de nouvelles activités. Deuxièmement, à travers leur impact sur les salaires réels, des prix alimentaires plus faibles peuvent accroître la compétitivité à l'exportation du secteur des biens échangeables. Cela a été un élément important du succès des stratégies de développement tiré par les exportations qui ont été mises en œuvre au XXe siècle, en particulier en Asie de l'Est et du Sud-Est. À travers ses incidences sur les exportations et sur les importations (réduction des besoins d'importation de denrées alimentaires), une plus forte productivité agricole peut alléger les problèmes de balance des paiements qui freinent le développement dans la plupart des PMA.

La plus large mesure de la productivité associe la valeur ajoutée en tant que mesure de la production à un indicateur de la quantité de travail.

Ces processus et ces mécanismes font ressortir le rôle essentiel que joue un accroissement de la productivité agricole dans la transformation structurelle et le développement économique et social. Cela a été un facteur important non seulement dans les processus historiques des pays aujourd'hui développés, mais aussi dans les pays en développement qui ont réussi leur décollage économique (par exemple, Chili, Chine, Maurice et Viet Nam, analysés dans UNCTAD (2014:89-114)). Une forte hausse de la productivité agricole est également une condition sine qua non d'élimination de la pauvreté et de transformation structurelle dans les PMA, outre qu'elle permettrait à ces pays d'atteindre un plus haut niveau de développement.

C. Tendances concernant la productivité agricole dans les PMA

1. MESURER LA PRODUCTIVITÉ AGRICOLE

La productivité du travail agricole peut être ventilée en productivité des terres et ratio terre/travail.

D'une manière générale, la « productivité est définie en tant que rapport entre une mesure de la production et un indice de l'utilisation des facteurs de production » (Griliches, 1987). On trouvera dans la présente section une présentation et une analyse des estimations de différents concepts de la productivité agricole dans les PMA afin d'en établir le niveau et la dynamique de croissance sur le long terme et d'aider à une meilleure compréhension de sa contribution (ou l'inverse) au développement rural et au développement en général.

La définition générale de la productivité présentée ici englobe de multiples combinaisons possibles de mesures de la production et en particulier des facteurs de production. La plus large mesure de la productivité, appliquée à tous les secteurs de l'activité économique, associe la valeur ajoutée en tant que mesure de la production à un indicateur de la quantité de travail. Si la mesure qui en résulte de la valeur ajoutée par travailleur constitue un ratio partiel de productivité (du fait qu'elle ne fait appel qu'à un seul type de facteur de production, à savoir le travail), elle facilite cependant les comparaisons intersectorielles et internationales.

Dans le cas de l'agriculture, toutefois, les mesures de la productivité le plus largement utilisées reposent sur des indicateurs du volume de production plutôt que de la valeur ajoutée. Cette mesure de la productivité du travail (production par travailleur) est souvent utilisée pour évaluer l'évolution de la productivité dans le temps et réaliser des comparaisons internationales. C'est aussi un indicateur du bien-être ou du niveau de vie dans les zones rurales, dans la mesure où elle indique la capacité d'obtenir un revenu par la vente de biens ou de denrées agricoles (Block, 1995). La productivité du travail peut être ventilée en productivité des terres (production par hectare ou rendement) et ratio terre/travail. Le rendement est couramment utilisé pour évaluer la qualité de nouvelles technologies de production ou pratiques culturales. Combinés, les ratios de travail et de productivité des terres indiquent également si un changement technologique dans l'agriculture permet avant tout d'économiser du travail ou d'économiser des terres.

L'estimation de la productivité faisant appel au plus large agrégat de facteurs de production est la productivité totale des facteurs, qui mesure la productivité de tous les facteurs productifs utilisés conjointement. Dans le cas de l'agriculture, on prend généralement en compte les terres, le travail, le capital physique et les intrants matériels (en particulier les engrais), et on les compare au volume total de production agricole.

La précision de toute estimation de la productivité dépend inévitablement de la qualité des données statistiques sur lesquelles reposent les calculs, ce qui peut être assez problématique, en particulier dans le cas des PMA et des comparaisons internationales (encadré 2.2).

2. MESURES PARTIELLES DE LA PRODUCTIVITÉ

Le Rapport 2014 sur les pays les moins avancés présentait une large analyse de l'évolution de la productivité dans les trois principaux secteurs d'activité économique (agriculture, industrie et services) dans les PMA, des différents sous-groupes de PMA et dans les autres pays en développement, sur la base de la valeur ajoutée par travailleur (UNCTAD, 2014:59-88). L'analyse ci-après reprend, actualise et élargit les principales conclusions concernant la productivité agricole.

- La productivité du travail agricole dans les PMA est très nettement inférieure à celle que l'on observe dans les autres pays en développement et dans les pays développés. Si la productivité dans les PMA a augmenté de 2,2 % par an depuis 1991, c'est beaucoup moins que dans les autres pays en développement (4,2 % par an) et dans les pays développés (3,9 % par an), de sorte que l'écart de productivité s'est creusé avec le temps. En 2011-2013, la productivité moyenne du travail agricole dans les PMA représentait 18,7 % de celle des autres pays en développement et tout juste 1,8 % de celle des pays développés (graphique 2.2).
- L'écart de productivité du travail entre les PMA et les autres pays en développement ou les pays développés dans l'agriculture est plus large que dans l'industrie et les services (graphique 2.2). Étant donné la forte concentration de la main-d'œuvre des PMA dans l'agriculture, ce large écart de productivité est la principale cause de la divergence des revenus entre les PMA et ces autres groupes de pays.
- Parmi les sous-groupes de PMA, on observe que la productivité du travail agricole était historiquement plus faible dans les PMA asiatiques que dans les PMA africains et Haïti³, mais qu'elle a augmenté plus rapidement (3,6 % par an), d'où une hausse de 88 % entre 1991-1993 et 2011-2013 dans les PMA asiatiques, contre 32 % seulement dans les PMA africains et Haïti. Il en résulte que la productivité agricole dans les PMA asiatiques a dépassé celle des PMA africains et Haïti à partir de 2006⁴.
- La productivité du travail agricole dans les PMA insulaires était historiquement plus forte que dans les deux autres sous-groupes de PMA, mais elle a lentement diminué, reculant de 5 % entre 1991-1993 et 2011-2013.

L'estimation de la productivité faisant appel au plus large agrégat de facteurs de production est la productivité totale des facteurs.

En 2011-2013, la productivité du travail agricole dans les PMA représentait 18,7 % de la productivité des autres pays en développement et tout juste 1,8 % de celle des pays développés.

L'écart de productivité du travail entre les PMA et les autres pays en développement ou pays développés dans l'agriculture est plus important que dans l'industrie et les services.

La productivité agricole dans les PMA asiatiques est supérieure à celle des PMA africains et Haïti depuis 2006.

Encadré 2.2 Réserves concernant l'utilisation de données sur les intrants et la production agricoles dans les PMA

La mesure empirique de la production agricole et de l'utilisation d'intrants agricoles, et donc le calcul de la productivité agricole, dans les PMA se heurte à diverses difficultés, à commencer par la compilation de données quantitatives. Premièrement, la production agricole englobe la production de multiples cultures et l'élevage, dont les unités de mesure courantes sont le poids ou le volume. D'où la question fondamentale de savoir comment agréger au mieux différents produits agricoles. Si cette agrégation repose parfois sur une unité commune, telle que l'équivalent blé (Hayami and Ruttan, 1985; Block, 1995), il est plus souvent fait appel à des unités monétaires pour déterminer la valeur totale de la production – cultures et élevage – aux prix relatifs pour une période de référence donnée. (En l'occurrence, on a retenu, dans le présent rapport, la période de référence utilisée par la FAO, à savoir 2004-2006.) On parle alors de « production finale », qui représente la quantité de production agricole disponible pour le reste de l'économie*.

Deuxièmement, une partie des produits agricoles est généralement consommée par les ménages agricoles eux-mêmes (ou troquée contre d'autres produits) et n'entre donc pas dans les échanges commerciaux monétaires, ni ne figure dans les statistiques correspondantes. Troisièmement, alors que le facteur travail devrait être idéalement mesuré en personne/heures travaillées, des données reposant sur des mesures de cette nature ne sont généralement pas disponibles pour les PMA, exception faite d'occasionnelles enquêtes sur les ménages ou sur la production agricole. Le facteur travail est donc mesuré au moyen de données sur l'emploi total dans l'agriculture, reposant généralement sur l'activité professionnelle principale. Lorsque des individus ou des ménages diversifient leurs revenus en pratiquant des activités non agricoles (chap. 3 du présent rapport), le temps qu'ils consacrent à l'agriculture en est réduit d'autant; mais tout leur temps de travail est effectivement considéré comme emploi agricole si cela reste leur principale activité professionnelle. Étant donné que la plupart des statistiques disponibles n'indiquent pas la répartition du temps, il est probable que les calculs reposant sur ces statistiques sous-estiment la productivité du travail.

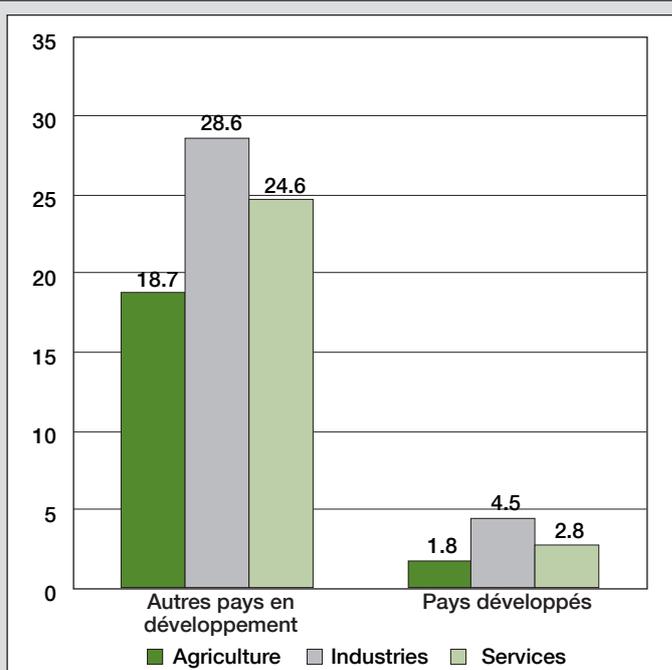
Quatrièmement, les mesures de la production et des intrants s'appuient sur différentes bases de données ayant des couvertures géographiques et temporelles différentes, chacune dotée de sa propre méthodologie, ce qui peut poser des problèmes de cohérence. Cinquièmement, comme d'autres statistiques économiques concernant les PMA, la fiabilité des données sur les intrants et la production agricoles peut se ressentir de la capacité et des ressources limitées des instituts de statistique, des ministères et des services responsables de la compilation de ces données.

Enfin, les statistiques sur les intrants et la production sont de simples indicateurs quantitatifs, qui ne disent généralement rien des différences qualitatives – par exemple concernant l'éducation et la santé dans le cas des données sur la main-d'œuvre, la fertilité des terres ou l'enrichissement ou la dégradation des sols dans le cas des données sur les terres, ou encore les types de machines dans les mesures des apports en capital physique. Le fait de ne pas prendre en compte la qualité des terres, par exemple, peut conduire des chercheurs à attribuer à tort les différences qui en découlent en matière de production à des différences concernant l'utilisation d'autres facteurs de production (Fulginiti and Perrin, 1997).

Tous ces éléments doivent être pris en compte lorsqu'on analyse les tendances et interprète les analyses de la productivité agricole, en particulier dans les PMA.

* Dans le cas des PMA et des sous-groupes de PMA, cette mesure est fortement corrélée à la production physique de différentes cultures, mesurée en tonnes et simplement agrégée.

Graphique 2.2 Niveaux de productivité sectorielle du travail : les PMA en part d'autres groupes de pays, 2011-2013
(En pourcentage)



Sources : Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après des données de la CNUCED, base de données UNCTADstat (<http://unctadstat.unctad.org/FR/>) et OIT, base de données PESM 2015 (<http://www.ilo.org/global/research/global-reports/weso/2015/lang--fr/index.htm>) (consultées l'une et l'autre en août 2015).

Note : Production sectorielle mesurée en valeur ajoutée.

Les tendances relatives à la productivité du travail agricole reposant sur des mesures de la production (plutôt que sur des mesures de la valeur ajoutée) sont similaires : elles sont sensiblement plus faibles, historiquement, dans les PMA que dans les autres pays en développement, et bien plus encore par rapport aux pays développés, avec des écarts se creusant continuellement dans l'un et l'autre cas au cours des trente-cinq dernières années. La croissance de la productivité du travail dans les autres pays en développement a doublé pour s'établir à plus de 3 % par an depuis les années 1990. Les pays développés ont connu un taux de croissance analogue ou supérieur depuis les années 1980. Dans les PMA en tant que groupe, toutefois, la productivité du travail a diminué durant les années 1980 et n'a progressé que marginalement dans les années 1990, ne revenant qu'au début du XXI^e siècle au niveau du début des années 1980. Elle n'a commencé d'enregistrer une progression plus vigoureuse (2 % par an ou plus) qu'après 2000. Les écarts de productivité agricole entre les PMA et les deux autres groupes de pays remontent donc au début des années 1980. En 2010-2012, la productivité agricole des PMA représentait 39,3 % de celle des autres pays en développement et tout juste 1,6 % de celle des pays développés (graphique 2.3).

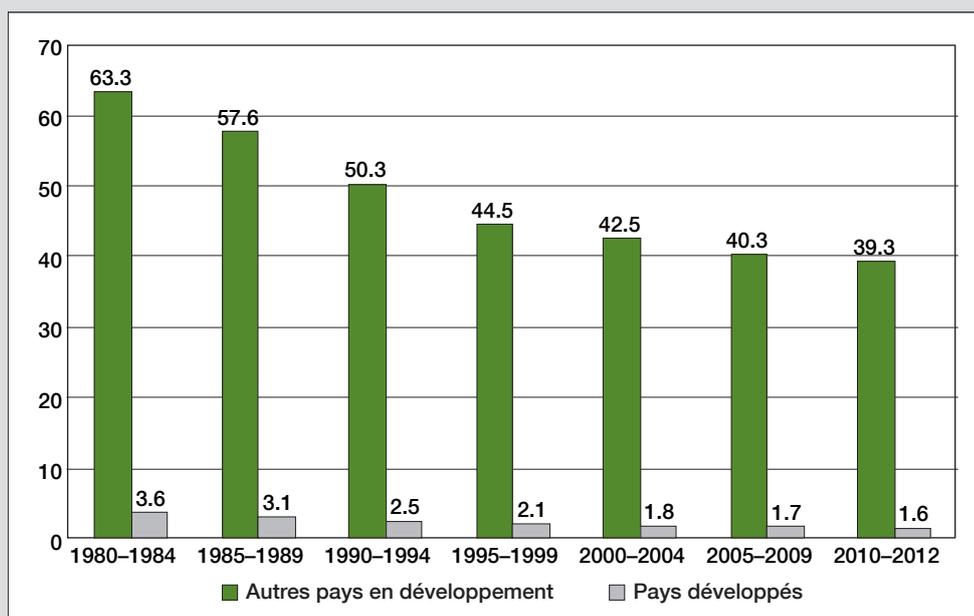
La productivité agricole dans les PMA n'a commencé de progresser plus vigoureusement qu'après 2000.

Les chiffres agrégés pour les PMA occultent d'importantes différences entre les principaux sous-groupes de PMA. Dans les PMA africains et Haïti, la productivité du travail s'est effondrée au cours des deux dernières décennies du siècle dernier et n'a recommencé de croître qu'à partir de 2000, mais lentement (un peu plus de 1 % par an).

Au cours de la période écoulée depuis le début des années 1990, trois pays seulement de ce sous-groupe (Bénin, Mali et République centrafricaine) ont réussi à multiplier par deux leur productivité du travail. Dans le même temps, dans 11 autres pays (Angola, Burkina Faso, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Malawi, Mozambique, République démocratique du Congo et République-Unie de Tanzanie, Soudan et Togo), la productivité a diminué. Les principaux obstacles à une amélioration sensible de la productivité du travail agricole ont été à un faible niveau de capital humain rural, une faible accumulation de ce capital dans beaucoup de pays et un bas niveau d'intrants classiques (en dehors des terres et du travail). Un faible niveau d'éducation et d'alphabétisation, et de mauvaises conditions de santé limitent aussi l'efficacité technique. Les PMA insulaires avaient traditionnellement un niveau plus élevé de productivité du travail (largement attribuable à une moindre population), mais il a progressivement diminué au cours des trente-cinq dernières années (graphique 2.4A).

Les principaux obstacles à une amélioration sensible de la productivité du travail agricole ont été un faible niveau de capital humain rural et un bas niveau d'intrants agricoles classiques.

Graphique 2.3 Niveau de productivité du travail agricole : les PMA en part d'autres groupes de pays, 1980-2012
(En pourcentage)



Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après des données de la FAO, base de données FAOSTAT (<http://faostat.fao.org/>) (consultée en août 2015).

Note : Production mesurée en valeur de la production finale

Les plus forts gains de productivité au cours des trente-cinq dernières années ont été enregistrés par les exportateurs d'articles manufacturés et les exportateurs mixtes.

Les PMA asiatiques ont connu une évolution diamétralement opposée. Après avoir stagné dans les années 1980, la productivité du travail agricole y a progressé dès le début des années 1990. À partir de 2000, elle a fortement augmenté, de 3,5 % par an, soit davantage que dans l'ensemble des autres pays en développement et dans les autres pays en développement d'Asie (dans ces deux groupes de pays, la progression a été d'environ 3 % par an depuis 2000). Les PMA asiatiques ont dépassé le niveau de productivité d'abord des PMA africains, puis des PMA insulaires (graphique 2.4A). Parmi les PMA asiatiques, la croissance de la productivité depuis le début des années 1990 a été la plus forte au Bangladesh, au Myanmar, au Népal et en République démocratique populaire lao, tous ces pays ayant réussi à multiplier par deux (ou presque) leur productivité du travail au cours du dernier quart de siècle.

Le niveau de bien-être des travailleurs agricoles dépend en dernière analyse d'un accroissement de la production par travailleur, qui dépend elle-même de la productivité des terres et du ratio terre/travail.

Selon la spécialisation des exportations, le sous-groupe de PMA ayant enregistré les plus hauts niveaux de productivité du travail agricole a généralement été celui des exportateurs de combustibles, en particulier l'Angola, le Soudan et le Yémen⁵. Toutefois, les plus forts gains de productivité au cours des trente-cinq dernières années ont été enregistrés par les exportateurs d'articles manufacturés (pour la plupart des pays asiatiques) et les exportateurs mixtes (en particulier le Bénin, Kiribati, le Myanmar, la République démocratique populaire lao et la Sierra Leone). En revanche, le groupe d'exportateurs où la productivité agricole est plus faible et a augmenté le plus lentement a été celui des exportateurs de services et de minéraux (graphique 2.4B).

On peut approfondir l'analyse de la productivité du travail agricole en ajoutant la variable des superficies cultivées. La production par travailleur peut être calculée comme suit, comme proposé par Hayami et Ruttan (1985) :

$$\frac{Y}{L} = \frac{Y}{A} \times \frac{A}{L} \quad (1)$$

Y représente la production, A les superficies et L le travail

L'écart de productivité des terres entre les PMA et d'autres groupes de pays a toujours été important, bien que moindre que dans le cas de la productivité du travail.

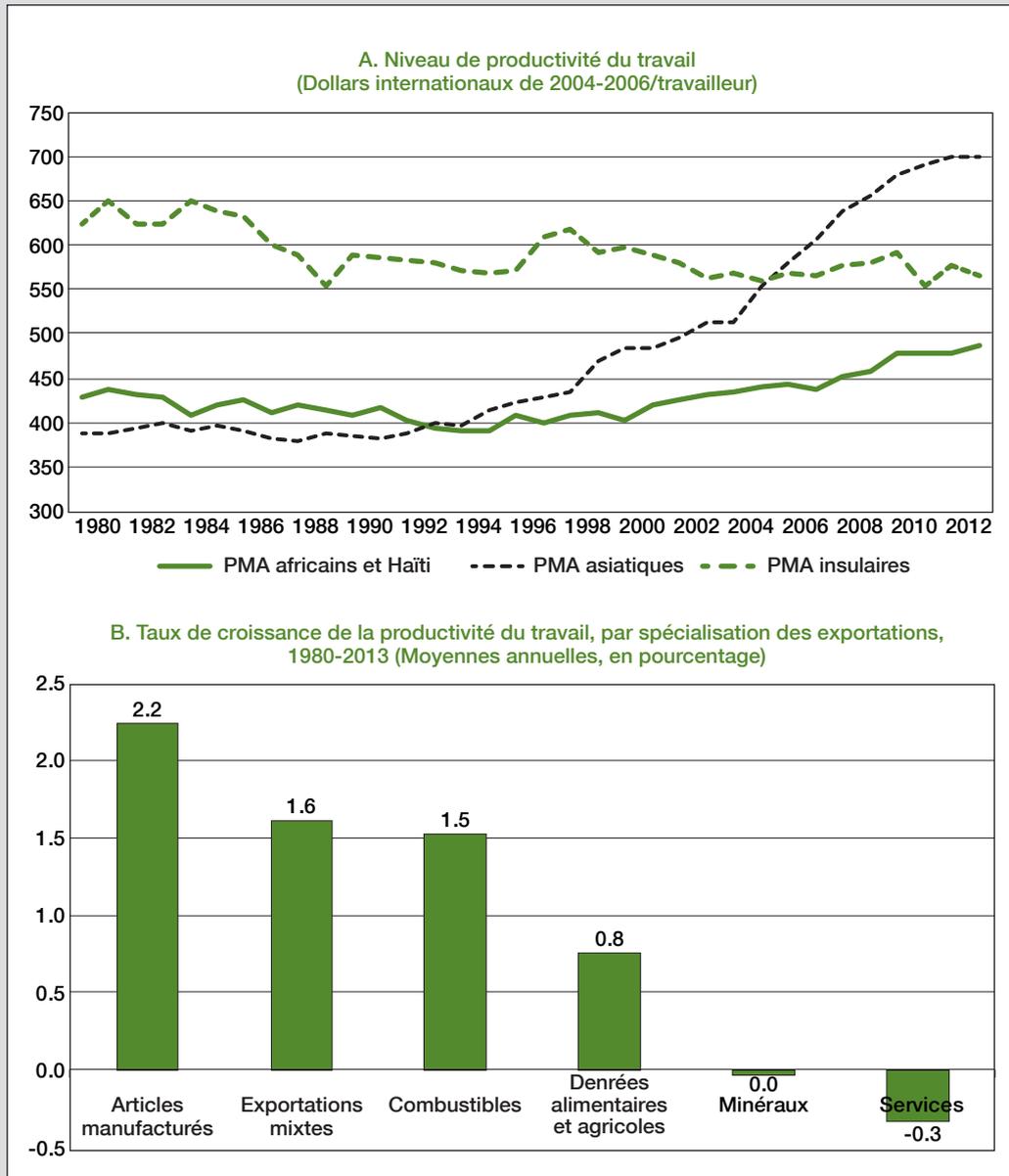
Le niveau de bien-être des travailleurs agricoles dépend en dernière analyse d'un accroissement de la production par travailleur (Y/L), qui dépend elle-même de la productivité des terres (ou du rendement : Y/A) et du ratio terre/travail (A/L). L'équation ci-dessus illustre cette problématique dans un environnement se caractérisant par un accroissement démographique rapide et où l'expansion des superficies cultivées finira par atteindre ses limites, ce qui est déjà parfois le cas. Dans la mesure où l'accroissement de la population rurale dépasse le taux d'expansion des surfaces agricoles, la superficie par travailleur (A/L) diminue, ce qui ajoute à la difficulté d'accroître la productivité moyenne du travail (Y/L) en accroissant les rendements moyens (Y/A) afin de réduire la pauvreté et d'améliorer le niveau de vie de la population rurale.

Parmi les PMA, la plus forte croissance de la productivité des terres a été observée en Asie, où elle a plus que doublé depuis 1980.

L'écart de productivité des terres (rendement) entre les PMA et d'autres groupes de pays a toujours été important, bien que moindre que dans le cas de la productivité du travail examiné plus haut. Il n'en reste pas moins que, depuis les années 1980, les rendements agricoles dans les PMA n'ont pas été à la hauteur de la forte croissance observée dans les autres pays en développement, même s'ils ont quelque peu progressé par rapport à ceux des pays développés, en particulier depuis 2000. Le ratio de rendement agricole PMA/autres pays en développement est ainsi passé de 36 % en 1980-1984 à 33 % en 2010-2012. Par rapport aux pays développés, en revanche, il est passé de 20 % à 33 %. Les marges de rattrapage restent toutefois considérables pour l'agriculture des PMA.

Parmi les PMA, la plus forte croissance de la productivité des terres a été observée en Asie, où elle a plus que doublé depuis 1980. Tous les pays de ce sous-groupe ont connu une vigoureuse expansion. À l'heure actuelle, les rendements agricoles des PMA asiatiques se situent au même niveau que ceux des autres pays en développement, excepté la Chine et l'Inde. Dans les PMA africains et Haïti, en revanche, la productivité des terres agricoles a toujours été sensiblement inférieure à celle des autres sous-groupes de PMA (graphique 2.5A), avec des chiffres plus ou moins faibles selon les pays. La croissance de la productivité des terres a été particulièrement modeste dans les années 1980, pour s'accroître quelque peu

Graphique 2.4 Productivité du travail dans l'agriculture dans les PMA, par groupes de pays, 1980-2013



Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après des données de la FAO, base de données FAOSTAT (<http://faostat.fao.org>) (consultée en août 2015).

Note : Production mesurée en valeur de la production finale

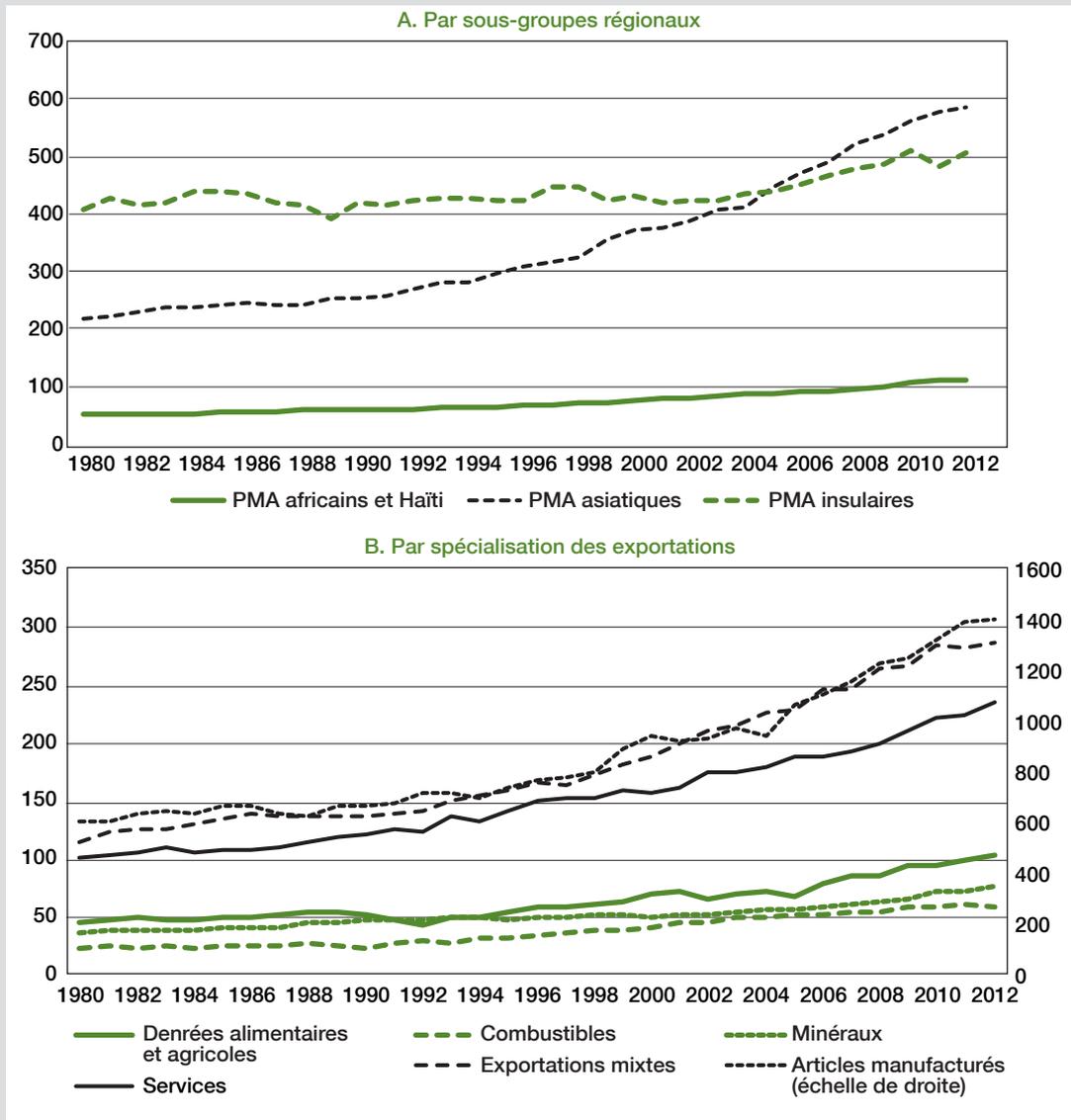
depuis les années 1990. Les gains les plus notables en matière de rendement depuis les années 1980 ont été observés en Angola, au Burkina Faso, en Éthiopie et en Zambie, où les rendements ont plus que triplé au cours des trente-cinq dernières années. Dans le même temps, dans les PMA insulaires, les rendements ont progressé lentement par rapport au début des années 1980 (graphique 2.5A).

Un examen de l'évolution de la productivité des terres selon la spécialisation des exportations montre que les PMA exportateurs d'articles manufacturés ont affiché les plus hauts niveaux de rendement et ont enregistré quelques-uns des plus forts taux de croissance au cours des trente-cinq dernières années. Cette productivité a progressé dans les années 1990 et s'est accélérée à partir de 2000, de sorte qu'à l'heure actuelle les rendements sont deux fois plus élevés qu'au début des années 1990. Cela témoigne des résultats positifs obtenus par les PMA asiatiques, la plupart des PMA exportateurs d'articles manufacturés étant asiatiques. Les exportateurs de combustibles et les exportateurs mixtes ont enregistré un taux de croissance des rendements légèrement supérieur à celui des exportateurs d'articles manufacturés (graphique 2.5B).

Dans les PMA africains et Haïti, la productivité des terres agricoles a toujours été sensiblement inférieure à celle des autres sous-groupes de PMA.

L'expansion des terres agricoles a été la plus forte dans les PMA africains et Haïti et dans les PMA insulaires.

Graphique 2.5 Productivité des terres agricoles dans les PMA, 1980-2012 (Dollars internationaux de 2004-2006/hectare)



Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après des données de la FAO, base de données FAOSTAT (<http://faostat.fao.org/>) (consultée en août 2015).

De nombreux PMA conservent d'importantes marges de manœuvre pour accroître leurs surfaces cultivées, mais cela peut entraîner des coûts économiques et/ou environnementaux.

De tous les éléments de l'équation (1) plus haut, celui dont le niveau et l'évolution dans les PMA sont le plus différents de ce que l'on observe dans tous les autres groupes de pays est le ratio terre/travail (A/L). Les divergences découlent principalement de différences de dynamique démographique. L'expansion de la production agricole dans les PMA depuis le début des années 1980 a tenu en partie à une expansion des superficies utilisées pour la production agricole. Dans les PMA en tant que groupe, elle a progressé de 10 %, moins que dans les autres pays en développement, tandis qu'on observait une contraction de 11 % dans les pays développés. L'expansion des terres agricoles a été la plus forte dans les PMA africains et Haïti et dans les PMA insulaires.

Les perspectives d'un accroissement continu de la production agricole dans les PMA grâce à une expansion des terres cultivées varient considérablement selon les pays. Dans certains PMA, une telle expansion est difficile, soit par manque de terres cultivables, soit en raison d'impératifs environnementaux. C'est particulièrement le cas dans les pays où le ratio terre/travail est le plus faible, comme on le verra plus loin. D'où l'importance d'augmenter la productivité compte tenu d'un accroissement continu de la population et de l'augmentation concomitante de la demande de denrées alimentaires.

D'autres PMA conservent d'importantes marges de manœuvre pour accroître leurs surfaces cultivées. Dans certains cas, toutefois, la mise en culture de nouvelles terres peut entraîner des coûts économiques (par exemple, investissements d'infrastructure, coûts d'assainissement pour éviter les maladies et les épizooties) et/ou des coûts environnementaux (par exemple, déforestation, disparition d'écosystèmes essentiels) (Staatz, 2011). Dans ces conditions, la question fondamentale est celle du coût relatif d'une l'expansion des superficies par rapport à une intensification de la production sur les surfaces existantes.

Les PMA affichent des tendances démographiques très différentes de celles que l'on observe dans d'autres groupes de pays : ils sont ceux où l'accroissement démographique est le plus rapide (UNCTAD, 2013 : 23-44) – tendance qui se poursuivra inexorablement dans un avenir prévisible⁶ et également ceux où la concentration de population dans les zones rurales est la plus élevée au monde (chap. 1 du présent rapport). Ces tendances ont abouti à intensifier les pressions démographiques sur les terres dans plusieurs PMA, même si les situations varient beaucoup selon les pays. Le ratio terre/travail dans les PMA africains et Haïti est sensiblement plus bas que dans les autres pays en développement africains. Néanmoins, les pressions démographiques sur les terres sont les plus grandes en Asie, où les PMA et les autres pays en développement présentent des niveaux analogues du ratio terre/travail, niveaux qui sont les plus bas parmi les principaux groupes de pays (graphique 2.6A). Les PMA ci-après ont un ratio terre/travail plus faible que la catégorie des autres pays en développement d'Asie et sont donc confrontés aux plus grandes pressions démographiques sur les terres : Burundi, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Rwanda et Somalie en Afrique, et Bangladesh, Bhoutan et Népal en Asie.

Aussi bien dans les PMA africains et Haïti que dans les PMA asiatiques, l'expansion de la superficie agricole totale a été plus que contrebalancée par une forte croissance de la main-d'œuvre agricole, ce qui a entraîné une diminution d'un tiers du ratio terre/travail depuis le début des années 1980 (graphique 2.6B).

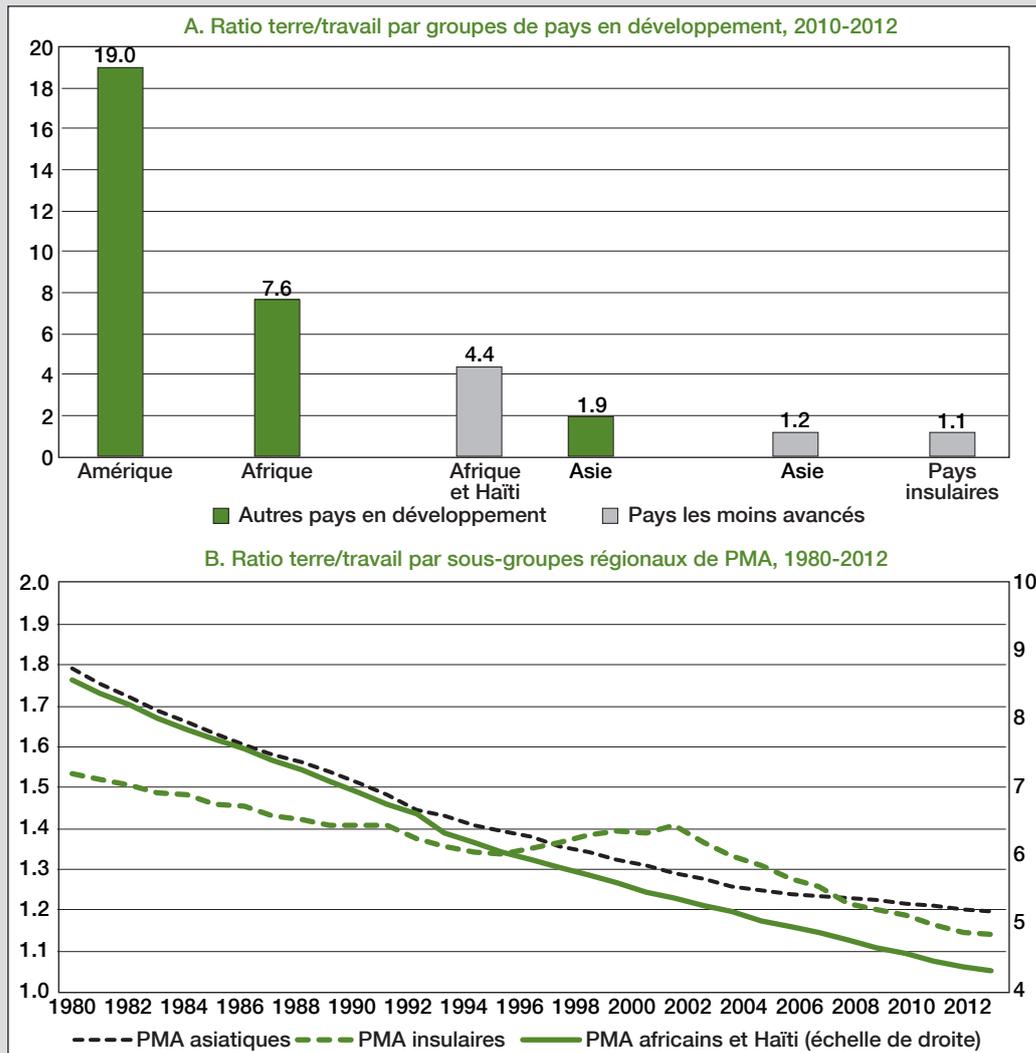
Selon Hayani et Ruttan (1985) et Block (1995), la dynamique de ratios de productivité partielle dans un graphique peut être représentée en indiquant l'évolution dans le temps de la productivité moyenne du travail sur l'axe horizontal et l'évolution de la productivité moyenne des terres sur l'axe vertical. Une orientation vers le nord dans ce graphique (indiquant un accroissement des rendements sans accroissement de la production moyenne par travailleur), par exemple, peut indiquer un accroissement démographique associé à un accroissement des rendements grâce à une augmentation de la quantité de travail ou à un changement technologique, mais sans amélioration des niveaux de vie ruraux.

Le graphique 2.7A compare ainsi l'évolution de l'agriculture des PMA avec celle de l'agriculture des autres pays en développement et des pays développés. Il montre que, comme dans les autres pays en développement, dans les PMA la productivité des terres a augmenté plus fortement que la productivité du travail. Les deux groupes de pays ont réussi à plus que doubler la productivité des terres, avec des gains légèrement supérieurs dans le cas des autres pays en développement. Pour ce qui est de la productivité du travail, toutefois, l'écart est beaucoup plus grand. Depuis le début des années 1980, la productivité du travail dans les PMA n'a augmenté que de 31 %, alors qu'elle faisait plus que doubler dans les autres pays en développement (graphique 2.7A). Cela a beaucoup freiné la diminution de la pauvreté dans les PMA (chap. 1). De plus, la productivité du travail dans les PMA s'écarte considérablement de la productivité observée dans les pays développés, où celle-ci a triplé sur la même période. La divergence de productivité du travail agricole entre les deux groupes de pays (graphique 2.3) en est une illustration.

Le graphique 2.7B compare les trois sous-groupes de PMA et révèle de grandes différences entre eux. L'évolution dans les PMA africains et Haïti et, dans une moindre mesure, dans les PMA insulaires explique

Aussi bien dans les PMA africains et Haïti que dans les PMA asiatiques, l'expansion de la superficie agricole totale a été plus que contrebalancée par une forte croissance de la main-d'œuvre agricole.

Graphique 2.6 Ratio terre/travail, par groupes de pays, 1980-2012 (Hectares/travailleur)



Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après des données de la FAO, base de données FAOSTAT (<http://faostat.fao.org>) (consultée en août 2015).

Comme dans les autres pays en développement, dans les PMA la productivité des terres a augmenté plus fortement que la productivité du travail.

Si les années 1980 ont été une décennie de recul pour les trois sous-groupes de PMA, la productivité dans les PMA asiatiques a redémarré dès les années 1990 et s'est accélérée au tournant du siècle.

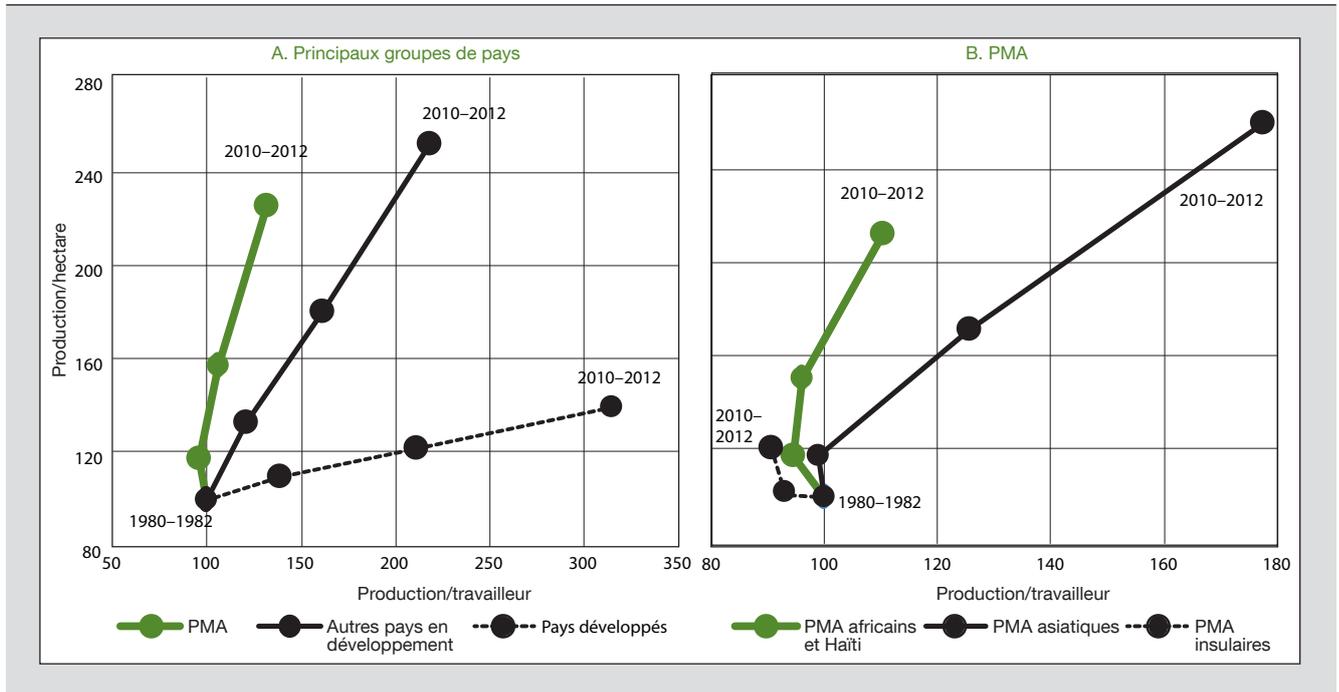
pour beaucoup les résultats de l'ensemble du groupe des PMA. Si les années 1980 ont été une décennie de recul pour les trois sous-groupes, la productivité dans les PMA asiatiques a redémarré dès les années 1990 et s'est accélérée au tournant du siècle. Les rendements ont augmenté de 159 % et la productivité du travail de 77 % au cours des trente-cinq dernières années. Dans les PMA africains et Haïti, le redressement de la productivité est venu plus tardivement et a été beaucoup plus lent. Ces pays ont certes réussi à multiplier par deux leurs rendements depuis le début des années 1980, mais la croissance de la productivité du travail n'a été que de 10 % sur l'ensemble de la période. Là encore, cela explique pour beaucoup le niveau et la persistance de l'extrême pauvreté dans ce sous-groupe de pays⁷. Dans le même temps, la productivité dans les PMA insulaires a généralement stagné tout au long de la période. Dans ces pays, en dépit d'une très légère amélioration de la productivité des terres, la productivité du travail n'a pas retrouvé le niveau du début des années 1980. Invariablement, l'accroissement des rendements a été plus rapide que la hausse de la productivité du travail dans tous les sous-groupes de PMA, ce qui signifie que l'amélioration du niveau de vie de larges segments de la population a également été plus lente.

L'analyse qui vient d'être présentée permet de résumer plusieurs caractéristiques essentielles du processus d'accroissement de la productivité agricole dans les PMA. Premièrement, la croissance de la productivité des terres (rendements) a été beaucoup plus forte que la croissance de la productivité du

travail, phénomène qui se vérifie pour la plupart des pays pris individuellement. Vingt-six PMA ont réussi à multiplier par deux ou plus la productivité de leurs terres au cours des trente-cinq dernières années, tandis que quatre seulement obtenaient des résultats analogues pour la productivité du travail. À l'inverse, les baisses à long terme de la productivité agricole ont davantage concerné la productivité du travail (21 PMA, soit 45 % des PMA pour lesquelles des données sont disponibles) que la productivité des terres (deux cas seulement). Cette situation a de toute évidence eu des incidences sociales négatives et a empêché une diminution plus rapide de la pauvreté. On observe néanmoins une corrélation positive entre l'accroissement des rendements et la productivité du travail plus forte dans les PMA (0,56) que dans les autres pays en développement (0,32).

Les baisses à long terme de la productivité agricole ont davantage concerné la productivité du travail que la productivité des terres.

Graphique 2.7 Ratios de productivité partielle pour les PMA et d'autres groupes de pays, 1980-2012, diverses périodes (Indice : 1980-1982 = 100)



Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après des données de la FAO, base de données FAOSTAT (<http://faostat.fao.org/>) (consultée en août 2015).

Note : L'intervalle entre deux points successifs correspond à une période de dix ans.

Deuxièmement, les sous-groupes de pays qui ont généralement le plus amélioré à la fois la productivité du travail et la productivité des terres depuis le début des années 1980 ont été les exportateurs d'articles manufacturés et les exportateurs mixtes. Parmi les premiers, le Bangladesh et le Népal se distinguent tout particulièrement, ayant multiplié par deux la productivité et du travail et des terres. Dans le cas des exportateurs mixtes, le Bénin a obtenu des résultats similaires. Cela montre que, d'une façon générale, les pays qui ont le plus progressé en matière de transformation structurelle et de diversification économique sont aussi ceux qui ont réussi à accroître leur productivité agricole. Ces faits confirment l'existence d'un lien entre progrès agricole et développement économique général, où les progrès dans l'agriculture et dans d'autres secteurs productifs se renforcent mutuellement. La croissance de la productivité agricole soutient le processus de transformation structurelle et de diversification de la production, comme le montrent depuis longtemps les études sur le développement économique. Les pays qui ont le plus progressé en matière de transformation structurelle et de diversification sont aussi ceux qui ont obtenu les plus grandes avancées concernant l'amélioration du niveau de vie de leur population et la réduction de la pauvreté.

Les pays qui ont le plus progressé en matière de transformation structurelle et de diversification économique sont ceux qui ont réussi à accroître leur productivité agricole.

Troisièmement, l'autre sous-groupe de PMA qui a enregistré une croissance relativement forte de la productivité agricole est celui des exportateurs de combustibles, même si en l'occurrence les progrès les plus rapides ont surtout été observés dans la première décennie du XXI^e siècle, qui a coïncidé avec une

Les gains de productivité dans plusieurs PMA sont liés à la reconstruction après conflit

longue période de prix élevés du pétrole. Les meilleurs résultats ont été observés en Angola et au Yémen. Les gains de productivité en Angola, de même qu'au Mozambique et en Sierra Leone, sont liés à la reconstruction d'après conflit. Ainsi, la production agricole bénéficie d'un contexte de plus grande sécurité et de meilleures conditions institutionnelles, l'accès aux marchés d'intrants et aux marchés de produits est plus facile, et dans certains cas les pouvoirs publics adoptent des mesures et des programmes de soutien (hausse des crédits budgétaires).

Quatrièmement, les exportateurs de minéraux et de denrées alimentaires et agricoles ont enregistré une progression beaucoup plus modeste de l'une et l'autre productivité, et ce uniquement à partir des années 2000. Dans le même temps, les exportateurs de services réussissaient à multiplier par deux les rendements, ce qui est toutefois allé de pair avec un recul à long terme de la productivité du travail.

3. PRODUCTIVITÉ TOTALE DES FACTEURS

Les estimations disponibles de la productivité totale des facteurs (PTF) permet d'analyser la dynamique et les tendances de la productivité agricole dans le temps et de faire des comparaisons internationales, mais ne disent rien du niveau (relatif) de productivité. En principe, elles fournissent une mesure des changements apportés à la production qui ne correspondent pas à des variations des facteurs dits classiques ou traditionnels (terre, travail, intrants matériels, capital physique), et qui peuvent ainsi être attribués à la technologie ou à d'autres facteurs généraux (politiques, etc.). Le calcul et l'interprétation de la PTF soulève quelques réserves (encadré 2.3), mais celle fournit néanmoins une bonne indication des tendances de la productivité agricole.

Le rythme de croissance de la PTF a toujours été considérablement plus faible dans les PMA que dans les autres groupes de pays. En fait, il n'a guère évolué dans les PMA entre les années 1960 et les années 1980. La croissance est devenue positive dans les années 1990 et s'est sensiblement accélérée au début des années 2000 (graphique 2.8A). On observe de très nettes différences entre les sous-groupes de PMA, tout comme pour les mesures de la productivité partielle examinées plus haut. La croissance de la PTF est devenue positive dans les PMA asiatiques dans les années 1990 et s'est accélérée ensuite pour dépasser celle de tous les autres grands groupes de pays (autres pays en développement et pays développés compris). Dans les PMA africains et Haïti, en revanche, la PTF agricole a essentiellement stagné au cours des quatre dernières décennies du XX^e siècle, passant d'une quasi-stagnation dans les années 1960 à une médiocre croissance jusqu'à la fin du siècle. Depuis, toutefois, elle est devenue positive, tout en restant plus faible que dans d'autres groupes de pays. Dans le sous-groupe des PMA insulaires, la PTF a progressé

Encadré 2.3 Productivité totale des facteurs, incorporation et mesure des progrès technologiques dans l'agriculture

Évaluer et quantifier la technologie et ses impacts est aussi difficile dans le cas de l'agriculture que ce l'est pour d'autres secteurs d'activité économique. Une mesure classique de l'impact de la technologie est la productivité totale des facteurs (PTF). La plupart des estimations à des fins de comparaisons internationales de la PTF dans l'agriculture reposent sur des variations quantitatives des facteurs, mais sans tenir compte (de façon adéquate) des différences qualitatives. Les estimations de la PTF s'appuient sur certains postulats, dont celui d'une technologie non incorporée, dont les effets peuvent donc être mesurés par l'ampleur de la croissance de la PTF (Block, 1995). Si ce postulat peut être valable pour des techniques de culture et de gestion des eaux ainsi que pour d'autres pratiques agricoles, une part importante des résultats de la recherche-développement (R-D) agronomique se retrouve bel et bien incorporée dans des facteurs plus efficaces, en particulier des variétés à plus haut rendement, des engrais de meilleure qualité ou des machines agricoles plus efficaces. Il n'en reste pas moins que la croissance de la PTF rendra compte des incidences de facteurs plus efficaces. Bien que les engrais et les machines – et plus particulièrement ces dernières – soient encore relativement moins répandus dans les PMA (en raison de la faible intensité en facteurs et en capital de leur agriculture), l'utilisation de variétés à haut rendement ou de races de bétail plus productives a été une importante source de croissance de la productivité de leur agriculture.

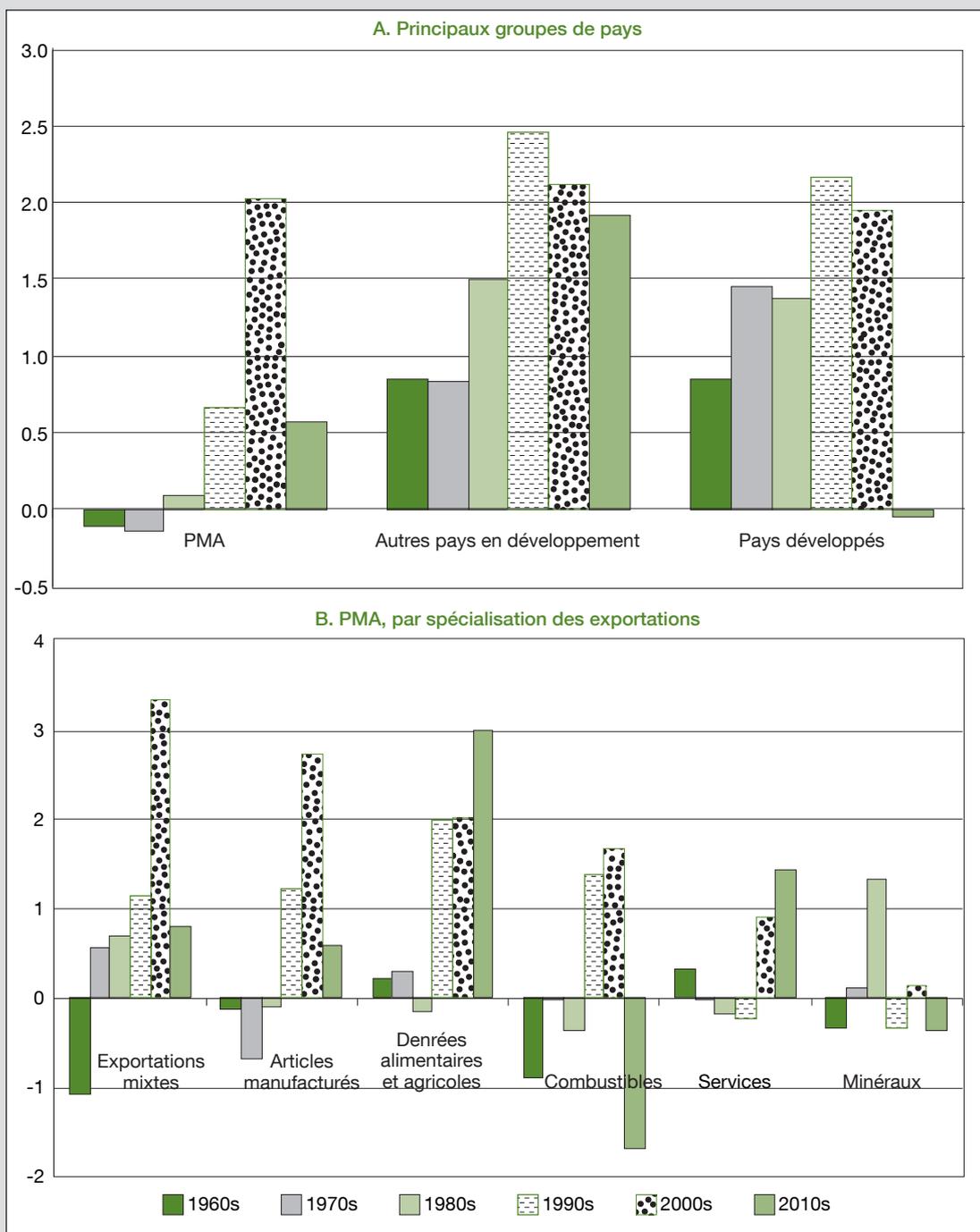
Concernant les apports de capital humain dans la production agricole, toutes les estimations de la PTF reposent sur des évaluations des variations quantitatives du facteur travail (sous réserve d'arguments exposés dans l'encadré 2.2). Elles ne tiennent pas compte des différences qualitatives de capital humain, sauf lorsque sont prises en considération les années de scolarité. C'est toutefois rarement le cas, en raison du peu de données spécifique aux zones rurales.

extrêmement lentement depuis les années 1960. Ont alterné des périodes de croissance positive et des périodes de croissance négative, avec un résultat global analogue à celui des mesures de la productivité partielle examinées plus haut.

L'examen de la croissance de la PTF dans les PMA selon la spécialisation des exportations donne des résultats qui confirment ceux découlant de l'analyse de la productivité partielle, mais aussi des résultats différents. Parmi les premiers figure l'amélioration relative de la productivité agricole des exportateurs mixtes et des exportateurs d'articles manufacturés, ainsi que des exportateurs de combustibles (graphique 2.8B). Viennent en tête des exportateurs d'articles manufacturés le Cambodge et le Bangladesh, avec des hausses moyennes

La PTF agricole n'a guère progressé dans les PMA des années 1960 aux années 1980.

Graphique 2.8 Croissance de la productivité totale des facteurs dans l'agriculture dans les PMA et d'autres groupes de pays, 1960-2011 (Moyennes annuelles, en pourcentage)



Source : Fuglie et Rada, base de données International Agriculture Productivity (<http://www.ers.usda.gov/dada-products/international-agricultural-productivity.aspx>) (consultée en août 2015).

La croissance de la PTF dans les PMA est devenue positive dans les années 1990 et s'est sensiblement accélérée depuis le début du XXI^e siècle.

Les déterminants fondamentaux de la productivité partielle ou totale dans le secteur agricole sont : la quantité de facteurs traditionnels; la technologie, la qualité des facteurs et le capital humain...

...ainsi que l'investissement public et les politiques publiques; les conditions agroécologiques et les changements climatiques; et la diversification rurale

Dans les PMA, l'agriculture emploie énormément de main-d'œuvre, repose sur une exploitation extensive des terres et fait peu appel à d'autres facteurs traditionnels.

Dans de nombreux PMA, la pauvreté et le bas niveau des revenus, le manque de ressources en eau et la pénurie de devises freinent l'utilisation d'engrais.

de la PTF de 3,3 % et 2,3 %, respectivement, entre 1990 et 2011. Parmi les exportateurs mixtes, les plus forts gains de productivité ont concerné le Myanmar (taux annuel moyen de croissance de 4,4 %), ainsi que le Bénin, la République démocratique populaire lao et la Sierra-Leone, avec un taux de croissance de la PTF d'environ 2,5 % par an. Dans le cas des exportateurs de combustibles, la croissance de la PTF dans l'agriculture a été la plus forte en Angola et au Yémen, avec en moyenne 4,5 % et 3 % par an, respectivement, pour la même période. La principale observation nouvelle fournie par l'analyse de la PTF est la croissance positive de cette PTF chez les exportateurs de denrées alimentaires et agricoles depuis les années 1990. Étant donné qu'il s'agit d'un tout petit groupe de pays, le résultat global tient à la croissance de la PTF au Malawi – 3 % par an au cours de la période considérée.

Après un examen du niveau et de la dynamique de la productivité agricole dans les PMA en fonction de différentes mesures partielles et totales, se pose la question de la nature des déterminants de l'évolution observée; c'est là l'objet de la section suivante.

D. Déterminants du niveau et de la croissance de la productivité agricole

Il ressort de la littérature consacrée au sujet que les principaux facteurs déterminants de la productivité partielle ou totale dans le secteur agricole (Fuglie and Rada, 2013; Dias Avila and Evenson, 2010; Zepeda, 2001) sont les suivants :

- Quantité de facteurs traditionnels;
- Technologie, qualité des facteurs et capital humain;
- Investissement publics et politiques publiques;
- Conditions agroécologiques et changements climatiques;
- Diversification rurale

D'importantes interactions entre ces facteurs jouent en outre un rôle déterminant. L'utilisation d'engrais, par exemple, dépend d'un accès matériel aux marchés d'approvisionnement et donc de l'existence de services et d'infrastructures de transport (entre autres éléments), tandis que son efficacité est en partie tributaire de la qualité des engrais eux-mêmes, des ressources en eau disponibles et des compétences humaines nécessaires. Autre exemple d'interaction, la contribution à la productivité agricole de l'accès aux transports est renforcée par un niveau plus élevé d'éducation des agriculteurs.

Une bonne compréhension des déterminants de la productivité agricole, et donc des sources potentielles de croissance de cette productivité, est importante pour élaborer des politiques appropriées visant à accroître la productivité dans les PMA, de façon à accélérer la transformation structurelle de l'économie de ces pays et à améliorer sensiblement le niveau de vie de leur population.

1. QUANTITÉ DE FACTEURS TRADITIONNELS

Le volume de la production agricole dépend le plus directement de la quantité de facteurs traditionnels (terre, travail, intrants matériels et capital physique), en particulier dans les pays où le stade de développement de l'agriculture est encore modeste. Il en résulte que les mesures de la productivité partielle sont aussi fortement influencées par la quantité de facteurs traditionnels

Les tendances concernant l'exploitation de ces facteurs dans les PMA sont analysées ci-après. Le tableau qui en ressort est celui d'une agriculture qui : 1) emploi énormément de main-d'œuvre; 2) repose sur une exploitation

extensive des terres; et 3) fait peu appel à d'autres facteurs traditionnels. Les deux premiers aspects ont déjà été analysés dans les précédentes sections du présent chapitre. Le troisième élément – l'intensité d'utilisation de facteurs traditionnels autres que le travail et la terre – est examiné ci-après.

L'intensité d'utilisation d'intrants manufacturés varie considérablement selon les PMA en fonction de la densité démographique, de la fertilité des sols et de la prévalence d'une grande agriculture. Néanmoins, d'une manière générale, l'utilisation d'engrais, de produits phytosanitaires et d'insecticides est extrêmement faible. La consommation d'engrais de synthèse par unité de surface s'établit à tout juste 10 % du niveau observé dans les autres pays en développement et 15 % du niveau dans les pays développés. La situation varie toutefois sensiblement selon les sous-groupes de PMA. L'utilisation d'engrais est la plus faible dans les PMA insulaires et dans les PMA africains et Haïti. En revanche, elle est beaucoup plus forte dans les PMA asiatiques (graphique 2.9A), où elle correspond à peu près à la moitié du niveau d'utilisation d'engrais dans les pays développés.

Dans de nombreux PMA, l'utilisation d'engrais est freinée par la pauvreté et le faible niveau des revenus (les engrais sont trop chers pour de nombreux agriculteurs), le manque de ressources en eau (indispensables pour une utilisation efficace des engrais) et le manque de devises (qui limite les possibilités d'importer des engrais). À long terme, toutefois, accroître l'utilisation d'intrants comme les engrais sera indispensable pour accroître la productivité, les revenus et la compétitivité. C'est pour cette raison que de nombreux PMA africains ont recours à des subventions pour encourager l'utilisation d'engrais par les petits exploitants agricoles (Druilhe and Barreiro-Hurlé, 2012).

L'utilisation de l'eau en tant que facteur de production agricole dans les PMA varie considérablement d'une région à l'autre. Elle est faible dans les PMA africains et Haïti, où tout juste 3,4 % des terres arables sont aménagées pour l'irrigation et où l'accès à l'eau reste une importante contrainte pour le développement de l'agriculture⁸. Dans les PMA insulaires, la part correspondante (6,5 %) se situe entre le niveau des PMA africains et Haïti et celui des autres pays en développement. Ce faible niveau d'irrigation est la cause de rendements non seulement plus faibles, mais aussi plus instable.

Dans les PMA asiatiques, en revanche, la pratique de l'irrigation est beaucoup plus répandue, et l'a toujours été. La part de terres agricoles irriguées (34,6 %) représente plus du double de la proportion dans les autres pays en développement et dans les pays développés (graphique 2.9B). Elle est toutefois plus proche de la moyenne régionale, qui est de 40,3 % pour les autres pays en développement d'Asie, chiffre qui est aussi le plus élevé parmi l'ensemble des sous-groupes régionaux d'autres pays en développement.

L'agriculture et les agro-industries sont généralement de gros consommateurs d'eau. Les ressources en eau disponibles, leur qualité et leur coût joueront un rôle de plus en plus important pour l'implantation et la rentabilité des activités agro-industrielles. Les changements climatiques, les pressions démographiques croissantes et la hausse des coûts de l'énergie font que l'eau coûte de plus en plus cher; ce renchérissement, selon les régions, influera sur les décisions en matière d'approvisionnement des grandes entreprises agro-industrielles internationales, donnant aux PMA disposant d'abondantes ressources en eau un avantage potentiel (Roepstoff et al., 2011).

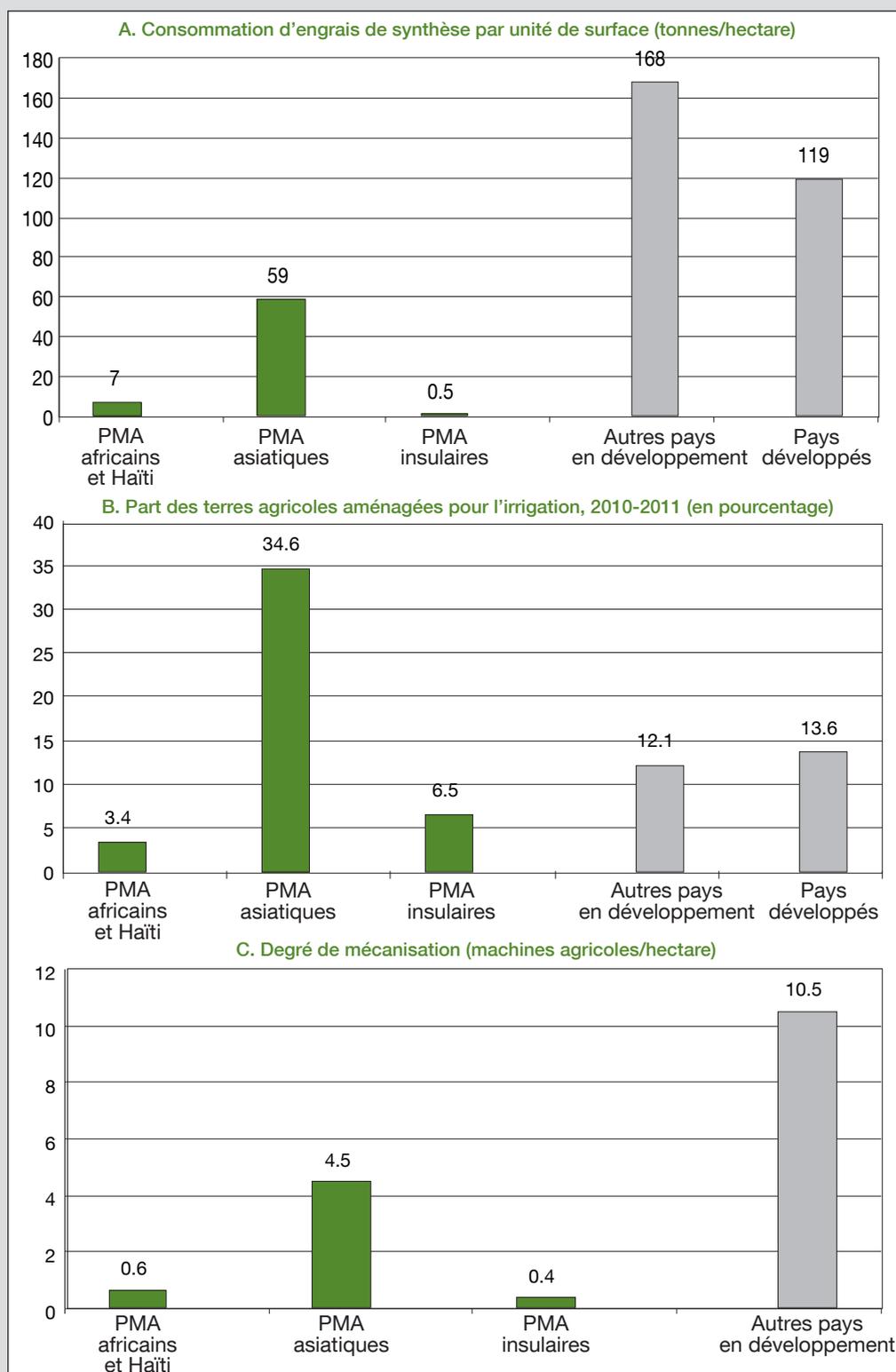
L'agriculture pratiquée dans les PMA est une agriculture à très forte intensité de main-d'œuvre et à faible intensité de capital physique. Elle se caractérise donc par un très faible degré de mécanisation. Là encore, les PMA asiatiques se distinguent des autres PMA. L'intensité d'utilisation de machines agricoles est très faible dans les PMA insulaires et dans les PMA africains et Haïti, avec moins d'une machine par hectare en moyenne. Dans les PMA asiatiques, le degré de mécanisation est beaucoup plus élevé, avec en moyenne 4,5 machines par hectare, soit environ la moitié du niveau observé dans les autres pays en développement (graphique 2.9C)⁹.

Dans les PMA africains et Haïti, et dans les PMA insulaires, le faible niveau d'irrigation est la cause de rendements non seulement plus faibles, mais aussi plus instables.

L'agriculture pratiquée dans les PMA est une agriculture à très forte intensité de main-d'œuvre et à faible intensité de capital physique.

L'agriculture dans les PMA n'est pas une agriculture à forte intensité de facteurs traditionnels autres que la terre, s'agissant en particulier des engrais, des machines et de l'eau, mais les PMA asiatiques se démarquent des autres PMA par une utilisation beaucoup plus intensive de ces trois derniers facteurs.

Graphique 2.9 Indicateurs de l'intensité factorielle dans l'agriculture dans les PMA et dans d'autres groupes de pays, 2010-2011



Source : Fuglie and Rada, base de données International Agricultural Productivity (<http://www.ers.usda.gov/data-products/international-agricultural-productivity.aspx>) (consultée en août 2015) et FAO, base de données FAOSTAT (<http://faostat.fao.org/>) (consultée en août 2015).

Dans certains cas, un large éventail d'options technologiques est possible, par exemple, utilisation de matériel à traction animale, de motoculteurs ou de tracteurs pour la préparation des sols. Le choix dépendra de facteurs tels que la nature des sols à labourer, la rapidité ou la fréquence nécessaire (par exemple, s'il s'agit de faire plusieurs récoltes par an), les services de maintenance et les pièces détachées disponibles, et les prix relatifs du travail et du capital. S'agissant aussi bien des machines agricoles que des équipements agro-industriels, de nombreuses technologies simples, à plus forte intensité de travail mais aussi économiquement plus efficaces sont souvent disponibles. L'importation massive en Afrique subsaharienne de broyeurs, de pompes et autres technologies agricoles simples en provenance d'Inde montre que les agriculteurs et les transformateurs africains font souvent le choix de telles technologies « appropriées » (Staatz, 2011).

Si d'une manière générale, l'agriculture dans les PMA n'est pas une agriculture à forte intensité de facteurs traditionnels autres que la terre et le travail, s'agissant en particulier des engrais, des machines et de l'eau, on observe dans les PMA asiatiques une utilisation beaucoup plus intensive de ces trois derniers facteurs, plus proche de ce qui se pratique dans les autres pays en développement d'Asie. Cela explique dans une certaine mesure pourquoi les indicateurs partiels de productivité sont beaucoup plus élevés dans ces PMA que dans les autres.

Parallèlement, cela éclaire un domaine d'intervention possible pour aider à accroître la faible productivité dans les PMA africains. Une enquête a été réalisée auprès de plus d'une centaine d'experts agricoles travaillant en Afrique, où il leur était demandé d'identifier les facteurs les plus importants pour développer l'agriculture sur le continent. Environ 21 % des experts ont identifié des activités telles que l'amélioration de la fertilité des sols, l'amélioration des techniques de gestion des eaux et une mesure de réforme des politiques en tant que principaux facteurs déterminants du développement de l'agriculture en Afrique, comme en témoignaient les résultats particulièrement fructueux déjà obtenus en Afrique australe (Gebre-Madin and Haggblade, 2004).

2. TECHNOLOGIE, QUALITÉ DES FACTEURS ET CAPITAL HUMAIN

La technologie a une influence déterminante sur la productivité agricole, s'agissant par exemple de ses incidences sur les rendements de différentes cultures. Le fait que l'essentiel des gains de productivité obtenus dans les PMA vient d'un accroissement des rendements (plutôt que de la productivité du travail) souligne l'importance de la technologie incorporée dans des variétés à plus haut rendement ou dans des races de bétail améliorées, avec une amélioration consécutive du niveau de vie des agriculteurs. La technologie influe directement non seulement sur les rendements, mais aussi sur l'adaptation des variétés végétales et animales aux conditions agroécologiques locales, sur la qualité des intrants (semences, engrais, machines), sur le choix des techniques de culture et d'élevage, etc. La capacité des producteurs d'apprendre et de s'adapter aux nouvelles technologies et aux nouvelles situations dépend en partie de la qualité du capital humain.

a. Technologie et qualité des facteurs

Les innovations dans l'agriculture découlent en très grande partie de la recherche-développement (R-D) agronomique, qui élargit l'éventail des technologies mises à la disposition des agriculteurs. Illustration de l'importance de cette R-D, le modeste redressement des gains de productivité en Afrique subsaharienne dans les années 1990 a été attribué à un accroissement des dépenses de R-D agronomique et des services de vulgarisation, outre une amélioration des incitations par les prix (Fuglie and Rada, 2013; Block, 1995). Les succès liés à des denrées spécifiques (en particulier l'amélioration des plants de maïs et de manioc) ont été cités comme des facteurs fondamentaux de progrès de l'agriculture en Afrique par la majorité (62 %) des experts agricoles interrogés dans l'enquête mentionnée plus haut (Gebre-Madin and Haggblade, 2004). Le

Le fait que l'essentiel des gains de productivité obtenus dans les PMA vient d'un accroissement des rendements souligne l'importance de la technologie incorporée dans des variétés à plus haut rendement ou dans des races de bétail améliorées.

Les succès liés à des denrées spécifiques (en particulier l'amélioration des plants de maïs et de manioc) ont joué un rôle fondamental dans les progrès de l'agriculture en Afrique.

Il existe une forte complémentarité entre les instituts de recherche internationaux et nationaux.

cas du maïs est particulièrement emblématique. En tant que denrée vivrière de base, il fait l'objet d'une attention particulière de la part des pouvoirs publics dans plusieurs pays. Entre 1966 et 1990, différents programmes nationaux de recherche sur le maïs ont permis d'obtenir de mettre au point plus de 300 variétés et hybrides améliorés. Ces programmes ont été particulièrement fructueux en Afrique australe et en Afrique de l'Est (Byerlee and Jewell, 1997) où, comme l'enquête l'a aussi montré, au tournant du siècle, 58 % des superficies de maïs étaient plantées d'hybrides améliorés, avec une augmentation des rendements d'environ 40 % par rapport aux variétés locales. En Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, en revanche, 20 % seulement environ des superficies totales de maïs étaient plantées de variétés améliorées. Dans ces régions étaient davantage cultivées des variétés améliorées à pollinisation libre, avec des gains de production allant de 15 % à 45 % par rapport aux variétés locales. D'autres importants succès cités dans l'enquête concernent les résultats d'activités de R-D tels que l'amélioration de la lutte contre le virus de la mosaïque du manioc et l'amélioration des plants de bananes en Afrique centrale (Gabre-Madin and Haggblade, 2004).

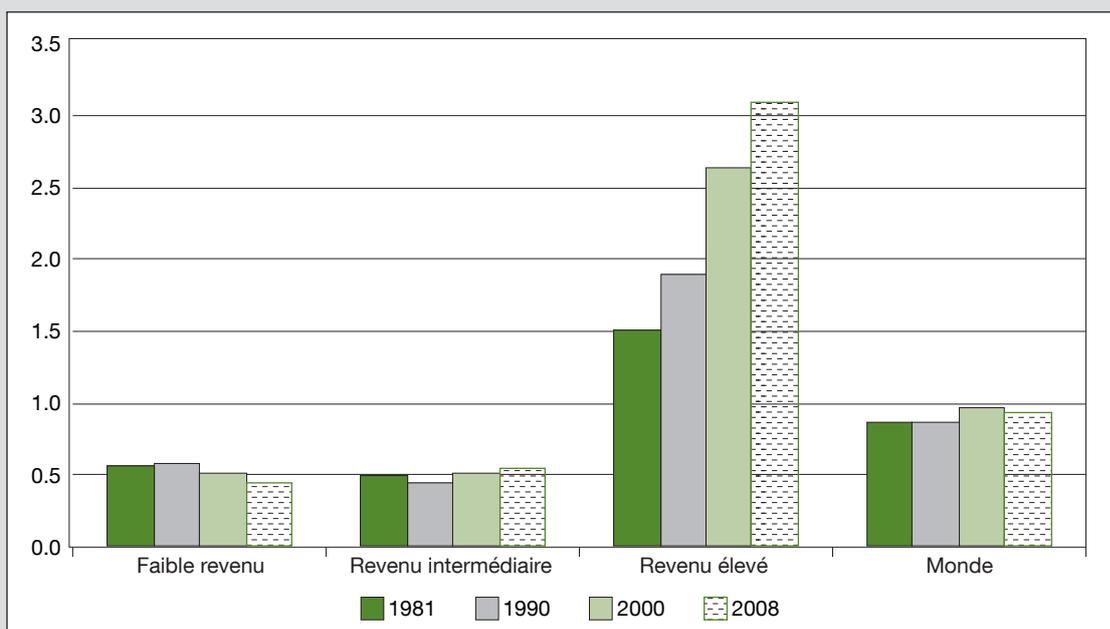
Les investissements publics consacrés au développement et à la diffusion des technologies agricoles sont extrêmement rentables.

La R-D agronomique est l'œuvre d'instituts et de centres de recherche aussi bien internationaux que nationaux. Les organismes internationaux peuvent être soit mondiaux – comme le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR) – soit régionaux. Il existe une forte complémentarité entre les instituts de recherche internationaux et nationaux.

De récents travaux de recherche montrent que les investissements publics consacrés au développement et à la diffusion des technologies agricoles sont extrêmement rentables. Dans une métaétude consacrée à l'Asie, la rentabilité des investissements nationaux consacrés à la recherche allait, d'après les estimations, de 19 % à 218 %, tandis que la rentabilité des investissements nationaux consacrés à la vulgarisation variait de 15 % à 215 %. La rentabilité des investissements internationaux dans la recherche allait de 68 % à 108 % (Evenson and McKinsey Jr., 1991)¹⁰. Le taux de retour sur investissement de la R-D est certes élevé, mais plusieurs facteurs empêchent celle-ci d'avoir sur la productivité agricole dans les PMA le type d'impact qui permettrait à ces pays de se rapprocher ne serait-ce que modestement de leur plein potentiel.

L'intensité de la R-D agronomique dans les pays à faible revenu a légèrement diminué au cours des trente-cinq dernières années.

Graphique 2.10 Dépenses publiques de R-D agronomique par niveau de revenu national, 1981-2008, quelques années
(En pourcentage du PIB agricole)



Premièrement, le niveau des engagements de R-D agronomique dans les pays à faible revenu est relativement modeste. D'après les « Agricultural Science and Technology Indicators » de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), les dépenses consacrées à la recherche agronomique rapportées au produit intérieur brut (PIB) – ratio d'intensité de recherche – sont sensiblement plus faibles que dans les pays développés. En 2008, les pays à faible revenu n'ont consacré que 0,44 dollar (en parité de pouvoir d'achat (PPA) de 2005) à la R-D publique agronomique pour 100 dollars de PIB agricole, contre 3 dollars dans les pays à haut revenu (graphique 2.10). Le ratio d'intensité moyen dans les pays à faible revenu a légèrement diminué au cours des trente-cinq dernières années, ce qui signifie que la croissance des dépenses de R-D n'a pas suivi l'expansion du PIB agricole. Dans les pays à haut revenu, en revanche, les dépenses publiques de R-D agronomique pour 100 dollars de PIB agricole (PPA de 2005) ont régulièrement augmenté depuis le début des années 1980, pour atteindre 2,63 dollars en 2000 et 3,07 dollars en 2008.

Dans la plus grande partie de l'Afrique subsaharienne, l'appui public à la recherche agronomique et à la formation de personnel scientifique a stagné ou diminué entre les années 1980 et 2005.

Dans la plus grande partie de l'Afrique subsaharienne, l'appui public à la recherche agronomique et à la formation de personnel scientifique a stagné ou diminué entre les années 1980 et 2005, de sorte que plus de la moitié des systèmes nationaux de recherche agronomique du continent comptaient moins de 100 scientifiques en 2000 (Beinterna and Stads, 2006). La recherche privée s'est concentrée sur un tout petit nombre de cultures d'exportation rentables, et très peu de partenariats public-privé ont été mis en place, à l'instar des partenariats associés à des systèmes de recherche agronomique dynamiques comme au Brésil (Pardey et al., 2006).

Les dépenses annuelles de R-D agronomique dans les pays à faible revenu ont été deux fois plus instables que les mêmes dépenses dans les pays à haut revenu au cours de la période 2000-2008.

Deuxièmement, une difficulté supplémentaire tient à la forte instabilité des dépenses de R-D dans les pays à faible revenu. Le temps qu'il faut pour qu'un projet de recherche aboutisse à l'adoption d'une nouvelle technologie ou d'une nouvelle variété culturale impose un financement continu et stable, ce qui n'est pas souvent le cas. Les dépenses annuelles de R-D agronomique dans les pays à faible revenu ont été deux fois plus instables que les mêmes dépenses dans les pays à revenu élevé et beaucoup plus instables que celles des pays à revenu intermédiaire au cours de la période 2000-2008. En outre, l'instabilité moyenne en Afrique subsaharienne a été beaucoup plus forte que dans d'autres régions en développement. Des PMA africains comme le Burkina Faso, la Mauritanie et la République-Unie de Tanzanie ont enregistré des coefficients d'instabilité allant jusqu'à 0,40, contre à peine 0,11 dans les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (Beintema et al., 2012).

Troisièmement, la difficulté de réaliser une R-D appropriée et adaptée aux conditions locales est beaucoup plus grande dans les PMA africains que dans les PMA asiatiques. Plusieurs de ces derniers ont dans une certaine mesure bénéficié de la révolution verte en Asie, qui s'appuyait fortement sur une amélioration de la productivité de quelques denrées de base : riz, blé et maïs. L'Afrique subsaharienne, en revanche, présente une grande diversité de systèmes de culture, que la FAO a regroupé en 14 grandes variétés, allant de systèmes quasi désertiques à des systèmes forestiers, avec une grande diversité à l'intérieur de chaque catégorie (AfDB et al., 2007). Contrairement aux pays asiatiques qui étaient au cœur de la révolution verte, peu de pays africains sont fortement dépendants du riz et du blé, tandis que le maïs prédomine seulement en Afrique australe. La diversité agroécologique de l'Afrique subsaharienne se traduit par un large éventail de systèmes de culture et une dépendance à l'égard d'un grand nombre d'aliments de base, comme le manioc en Afrique centrale et le mil et le sorgho dans le Sahel, outre la place importante de l'élevage dans la plupart des systèmes agricoles. En conséquence, les pays africains ont besoin de technologies de production et de transformation plus diversifiées que celles qui existaient en Asie à un stade comparable de développement agricole. Cela implique un effort beaucoup plus grand d'investissement dans une R-D adaptée aux conditions agroécologiques spécifiques des PMA africains

L'Afrique subsaharienne présente une grande variété de systèmes de culture, d'où la nécessité de technologies de production et de transformation des cultures de base plus diversifiées

Outre produire de nouvelles technologies grâce à la R-D, le processus d'innovation doit en assurer la diffusion. Il n'existe pas de corrélation absolue entre un investissement (des dépenses) et le résultat obtenu (une technologie).

Les services de vulgarisation agricole sont indispensables pour faciliter la diffusion des nouvelles technologies ainsi que leur apprentissage et leur adoption par les agriculteurs.

Le développement d'une technologie n'aboutit pas toujours automatiquement à son adoption (Zepeda, 2001). Le processus de diffusion implique que les producteurs agricoles apprennent et maîtrisent les nouvelles techniques et adoptent les nouvelles variétés, végétales ou animales, et d'autres types d'intrants ou de facteurs (tels qu'engrais et machines). Il peut souvent s'écouler plusieurs années avant qu'une innovation soit adoptée par les agriculteurs. Le plus souvent, quelques agriculteurs l'adoptent rapidement, tandis que d'autres attendent qu'elle se généralise ou que leurs voisins l'aient expérimentée avec succès avant de faire de même.

Que la diffusion de l'innovation ne soit ni automatique ni rapide illustre l'importance des services de vulgarisation agricole. Ceux-ci sont indispensables pour faciliter la diffusion des nouvelles technologies ainsi que leur apprentissage et leur adoption par les agriculteurs. Ils assurent le lien entre la production d'innovations par les instituts nationaux et internationaux de la recherche et leur maîtrise et leur adoption par les producteurs.

Il existe de vastes possibilités d'accroître la productivité agricole au moyen des technologies existantes.

La diffusion de variétés de blé et de riz à haut rendement illustre les difficultés qu'il y a à assurer la diffusion de technologies existantes. Ces variétés ont été adoptées sur moins d'un tiers des superficies cultivées en céréales dans le monde en développement (Zepeda, 2001). Ainsi, elles ne concernent que 36 % des superficies céréalières en Asie et au Moyen-Orient, 22 % en Amérique latine et 1 % seulement en Afrique (Wolf, 1987). Il existe donc de vastes possibilités d'accroître la productivité agricole au moyen des technologies existantes. L'exploitation de variétés à haut rendement exige toutefois une plus grande utilisation d'engrais, et le manque de ressources en eau dans de nombreux PMA rend l'utilisation d'engrais, et partant de variétés à haut rendement, non rentable. De plus, la faible diffusion de variétés à haut rendement dans les PMA africains s'explique aussi par le manque de technologies appropriées et le peu de services de vulgarisation qui ciblent les femmes (Jahnke, Kirschke and Lagemann, 1987). Enfin, l'amélioration des variétés ou de la technologie a rarement porté sur des cultures non traditionnelles, d'où le potentiel de développement qu'offrent ces cultures pour accroître la production agricole.

Les agriculteurs pauvres ont tendance à être extrêmement conservateurs en matière de prise de risque, ce qui peut faire obstacle à l'adoption de nouvelles technologies.

Au-delà de l'existence et de la qualité des services de vulgarisation agricole, un autre obstacle fréquent à l'adoption de nouvelles technologies agricoles – en particulier dans les PMA – est la pauvreté. Les agriculteurs pauvres ont tendance à être extrêmement conservateurs en matière de prise de risque. Ils accepteront une moindre rentabilité en contrepartie d'un moindre risque afin d'assurer leur consommation. Les agriculteurs plus aisés, surtout s'ils possèdent des exploitations plus grandes et ont des revenus diversifiés, affichent des taux d'investissement agricole par hectare plus élevés (Zepeda, 2001). La pauvreté peut donc faire obstacle à l'adoption de nouvelles technologies, eu égard aux risques qui y sont souvent associés. Il en résulte un renforcement de la pauvreté des agriculteurs pauvres, pris dans un cercle vicieux de pauvreté et de faible productivité (graphique 2.1).

Interactions et dialogue entre utilisateurs et producteurs de l'innovation technologique agricole sont essentiels pour stimuler la modernisation technologique et un accroissement de la productivité.

Les difficultés d'une modernisation technologique de l'agriculture dans les PMA sont illustrées par la faiblesse relative du secteur agro-industriel et des entreprises agroalimentaires en République-Unie de Tanzanie s'agissant de promouvoir un apprentissage technologique interne et d'acquérir une capacité technologique à travers des investissements en nouveaux matériels. Cette faiblesse tient à l'inadéquation de la R-D publique, au faible niveau des dépenses de R-D privées et à l'insuffisance des systèmes de formation, de vulgarisation, de commercialisation et d'appui technique. Tous les types de services (publics et privés) de vulgarisation destinés aux entreprises, sous la forme d'institutions d'appui pouvant être facilement consultées pour obtenir des conseils sur de nouvelles technologies et de nouveaux matériels, sont insuffisants. Des données recueillies à l'échelle du pays montrent que les capacités de gestion, les dépenses de R-D et les services de vulgarisation ainsi que la formation sont d'une importance cruciale pour assurer le succès commercial et obtenir des améliorations régulières de la productivité dans ces secteurs (Goedhuys, Janz and Mohnen, 2013). Il est également important d'intensifier le dialogue entre les institutions publiques de recherche, de formation et de vulgarisation

et le secteur privé (et ses associations) sur la réforme et l'adaptation des programmes de recherche, la fourniture de services de vulgarisation et le contenu des programmes de formation. Interactions et dialogue entre utilisateurs et producteurs de l'innovation technologique sont essentiels pour stimuler la modernisation technologique et un accroissement de la productivité, en tant qu'illustration du modèle circulaire de l'innovation (Rosenberg, 1982).

b. Capital humain

Le capital humain joue un rôle déterminant dans l'adoption, et les modalités d'adoption, de la technologie en matière de production agricole, de par ses incidences sur l'utilisation et la combinaison par les agriculteurs de différents facteurs de production. L'amélioration du capital humain influe sur l'acquisition et l'assimilation de l'information, ainsi que sur l'apprentissage, la maîtrise et l'application de la technologie. Elle a aussi des incidences sur la capacité des agriculteurs d'adapter la technologie à des situations particulières et à l'évolution des besoins (Schultz, 1972; Zepeda, 2001). Même en l'absence d'innovation, la productivité agricole peut être renforcée par des investissements dans l'éducation. Des agriculteurs mieux préparés à anticiper des situations d'instabilité peuvent être plus efficaces. Dans les PMA, ils doivent s'adapter fréquemment pour survivre dans un environnement marqué par une forte instabilité des prix des intrants et des produits (Asfaw and Admassie, 1996), des conditions météorologiques imprévisibles (de plus en plus imputables aux changements climatiques), outre la lutte contre les maladies et les ravageurs des cultures. Comme des travaux de recherche l'ont montré (Dercon et al., 2008), la qualité du capital humain renforce l'impact des services de vulgarisation agricole.

La qualité du capital humain, quant à elle, découle de facteurs tels que le niveau d'éducation, la situation sanitaire et la répartition par sexe de la main-d'œuvre. La première condition pour qu'une main-d'œuvre agricole soit (raisonnablement) productive est qu'elle soit en bonne santé, en particulier dans des conditions de très faible mécanisation de l'agriculture, comme c'est le cas dans les PMA. La santé dépend de la situation nutritionnelle des travailleurs agricoles et, partant, de l'absence de faim et de famine, lesquelles ont un impact négatif sur la productivité du travail agricole (et sur les salaires), comme le montre un certain nombre d'études empiriques (Stamoulis and Zezza, 2003). Les agriculteurs qui souffrent de la faim sont généralement pris dans un cercle vicieux de pauvreté, de faim et de faible productivité, comme l'illustre le graphique 2.1 (von Braun, Teklu and Webb, 1998).

Des données empiriques montrent qu'au moins quatre années d'études primaires sont nécessaires pour que l'éducation ait des effets notables sur la productivité agricole (Weir, 1999). Dix-huit études représentant 37 ensembles de données (et concernant principalement l'Asie) indiquent une hausse de 9,5 % de la productivité associée à quatre années de scolarisation pour les agriculteurs qui se modernisent, contre 1,3 % pour les agriculteurs traditionnels (Lockheed, Jamison and Lau, 1980). Ces tendances générales sont confirmées par 12 autres études, qui révèlent une hausse moyenne de la production attribuable à quatre années supplémentaires d'études de 11,4 % pour les agriculteurs qui se modernisent, contre tout juste 7,6 % pour les agriculteurs traditionnels (Phillips, 1994). Une étude plus récente concernant les zones rurales du nord du Nigéria constate une augmentation de la productivité associée à l'éducation (scolarisation et vulgarisation) uniquement en lien avec une amélioration de la technologie. Les facteurs qui encouragent l'adoption de la technologie accroîtront ainsi indirectement la contribution marginale de l'éducation; ces facteurs sont notamment l'éducation scolaire, la participation des activités d'évaluation de la technologie, un meilleur approvisionnement en semences et l'accès aux marchés (Alene and Manyong, 2007). Les résultats montrent qu'une éducation scolaire non seulement renforce la productivité agricole en lien avec l'adoption de la technologie, mais encourage aussi cette adoption même.

Au-delà de l'impact de l'éducation sur la qualité du capital humain dans le secteur agricole, que le chef de ménage soit un homme ou une femme influe également sur la productivité des terres (chap. 4 du présent rapport).

L'amélioration du capital humain influe sur l'acquisition et l'assimilation de l'information, et sur l'apprentissage, la maîtrise et l'application de la technologie.

La qualité du capital humain découle de facteurs tels que le niveau d'éducation, la situation sanitaire et la répartition par sexes de la main-d'œuvre.

Quatre années d'études primaires sont nécessaires pour que l'éducation ait des effets notables sur la productivité agricole.

Une éducation scolaire non seulement renforce la productivité agricole en lien avec l'adoption de la technologie, mais encourage aussi cette adoption même.

3. INVESTISSEMENT PUBLIC ET POLITIQUES PUBLIQUES

Les dépenses publiques influent sensiblement sur la productivité agricole, s'agissant aussi bien des dépenses consacrées à l'acquisition de connaissances que des investissements en infrastructures matérielles.

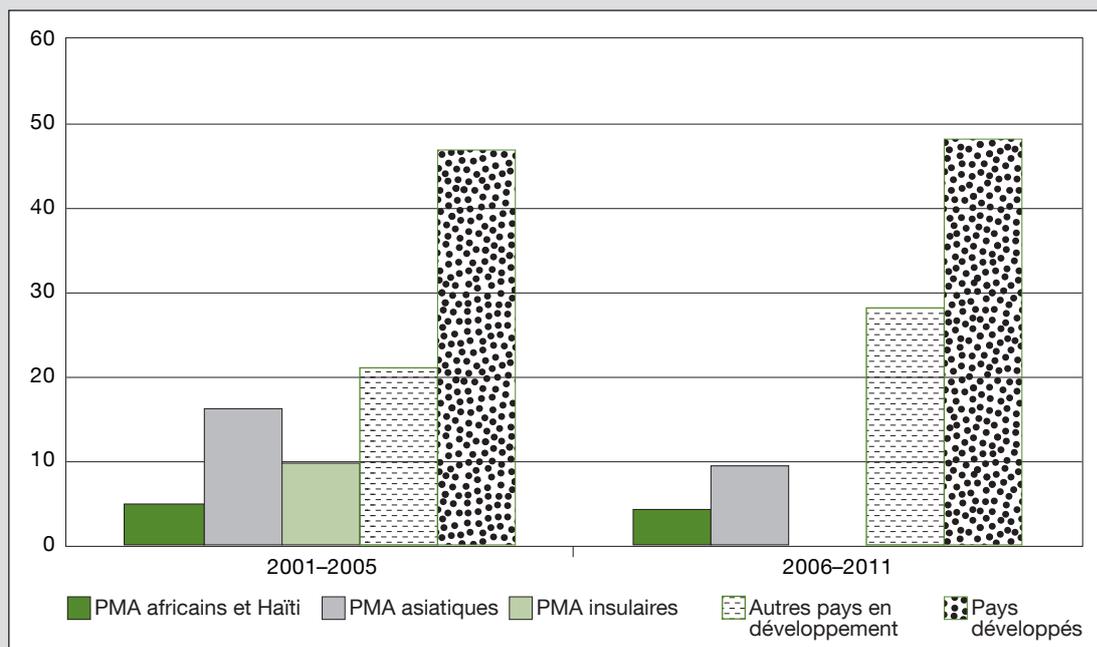
L'investissement public constitue un préalable à l'investissement privé dans l'agriculture et le stimule.

Les dépenses publiques (dans les PMA comme dans d'autres pays) influent sensiblement sur la productivité agricole, s'agissant aussi bien des dépenses consacrées à l'acquisition de connaissances (par exemple, R-D agronomique, services de vulgarisation, éducation) que des investissements en infrastructures matérielles. Des réseaux d'irrigation et des routes peuvent être nécessaires pour rendre l'application d'une technologie rentable, et l'accès physique aux marchés de produits et de facteurs de production incitent les agriculteurs à accroître et moderniser leur production. De même, l'existence d'installations d'entreposage et de commercialisation encourage un accroissement de la productivité. De plus, de tels investissements publics sont un préalable à l'investissement privé dans l'agriculture et le stimulent (Zepeda, 2001). Les infrastructures institutionnelles et les politiques publiques peuvent aussi promouvoir, ou contrarier, la croissance de la productivité agricole. Dans quelques cas, une réforme de la politique de fixation des prix ou du système de commercialisation peut avoir modifié le régime d'incitations et avoir contribué à stimuler la croissance de la productivité.

La densité du réseau routier est beaucoup plus faible dans les PMA que dans les autres pays en développement et dans les pays développés. Elle correspond à tout juste 15 %, dans les PMA africains et Haïti, et 33 %, dans les PMA asiatiques, du niveau observé dans les autres pays en développement (graphique 2.11). En Afrique subsaharienne, la densité du réseau routier actuel (201 km/1 000 km²) représente moins d'un tiers de la densité en Inde en 1950 (703 km/1 000 km²). Même au Rwanda, pays le plus peuplé du continent, la densité du réseau routier est inférieure à celle de l'Inde en 1950. L'écart aujourd'hui est encore plus grand : la densité du réseau routier en Inde est 32 fois celle de l'Éthiopie et 255 fois celle du Soudan (Staatz and Dembélé, 2007).

L'investissement public dans la construction de routes dans les zones rurales a, comparé à d'autres variables explicatives, le plus fort impact positif sur la croissance de la productivité agricole, d'après une étude réalisée sur les dépenses publiques aux niveaux national et régional dans l'Inde rurale (Fan, Hazell and Thorat, 1999). D'autres études sur les incidences du réseau

Graphique 2.11 Densité du réseau routier, par groupes de pays, 2001-2011
(Kilomètres de route/kilomètre carré de terres)



Source : Banque mondiale, base de données Indicateurs du développement dans le monde (<http://data.worldbank.org/data-catalog/world-development-indicators>).

roucier sur l'utilisation des facteurs, la production et le revenu des ménages montrent que l'isolement – évalué selon le temps qu'il faut pour se rendre, pendant la saison sèche, d'une communauté rurale à la ville la plus proche – s'accompagne d'une plus faible productivité agricole, d'un accroissement des coûts de transport et de transaction, d'une plus grande insécurité et d'une diminution de la consommation par habitant. Ces études s'appuient sur des données concernant les ménages en Éthiopie (Chamberlin et al., 2007) et à Madagascar (Stifel and Minten, 2008). Elles montrent que la distance jusqu'à une route de desserte et le coût de transport du riz réduisent sensiblement l'utilisation d'engrais pour la production de riz. S'agissant de la fertilité des sols, elles révèlent que les rendements des trois principales denrées de base à Madagascar – riz, maïs et manioc – sont plus faibles dans les zones isolées.

Diverses analyses des relations à long terme entre accès aux marchés et production agricole en République démocratique du Congo et en Afrique subsaharienne de façon plus générale montrent une forte corrélation entre production agricole et proximité des marchés urbains, où le facteur temps (de déplacement ou de voyage) joue un rôle nettement plus important que la distance elle-même (Ulimwengu et al., 2009; et Dorosh et al., 2010, respectivement). Autrement dit, réduire les temps de déplacement vers les grandes villes a des incidences notables sur la productivité agricole en Afrique subsaharienne.

En matière d'investissements publics d'infrastructure, un choix doit être fait entre une stratégie de développement de couloirs de transport et une stratégie de construction de routes rurales secondaires. On a constaté que la création d'un couloir de transport avait des incidences limitées sur la production agricole et les petits agriculteurs. Une étude sur les couloirs de transport au Mozambique et en République-Unie de Tanzanie semble montrer que de telles infrastructures routières massives risquent de ne profiter qu'à une très faible minorité et de laisser 90 % des petits agriculteurs sans accès aux chaînes de valeur. D'où la nécessité, pour éviter une telle situation, de prévoir d'y associer une amélioration du réseau routier secondaire et la construction d'installations d'entreposage (Bylers and Rampa, 2013). Cela est confirmé par Dercon et Hoddinott (2005), qui font valoir que la construction de routes secondaires rudimentaires aide plus de pauvres à sortir de la pauvreté pour chaque dollar dépensé que celle de grandes routes modernes ce qui en fait une stratégie contribuant à la fois à la croissance et à l'atténuation de la pauvreté.

Pour ce qui est des infrastructures immatérielles, l'importance d'une réforme des politiques pour accroître la production et la productivité agricoles est de plus en plus reconnue. Un exemple de synergie entre réforme des politiques et productivité a été la mise en œuvre du « système de responsabilité » en Chine en 1980-1981, qui liait la productivité à l'obtention d'avantages matériels et a entraîné un accroissement des rendements « de toutes les principales cultures » (Wiens, 1983). Lin (1992) a calculé que de 42 % à 47 % de la croissance de la production agricole entre 1978 et 1984 était attribuable à ce système. Autre exemple, les réformes portant sur les prix mises en œuvre en Égypte en 1986 ont contribué à un accroissement des rendements de blé, de maïs et de riz de 1987 à 1993 (Khedr, Ehrich and Fletcher, 1996). Bevan, Collier et Gunning (1993) montrent comment la production agricole en République-Unie de Tanzanie a fortement augmenté après la suppression du contrôle des prix et des taxes à l'exportation en 1984. Ce sont là des exemples du lent processus de transformation structurelle dans lequel des transferts nets de ressources initialement élevés de l'agriculture vers d'autres secteurs économiques diminuent ensuite progressivement en fonction des changements apportés aux politiques fiscales et autres et aux mécanismes réglementaires (Timmer, 1988)¹¹. Cette évolution a tendance à modifier le régime d'incitations pour les agriculteurs et à favoriser un accroissement de la productivité agricole.

Une autre forme de développement institutionnel qui encourage la croissance de la productivité est le développement des institutions de crédit et des marchés financiers (y compris le crédit et l'assurance). Le manque d'accès à ces mécanismes, ou la médiocre qualité de l'offre de services, constitue un obstacle majeur à la prise de risques, à l'adoption de nouvelles technologies et à l'amélioration de la productivité par les agriculteurs. Des marchés du crédit

L'isolement s'accompagne d'une plus faible productivité agricole, d'un accroissement des coûts de transport et de transaction, d'une plus grande insécurité et d'une diminution de la consommation par habitant.

Réduire les temps de déplacement vers les grandes villes a des incidences notables sur la productivité agricole.

Le manque d'accès aux institutions de crédit et aux marchés financiers constitue un obstacle majeur à la prise de risques, à l'adoption de nouvelles technologies et à l'amélioration de la productivité par les agriculteurs.

efficaces et facilement accessibles, par exemple, permettent à ceux-ci d'acquérir des facteurs qui accroissent la productivité. Les carences en la matière peuvent certainement avoir des répercussions sociales défavorables.

L'attribution de droits de propriété est considérée comme un moyen de promouvoir le développement grâce à une utilisation efficace et responsable des ressources (North, 1994). Dans le cas de l'agriculture, il est avancé que la sécurité foncière constitue une incitation à l'investissement et que les droits fonciers peuvent être utilisés comme garantie de crédit. C'est ainsi que de nombreux PMA ont adopté des politiques d'attribution de droits fonciers agricoles, en particulier depuis les années 1990. Il en a toutefois aussi résulté des conséquences imprévues. L'attribution de droits fonciers a eu tendance à favoriser la constitution de parcelles agricoles moyennes plus grandes, permettant de réaliser des économies d'échelle. Elle a aussi eu tendance à augmenter la population de paysans sans terre, car la création de marchés fonciers a souvent encouragé des paysans à vendre leur petite parcelle. Mais, sans terres et avec peu de perspectives de trouver un emploi salarié en zone rurale, ils ont généralement dû migrer vers les villes (Bouquet, 2015). Autre mécanisme ayant souvent conduit à une dépossession de leurs terres, l'incapacité des agriculteurs qui avaient souscrit un crédit – notamment un microcrédit, lequel est généralement assorti de taux d'intérêt élevés – en mettant leurs terres en garantie de rembourser ce crédit.

L'attribution de droits fonciers a tendance à favoriser la constitution de parcelles agricoles moyennes plus grandes, permettant de réaliser des économies d'échelle.

4. CONDITIONS AGROÉCOLOGIQUES ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

La fertilité naturelle des sols est un important facteur déterminant de la productivité des terres, tout comme les autres conditions agroécologiques dans lesquelles les agriculteurs travaillent. Les décisions d'investissement et les pratiques culturales des agriculteurs peuvent accroître ou, au contraire, réduire la fertilité naturelle des sols. Le caractère irréversible de l'investissement dans l'agriculture signifie qu'une fois l'investissement réalisé, il est impossible – ou du moins extrêmement difficile – de le réorienter vers des utilisations autres que celles qui étaient initialement prévues. Si cela vaut pour n'importe quelle forme d'investissement matériel, on l'observe beaucoup plus fréquemment dans le secteur agricole que dans d'autres secteurs. Ajouté aux incertitudes inhérentes à tout investissement, cela signifie que les agriculteurs ont tendance à sous-investir dans le matériel, l'amélioration des terres et le capital humain. Sur une seule année, l'investissement agricole net sera probablement négatif (amortissement supérieur à l'investissement brut (Zepeda, 2001)). Cela est particulièrement vrai dans les PMA, où de faibles revenus et un développement limité des marchés financiers rend l'accès aux assurances particulièrement difficile pour les agriculteurs. Ainsi, en l'absence d'investissements dans la régénération des terres et d'une utilisation modérée des engrais, la qualité des terres a tendance à se détériorer, ce qui est préjudiciable à long terme à la productivité agricole.

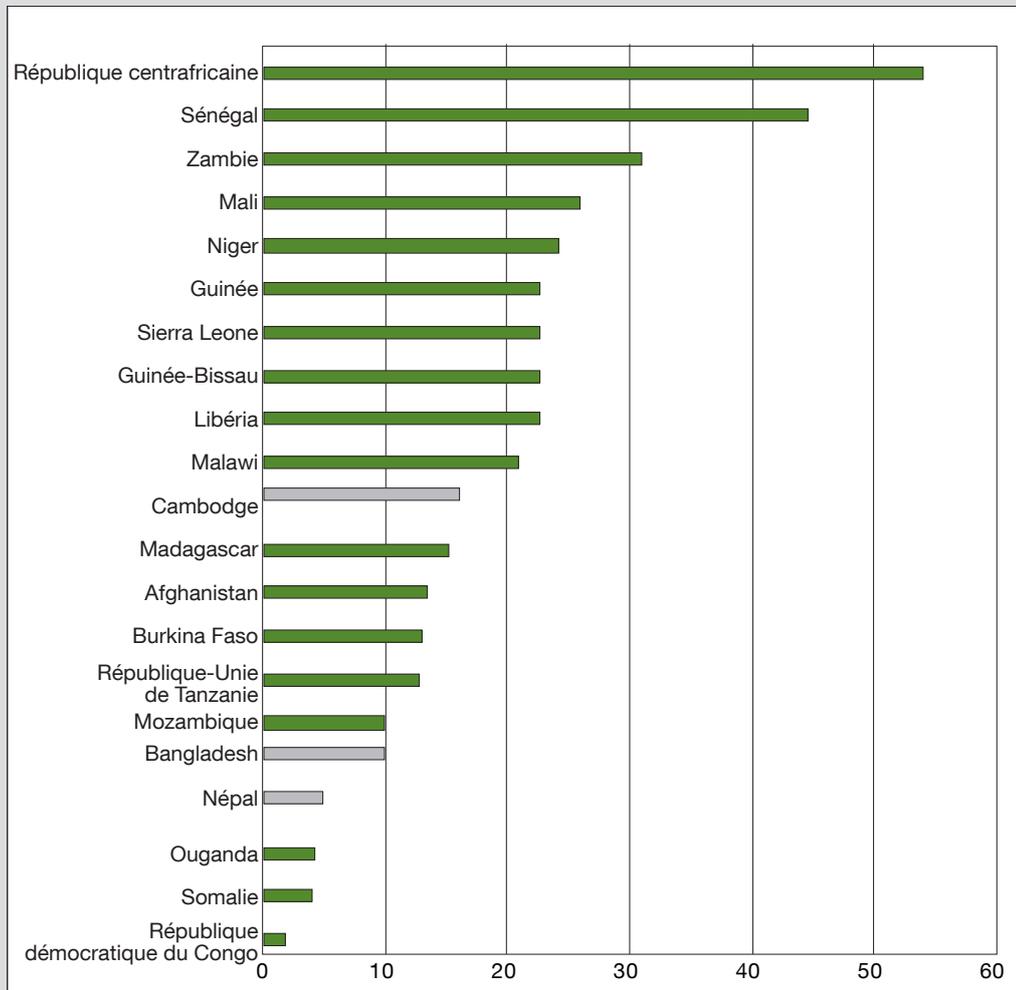
Les agriculteurs ont tendance à sous-investir dans le matériel, l'amélioration des terres et le capital humain.

Ces facteurs seront probablement influencés par les changements climatiques et leurs conséquences – hausse des températures, modification des précipitations, moindre prévisibilité des saisons humides, fréquence accrue de phénomènes météorologiques extrêmes, etc. (Keane et al., 2009). Les effets varieront considérablement, à l'intérieur même des pays, avec des pertes ou des gains de terres agricoles et des hausses ou des baisses de rendement selon les régions et les cultures. Pour les pays à faible revenu, les estimations de modifications des rendements dues aux changements climatiques entre 2000 et 2050 vont de -0,51 % à -3,37 % pour le maïs, de +1,61 % à -9,79 % pour le riz et de -10,09 % à -18 % pour le blé (Nelson et al., 2010). Globalement, la production agricole devrait diminuer d'ici à la fin du XXI^e siècle, même dans le scénario le plus optimiste. Ce dernier compte sur une fertilisation par le dioxyde de carbone, ce qui signifie qu'une plus grande concentration de dioxyde de carbone dans l'atmosphère (associée aux changements climatiques) peut dans une certaine mesure avoir un effet positif sur la productivité des cultures, du fait qu'elle stimule la photosynthèse et réduit les pertes hydriques des végétaux. La production agricole devrait se contracter dans l'ensemble des 21 PMA pour lesquels des données sont disponibles, mais dans des proportions qui varient considérablement, de moins de 5 % en République démocratique du Congo, au

La production agricole devrait diminuer d'ici à la fin du XXI^e siècle, même dans le scénario le plus optimiste.

Népal, en Ouganda et en Somalie, à plus de 40 % en République centrafricaine et au Sénégal (graphique 2.12). L'impact négatif est généralement beaucoup plus grand dans les PMA africains que dans les PMA asiatiques. Si l'on considère que la main-d'œuvre agricole devrait continuer de croître dans tous ces pays, les changements climatiques devraient entraîner une contraction de la productivité du travail (toutes choses égales par ailleurs) dans des proportions plus grandes encore.

Graphique 2.12 Pertes estimatives de production agricole d'ici aux années 2080, divers PMA
(En pourcentage de la production agricole en 2003)



Source : Secrétariat de la CNUCED, d'après des données provenant de Cline (2007).

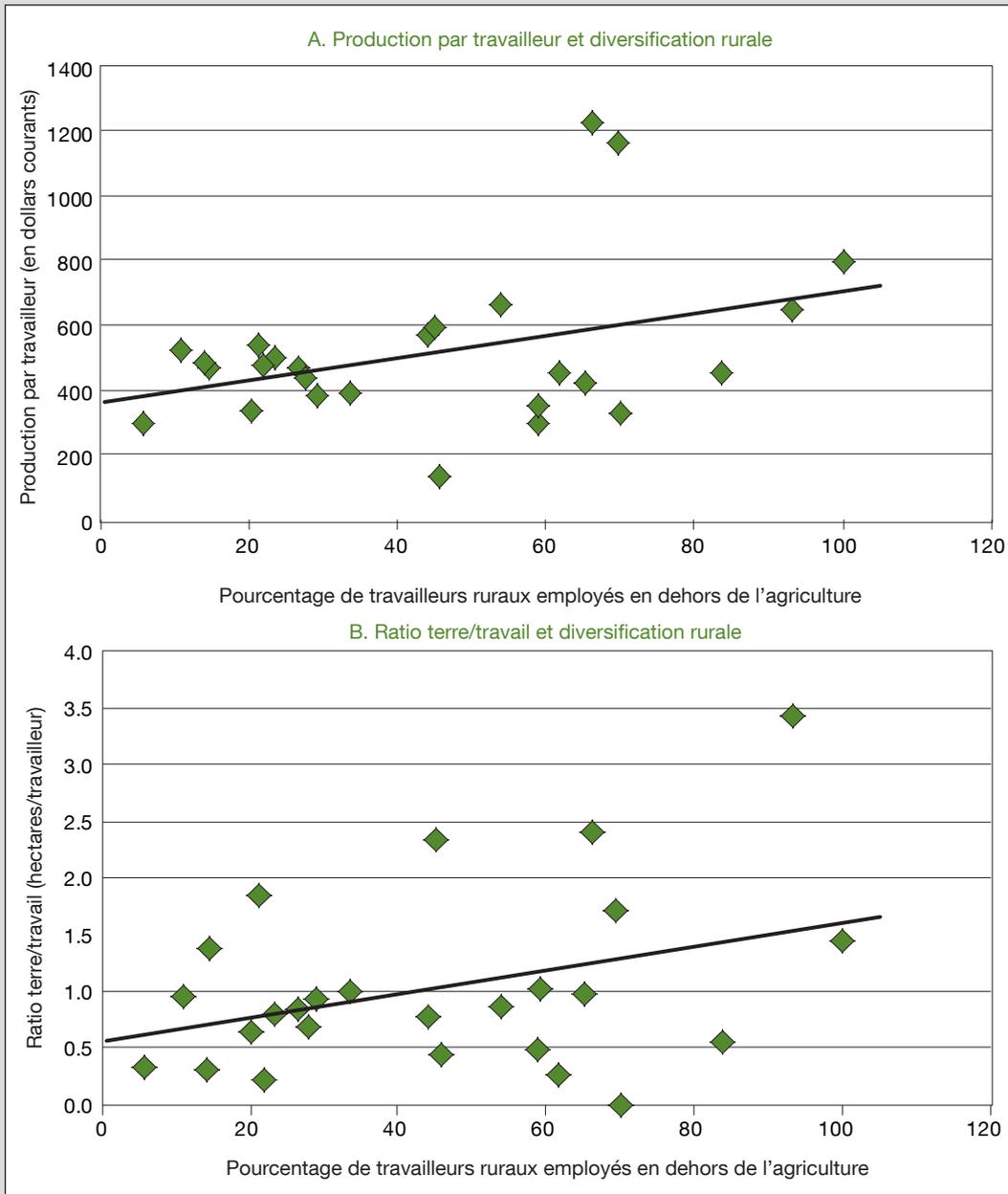
Note : Les estimations prennent en compte une fertilisation par le dioxyde de carbone, en vertu de laquelle une plus grande concentration de dioxyde de carbone dans l'atmosphère stimule la productivité des cultures.

5. DIVERSIFICATION RURALE

La diversification rurale (examinée dans le chapitre 3) contribue de façon essentielle à la croissance de la productivité et à la modernisation de l'agriculture. La hausse des revenus non agricoles constitue une source supplémentaire de financement de l'investissement agricole et de la modernisation technologique, et le développement d'activités non agricoles augmente l'offre de facteurs et de services importants pour l'agriculture, tout en stimulant la croissance de la demande de produits agricoles. Une amélioration de la coordination verticale est indispensable pour assurer un accès adéquat des agriculteurs aux facteurs qui permettent d'accroître la productivité, et un approvisionnement optimal des agroentreprises en matières brutes agricoles de qualité. Dans le même temps, la production doit être étroitement alignée sur l'évolution rapide de la demande des consommateurs. D'où une étroite interdépendance des changements structurels concernant, d'un côté, la production agricole et, de l'autre, les agro-industries (Statz, 2011).

L'impact négatif des changements climatiques sur la production agricole est généralement beaucoup plus grand dans les PMA africains que dans les PMA asiatiques.

Graphique 2.13 Productivité agricole, ratio terre/travail et diversification rurale dans quelques PM



Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après des données de la FAO, base de données FAOSTAT (<http://faostat.fao.org/>) et base de données du DHS Program (www.dhsprogram.com) (consultées l'une et l'autre en mai 2015).

Une économie rurale plus diversifiée a tendance à afficher de plus hauts niveaux de productivité du travail dans le secteur agricole, comme le montre la corrélation positive (environ 0,4) entre diversification rurale et productivité du travail dans le secteur agricole pour un échantillon de 26 PMA issus de toutes les régions géographiques (graphique 2.13A)¹².

Une économie rurale plus diversifiée a tendance à afficher de plus hauts niveaux de productivité du travail dans le secteur agricole.

Les hausses de la productivité du travail corrélées à la diversification rurale ne sont toutefois pas associées à des hausses de la productivité des terres. Il n'existe, en fait, aucun signe de corrélation positive entre la productivité des terres et le pourcentage de personnes employées en dehors du secteur agricole. Les économies rurales plus diversifiées emploient moins de travailleurs, en moyenne, dans l'agriculture et se caractérisent donc par des ratios terre/travail relativement plus élevés (graphique 2.13B). Cette utilisation relativement plus faible des terres peut en partie expliquer pourquoi les améliorations de la productivité du travail ne se traduisent pas par une hausse des rendements par hectare.

E. Résumé

Les principaux points soulevés dans le présent chapitre sont les suivants :

- L'agriculture dans les PMA est une agriculture à forte intensité de terres et de travail, mais qui exploite peu d'autres facteurs (engrais, irrigation, machines), d'où de faibles niveaux de productivité.
- Accroître la productivité des terres et du travail dans le secteur agricole est indispensable pour réaliser la transformation structurelle, réduire la pauvreté et assurer la sécurité alimentaire.
- La productivité agricole a diminué dans tous les sous-groupes de PMA dans les années 1980 et n'a affiché une forte croissance que dans les PMA asiatiques depuis 2000, permettant à ces pays de dépasser les PMA africains et les PMA insulaires.
- La productivité du travail dans le secteur agricole dans les PMA (production sectorielle mesurée en valeur ajoutée) représente 18,7 % de celle des autres pays en développement et 1,8 % de celle des pays développés, et les écarts se sont progressivement creusés.
- Dans les PMA La productivité des terres a augmenté beaucoup plus vite que la productivité du travail, commençant ainsi de se rapprocher de celle des pays développés, mais non de celle des autres pays en développement, les écarts étant toutefois beaucoup plus faibles.
- Les ratios terre/travail ont diminué dans tous les sous-groupes géographiques de PMA.
- La productivité totale des facteurs dans le secteur agricole des PMA a stagné des années 1960 aux années 1980, mais a commencé d'augmenter dans les années 1990 pour s'accélérer après 2000, en particulier dans les PMA asiatiques.
- Les principaux déterminants d'un accroissement de la productivité agricole sont l'utilisation et la qualité des facteurs, la mise au point et l'adoption de variétés à haut rendement, l'éducation, les investissements publics d'infrastructure et la diversification dans des activités non agricoles.
- Des efforts nationaux et internationaux bien intégrés en faveur de la production de technologies et de la diffusion de l'innovation peuvent beaucoup contribuer à un accroissement de la productivité agricole.
- Les politiques publiques peuvent beaucoup contribuer à l'accroissement de la productivité agricole à travers le financement de la R-D, des services de vulgarisation, de l'éducation et des infrastructures matérielles et institutionnelles.
- Les changements climatiques auront probablement des incidences négatives sur la productivité agricole dans la plupart des PMA.

Notes

1. Dans le présent chapitre, le terme « agriculture » englobe l'agriculture, la foresterie et la pêche, sauf indication contraire.
2. Des problèmes d'utilisation des terres deviennent inévitables lorsque les ressources foncières se raréfient et qu'un accroissement extensif de la production agricole (ce qui a été la pratique en particulier dans les PMA africains) devient plus difficile
3. Pour la classification des PMA en fonction de critères géographiques/structurels, voir la page...
4. Des données sur les tendances et l'évolution de la productivité dans différents pays sont présentées dans l'annexe au présent chapitre.
5. Pour la classification des PMA en fonction de la spécialisation des exportations, voir la page...
6. Entre 2015 et 2100, la population de 33 pays, pour la plupart des PMA, a de très fortes chances d'au moins tripler. Plus spécifiquement, la population de l'Angola, du Burundi, du Malawi, du Mali, du Niger, de l'Ouganda, de la République démocratique du Congo, de la République-Unie de Tanzanie, de la Somalie et de la Zambie devra pour le moins quintupler d'ici à 2100. La concentration de l'accroissement démographique dans les pays les plus pauvres rendra d'autant plus difficile pour les gouvernements de ces pays d'éliminer la pauvreté et les inégalités, de combattre la faim et la malnutrition, d'élargir et de renforcer les systèmes d'éducation et de santé, d'améliorer la fourniture de services de base et de mettre en œuvre d'autres éléments d'un programme de développement durable visant à ce que personne ne soit laissé pour compte (UN/DESA, Population Division, 2015).
7. Une étude sur la compétitivité de l'agriculture commerciale a comparé les coûts unitaires de production à la ferme de plusieurs denrées agricoles produites dans les régions africaines de savane avec les coûts de production des mêmes denrées au Brésil et en Thaïlande. Elle a montré si les coûts de : part exploitation en Afrique étaient comparables aux coûts au Brésil et en Thaïlande, cette « compétitivité » reposait sur : 1) un épuisement des réserves nutritives des sols, conduisant à une dégradation de ceux-ci; et 2) une rémunération extrêmement faible du travail, témoignant de la quasi-absence d'autres perspectives d'emploi pour les travailleurs – ce qui ne pouvait guère constituer un modèle de réduction de la pauvreté (World Bank, 2009).
8. La proportion de terres irriguées en Afrique subsaharienne est actuellement inférieure à un quart de ce qu'elle était en Inde en 1961, à l'aube de la révolution verte dans ce pays. Accroître le pourcentage de terres irriguées en Afrique subsaharienne pour atteindre les niveaux de l'Inde de 1960 coûterait environ 114 milliards de dollars.
9. L'intensité de capital de l'agriculture dans les pays développés est sensiblement plus forte que dans les pays en développement, PMA et autres pays en développement compris, avec un niveau de 54,5 machines par hectare, soit cinq fois plus que dans le groupe des autres pays en développement.
10. Dans le cas de l'Inde, les investissements publics dans la recherche contribuent pour plus de la moitié de la croissance agricole, tandis que la vulgarisation y contribue pour environ un tiers, la part des infrastructures étant extrêmement modeste. Les taux internes de rentabilité ont été estimés à 218 % pour la recherche publique, 177 % pour la vulgarisation publique et 95 % pour la recherche privée (Evenson and McKinsey Jr., 1991).
11. Dans les pays développés, ce processus est généralement allé plus loin, jusqu'au point où les autres secteurs économiques transfèrent des ressources nettes au secteur agricole.
12. Les données sur la diversification rurale proviennent de plusieurs enquêtes sur la démographie et la santé. La diversification est mesurée par la part de la main-d'œuvre rurale employée en dehors du secteur agricole. Pour la productivité du travail, pour chaque pays de l'échantillon, on a utilisé l'enquête la plus récente disponible et le niveau correspondant de production par travailleur pour la même année.

Bibliographie

- AfDB, FAO, IFAD, IWMI and World Bank (2007). Investment in agricultural water for poverty reduction and economic growth in sub-Saharan Africa: synthesis report. World Bank. Washington, D.C.
- Alene A and V Manyong (2007). The effects of education on agricultural productivity under traditional and improved technology in northern Nigeria: An endogenous switching regression analysis. *Empirical Economics*. 32(1): 141–159.
- Asfaw A and A Admassie (1996). The impact of education on allocative and technical efficiency of farmers: The case of Ethiopian smallholders. *Ethiopian Journal of Economics*. 5(1): 1–26.
- Baumol WJ (1967). Macroeconomics of unbalanced growth: The anatomy of urban crisis. *American Economic Review*. 57(3): 415–426.
- Beintema NM and G-J Stads (2006). Agricultural R&D in sub-Saharan Africa: an era of stagnation. Agricultural Science and Technology Indicators Initiative Background Report. International Food Policy Research Institute. Washington, D.C.
- Beintema NM, G-J Stads, KO Fuglie and P Heisey (2012). ASTI global assessment of agricultural R&D spending: developing countries accelerate investment. International Food Policy Research Institute, Agricultural Science and Technology Indicators and Global Forum on Agricultural Research. Washington, D.C. and Rome.
- Bevan D, P Collier and JW Gunning (1993). Government policies and agricultural performance: Tanzania and Kenya. In: Goldin I, ed. *Economic Reform, Trade and Agricultural Development*. Organisation for Economic Co-operation and Development. Paris.
- Block S (2010). The decline and rise of agricultural productivity in sub-Saharan Africa since 1961. NBER Working Paper 16481. National Bureau of Economic Research. Cambridge, MA.
- Block SA (1995). The recovery of agricultural productivity in sub-Saharan Africa. *Food Policy*. 20(5): 385–405.
- Boserup E (1981). *Population and Technology*. Blackwell. Oxford.
- Bouquet C (2015). Bientôt on comptera des dizaines de millions de paysans sans terre en Afrique subsaharienne. *Hérodote*. 156: 93–107.
- Byerlee D and D Jewell (1997). The technological foundation of the revolution. In: Byerlee D and CK Eicher, eds. *Africa's Emerging Maize Revolution*. Lynne Rieder Publishers. Boulder, CO: 127–144.
- Byiers B and F Rampa (2013). Corridors of power or plenty? Lessons from Tanzania and Mozambique and implications for CAADP. ECDPM Discussion Paper 138. European Centre for Development Policy Management. Maastricht.
- Chamberlin J, M Tadesse, T Benson and S Zakaria (2007). An Atlas of the Ethiopian rural economy: expanding the range of available information for development planning. *Information Development*. 23(2/3): 181–192.
- Cline WR (2007). *Global Warming and Agriculture: Impact Estimates by Country*. Center for Global Development and Peterson Institute for International Economics. Washington, D.C.
- Dercon S, DO Gilligan, J Hoddinott and T Woldehanna (2008). The impact of agricultural extension and roads on poverty and consumption growth in fifteen Ethiopian villages. IFPRI Discussion Paper 00840. International Food Policy Research Institute. Washington, D.C.

- Dercon S and J Hoddinott (2005). Livelihoods, growth, and links to market towns in 15 Ethiopian villages. FCND Discussion Paper 194. International Food Policy Research Institute. Washington, D.C.
- Dias Avila AF and RE Evenson (2010). Total factor productivity growth in agriculture: The role of technological capital. In: Pingali PL and RE Evenson, eds. *Handbook of Agricultural Economics*. Elsevier. Amsterdam: 3769–3822.
- Dorosh PA, H-G Wang, L You and E Schmidt (2010). Crop production and road connectivity in sub-Saharan Africa : a spatial analysis. Policy Research Working Paper 5385. World Bank. Washington, D.C.
- Druihe Z and J Barreiro-Hurlé (2012). Fertilizer subsidies in sub-Saharan Africa. ESA Working Paper 12-04. Agricultural Development Economics Division—Food and Agriculture Organization of the United Nations. Rome.
- Evenson RE and JW McKinsey Jr. (1991). Research, extension, infrastructure and productivity change in Indian agriculture. In: Evenson RE and CE Pray, eds. *Research and Productivity in Asian Agriculture*. Cornell University Press. Ithaca.
- Fan S, PBR Hazell PBR and S Thorat (1999). Linkages between government spending, growth, and poverty in rural India. IFPRI Research Report 110. International Food Policy Research Institute. Washington, D.C.
- Fuglie KO and NE Rada (2013). Resources, policies, and agricultural productivity in sub-Saharan Africa. Economic Research Report 145. United States Department of Agriculture, Economic Research Service. Washington, D.C.
- Fulginiti LE and RK Perrin (1997). LDC Agriculture: Non-parametric Malmquist productivity indexes. *Journal of Development Economics*. 53(2): 373–390.
- Gabre-Madin EZ and S Haggblade (2004). Successes in African agriculture: Results of an expert survey. *World Development*. 32(5): 745–766.
- Goedhuys M, N Janz and P Mohnen (2013). Knowledge-based productivity in “low-tech” industries: Evidence from firms in developing countries. *Industrial and Corporate Change*. 23(1): 1–23.
- Gollin D (2010). Agricultural productivity and economic growth. In: Pingali PL and RE Evenson, eds. *Handbook of Agricultural Economics*. Elsevier. Amsterdam: 3825–3866.
- Griliches Z (1987). Productivity: Measurement problems. In: Eatwell J, M Milgate and P Newman, eds. *The New Palgrave: A Dictionary of Economics*, 1st edition, vol.3: 8084–8091. Palgrave Macmillan. London.
- Hayami Y and VW Ruttan (1985). *Agricultural Development: An International Perspective*. The Johns Hopkins Studies in Development. Johns Hopkins University Press. Baltimore.
- Hazell PBR and L Haddad (2001). CGIAR research and poverty reduction. Paper prepared for the Technical Advisory Committee of the CGIAR. International Food Policy Research Institute. Washington, D.C.
- Jahnke HE, D Kirschke and J Lagemann (1987). The impact of agricultural research in tropical Africa: a study of the collaboration between the international and national research systems. CGIAR Study Paper 21. Consultative Group on International Agricultural Research. Washington, D.C.
- Johnston BF and JW Mellor (1961). The role of agriculture in economic development. *American Economic Review*. 51(4): 566–593.
- Keane J, S Page, A Kergna and J Kennan (2009). Climate change and developing country agriculture: an overview of expected impacts, adaptation and mitigation challenges, and funding requirements. Issues Brief 2. International Centre for Trade and Sustainable Development and International Food and Agricultural Trade Policy Council. Geneva and Washington, D.C.

- Kerr J and S Kolavalli (1999). Impact of agricultural research on poverty alleviation: conceptual framework with illustrations from the literature. Environment and Production Technology Division Discussion Paper 56. International Food Policy Research Institute. Washington, D.C.
- Khedr H, R Ehrich and LB Fletcher (1996). Nature, rationale and accomplishments of the agricultural policy reforms, 1987–1994. *Egypt's Agriculture in a Reform Era*. Iowa State University Press. Ames, IA.
- Kuznets S (1966). *Modern Economic Growth: Rate, Structure and Spread*. Yale University Press. New Haven and London.
- Lewis WA (1954). Economic development with unlimited supplies of labour. *Manchester School of Economic and Social Studies*. 22(2): 139–191.
- Lin JY (1992). Rural Reforms and Agricultural Growth in China. *American Economic Review*. 82(1): 34–51.
- Lockheed ME, DT Jamison and LJ Lau (1980). Farmer education and farm efficiency: A survey. *Economic Development and Cultural Change*. 29(1): 37–76.
- Murphy KM, A Shleifer and RW Vishny (1989). Income distribution, market size, and industrialization. *Quarterly Journal of Economics*. 104(3): 537–564.
- Nelson GC, MW Rosegrant, A Palazzo, I Gray, C Ingersoll, R Robertson, S Tokgoz, T Zhu, TB Sulser, C Ringler, S Msangi and L You (2010). Food security, farming, and climate change to 2050: scenarios, results, policy options. IFPRI Research Monographs. International Food Policy Research Institute. Washington, D.C.
- North DC (1994). Economic performance through time. *American Economic Review*. 84(3): 359–368.
- Pardey PG, NM Beintema, S Dehmer and S Wood (2006). Agricultural research: a growing global divide? Agricultural Policy. International Food Policy Research Institute. Washington, D.C.
- Phillips JM (1994). Farmer education and farmer efficiency: A meta-analysis. *Economic Development and Cultural Change*. 43(1): 149–165.
- Ravallion M and G Datt (1999). When is growth pro-poor? Evidence from the diverse experiences of India's states. Policy Research Working Paper Series 2263. World Bank. Washington, D.C.
- Roepstoff TM, AM Hawkins, DW te Velde and N Cantore (2011). The new policy space. In: Yumkella KK, PM Kormawa, TM Roepstoff and AM Hawkins, eds. *Agribusiness for Africa's Prosperity*. United Nations Industrial Development Organization. Vienna.
- Rosenberg N (1982). *Inside the Black Box: Technology and Economics*. Cambridge University Press. Cambridge.
- Rostow WW (1960). *The Process of Economic Growth*. Clarendon Press. Oxford.
- Sahn DE, PA Dorosh and SD Younger (1999). *Structural Adjustment Reconsidered*. Cambridge University Press. Cambridge.
- Schultz TW (1972). Human capital: Policy issues and research opportunities. In: Schultz TW, ed. *Economic Research: Retrospect and Prospect, Vol. 6, Human Resources*. National Bureau of Economic Research. Cambridge, MA: 1–84.
- Statz J (2011). Enhancing agricultural productivity. In: Yumkella KK, PM Kormawa, TM Roepstoff and AM Hawkins, eds. *Agribusiness for Africa's Prosperity*. United Nations Industrial Development Organization. Vienna: 58–86.

- Staatz JM and NN Dembélé (2007). Agriculture for development in sub-Saharan Africa. Background paper for the World Development Report 2008. World Bank. Washington, D.C.
- Stamoulis K and A Zezza (2003). A conceptual framework for national agricultural, rural development, and food security strategies and policies. ESA Working Paper 03-17. Food and Agriculture Organization of the United Nations. Rome.
- Stifel D and B Minten (2008). Isolation and agricultural productivity. *Agricultural Economics*. 39(1): 1–15.
- Timmer CP (1988). The agricultural transformation. In: Chenery HB and TN Srinivasan, eds. *Handbook of Development Economics*. Elsevier. Amsterdam: 275–331.
- Ulimwengu J, J Funes, D Headey and L You (2009). Paving the way for development? The impact of transport infrastructure on agricultural production and poverty reduction in the Democratic Republic of Congo. IFPRI Discussion Paper 944. International Food Policy Research Institute. Washington, D.C.
- UNCTAD (2013). *The Least Developed Countries Report: Growth with Employment for Inclusive and Sustainable Development*. United Nations publication. Sales No. E.13.II.D.1. United Nations Conference on Trade and Development. New York and Geneva.
- UNCTAD (2014). *The Least Developed Countries Report 2014: Growth with Structural Transformation - A Post-2015 Development Agenda*. United Nations publication. Sales No. E.14.II.D.7. United Nations Conference on Trade and Development. New York and Geneva.
- UN/DESA, Population Division (2015). World population prospects: the 2015 revision: key findings and advance tables. UN/DESA Working Paper ESA. United Nations Department of Economic and Social Affairs. New York.
- von Braun J, T Teklu and P Webb (1998). *Famine in Africa: Causes, Responses, and Prevention*. Johns Hopkins University Press for IFPRI. Baltimore and London.
- Weir S (1999). The effects of education on farmer productivity in rural Ethiopia. CSAE Working Paper WPS99-7. Centre for the Study of African Economies - University of Oxford. Oxford.
- Wiens TB (1983). Price adjustment, the responsibility system, and agricultural productivity. *American Economic Review*. 73(2): 319–324.
- Wolf EC (1987). Raising agricultural productivity. In: Brown LR, ed. *State of the World: A Worldwatch Institute Report on Progress Toward a Sustainable Society*. Worldwatch Institute. Washington, D.C.: 139–156.
- World Bank (2009). *Awakening Africa's Sleeping Giant: Prospects for Commercial Agriculture in the Guinea Savannah Zone and beyond*. Directions in Development. Agriculture and Rural Development 49046. World Bank, Cooperazione Italiana and Food and Agriculture Organization of the United Nations. Washington, D.C.
- World Food Summit (1996). Rome Declaration on World Food Security. Rome.
- Zepeda L (2001). Agricultural investment, production capacity and productivity. In: Zepeda L, ed. *Agricultural Investment and Productivity in Developing Countries*. FAO Economic and Social Development Paper. Food and Agriculture Organization of the United Nations. Rome: 3–20.

Tableau 2.1 de l'annexe Population économiquement active dans l'agriculture dans les PMA et dans d'autres groupes de pays, 1980-2012, diverses années (En milliers de travailleurs)

	1980	1990	2000	2010	2012
Afghanistan	3 004	2 513	4 013	5 431	5 809
Angola	2 533	3 323	4 336	6 021	6 582
Bangladesh	25 196	31 416	32 457	32 622	32 154
Bénin	814	1 150	1 478	1 723	1 769
Bhoutan	134	160	169	308	335
Burkina Faso	2 737	3 535	4 703	6 519	7 194
Burundi	1 839	2 546	2 879	4 117	4 435
Cambodge	2 404	2 979	3 956	5 046	5 313
Comores	862	1 030	1 168	1 239	1 272
Djibouti	1 298	1 871	2 441	3 090	3 234
Érythrée ^a	99	127	161	206	222
Éthiopie ^a	7 320	9 071	11 063	13 381	14 117
Gambie	119	191	230	268	282
Guinée	67	108	142	175	187
Guinée-Bissau	631	867	1 173	1 694	1 853
Guinée équatoriale	12 487	17 166	24 226	33 255	36 089
Haïti	227	333	436	588	649
Îles Salomon	1 952	2 479	3 480	4 176	4 470
Kiribati	283	338	402	468	498
Lesotho	1 662	1 783	1 977	2 251	2 323
Libéria	8	10	10	11	11
Madagascar	1 172	1 505	1 891	2 443	2 656
Malawi	243	291	328	335	344
Mali	541	562	724	905	955
Mauritanie	3 248	4 125	5 374	7 384	8 102
Mozambique	2 523	3 401	3 939	4 946	5 375
Myanmar	1 622	1 795	2 162	2 780	2 989
Népal	431	442	584	777	841
Niger	5 050	5 217	7 119	8 885	9 544
Ouganda	12 445	15 521	18 441	20 325	20 929
République centrafricaine	5 200	6 301	8 245	10 804	11 535
République démocratique du Congo	1 742	2 234	3 116	4 341	4 839
République démocratique populaire lao	2 141	2 866	3 363	4 450	4 821
République-Unie de Tanzanie	21	24	27	35	38
Rwanda	1 890	2 381	3 036	3 977	4 373
Sao Tomé-et-Principe	899	1 098	1 038	1 296	1 337
Sénégal	67	91	119	148	157
Sierra Leone	1 781	1 797	2 045	2 520	2 720
Somalie	-	-	-	-	1792
Soudan ^b	4 434	5 005	6 252	7 450	6025
Soudan du Sud ^b	203	249	238	338	358
Tchad	714	939	1 119	1 346	1 430
Timor-Leste	1	1	1	1	1
Togo	4 902	6 603	8 442	11 202	12 197
Tuvalu	7 806	10 556	13 549	16 928	18 346
Vanuatu	26	30	33	38	39
Yémen	1 075	1 330	1 871	2 191	2 214
Zambie	1 501	2 210	2 658	3 246	3 536
PMA (total)	127 354	159 570	196 614	241 680	256 291
<i>PMA africains et Haïti</i>	76 299	97 313	124 982	161 733	174 520
<i>PMA asiatiques</i>	50 630	61 725	71 043	79 170	80 945
<i>PMA insulaires</i>	425	532	589	777	826
Autres pays en développement	761 358	933 492	998 179	1 037 298	1 041 515
Pays développés	40 080	31 751	22 338	15 998	14 455

Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après des données de la FAO, base de données FAOSTAT (consultée en août 2015).

Notes : ^a Estimations pour 1980 et 1990; ^b Les données avant 2011 concernent l'ancien Soudan.

Tableau 2.2 de l'annexe Productivité du travail agricole dans les PMA et dans d'autres groupes de pays, 1980-2013, diverses années

	Production sectorielle mesurée en valeur ajoutée (en milliers de dollars de 2005/travailleur)					Production sectorielle mesurée en valeur de la production finale (en dollars internationaux de 2004-2006/travailleur)				
	1991	2000	2010	2012	2013	1980	1990	2000	2010	2013
Afghanistan	1 354,3	674,9	686,1	702,2	748,7	779,8	797,8	620,1	613,0	593,3
Angola	821,9	521,5	1 424,2	1 544,0	1 531,3	314,5	249,1	309,1	608,5	681,9
Bangladesh	280,1	315,3	480,8	520,9	534,6	338,9	339,4	452,0	649,3	692,9
Bénin	776,5	946,9	953,7	1 015,0	1 055,3	584,0	678,4	972,6	1 073,6	1 321,8
Bhoutan	1 024,5	1 081,7	952,3	886,0	988,4	580,7	636,1	597,8	452,0	427,0
Burkina Faso	228,4	302,7	538,7	563,5	583,1	209,9	291,6	299,4	383,1	368,0
Burundi	247,9	193,1	211,1	210,0	212,1	419,7	399,4	337,0	295,5	328,5
Cambodge	351,0	370,4	569,3	611,2	622,7	282,2	394,6	462,8	705,1	822,5
Comores	436,1	482,6	446,9	460,3	283,0	500,9	516,2	654,5	745,3	782,3
Djibouti	451,1	444,0	556,8	571,7	529,5	512,5	430,5	437,4	464,0	489,3
Érythrée ^a	1 475,8	1 377,1	1 308,3	1 342,3	1 365,0	397,7	401,1	378,6	351,3	325,0
Éthiopie ^a	261,5	205,3	188,1	189,8	194,1	445,5	484,6	340,3	292,8	305,0
Gambie	214,1	267,1	201,0	240,8	259,5
Guinée	571,4	1 350,1	1 954,8	1 724,7	1 653,5	407,3	362,7	275,3	265,9	261,5
Guinée-Bissau	139,1	118,1	102,0	99,5	101,8	265,2	205,4	150,2	139,8	132,5
Guinée équatoriale	154,9	181,7	256,1	282,9	299,1	326,7	253,1	215,0	303,2	297,9
Haïti	431,6	476,2	512,3	398,9	425,2	283,0	220,0	271,7	275,8	179,7
Îles Salomon	204,4	217,1	184,3	199,9	206,7	407,0	401,7	410,3	453,8	459,0
Kiribati	672,0	650,7	593,1	599,0	573,9	336,8	442,1	519,1	622,9	675,2
Lesotho	1 096,6	601,0	481,8	465,9	481,9	562,4	505,3	467,9	467,0	481,6
Libéria	1 491,4	1 206,4	1 709,6	2 447,7	2 516,0
Madagascar	310,3	410,7	462,5	474,0	482,3	366,1	430,6	562,9	650,4	742,5
Malawi	347,1	359,1	373,8	356,2	381,5	441,8	426,8	386,0	411,9	404,6
Mali	613,8	712,7	1 130,1	1 365,2	1 478,8	584,7	453,2	544,4	435,6	414,5
Mauritanie	230,2	207,8	173,9	166,5	151,5	619,9	574,2	470,7	458,2	421,0
Mozambique	289,2	354,8	313,2	307,2	315,6	323,9	282,5	457,0	567,5	640,2
Myanmar	917,7	841,6	935,1	944,0	858,2	634,9	787,2	798,8	1 245,2	1 162,1
Népal	1 757,3	1 271,5	1 358,3	1 361,5	1 453,2	666,4	758,9	662,2	628,6	619,9
Niger	234,2	232,9	389,1	404,2	411,5	229,8	214,5	223,4	321,2	319,3
Ouganda	146,5	232,0	579,1	598,8	694,4	413,0	360,9	513,7	846,2	811,4
République centrafricaine	245,2	259,4	316,9	334,2	332,9	339,5	445,3	452,8	449,9	484,4
République démocratique du Congo	592,8	484,5	632,0	661,4	638,8	551,8	450,5	488,2	711,0	592,6
République démocratique populaire lao	265,0	253,9	313,5	327,6	326,9	425,0	381,3	361,4	482,4	523,8
République-Unie de Tanzanie	673,9	508,3	914,0	760,7	763,6
Rwanda	652,6	690,5	548,9	511,4	463,2	282,6	354,4	379,6	419,5	318,6
Sao Tomé-et-Principe	905,9	418,0	769,8	839,1	882,1	386,3	386,2	305,2	821,2	909,6
Sénégal	1 338,3	1 007,5	1 306,1	1 304,2	1 359,5	873,4	704,5	705,5	767,5	772,9
Sierra Leone	725,5	813,2	704,1	665,5	692,5
Somalie	1 655,5	2 594,9	3 424,6	2 895,8	2 900,9	846,3	762,8	1 137,5	1 199,8	1 315,0
Soudan ^b	439,7	420,1	439,0	418,0	373,0
Tchad	599,9	592,5	591,3	482,4	469,5	474,3	484,9	538,0	617,6	569,4
Timor-Leste	829,3	527,4	799,3	936,4	912,3
Togo	377,4	451,7	483,2	468,5	462,7	470,3	513,0	517,0	506,3	468,4
Tuvalu	317,3	334,2	423,0	434,0	436,4	369,9	366,6	318,8	451,6	497,7
Vanuatu	1 976,9	2 270,8	1 826,5	2 082,8	2 114,9
Yémen	682,9	1 008,7	2 070,2	1 856,4	1 787,0	548,7	568,8	593,7	837,2	838,3
Zambie	607,8	521,0	570,8	723,9	656,5	351,7	332,3	324,5	544,1	549,5
PMA (total)	350,5	376,9	507,5	516,6	525,1	412,9	400,2	433,3	544,1	553,5
<i>PMA africains et Haïti</i>	387,1	406,7	498,4	498,3	498,9	429,3	408,9	403,0	478,3	485,6
<i>PMA asiatiques</i>	293,9	327,3	522,9	552,2	578,8	386,4	384,9	485,2	678,2	699,7
<i>PMA insulaires</i>	1 410,8	1 206,5	1 307,3	1 325,0	1 362,5	624,6	587,5	598,0	593,1	565,5
Autres pays en développement	1 156,7	1 440,5	2 463,4	2 776,8	2 876,3	622,6	751,8	1 010,5	1 348,9	1 459,0
Pays développés	13 696,3	18 494,0	27 427,4	27 397,7	29 484,7	10 618,6	14 738,7	22 883,2	33 704,8	38 367,5

Source : Pour la production sectorielle mesurée en valeur ajoutée : calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après des données de la CNUCED, base de données UNCTADstat pour la valeur ajoutée (consultée en août 2015), et de l'OIT, base de données PESM 2015 pour le travail (consultée en août 2015).

Notes : ^a Estimations pour 1980 et 1990; ^b Les données avant 2011 concernent l'ancien Soudan. Données non disponibles pour le Soudan du Sud. Pour la production sectorielle mesurée en valeur de la production finale : calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après des données de la FAO, base de données FAOSTAT (consultée en août 2015).

Tableau 2.3 de l'annexe Productivité des terres agricoles dans les PMA et dans d'autres groupes de pays, 1980-2012, diverses années (En dollars internationaux de 2004-2006/hectare)

	1980	1990	2000	2010	2012
Afghanistan	61.6	52.7	65.9	87.8	92.9
Angola	13.9	14.4	23.4	62.8	56.5
Bangladesh	855.0	1026.7	1560.7	2292.1	2398.4
Bénin	234.5	343.7	449.9	537.7	571.8
Bhoutan	188.4	224.2	190.6	267.7	284.0
Burkina Faso	65.4	107.7	144.1	206.9	217.6
Burundi	369.6	482.0	519.6	663.7	552.2
Cambodge	256.0	263.8	383.8	629.2	730.0
Comores	87.3	106.2	148.5	181.8	192.8
Djibouti	13.8	16.7	22.0	28.9	33.0
Érythrée ^a	358.0	398.0	420.4	469.9	451.7
Éthiopie ^a	126.9	169.3	147.1	152.1	163.8
Gambie	19.6	39.3	28.9	37.9	43.0
Guinée	81.7	117.3	117.1	158.3	171.1
Guinée-Bissau	13.6	14.8	23.4	31.2	32.5
Guinée équatoriale	87.1	98.2	169.9	282.6	293.8
Haïti	114.1	125.0	214.6	263.7	212.3
Îles Salomon	55.9	70.4	105.8	132.5	142.1
Kiribati	68.9	103.3	128.2	178.9	201.9
Lesotho	584.2	564.2	547.4	562.1	591.6
Libéria	314.0	309.3	502.8	791.9	807.1
Madagascar	267.2	390.4	575.0	667.6	791.1
Malawi	46.8	53.5	54.2	59.3	54.2
Mali	122.8	102.2	151.0	148.2	151.3
Mauritanie	55.9	65.2	62.5	81.7	87.2
Mozambique	213.4	227.8	380.6	493.7	556.0
Myanmar	32.1	44.0	44.7	84.3	85.6
Népal	7.3	8.5	9.7	12.3	13.2
Niger	24.6	23.5	33.0	57.1	59.2
Ouganda	495.0	537.2	876.2	1373.0	1323.2
République centrafricaine	432.1	677.0	878.6	1178.0	1457.9
République démocratique du Congo	31.3	30.5	41.1	70.2	67.1
République démocratique populaire lao	530.5	581.6	727.9	1172.7	1328.1
République-Unie de Tanzanie	382.5	290.4	503.6	548.9	536.3
Rwanda	60.4	95.1	131.6	175.5	157.3
Sao Tomé-et-Principe	127.5	150.1	112.7	270.8	281.9
Sénégal	991.8	942.8	1104.6	1061.6	1103.9
Sierra Leone	29.4	33.2	32.7	38.0	40.3
Somalie	34.0	31.1	54.1	65.6	65.2
Soudan ^b	319.9	329.0	310.0	379.8	376.9
Tchad	111.6	142.7	165.8	226.8	233.5
Timor-Leste	414.7	263.7	399.7	520.2	496.5
Togo	215.9	283.2	348.9	403.3	395.8
Tuvalu	87.5	113.8	127.1	204.1	216.6
Vanuatu	401.6	448.2	344.4	423.2	415.7
Yémen	25.1	32.0	46.9	77.8	80.5
Zambie	26.6	35.3	38.3	75.4	82.6
PMA (total)	70.4	83.1	109.5	160.8	166.4
<i>PMA africains et Haïti</i>	49.9	59.0	73.6	107.3	111.0
<i>PMA asiatiques</i>	215.8	254.9	370.5	559.6	586.0
<i>PMA insulaires</i>	406.5	417.3	430.6	509.6	506.7
Autres pays en développement	187.0	251.0	343.5	477.0	505.1
Pays développés	348.9	391.4	439.3	499.3	496.1

Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après des données de la FAO, base de données FAOSTAT (consultée en août 2015).

Notes : ^a Estimations pour 1980 et 1990; ^b Les données avant 2011 concernent l'ancien Soudan. Données non disponibles pour le Soudan du Sud.

**Tableau 2.4 de l'annexe Ratio terre/travail dans les PMA et dans d'autres groupes de pays, 1980-2012, diverses années
(Hectares/travailleur)**

	1980	1990	2000	2010	2012
Afghanistan	12.67	15.14	9.41	6.98	6.67
Angola	22.66	17.27	13.21	9.70	9.26
Bangladesh	0.40	0.33	0.29	0.28	0.28
Bénin	2.49	1.97	2.16	2.00	2.11
Bhoutan	3.08	2.84	3.14	1.69	1.59
Burkina Faso	3.21	2.71	2.08	1.85	1.73
Burundi	1.14	0.83	0.65	0.45	0.45
Cambodge	1.10	1.50	1.21	1.12	1.10
Comores	5.74	4.86	4.41	4.10	4.03
Djibouti	37.10	25.82	19.92	16.03	15.67
Érythrée ^a	1.11	1.01	0.90	0.75	0.73
Éthiopie ^a	3.51	2.86	2.31	1.93	1.88
Gambie	10.93	6.80	6.96	6.35	6.14
Guinée	4.99	3.09	2.35	1.68	1.55
Guinée-Bissau	19.47	13.90	6.42	4.48	4.22
Guinée équatoriale	3.75	2.58	1.27	1.07	1.04
Haïti	2.48	1.76	1.27	1.05	0.96
Îles Salomon	7.29	5.70	3.88	3.42	3.30
Kiribati	4.89	4.28	4.05	3.48	3.35
Lesotho	0.96	0.90	0.85	0.83	0.77
Libéria	4.75	3.90	3.40	3.09	3.09
Madagascar	1.37	1.10	0.98	0.97	0.95
Malawi	9.45	7.98	7.12	6.94	6.70
Mali	4.76	4.44	3.60	2.94	2.88
Mauritanie	11.10	8.81	7.54	5.61	5.27
Mozambique	1.52	1.24	1.20	1.15	1.10
Myanmar	19.78	17.90	17.85	14.77	14.28
Népal	91.56	89.72	68.07	51.11	48.43
Niger	9.33	9.14	6.76	5.62	5.36
Ouganda	0.83	0.67	0.59	0.62	0.61
République centrafricaine	0.79	0.66	0.52	0.38	0.36
République démocratique du Congo	17.63	14.79	11.87	10.13	9.60
République démocratique populaire lao	0.80	0.66	0.50	0.41	0.40
République-Unie de Tanzanie	1.76	1.75	1.81	1.39	1.34
Rwanda	4.68	3.72	2.88	2.39	2.13
Sao Tomé-et-Principe	3.03	2.57	2.71	3.03	3.10
Sénégal	0.88	0.75	0.64	0.72	0.69
Sierra Leone	24.71	24.51	21.55	17.51	16.66
Somalie	-	-	-	-	16.44
Soudan ^b	24.91	24.56	21.05	18.29	64.92
Soudan du Sud	1.37	1.28	1.42	1.10	1.09
Tchad	4.25	3.40	3.24	2.72	2.75
Timor-Leste	2.00	2.00	2.00	1.80	1.80
Togo	2.18	1.81	1.48	1.26	1.20
Tuvalu	4.23	3.22	2.51	2.21	2.28
Vanuatu	4.92	5.07	5.30	4.92	4.92
Yémen	21.83	17.76	12.65	10.76	10.65
Zambie	13.22	9.42	8.46	7.22	6.94
PMA (total)	5.87	4.82	3.96	3.38	3.30
<i>PMA africains et Haïti</i>	8.60	6.93	5.47	4.46	4.31
<i>PMA asiatiques</i>	1.79	1.51	1.31	1.21	1.19
<i>PMA insulaires</i>	1.54	1.41	1.39	1.16	1.14
Autres pays en développement	3.3	3.0	2.9	2.8	2.8
Pays développés	30.4	37.7	52.1	67.5	72.7

Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après des données de la FAO, base de données FAOSTAT (consultée en août 2015).

Notes : ^a Estimations pour 1980 et 1990; ^b Les données avant 2011 concernent l'ancien Soudan.

Tableau 2.5 de l'annexe Taux de croissance de la productivité totale des facteurs dans le secteur agricole, 1960-2011 (Moyennes annuelles, en pourcentage)

	Années 1960	Années 1970	Années 1980	Années 1990	Années 2000	Années 2010 ^a
Afghanistan	1.7	0.7	-0.1	1.8	-1.8	-1.9
Angola	-2.0	-4.0	-1.0	3.5	4.9	-2.6
Bangladesh	-0.2	-0.3	0.1	1.5	2.8	-0.2
Bénin	-1.5	1.4	1.3	1.6	2.9	5.6
Bhoutan	0.6	-0.6	-0.3	1.5	-0.7	1.7
Burkina Faso	-0.4	-1.6	1.4	0.6	0.1	0.6
Burundi	-0.9	-1.7	1.0	-0.7	-1.2	-5.0
Cambodge	-0.6	-5.2	4.2	1.4	4.8	6.3
Comores	-1.5	0.3	0.9	1.8	0.0	2.9
Djibouti	-1.7	-0.5	0.7	0.1	-0.5	3.8
Éthiopie ^b	-0.1	0.0	1.1	-1.0	0.4	1.4
Gambie	-0.7	-0.8	0.9	-0.2	-1.0	-1.9
Guinée	1.8	1.5	0.3	0.5	0.7	0.2
Guinée-Bissau	-1.0	-5.4	0.4	0.3	2.1	3.1
Guinée équatoriale	-1.0	0.4	-0.7	-0.8	2.3	3.1
Haïti	-0.9	-4.5	-1.4	-0.3	-1.9	5.2
Îles Salomon	-0.1	0.1	1.9	-1.6	0.7	0.2
Lesotho	-2.9	-0.8	2.8	0.8	1.7	1.6
Libéria	0.4	0.4	-0.5	-1.6	0.9	0.8
Madagascar	0.3	-0.4	1.7	1.2	2.1	4.2
Malawi	-0.1	0.6	-1.1	1.3	0.5	2.5
Mali	-0.6	-0.5	-0.5	1.1	-1.4	-3.7
Mauritanie	-0.9	0.3	0.7	-0.2	1.9	0.2
Mozambique	0.2	0.7	-0.7	4.3	1.9	0.6
Myanmar	-1.3	1.8	1.7	1.0	1.9	-5.4
Népal	-0.3	-0.4	0.2	-0.2	0.6	4.7
Niger	0.0	-2.3	0.6	2.3	0.2	4.6
Ouganda	-1.8	1.1	0.4	2.3	6.4	0.6
République centrafricaine	-0.1	-1.2	2.1	-0.2	2.1	1.5
République démocratique du Congo	-1.8	-0.9	-0.2	1.7	2.5	-1.0
République démocratique populaire lao	1.0	1.5	-0.3	0.3	-0.3	14.4
République-Unie de Tanzanie	1.1	-3.3	-2.1	5.0	0.8	2.0
Rwanda	-3.3	-0.3	1.0	-1.1	1.8	5.2
Sao Tomé-et-Principe	-0.6	0.0	1.0	-0.8	3.5	2.6
Sénégal	-1.9	1.4	0.2	1.3	2.7	0.9
Sierra Leone	0.3	1.6	-0.7	1.6	0.7	3.0
Somalie	-1.3	0.8	-0.8	1.3	1.1	-3.8
Soudan ^c	0.8	-0.5	-0.4	-2.5	-0.1	0.4
Tchad	-0.9	-1.7	-1.9	2.5	1.0	4.5
Timor-Leste	2.6	0.6	1.1	-0.7	-1.8	-0.6
Togo	-0.3	0.7	0.9	0.1	1.3	0.6
Vanuatu	-2.0	1.4	-0.8	0.0	-1.0	4.8
Yémen	-3.1	1.6	1.1	1.3	3.6	3.6
Zambie	0.9	1.5	0.3	1.0	3.5	7.1
PMA (total)	-0.6	-0.6	0.3	0.8	1.4	1.8
<i>PMA africains et Haïti</i>	-0.7	-0.5	0.3	0.7	1.2	1.7
<i>PMA asiatiques</i>	-0.4	-0.7	1.2	1.4	2.8	2.3
<i>PMA insulaires</i>	-0.3	-0.5	-0.5	0.8	0.7	1.9
Autres pays en développement	0.8	0.8	0.6	2.0	1.5	0.9
Pays développés	0.8	1.1	1.6	2.3	2.2	0.6

Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après des données provenant de Fuglie and Rada (2014).

Notes : ^a Croissance moyenne en 2010-2011; ^b Avant 1994, concerne l'ancienne Éthiopie; ^c Concerne l'ancien Soudan. Données non disponibles pour Kiribati, le Soudan du Sud et Tuvalu.

CHAPITRE 3

DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE, ACTIVITÉS NON AGRICOLES ET TRANSFORMATION RURALE



A. Introduction

La pratique d'activités non agricoles peut aider à sortir de la pauvreté, mais seulement s'il existe suffisamment de débouchés productifs et rémunérateurs.

Comme il a été indiqué dans le chapitre 1, la population rurale dans les pays les moins avancés (PMA) représente 69 % de la population totale; la main-d'œuvre rurale devrait sensiblement augmenter au cours des quinze prochaines années; et la pauvreté est à la fois plus aiguë et plus grande dans les zones rurales que dans les zones urbaines. La nécessité d'accroître la productivité agricole limite les possibilités d'absorber davantage de travailleurs de façon productive dans le secteur agricole, ou même de conserver le niveau actuel de main-d'œuvre. Les principales options qui s'offrent dès lors à cette population sont soit l'exode vers les zones urbaines, soit l'adoption d'activités non agricoles dans les zones rurales (Lanjouw and Lanjouw, 2001). La pratique d'activités non agricoles peut être un moyen de sortir de la pauvreté, mais seulement s'il existe suffisamment de débouchés productifs et rémunérateurs, et si les ménages pauvres sont en mesure d'en profiter (Egyei, Harrison and Adzovo, 2013).

Si le travail agricole constitue généralement la principale activité économique des ménages ruraux, et si la conception dominante du développement rural est avant tout axée sur la promotion d'une agriculture de petites exploitations (Ellis and Biggs, 2001; Haggblade, 2007), la plupart des ménages ruraux pratiquent tout un éventail d'activités économiques. L'agriculture reste importante, mais ce n'est certainement pas la seule, ou même dans certains cas la principale, activité des ménages pauvres dans les zones rurales (FAO, 1998; Haggblade, Hazell and Reardon, 2007), et les revenus non agricoles jouent un rôle essentiel dans la transformation de l'économie rurale.

L'élimination de la pauvreté passera nécessairement par la création d'emplois rémunérateurs dans des activités non agricoles.

Il en a résulté une prise de conscience croissante depuis le début des années 1990 de l'importance des activités non agricoles et de leurs liens avec le secteur agricole¹. Les deux tiers des petits exploitants agricoles n'ayant pas des ressources suffisantes pour sortir de la pauvreté grâce à leur activité agricole, l'élimination de la pauvreté passera nécessairement par la création d'emplois rémunérateurs dans des activités non agricoles, concernant notamment l'agroalimentaire, l'industrie et les services (Yumkella et al., 2011).

Dans les pays où la population est principalement rurale, un accroissement des revenus agricoles et une répartition plus équitable dans les zones rurales peut stimuler la demande effective de denrées agricoles à plus forte valeur et davantage transformées, ainsi que de produits industriels et de services. De même, un développement rural viable impose une diversification de l'économie rurale dans de telles activités. L'accroissement des revenus et la diversification de la production passent par le développement et l'amélioration des infrastructures – réseaux électriques, transports, communications, logement, approvisionnement en eau, installations de commercialisation et d'entreposage – à une échelle et dans une optique technologique répondant aux besoins des populations rurales (FAO, 1998). La combinaison d'une hausse des revenus, d'un accroissement et d'une diversification des perspectives d'emploi et d'une amélioration des infrastructures peut aider à limiter un exode rural imposé et ralentir la progression de la pauvreté urbaine et des bidonvilles.

La transformation structurelle de l'économie rurale passe par un accroissement de la productivité agricole, des activités non agricoles et de la production de biens agricoles à plus forte valeur ajoutée.

La clef d'une transformation structurelle des zones rurales est d'aller au-delà de la fourniture d'infrastructures pour créer une dynamique de l'offre et de la demande : permettre aux producteurs ruraux de réagir efficacement à l'évolution des marchés associée à une évolution de la demande corrélée au progrès du développement et à la hausse des revenus. D'où la nécessité de s'attacher à accroître non seulement la productivité agricole, mais aussi les activités non agricoles, ainsi que la production de biens agricoles de plus grande valeur.

En dépit du surcroît d'intérêt que suscite l'économie rurale non agricole depuis les vingt dernières années, des données sur les activités rurales non agricoles ne sont pas systématiquement disponibles, car les données sur la production, l'emploi et les revenus ne sont pas automatiquement désagrégées entre zones rurales et zones urbaines. L'information disponible provient donc en grande partie d'études de cas réalisées par des chercheurs, à partir de données

primaires. Comme on le verra plus loin dans le présent chapitre, la couverture de ces études est extrêmement limitée; et même lorsque des données existent, en particulier au niveau national et pour de vastes régions, leur interprétation laisse à désirer.

Le présent chapitre s'ouvre sur une évaluation des différentes motivations qu'ont les ménages de pratiquer des activités non agricoles, des sources de revenus non agricoles disponibles et des possibilités de sortir de la pauvreté que ces revenus peuvent offrir. Est ensuite proposée une analyse des multiples dimensions de la diversification économique, qui met en lumière les contradictions entre nécessité et possibilité (soit le fait que les ménages et les régions pour lesquels la diversification est le plus nécessaire sont ceux et celles qui en ont le moins de possibilités), ainsi que les sérieuses difficultés que pose l'interprétation des données qui peuvent exister sur la diversification de l'économie rurale.

À la suite d'un résumé des informations et données disponibles sur l'ampleur des activités non agricoles dans les zones rurales dans les PMA sont proposées de nouvelles estimations pour quelques PMA (sur la base d'une analyse réalisée pour le présent Rapport), ainsi qu'une brève évaluation de la situation actuelle en matière de transformation structurelle de l'économie rurale dans les PMA dans leur ensemble. Après une évaluation du rôle des activités rurales non agricoles dans la promotion de la modernisation de l'agriculture, ainsi que de la contribution de la demande et des infrastructures matérielles et immatérielles en tant que moteurs de la transformation de l'économie rurale, le chapitre se clôt sur une évaluation des principales priorités sectorielles dans les zones périurbaines, les zones intermédiaires et les zones rurales éloignées/isolées.

Dans leur très grande majorité, les individus dans les zones rurales des PMA travaillent dans l'agriculture, soit comme petits exploitants agricoles, soit comme travailleurs agricoles.

Pour la plupart des ménages, les activités économiques non agricoles représentent une source importante de revenus supplémentaires, souvent d'origine multiple : la diversification des revenus constitue la norme.

B. Modes de diversification de l'économie rurale

1. MOTIVATIONS DES MÉNAGES POUR LA PRATIQUE D'ACTIVITÉS NON AGRICOLES

Dans leur très grande majorité, les individus dans les zones rurales des PMA travaillent dans l'agriculture, soit comme petits exploitants, soit comme travailleurs agricoles; et pour la plupart des ménages, l'agriculture constitue la principale source de revenus (ou de consommation dans le cas d'une agriculture de subsistance). Pour la plupart aussi, toutefois, les activités économiques non agricoles représentent une source importante de revenus supplémentaires, ayant souvent des origines multiples : la diversification des revenus des ménages est la norme, et une spécialisation totale l'exception (Dimova and Sen, 2010). Cette multiplicité des sources de revenus (souvent qualifiée de pluriactivité) découle de la nécessité pour les ménages d'utiliser tous les moyens que leur offrent diverses activités agricoles et non agricoles pour assurer leur subsistance (Ellis, 2000 et 2005; Winters et al., 2009).

*Pour certains ménages, on parle d'un « **entreprenariat choisi** », motivé par l'aspect lucratif d'activités considérées comme rentables.*

Il existe trois motivations principales de pratiquer des activités non agricoles, bien que les lignes de démarcation entre elles soient floues. Pour certains ménages, on parle d'un « **entreprenariat choisi** », motivé par l'aspect lucratif d'activités considérées comme rentables, qui permettent à ces ménages d'obtenir des revenus au-delà de leurs besoins de consommation immédiats. Il s'agit principalement de ménages qui disposent déjà d'actifs appréciables – notamment, terres, éducation, infrastructures – et qui peuvent ainsi pénétrer des marchés relativement protégés et plus rémunérateurs (Winters et al., 2009). Ils poursuivent généralement des stratégies d'accumulation visant à maximiser les bénéfices associés à une évolution des contextes (Tacoli, 2003), souvent fondées sur une exploitation des complémentarités entre différentes activités (par exemple, culture et élevage, ou culture et transformation) ou sur l'exploitation des possibilités découlant d'un accès aux technologies, aux compétences ou aux actifs.

*Pour d'autres ménages, on parle d'un « **entreprenariat imposé** » par des revenus agricoles insuffisants*

Pour d'autres ménages, on parle plutôt d'un « **entreprenariat imposé** » par des revenus agricoles insuffisants, soit de façon temporaire (par exemple, en raison d'une mauvaise récolte ou de la maladie d'un membre de la famille), soit à plus long terme, en raison d'une production propre insuffisante pour couvrir les besoins de consommation. Les revenus non agricoles sont donc particulièrement importants lorsque les revenus agricoles sont insuffisants, par exemple à cause de médiocres conditions agroécologiques, d'un faible niveau des prix, de maladies touchant les cultures ou le bétail, ou de ressources foncières limitées (Ellis, 2005; World Bank, 2007; Dabalén, Paternostro and Pierre, 2004).

L'agriculture est l'un des secteurs d'activité économique le plus risqué, exposé à de fortes crises concernant aussi bien la production que les prix.

Cet « **entreprenariat imposé** » concerne généralement des ménages possédant peu ou pas de terres, de bétail ou d'autres ressources matérielles, et d'un faible niveau d'instruction. Ils ne peuvent donc pratiquer que des activités relativement accessibles (faibles obstacles à l'entrée) et, partant, peu lucratives. Il peut également s'agir de ménages ou d'individus confrontés à des problèmes de productivité ou à des difficultés de participation aux marchés – par exemple, ménages dirigés par une femme, individus souffrant d'un handicap ou d'une maladie chronique. Dans les zones où les conditions agricoles sont difficiles et qui sont éloignées des marchés urbains, la plus grande partie de la diversification des revenus est de cette nature et peut raisonnablement être considérée comme une stratégie de simple survie (Barrett, Reardon and Webb, 2001). Cela conduit à une surabondance de telles activités, qui tire vers le bas le niveau des revenus.

Cette dualité de « facteurs attractifs » et de « facteurs contraignants » est illustrée par deux conceptions opposées. La conception optimiste (par exemple, World Bank, 2007; Losch, Fréguin-Gresh and White, 2012; Balihuta and Sen, 2011; Haggblade, 2007) a tendance à considérer que la diversification des moyens de subsistance est la conséquence d'un bon développement de l'agriculture et que celle-ci joue un rôle moteur dans la création d'activités non agricoles. À l'inverse, la conception pessimiste (par exemple, Ellis, 2005) considère que c'est là sous-estimer les difficultés qu'engendre pour l'agriculture la libéralisation des marchés (et la diminution de la taille des exploitations dans certaines régions). La diversification est plutôt vue comme un moyen de pallier l'incapacité de l'agriculture d'assurer correctement la subsistance de la population rurale.

Les risques sont d'autant plus grands que les régions sont pauvres et éloignées, et les ménages ruraux pauvres.

La troisième motivation principale en matière de diversification des revenus des ménages est la gestion du risque (Holden, Shiferaw and Pender, 2004; Ruben and Pender, 2004). L'agriculture est l'un des secteurs d'activité économique le plus risqué, exposé à de fortes crises concernant aussi bien la production que les prix, et des instruments de réduction des risques financiers tels que les assurances font gravement défaut dans les zones rurales (et seraient de toute façon inaccessibles à ceux qui en ont le plus besoin). Les risques sont d'autant plus grands que les régions sont pauvres et éloignées, avec un accès limité aux marchés qui aggrave l'instabilité des prix, et que les ménages ruraux sont pauvres – peu d'épargne ou de biens aliénables, revenus se situant déjà à un simple niveau de survie avant même une crise.

Un élément fondamental des stratégies de survie est de multiplier les sources de revenus grâce à des activités offrant des risques variables.

Des crises touchant la production ou les prix agricoles peuvent donc entraîner une plus grande pauvreté et la perte d'actifs pour les ménages pauvres, obligés de vendre à tout prix leur bétail et parfois même leurs terres, et ainsi plongés dans un marasme durable (voire sans rémission possible en cas de vente forcée de leurs terres). Elles peuvent également avoir des incidences sur la nutrition, la santé et l'éducation, avec des effets permanents, voire intergénérationnels (dans le cas des jeunes filles et des femmes). De tels risques peuvent ainsi créer des spirales infernales d'appauvrissement perpétuel (World Bank, 2007), conduisant les ménages à s'autoassurer contre le risque à travers diverses stratégies de survie (Barrett, Reardon et Webb, 2001). Un élément fondamental de ces stratégies de survie est de multiplier les sources de revenus grâce à des activités offrant des risques variables (même si ces risques peuvent être fortement corrélés entre eux), quand bien même les revenus procurés par les activités disponibles sont très faibles.

2. SOURCES DE REVENUS NON AGRICOLES

Le potentiel d'**emplois salariés dans l'agriculture**² est généralement limité là où prédomine la petite agriculture, en raison du recours à la main-d'œuvre familiale, et lorsqu'emplois salariés il y a, ils concernent principalement des travailleurs saisonniers ou occasionnels. Cela vaut tout particulièrement pour les systèmes d'agriculture de subsistance et de semi-subsistance, mais aussi dans les zones de cultures de rente. Les salaires agricoles ont également tendance à être plus faibles que les salaires non agricoles, ce qui tient en partie aux plus faibles compétences requises, bien que cela ne soit pas toujours le cas (Lanjouw, Quizon and Sparrow, 2001). Parce que les obstacles à l'entrée sont faibles, les travailleurs agricoles se recrutent en général parmi les ménages pauvres (Haggblade, 2007) ou les ménages victimes de mauvaises récoltes.

Parce que les obstacles à l'entrée sont faibles, les travailleurs agricoles se recrutent en général parmi les ménages pauvres ou les ménages victimes de mauvaises récoltes.

En conséquence, l'emploi salarié agricole est généralement une source de revenus beaucoup moins importante que les activités non agricoles, en particulier en Afrique (FAO, 1998). Dans les PMA, les revenus des ménages provenant d'activités non agricoles dépassent le plus souvent les revenus salariaux agricoles d'un facteur de 3 à 4 (tableau 3.2 de l'annexe). L'emploi salarié représente généralement de 5 % à 20 % seulement du revenu total agricole dans les PMA africains, contre 25 % à 40 % au Bangladesh et au Népal.

Les revenus locaux non agricoles représentent généralement de 2 à 5 fois environ les revenus provenant des travailleurs migrants, proportion qui peut aller de 10 à 20 fois dans les régions à fort potentiel agricole.

Contrairement aux idées reçues, les revenus provenant de travailleurs migrants (hormis quelques exceptions, dont le Lesotho) sont également le plus souvent bien inférieurs aux revenus provenant d'activités locales non agricoles. Ils sont aussi généralement plus souvent concentrés sur un nombre relativement réduit de ménages plus aisés, et varient beaucoup dans le temps (de Haan, 1999; de Haan and Rogaly, 2002). Des études montrent que, dans les PMA, les revenus locaux non agricoles représentent le plus souvent de 2 à 5 fois environ les revenus provenant de travailleurs migrants, proportion qui peut aller de 10 à 20 fois dans les régions à fort potentiel agricole (tableau 3.1).

En l'absence de véritable marché pour le salariat agricole, l'**économie rurale non agricole** constitue la principale source de revenus autres qu'agricoles. Elle englobe un très large éventail d'activités extrêmement variées, n'ayant en commun que de ne pas être agricoles (Lanjouw, 2007), s'agissant, par exemple, des industries agroalimentaires, des industries manufacturières, des industries extractives, du commerce, des transports, des services publics de distribution, du tourisme et de nombreux autres services (Castillo and Sodergren, 2015; Wiggins, 2014)³.

En l'absence de véritable marché pour le salariat agricole, l'économie rurale non agricole constitue la principale source de revenus autres qu'agricoles.

En dépit de l'ampleur de l'emploi non salarié, les revenus salariaux peuvent occuper dans le total des revenus ruraux non agricoles une place aussi importante que les revenus non salariaux, et même plus importante dans certains PMA asiatiques. Dans la plupart des PMA africains (le Malawi fait exception), les revenus non salariaux sont plus importants que les revenus salariaux, mais c'est l'inverse au Bangladesh et au Népal (Davis, DiGiuseppe and Zezza, 2014, tableau 3, p. 9), ce qui peut témoigner d'un plus grand développement de l'économie rurale non agricole, comme on le verra plus loin. Il est toutefois à noter que ces moyennes peuvent aussi parfois englober des revenus non agricoles provenant d'activités citadines : l'importance relative des revenus salariaux augmente généralement à mesure que l'on se rapproche des centres urbains, ainsi que dans d'autres régions où les revenus sont plus élevés et les infrastructures plus denses, tandis que l'emploi non salarié (principalement à temps partiel) témoignant de la diversification des revenus des ménages) prédomine ailleurs (Reardon et al., 2007).

En dépit de l'ampleur de l'emploi non salarié, les revenus salariaux peuvent occuper dans le total des revenus ruraux non agricoles une place aussi importante que les revenus non salariaux, et même plus importante dans certains PMA asiatiques.

3. SPÉCIALISATIONS DES MÉNAGES ET MOYENS DE SORTIR DE LA PAUVRETÉ

Comme indiqué plus haut, la diversification des revenus est la règle plutôt que l'exception parmi les ménages ruraux; et le degré et les modalités de diversification varient considérablement, aussi bien selon les régions que selon les ménages. Il n'en reste pas moins que la majorité des ménages tirent généralement leurs revenus d'une seule source principale, tout en pratiquant

une ou plusieurs activités complémentaires. Cinq grandes catégories de ménages peuvent ainsi être définies (World Bank, 2007; Losch, Fréguin-Gresh and White, 2012) :

La majorité des ménages tirent généralement leurs revenus d'une seule source principale, tout en pratiquant une ou plusieurs activités complémentaires.

- Petits exploitants agricoles pratiquant une agriculture de subsistance, qui dépendent principalement de leur production agricole pour leur propre consommation;
- Petits exploitants agricoles travaillant pour la vente, qui tirent l'essentiel de leurs revenus de la vente de leurs produits agricoles;
- Ménages tirant principalement leurs revenus d'un travail salarié sur d'autres exploitations agricoles et/ou d'un emploi salarié ou non dans des activités non agricoles, souvent parce qu'ils ne possèdent pas, ou pas suffisamment, de terres;
- Ménages dépendant principalement des envois de fonds de membres de la famille qui ont migré (généralement vers des zones urbaines, mais aussi parfois dans d'autres pays ou d'autres régions rurales);
- Ménages diversifiés, qui combinent revenus agricoles, revenus non agricoles et/ou envois de fonds de travailleurs migrants, sans source de revenus prépondérante.

Les possibilités qu'ont les ménages ruraux d'échapper à la pauvreté résident dans la pratique d'une petite agriculture marchande, la pratique d'activités non agricoles, l'exode rural ou l'émigration vers d'autres pays, ou une combinaison de ces différents éléments.

Les données nécessaires pour établir une répartition estimative des ménages entre ces différentes catégories sont peu nombreuses. À titre d'exemple, toutefois, la catégorie la plus importante au Malawi en 2004 était celle des ménages diversifiés représentant 39 % des ménages ruraux, contre 24 % pour les ménages tirant leurs revenus du salariat agricole, 20 % pour les ménages à vocation commerciale, 14 % pour les petits exploitants pratiquant une agriculture de subsistance, et 3 % seulement pour les ménages tirant leurs revenus des envois de fonds de travailleurs migrants⁴. La répartition était analogue au Népal en 1996⁵.

Étant donné les limites inhérentes à l'agriculture de subsistance, ainsi que les perspectives limitées et les faibles niveaux de rémunération du travail agricole, les possibilités qu'ont les ménages ruraux d'échapper à la pauvreté résident dans la pratique d'une petite agriculture marchande, la pratique d'activités non agricoles, l'exode rural ou l'émigration vers d'autres pays, ou une combinaison de ces différents éléments (World Bank, 2007).

4. LA DIMENSION SPATIALE

La structure et la dynamique de l'économie rurale non agricole varient considérablement selon les contextes, les nombreuses trajectoires de croissance possibles dépendant de la diversité des dotations initiales en ressources et des comportements humains (Hazell, Haggblade and Reardon, 2007, p. 95 ff). Un aspect essentiel en est la proximité des zones urbaines, qui constitue un important moteur de croissance pour les régions environnantes, en multipliant les possibilités de diversification des revenus (Barrett, Reardon and Webb, 2001; Reardon et al., 2007). Autant que les aspects temps, coût et facilité de déplacement pour se rendre dans les centres urbains, la vigueur de cet effet dépend de la taille des marchés urbains, de la dynamique de leur croissance, et de l'ampleur et de la nature de leurs interactions avec les zones rurales environnantes.

Les marchés urbains constituent un important moteur de croissance pour les régions environnantes, en multipliant considérablement les possibilités de diversification des revenus.

Les marchés urbains et ruraux du travail sont liés, à des degrés divers, par le phénomène de l'exode rural, qui a tendance à être plus fréquent parmi les ménages ruraux vivant près des centres urbains (et dans les zones périurbaines, moyennant des migrations journalières ou hebdomadaires). Les possibilités d'emploi non agricole dans les zones rurales dépendent elles-mêmes de la proximité des centres urbains, tout comme les revenus agricoles (Ruben and Pender, 2004); Fafchamps and Shilpi, 2003; Tacoli, 2003; Ruben and Pender, 2004). Les producteurs ruraux dans les régions plus éloignées des marchés urbains ont moins de possibilités d'y écouler leurs produits, ne serait-ce que parce qu'ils sont concurrencés par des producteurs plus proches, bénéficiant de coûts de transport moindres et de délais de livraison plus courts, outre un meilleur

accès, en général, aux facteurs de production et aux infrastructures matérielles et immatérielles. Dès lors, l'économie rurale non agricole apparaît principalement axée sur les marchés locaux, et potentiellement sur les marchés d'exportation pour les produits transformés; la dimension, la structure et l'évolution de cette économie sont essentiellement dictées par l'agriculture (et, dans une moindre mesure, par le tourisme et les industries extractives, le cas échéant).

Ainsi, les perspectives en matière de revenus, agricoles comme non agricoles, ont tendance à diminuer à mesure que l'on s'éloigne des centres urbains. En témoignent les modes de développement de l'économie rurale non agricole, avec un développement plus intense et plus rapide, et procurant des revenus plus élevés, plus on est proche des villes, en particulier dans les régions agricoles très productives. Même les régions agricoles très productives éloignées des villes connaissent un développement de l'économie rurale non agricole beaucoup plus limité, s'agissant en particulier des activités lucratives (Deichmann, Shilpi and Vakis, 2009; Lanjouw, Quizon and Sparrow, 2001). La proximité des centres urbains influe de même sur la production agricole, avec des cultures de plus grande valeur destinées aux marchés locaux proches des centres urbains, une production commerciale d'autres cultures dans les zones rurales intermédiaires, et essentiellement une agriculture de subsistance dans les zones plus éloignées (Fafchamps and Shilpi, 2003).

Les perspectives en matière de revenus, agricoles comme non agricoles, ont tendance à diminuer à mesure que l'on s'éloigne des centres urbains.

Ces différences de perspectives économiques engendrent une structure analogue des niveaux de salaire, dessinant des cercles concentriques autour des centres urbains où les salaires diminuent à mesure que les coûts de transport augmentent (Jacoby, 2000; Deichmann, Shilpi and Vakis, 2009). Au-delà des zones périurbaines, les marchés du travail se caractérisent généralement par une offre excédentaire de main-d'œuvre (sauf en haute saison), en raison d'une combinaison d'emplois salariés limités et de facteurs incitant les ménages pauvres à rechercher des revenus supplémentaires et une diversification de leurs revenus. Les salaires sont de ce fait très faibles, et un accroissement de la demande de main-d'œuvre ne contribuera guère à leur hausse tant que le développement rural local ne permettra pas d'absorber de façon productive l'excédent de main-d'œuvre.

5. MULTIPLES DIMENSIONS DE LA DIVERSIFICATION ET CONSÉQUENCES POUR L'INTERPRÉTATION DES DONNÉES

Les tendances décrites plus haut dessinent une structure complexe et multiforme de diversification, qui vaut non seulement pour les économies rurales, avec des revenus provenant à la fois de l'agriculture et de sources non agricoles, mais aussi pour la plupart des ménages; et la diversification des revenus des ménages tient en partie à la combinaison des revenus de différents membres des ménages, qui peuvent chacun être plus ou moins spécialisés. Le degré et la nature de la diversification des revenus, et les motivations de cette diversification, varient considérablement selon les ménages; s'y ajoutent des différences systématiques entre les zones rurales, tenant à leur proximité des marchés urbains et à leur potentiel agricole, ainsi qu'à leur potentiel dans des secteurs d'activité tels que les industries extractives et le tourisme.

Le degré et la nature de la diversification des revenus, et les motivations de cette diversification, varient considérablement selon les ménages; à cela s'ajoutent des différences systématiques entre les zones rurales.

On observe également une importante dimension temporelle : la diversification des revenus sur une année résulte souvent en partie de la pratique de différentes activités selon les saisons. Dans un contexte économique de petite agriculture, en particulier, le recours à la main-d'œuvre familiale suscite une demande saisonnière extrêmement forte de main-d'œuvre salariée dans l'agriculture, tandis que le regain d'activités non agricoles se produit généralement dans les périodes de faible demande de main-d'œuvre agricole, créant ainsi un mouvement vigoureusement contracyclique (Haggblade, Hazell and Dorosh, 2007).

Il faut de même faire une importante distinction entre la diversification de l'emploi (ou des sources de revenus) et la diversification des revenus. La rémunération de nombreuses activités secondaires étant faible, la diversité des emplois ne se traduit pas toujours par une diversité des revenus.

Ces modalités croisées de spécialisation et de diversification imposent la plus grande prudence en matière d'interprétation des données sur la composition des revenus et l'emploi.

Dans un contexte économique de petite agriculture, le recours à la main-d'œuvre familiale contribue à créer une demande saisonnière extrêmement forte de main-d'œuvre salariée dans l'agriculture...

Une ventilation des emplois et des revenus ruraux à l'échelle de l'économie rurale considérée dans son ensemble montre une combinaison de structures très différentes dans les zones périurbaines, les zones intermédiaires, et les zones éloignées et isolées, ainsi qu'entre les zones à fort potentiel agricole et celles à faible potentiel agricole. On ne peut donc l'interpréter comme une illustration de la situation effective dans l'un quelconque de ces contextes.

- Des données sectorielles sur l'emploi se fondant sur l'activité professionnelle principale (par exemple pour la proportion de main-d'œuvre travaillant dans l'agriculture) peuvent ne pas rendre compte avec exactitude de la répartition effective du travail, du fait que la diversification des revenus signifie que le temps consacré à des sources de revenus secondaires est implicitement attribué à l'agriculture. Ainsi, si des ménages consacrent plus de temps à des activités non agricoles, mais que l'agriculture reste leur principale source de revenus, la diminution du temps de travail dans l'agriculture au profit d'activités non agricoles n'apparaîtra peut-être pas, au risque d'occulter un accroissement de la productivité agricole par rapport à la quantité effective de travail.
- Même au sein d'une même zone, la ventilation des revenus peut différer sensiblement de la ventilation des emplois, en raison des différences de taux de rémunération de différentes activités, et la situation peut être plus compliquée encore avec des données nationales en raison de forts écarts de revenus relatifs entre différents contextes.
- Même lorsqu'une ventilation sectorielle est disponible, il est impossible d'évaluer à partir des seules données sur les revenus ou l'emploi quelles activités non agricoles relèvent d'un « entreprenariat choisi » à forte productivité ou d'un « entreprenariat imposé » à faible productivité. Ainsi, le même niveau (et la même composition sectorielle) d'activités non agricoles peut illustrer soit une transformation de l'économie rurale, soit une situation d'extrêmes difficultés. De même, un accroissement de la part des activités non agricoles dans les revenus et les emplois ruraux peut être un signe de dynamisme ou, au contraire, de déclin; et une part constante, même sur une longue période, peut occulter le passage d'activités « de survie » à des activités de croissance.
- Les profils de diversification en matière d'emploi global peuvent également illustrer des combinaisons extrêmement différentes de spécialisation et de diversification au niveau individuel et au niveau des ménages, ainsi qu'entre les ménages, qu'il est difficile de quantifier. Par exemple, si l'on observe que 25 % des emplois concernent des activités non agricoles, cela pourrait tout aussi bien signifier que 25 % des membres de chaque ménage sont employés à temps complet dans des activités non agricoles, que tous les membres de 25 % des ménages travaillent à plein temps dans des activités non agricoles ou que l'ensemble de la population active consacre 25 % de son temps de travail à des activités non agricoles.
- Les données ne reflètent pas non plus la répartition du travail à tel ou tel moment : les données en année pleine représentent une moyenne pour l'ensemble des saisons alors que les profils de revenus et d'emplois risquent d'être extrêmement différents d'une saison à une autre, tandis que les données portant sur moins d'une année (par exemple, une période de référence de moins de douze mois) illustreront la situation correspondant à la saison au cours de laquelle elles ont été recueillies. Les données portant sur une seule année ne sont non plus nécessairement illustratives d'une tendance à long terme, en raison d'importantes fluctuations d'une année à l'autre résultant de variations des conditions agricoles et des prix. Les revenus agricoles seront plus élevés pendant les bonnes années que pendant les mauvaises, tandis que les revenus non agricoles augmenteront probablement pendant les mauvaises années agricoles, les ménages s'efforçant de compenser leurs pertes de revenus.

...dans la mesure où les données sur l'économie locale n'indiquent pas l'ampleur de la diversification des revenus des ménages (ou des revenus individuels)...

...les données nationales occultent d'importants écarts entre différentes régions ou zones géographiques.

Les données sur l'emploi et les revenus pour une économie locale peuvent fournir un tableau général de l'importance relative de différentes activités au cours d'une année déterminée. Toutefois, les éléments exposés plus haut signifient qu'elles n'indiquent pas l'ampleur de la diversification des revenus des ménages (ou des revenus individuels), la proportion de ménages dépendant principalement d'une activité particulière, les profils saisonniers, les tendances à long terme ou la part de motivations positives et de motivations négatives en matière de diversification. De même, les données nationales occultent d'importants écarts entre différentes régions ou zones géographiques.

6. DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE RURALE : CONCILIER NÉCESSITÉ ET POSSIBILITÉS

Un enjeu fondamental en matière de transformation structurelle rurale, en particulier dans le contexte de l'élimination de la pauvreté, est de parvenir à concilier, en matière de diversification des revenus, nécessité et possibilités, au niveau des ménages comme au niveau des communautés. S'agissant du niveau communautaire, cette situation a été qualifiée de « meso paradoxe » (Reardon, Berdegue and Escobar, 2001). Les zones rurales pauvres éloignées des centres urbains sont celles qui ont en principe le plus besoin et le plus de raisons de développer une économie rurale non agricole pour compenser la faible productivité et la fragilité face aux risques de leur secteur agricole. Mais elles sont aussi confrontées aux plus grandes difficultés en la matière, faute de moteur local de croissance de la demande d'activités rurales non agricoles et d'accès aux infrastructures, à l'éducation, au capital et aux facteurs nécessaires pour développer ces activités. C'est souvent la raison pour laquelle de nombreux projets d'économie rurale non agricole dans ces régions ne sont pas viables sans un soutien extérieur continu.

Ainsi, les régions les plus favorisées (zones périurbaines et certaines régions à fort potentiel agricole) peuvent s'engager dans un processus dynamique de développement de l'économie rurale non agricole sous l'impulsion d'un « entreprenariat choisi », tandis que dans les régions les moins favorisées, ce processus de développement est dominé par des activités à faible productivité et répond à une diversification « imposée » des revenus. Il en résulte un secteur non agricole se caractérisant par une offre – par nécessité – excessive dans des activités telles que le travail occasionnel, où les obstacles à l'entrée sont faibles. Les effets bénéfiques en matière de développement sont limités par une faible productivité, et les revenus sont tirés vers le bas par une offre excédentaire, de sorte que les ménages mêmes n'en tirent que peu d'avantages.

Entre ces deux extrêmes, sans, d'un côté la contrainte de revenus insuffisant et, de l'autre l'existence de marchés potentiels et de conditions de production favorables, ce à quoi s'ajoute la concurrence des producteurs urbains et celles des importations, la diversification économique pour s'assurer des revenus non agricoles peut être beaucoup plus difficile. Une illustration en est la sécheresse de 1984 au Burkina Faso (Reardon, Matlon and Delgado, 1988). La partie sud du pays connaissait une très forte diversification des revenus dans des activités rurales non agricoles grâce aux liens avec une agriculture productive (maïs et coton) bénéficiant de conditions agroclimatiques favorables. La partie nord, aride, affichait un même niveau d'activités rurales non agricoles à faible productivité, développées au fil de nombreuses générations pour parer à une vulnérabilité chronique à l'extrême variabilité des précipitations. L'aide alimentaire a principalement été fournie aux populations du nord du pays, relativement plus touchées par la sécheresse, mais c'est dans la zone intermédiaire, où la population avait la volonté, mais par les moyens de diversifier ses revenus que la faim a été la plus forte.

Il y a aussi une contrepartie à ce phénomène au niveau des ménages. Ce sont les ménages les plus pauvres qui ont le plus grand besoin et les plus grandes raisons de diversifier leurs revenus grâce à des activités rurales non agricoles, mais ce sont également ceux qui en ont le moins de moyens et de possibilités, faute de ressources, d'éducation et d'accès aux infrastructures, outre l'incapacité de prendre des risques en raison de niveaux de consommation à la limite de la survie. Les possibilités qu'ils peuvent avoir concernent des emplois ou des activités se

Un enjeu fondamental en matière de transformation structurelle rurale, en particulier dans le contexte de l'élimination de la pauvreté, est de parvenir à concilier, en matière de diversification des revenus, nécessité et possibilités, au niveau des ménages comme au niveau des communautés.

Ce sont les ménages les plus pauvres qui ont le plus besoin et le plus de raisons de diversifier leurs revenus au moyen d'activités rurales non agricoles, mais ce sont également ceux qui ont le moins de moyens et de possibilités de le faire.

L'emploi indépendant non agricole est beaucoup plus profitable aux ménages qui ne sont pas pauvres qu'aux ménages pauvres.

Surmonter ces contradictions entre nécessité et possibilités est essentiel pour assurer une bonne transformation économique rurale.

caractérisant par une faible productivité, de faibles revenus (mais aussi de faibles obstacles à l'entrée) et une offre excédentaire chronique, d'où des incidences bénéfiques limitées, pour eux et pour l'économie en général. Les femmes sont également souvent surreprésentées dans les activités peu rémunérées, à forte intensité de travail et à domicile, en raison des importantes restrictions imposées à leur mobilité. Les ménages mieux lotis, en revanche, peuvent tirer profit de ressources plus abondantes, d'une meilleure éducation et d'un plus large accès aux infrastructures pour pratiquer des activités rurales non agricoles plus lucratives, où les obstacles à l'entrée sont plus élevés. Ainsi, l'emploi indépendant non agricole est beaucoup plus profitable aux ménages qui ne sont pas pauvres qu'aux ménages pauvres (Abdulai and Crole-Ress, 2001; Lanjouw, Quizon and Sparrow, 2001; Dabalen, Paternostro and Pierre, 2004).

Surmonter ces contradictions entre nécessité et possibilités est essentiel, non seulement pour assurer une bonne transformation économique rurale, mais aussi pour éliminer la pauvreté dans les zones rurales dans les PMA, et donc au niveau mondial. C'est donc là un objectif fondamental des politiques exposées dans le chapitre 5.

Il existe très peu de données sur les activités non agricoles dans les PMA.

C. Diversification économique rurale dans les PMA : un bref aperçu

1. DONNÉES DISPONIBLES SUR L'IMPORTANCE DES ACTIVITÉS NON AGRICOLES DANS LES PMA

Comme indiqué dans l'introduction au présent chapitre, il existe très peu de données sur les activités non agricoles dans les PMA (mais aussi dans les autres pays en développement). On trouvera dans le tableau 3.1 un résumé des éléments d'information disponibles fournis par des études et des travaux de recherche, à partir du milieu des années 1980 (y compris les nouvelles données présentées plus loin).

Sur l'ensemble de cette période de trente ans, des données sont disponibles pour seulement 12 PMA africains (et une région d'un de ces pays) et quatre PMA asiatiques (avec de nouvelles estimations établies pour le présent Rapport), comme indiqué plus loin, pour deux d'entre eux; aucune donnée n'est disponible pour les PMA insulaires. Pour moitié environ, ces données correspondent aux années 1980 et 1990, et il y a seulement neuf PMA pour lesquels il y a plus d'un point de mesures, et pour quatre plus de deux points de mesure.

Des données à partir du milieu des années 1980 ne sont disponibles que pour 12 PMA africains et quatre PMA asiatiques.

Les conclusions que l'on peut tirer de telles données sont forcément limitées, en particulier eu égard aux problèmes d'interprétation exposés dans la section B.5 plus haut. Il en ressort très peu de profils généraux. L'importance de l'économie non agricole va de 9 % en Éthiopie en 2012 à 68 % en Haïti en 1996. Parmi les pays pour lesquels on a plus d'un point de mesure, la part des activités non agricoles a augmenté au Népal et au Rwanda, mais a diminué en Éthiopie et possiblement au Burkina Faso et au Niger (on ne dispose que de deux observations pour ces deux derniers pays). Elle semble avoir augmenté, puis diminué au Bangladesh, et peut-être en République-Unie de Tanzanie (mais cela pourrait tenir à un résultat exceptionnel en 2000), et être restée généralement constante en Ouganda (en dehors d'une observation apparemment aberrante en 1999/2000). Dans les pays où la tendance semble avoir évolué avec le temps, les hausses apparaissent principalement dans les années 1990, tandis que les baisses semblent avoir eu lieu surtout après 2000 ou sur de plus longues périodes allant jusqu'à 2010 environ, témoignant peut-être de la hausse des prix alimentaires sur la période 2005-2010.

Le cas du Bangladesh en 2000 – le seul où l'on dispose de plusieurs estimations pour un même pays la même année – montre bien la nécessité d'être prudent dans l'interprétation des données sur les activités rurales non

Tableau 3.1 Revenus ruraux non agricoles : éléments d'information provenant d'études sur les PMA

Pays	Année	Non agricoles	Locaux	Extérieurs :	Source	
		Pourcentage du revenu total		Transferts et envois de fonds		
Afrique et Haïti						
Burkina Faso	défavorable	1983/84	32	22	10	Reardon and Taylor (1996)
	intermédiaire		34	26	9	
	favorable		41	38	3	
		2002	28	18	5	Wouterse and Taylor (2008)
Éthiopie		1989/90	36	-	-	Webb and von Braun (1994)
		1999	20	-	-	Deininger et al. (2003)
		2004	13	13	0	Matsumoto et al. (2006)
		2005	12*	-	-	UNCTAD, LDCR 2015*
		2012	9	6	3	Davis et al. (2014)
Haïti		1996	68	-	-	Wiens and Sobrado (1998)
Madagascar		1993	20	14	6	Davis et al. (2014)
Malawi		1990/91	34	26	9	Peters, 1992
		2004	22	16	6	Davis et al. (2014)
			23	-	-	UNCTAD, LDCR 2015*
		2011	20	14	6	Davis et al. (2014)
Mali	région méridionale	1994–1996	6	5	1	Abdulai and Crole-Rees (2001)
Mozambique		1991	15	14	1	Tschirley and Weber (1994)
Niger	défavorable	1989/90	52	33	19	Hopkins and Reardon (1993)
	favorable		43	38	5	
		2010/11	40	30	10	Davis et al. (2014)
Rwanda		1991	15	-	-	Barrett et al. (2005)
		1999/01	20	20	-7	Dabalen et al. (2004)
		2000/01	36	-	-	UNCTAD, LDCR 2015*
Sénégal	défavorable	1988/89	60	54	6	Kelly et al. (1993)
	intermédiaire		24	20	4	
	favorable		41	39	2	
Soudan		1988	38	31	7	Teklu et al. (1991)
République-Unie de Tanzanie		1991	11	10	1	Ellis (1999)
		2000	46	46	-	Ellis and Freeman (2004)
		2006	11*	-	-	UNCTAD, LDCR 2015*
		2009	30	20	10	Davis et al. (2014)
			1996	34	25	9
Ouganda		1999/00	54	-	-	Balihuta and Sen (2001)
		2003	30	27	3	Matsumoto et al. (2006)
		2005/6	35	26	9	Davis et al. (2014)
		2009/10	34	28	6	Davis et al. (2014)
	Zambie		2012	22*	-	-
Asie						
Bangladesh		1988	42	38	5	Nargis and Hossain (2006)
		2000	54	-	-	Hossain (2004)
			65	56	9	World Bank (2004)
			57	44	13	Nargis and Hossain (2006)
			49	36	13	Davis et al. (2014)
			48	-	-	UNCTAD, LDCR 2015*
			2004	56	42	14
		2005	44	35	9	Davis et al. (2014)
Bhutan		2012	20*	-	-	UNCTAD, LDCR 2015*
Myanmar		2012	25	-	-	UNCTAD, LDCR 2015*
Népal		1996	39	28	11	
			36	26	10	
		2003	47	30	17	
			51	-	-	

Source : Secrétariat de la CNUCED.

Note : * Données recueillies par le secrétariat de la CNUCED pour le Rapport 2015 sur les pays les moins avancés.

agricoles, les estimations allant de 48 % à 65 %. La plus basse de ces estimations indiquerait un accroissement rapide de la part des revenus ruraux non agricoles entre 2000 et 2004 (observations suivantes), tandis que l'estimation la plus haute indiquerait une baisse rapide sur la même période.

2. NOUVELLES DONNÉES SUR LES ACTIVITÉS NON AGRICOLES DANS NEUF PMA

On trouvera dans la présente section une évaluation de l'ampleur des activités économiques non agricoles en zone rurale pour un échantillon de cinq PMA africains et de quatre PMA asiatiques (Éthiopie, Malawi, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Zambie, Bangladesh, Bhoutan, Myanmar et Népal), pour lesquels des données brutes sont disponibles auprès de sources diverses. Ces pays représentent conjointement 49 % de la population rurale totale des PMA, sur la base d'enquêtes nationales sur les ménages⁶. L'analyse s'appuie sur de précédentes études (FAO, 1988; Reardon et al., 2007) et présente des données d'enquête additionnelles recueillies principalement dans les années 2000. Vient ensuite une évaluation des revenus ruraux au Bangladesh, au Malawi et au Népal, s'appuyant sur la base de données RIGA (Rural Income Generating Activities), qui permet d'établir une ventilation par sexe, âge et niveau d'instruction, ainsi que par secteur.

Il est important de tenir compte, dans l'interprétation de ces données, des recoupements, exposés dans la section B.5 plus haut, entre les différents profils de diversification – individus, ménages, économie locale. Il est à noter en particulier que les données proviennent d'échantillons nationaux représentatifs de la population rurale. Il en résulte que les chiffres représentent des moyennes pour l'ensemble de la population rurale sur la base des définitions nationales de la ruralité (encadré 1.2). Au-delà de la prudence nécessaire en matière de comparaisons internationales de statistiques urbaines et rurales en raison des différences de définitions nationales (Castillo and Sodergren, 2015), il est probable que ces moyennes occultent d'importantes variations, en particulier entre les zones périurbaines et les petites villes englobées dans les définitions nationales des zones rurales, d'un côté, et les zones plus éloignées des marchés urbains, d'un autre côté. Les premières se caractériseront sans doute par des niveaux supérieurs à la moyenne d'activités non agricoles, mais une plus grande spécialisation au niveau des individus et des ménages; dans les secondes, il est probable que la diversification des revenus des ménages sera plus grande, et que prédomineront davantage des activités à faible productivité.

Comme dans les précédentes études indiquées dans le tableau 3.1, l'ampleur des activités économiques non agricoles varie considérablement dans les PMA de l'échantillon, s'agissant aussi bien de la part des revenus que de la part des emplois (tableau 3.2), avec beaucoup plus de revenus et d'emplois non agricoles au Népal et au Bangladesh qu'au Bhoutan, au Myanmar et dans les PMA africains de l'échantillon. Les chiffres pour le Bhoutan et le Myanmar semblent quelque peu remettre en cause l'idée largement répandue selon laquelle on trouve plus d'activités rurales non agricoles dans les pays asiatiques que dans les pays asiatiques. Si les deux économies les plus diversifiées (Bangladesh et Népal) sont bel et bien des pays asiatiques, et si les deux pays les moins diversifiés sont en Afrique (Éthiopie et République-Unie de Tanzanie), les autres se retrouvent regroupés dans une fourchette relativement étroite de 20 % à 30 %, sans différenciation géographique notable.

Au Bangladesh, l'économie rurale non agricole représente 47 % des emplois ruraux et 48 % des revenus des ménages et, comme le montre le tableau 3.1 plus haut, le degré de diversification y a été plus élevé que dans la plupart des autres PMA depuis au moins la fin des années 1980. Cela illustre la contribution de la révolution verte à une vigoureuse expansion des activités rurales non agricoles, alimentée par une formidable hausse de la production de riz paddy et par des investissements infrastructurels et productifs (750 000 puits tubulaires peu profonds, plus de 1 million de pompes à pédales, 50 000 moulins à riz), s'accompagnant de l'activité de 80 000 petits négociants et 160 000 mécaniciens ruraux (Haggblade, Hazell and Dorosh, 2007). Les zones agricoles productives

Les estimations de l'ampleur des activités non agricoles vont de 9 % de l'économie rurale en Éthiopie en 2012 à 68 % en Haïti en 1996.

Les revenus et les emplois non agricoles sont plus importants au Népal et au Bangladesh qu'au Bhoutan, au Myanmar et dans les PMA africains de l'échantillon.

ont tiré la main-d'œuvre vers des activités non agricoles de plus en plus lucratives, en particulier dans les secteurs du commerce et des services (Hazell, Haggblade and Reardon, 2007), et les ménages ruraux ont utilisés les excédents dégagés par une croissance agricole encouragée par le progrès technologique pour développer des activités rurales non agricoles (Hossain, 2004).

Le niveau élevé de diversification rurale que l'on trouve également au Népal peut en partie tenir l'existence d'un important secteur rural du tourisme dans certaines régions, ainsi qu'à la complémentarité des activités agricoles et non agricoles pendant une grande partie de l'année. Avec une agriculture pluviale et d'abondantes pluies de mousson de juin à septembre, les agriculteurs peuvent trouver à s'employer, pendant la morte saison agricole, comme porteurs (transport de matériel d'alpinisme, ou de sel et de lots de vêtements pour les marchands itinérants), comme ouvriers pour la construction de routes, ou encore comme travailleurs salariés, principalement dans de petites villes rurales (Kayastha, Rauniyar and Parker, 1999).

La composition des activités non agricoles au sein des pays varie aussi (tableau 3.3), les principaux secteurs étant le secteur manufacturier au Bangladesh (15 %), la construction au Népal (18 %) et les services au Malawi (7 %), bien que les services et le secteur manufacturier soient importants dans les trois cas. Au Bangladesh et au Népal, trois secteurs non agricoles assurent 10 % au moins des revenus des ménages, témoignant d'un haut niveau de diversification, alors qu'au Malawi aucun secteur ne prédomine.

Deux groupes de population présentent un intérêt particulier : les femmes, en raison du rôle fondamental qu'elles jouent dans les stratégies de survie des ménages; et les jeunes, qui, grâce au développement de l'éducation, peuvent posséder des compétences et des connaissances nouvelles et ont une forte propension à l'exode rural.

On observe de très nettes différences concernant la participation des hommes et des femmes dans les trois pays considérés ici (tableau 3.4). Au Malawi et au Népal, la participation aux activités agricoles concerne dans des proportions relativement égales les hommes et les femmes, tandis que d'autres secteurs sont à très forte prédominance masculine, en particulier au Népal. La participation des femmes est relativement élevée dans les services (20 % au Népal et 28 % au Malawi), mais plus élevée encore dans le secteur de la construction au Malawi (36 %). Au Bangladesh, en revanche, les hommes sont fortement majoritaires dans le secteur agricole comme dans les secteurs non agricoles, avec notamment

Au Bangladesh et au Népal, trois secteurs non agricoles assurent 10 % au moins des revenus des ménages, témoignant d'un niveau élevé de diversification

On observe de très nettes différences concernant la participation des hommes et des femmes aux activités agricoles et non agricoles.

Tableau 3.2 Revenus et travail dans le secteur rural dans quelques PMA (En pourcentage)

Pays	Année	Revenus		Travail	
		Agricoles	Non agricoles	Agricole	Non agricole
Afrique					
Éthiopie (1)	2005			89	11
Malawi (2)	2004	77	23	76	24
Rwanda (3)	2000-01	59	41	72	28
République-Unie de Tanzanie (4)	2006			89	11
Zambie (5)	2012			78	22
Asie					
Bangladesh (2)	2000	52	48	53	47
Bhoutan (6)	2012			80	20
Myanmar (7)	2012	75	25		
Népal (2)	2003	49	51	51	49

Sources : (1) Enquête nationale sur la population active, Office central de statistique; (2) Base de données RIGA (activités rurales génératrices de revenus), FAO; (3) Troisième étude intégrée des conditions de vie des ménages-EICV3; (4) Étude intégrée de la population active; (5) Enquête sur la population active, Office central de statistiques et Ministère du travail et de la sécurité sociale; (6) Rapport d'enquête sur la population active; (7) Fonds d'affectation spéciales. Modes de subsistance et sécurité alimentaire (LIFT), résultats d'enquêtes de référence.

Les jeunes jouent un rôle important dans l'économie rurale non agricole, ce qui peut témoigner d'une plus grande volonté de tirer parti de nouvelles activités pouvant être perçues comme plus risquées.

de faibles taux de participation des femmes dans les secteurs de l'électricité et des services de distribution et dans ceux des transports, de l'entreposage et des communications. Les questions de répartition entre les sexes en matière de transformation économique rurale sont examinées plus avant dans le chapitre 4.

Les jeunes jouent un rôle important dans l'économie rurale non agricole, ce qui peut témoigner d'une plus grande volonté de tirer parti de nouvelles activités pouvant être perçues comme plus risquées. Au Bangladesh, ils représentent une plus forte proportion de l'emploi dans les activités non agricoles (à l'exception des services) que dans l'agriculture. Au Malawi et au Népal, en revanche, la proportion de jeunes est similaire à celle des personnes de 24 ans et plus dans la plupart des secteurs, mais plus faible dans le secteur manufacturier, la construction et les services au Malawi, et les services publics de distribution et le commerce au Népal.

Tableau 3.3 Revenus et travail, par activité agricole et non agricole, dans quelques PMA (En pourcentage)

	Bangladesh (2000)		Malawi (2004)		Népal (2003)	
	Revenus	Proportion d'heures hebdomadaires	Revenus	Proportion d'heures hebdomadaires	Revenus	Proportion d'heures hebdomadaires
Agriculture et pêche	52	53	77	76	49	51
Industries extractives	0	0	0	0	1	1
Industries manufacturières	15	15	7	7	12	11
Électricité et services publics de distribution	0	0	0	0	1	1
Construction	5	5	4	4	18	17
Commerce	1	1	2	2	2	2
Transports, entreposage et communications	10	9	1	1	3	3
Finance, assurances et immobilier	4	4	0	0	0	0
Services	11	11	9	10	14	14
Non déterminé	1	1	0	0	1	1
Total	100	100	100	100	100	100

Source : FAO, base de données RIGA (activités rurales génératrices de revenus) (2000, 2003, 2004).

L'éducation est un important facteur déterminant de la participation à l'économie rurale non agricole et des niveaux de revenu.

L'éducation est également un important facteur déterminant de la participation à l'économie rurale non agricole et des niveaux de revenu, en raison des différentes compétences requises selon les emplois. Dans les trois pays, les niveaux moyens d'instruction sont plus faibles dans l'agriculture que dans n'importe quel autre secteur non agricole⁷ (tableau 3.5). Toutefois, une comparaison des trois pays de l'échantillon montre que l'éducation en elle-même n'est pas un vigoureux moteur de développement de l'économie rurale non agricole : le Malawi, de loin le moins diversifié, affiche le plus haut niveau d'éducation – dans l'agriculture, dans l'économie rurale non agricole et pour l'ensemble de la population rurale. Parmi les secteurs, celui des services est celui où l'on observe le niveau d'éducation global le plus élevé pour les trois pays (sept à huit années). Les niveaux sont également élevés dans le secteur des industries extractives au Bangladesh et au Malawi, mais pas au Népal; ils sont élevés au Malawi et au Népal, mais pas au Bangladesh pour le secteur de l'électricité et des services publics de distribution; et ils sont également élevés dans le secteur des transports, de l'entreposage et des communications au Malawi, mais pas dans les deux autres pays.

Si les conclusions que l'on peut tirer d'un échantillon aussi réduit sont forcément limitées, les observations ci-dessus permettent de faire ressortir la diversité des PMA en matière de diversification rurale et de développement de l'économie rurale non agricole pour ce qui est des revenus, des emplois, de la composition sectorielle et de la participation par sexe et par âge. Il faut à nouveau souligner que ces observations reposent sur des données nationales, englobant toutes les régions et tous les types de zones rurales (y compris de petites villes). Pour obtenir un tableau plus complet, il faudrait se livrer à une analyse beaucoup plus détaillée des économies locales rurales dans différents contextes. Une telle analyse déborde toutefois le cadre du présent Rapport.

Tableau 3.4 Travailleurs contribuant aux revenus par activité, sexe et âge dans quelques PMA

Nombre total de travailleurs contribuant aux revenus des ménages, par sexe et âge	Bangladesh (2000)				Malawi (2004)				Népal (2003)			
	Homme	Femme	15-24 ans	>24 ans	Homme	Femme	15-24 ans	>24 ans	Homme	Femme	15-24 ans	>24 ans
Agriculture et pêche	92	8	19	81	57	43	33	67	49	51	25	75
Industries extractives	50	50	50	50	100	0	33	67	93	7	27	73
Industries manufacturières	81	19	31	69	88	12	20	80	88	12	26	74
Électricité et services publics de distribution	100	0	32	68	97	3	35	65	95	5	16	84
Construction	91	9	23	77	64	36	18	82	91	9	24	76
Commerce	87	13	34	66	81	19	33	67	95	5	29	71
Transports, entreposage et communications	98	2	25	75	87	13	33	67	98	2	19	81
Finance, assurances et immobilier	90	10	25	75	89	11	0	100	100	0	0	100
Services	77	23	14	86	72	28	14	86	80	20	23	77
Non déterminé	71	29	16	84	68	32	21	79	94	6	6	94

Source : Voir le tableau 3.3.

Note : Certaines entrées, en particulier celles avec un chiffre nul dans le tableau 3.3, correspondent à de très petits échantillons; elles concernent les industries extractives et le secteur de l'électricité et des services publics de distribution au Bangladesh et au Malawi, et le secteur de la finance, des assurances et de l'immobilier au Malawi et au Népal

Tableau 3.5 Niveau d'instruction des travailleurs contribuant aux revenus, par activité, dans quelques PMA

Niveau moyen d'instruction des travailleurs contribuant aux revenus des ménages	Bangladesh (2000)	Malawi (2004)	Népal (2003)
Agriculture et pêche	1,2	3,8	1,4
Industries extractives	8,5	7,5	3,0
Industries manufacturières	3,1	5,3	3,5
Électricité et services publics de distribution	4,7	7,0	6,8
Construction	1,8	4,6	2,4
Commerce	2,5	6,6	6,1
Transports, entreposage et communications	2,1	7,9	4,6
Finance, assurances et immobilier	5,0	5,6	0,0
Services	7,8	7,9	6,7
Non déterminé	3,3	5,5	2,9

Source : Voir le tableau 3.3.

Note : Certaines entrées, en particulier celles avec un chiffre nul dans le tableau 3.3, correspondent à de très petits échantillons; elles concernent les industries extractives et le secteur de l'électricité et des services publics de distribution au Bangladesh et au Malawi, et le secteur de la finance, des assurances et de l'immobilier au Malawi et au Népal. L'entrée pour le secteur de la finance, des assurances et de l'immobilier représente un seul et unique individu.

3. TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'ÉCONOMIE RURALE DANS LES PMA

La transformation structurelle de l'économie d'un pays suppose un transfert progressif de ressources productives de secteurs traditionnels vers des secteurs modernes, d'activités à faible valeur ajoutée et faible productivité vers des activités à plus forte valeur ajoutée et plus grande productivité, et de l'agriculture vers les services et le secteur manufacturier. Dans une économie rurale, ce processus implique une diversification dans une production agricole à plus forte valeur ajoutée et des activités non agricoles, lesquelles servent d'étape intermédiaire entre l'agriculture et les activités économiques urbaines (Hazell, Haggblade and Reardon, 2007). Les grandes différences quant à l'ampleur et à la nature des activités rurales non agricoles, aussi bien entre les sous-groupes de PMA qu'au sein de ces sous-groupes, illustrent les différents stades de ce processus de transformation structurelle rurale, qui sont au nombre de trois (FAO, 1998). La grande majorité des PMA dans toutes les catégories en sont

Le succès d'une transformation structurelle de l'économie rurale passe par une diversification dans une production agricole à plus forte valeur ajoutée et des activités non agricoles.

encore au premier stade, où l'agriculture est la principale source d'emplois ruraux, la plus grande partie des activités rurales non agricoles est concentrée dans les zones rurales elles-mêmes, et la dépendance à l'égard des liens entre zones urbaines et zones rurales est limitée.

La grande majorité des PMA dans toutes les catégories en est encore au premier stade de la transformation structurelle rurale.

À ce stade, la plupart des activités rurales non agricoles sont directement liées à l'agriculture, laquelle dépend à son tour principalement de ces activités pour la fourniture d'intrants agricoles et de services et pour la transformation et la distribution des produits. Les activités rurales non agricoles sont essentiellement informelles et sont le plus souvent les suivantes : fabrication ou préparation d'engrais; production, location et réparation de matériel agricole et de matériel de transport; transformation de matières premières agricoles; transports; commerce; et construction et entretien d'installations commerciales. Ainsi, bien que fortement liées à l'agriculture, les activités rurales non agricoles se répartissent assez également entre le commerce, le secteur manufacturier et d'autres secteurs de services. Les données provenant de recensements démographiques dans huit pays africains, dont quatre PMA, indiquent que, en moyenne, 23 % des emplois ruraux non agricoles concernent des activités liées au secteur manufacturier, 22 % le commerce et les transports, 35 % les services personnels, financiers et communautaires, et 30 % la construction, les services publics de distribution, les industries extractives et autres activités (Haggblade, Hazell and Reardon, 2007, tableau 1.2, p. 6 et 7)⁸.

Au deuxième stade de la transformation, les activités non agricoles sont plus variées.

Au deuxième stade de la transformation, les activités non agricoles sont plus variées, englobant des activités telles que le tourisme, les industries extractives et les services, outre que des activités liées à l'agriculture, et les liens entre zones rurales et zones urbaines sont plus importants. Dans quelques cas, on peut aussi observer un début des relations de sous-traitance entre des entreprises rurales et des entreprises urbaines ou étrangères (par exemple dans le secteur de la confection de vêtements), des « migrations quotidiennes ou hebdomadaires » des zones périurbaines vers de petites villes cités rurales et des villes intermédiaires, et un développement rapide des agro-industries dans les régions d'agriculture commerciale (Yumkella et al., 2011). Les niveaux d'intensité de capital sont variables aussi bien entre les sous-secteurs de l'économie rurale non agricole qu'au sein de ces sous-secteurs, avec une production à petite échelle et à forte intensité de travail dans les zones rurales et des entreprises à plus forte intensité de capital produisant des biens analogues dans les villes intermédiaires.

Le troisième stade de la transformation du secteur rural non agricole se caractérise par une intensification des éléments qui permettent de différencier le deuxième stade du premier.

Si la plupart des PMA en sont encore au premier stade de la transformation rurale, la classification de la Banque mondiale (World Bank, 2007) des pays agricoles et des pays en voie de transformation⁹ semble indiquer que quatre PMA – Angola, Bangladesh, Ouganda et Sénégal – en sont au deuxième stade. (Il est à noter que toutefois que la corrélation entre les deux catégories de pays est loin d'être parfaite.)

Le troisième stade de la transformation du secteur rural non agricole, représentatif des pays latino-américains et des pays asiatiques relativement avancés, se caractérise par une intensification des éléments qui permettent de différencier le deuxième stade du premier (FAO, 1998; Otsuka, 2007). Il est toutefois peu probable que les PMA atteignent ce stade avant d'avoir pu sortir de la catégorie même des PMA.

D. Déterminants fondamentaux de la transformation structurelle rurale

Le secteur rural non agricole joue un rôle fondamental dans le dynamisme du secteur agricole, fournissant des services et des biens en amont et en aval.

1. LES ACTIVITÉS RURALES NON AGRICOLES EN TANT QUE MOTEUR DE LA MODERNISATION DE L'AGRICULTURE

Outre assurer des emplois et des revenus, le secteur rural non agricole joue un rôle fondamental dans le dynamisme du secteur agricole, en fournissant des services et des biens en amont et en aval, y compris des facteurs de production et des possibilités d'accroître la valeur ajoutée. Il peut également offrir des débouchés commerciaux, et élargir l'accès aux marchés; et c'est une importante

source de financement de l'investissement agricole. Le développement de l'économie rurale non agricole contribue ainsi beaucoup à la productivité et à la compétitivité agricoles, à la commercialisation des produits, à la réduction de la pauvreté et à la sécurité alimentaire. (FAO, 1998; Reardon et al., 2013).

Les revenus ruraux non agricoles ont des incidences sensibles sur l'investissement agricole (Reardon, Crawford and Kelly, 1994). Faute d'accès au crédit, des activités rurales non agricoles particulièrement lucratives deviennent une source essentielle de financement de l'investissement et de l'acquisition de facteurs de production¹⁰. En réduisant le risque, la diversification des revenus des ménages, même au moyen d'activités relativement peu lucratives, peut aussi contribuer à encourager l'investissement agricole et l'adoption de nouvelles technologies, ainsi que la production de cultures marchandes.

Dans les PMA africains en particulier, les revenus ruraux non agricoles sont généralement la principale source de liquidités pour l'investissement agricole (Reardon and Mercado-Peters, 1993; Reardon and Kelly, 1988; Reardon, Crawford and Kelly, 1994; Savadogo, Reardon and Pietola, 1995). Ils servent également de garantie, par exemple dans le Sahel, pour permettre aux ménages d'obtenir un accès préférentiel au crédit (Hoffman and Heidhues, 1993). Au Bangladesh, tout en étant une source importante de liquidités pour l'investissement, ils ont encouragé les négociants à ne plus faire dépendre le crédit des récoltes futures, donnant ainsi plus de flexibilité aux agriculteurs pour la vente ou la commercialisation de leur production (Reardon et al., 2013). À l'inverse, dès que les ménages ont des difficultés pour s'assurer des revenus ruraux non agricoles, cela se traduit directement par des difficultés pour investir dans la modernisation agricole.

Les activités rurales non agricoles sont donc importantes pour la modernisation de l'agriculture au niveau communautaire. Toutefois, les liens entre des activités rurales non agricoles très lucratives et les investissements et revenus agricoles peuvent entraîner un accroissement des inégalités globales, l'accès à ces activités étant étroitement lié au patrimoine initial et au niveau d'éducation des ménages. Ces éléments peuvent interagir avec le régime foncier et la distribution des terres pour créer un cercle vicieux de répartition inégale des terres et des revenus non agricoles (Barrett, Reardon and Webb, 2001). Au Rwanda, par exemple :

« L'accès à des revenus non agricoles réguliers a tendance à aggraver plutôt qu'à atténuer les inégalités de patrimoine foncier à travers le fonctionnement d'un marché foncier actif (et illégal) (impliquant que les restrictions traditionnelles ou coutumières en matière de cession de terres ont largement disparu), qui fait que de nombreuses parcelles sont vendues par des agriculteurs acculés à la misère et achetées par des personnes disposant de revenus ruraux non agricoles réguliers. ».

André and Platteau (1998, p. 28)

Des effets analogues ont été observés au Kenya (Francis and Hoddinott, 1993).

Les ressources disponibles pour l'investissement peuvent faire l'objet d'une certaine concurrence entre l'agriculture et les activités rurales non agricoles, de sorte que l'économie rurale non agricole pourrait, en principe, aussi bien freiner qu'encourager l'investissement agricole (Ellis and Freeman, 2004; Reardon, Berdegue and Escobar, 2001; Ruben and van den Berg, 2001). De tels effets ont été observés, par exemple, dans le nord du Burkina Faso dans les années 1980 (Christensen, 1989), et dans une étude plus récente au Ghana (pays à revenu moyen inférieur) (Egyei, Harrison and Adzovor, 2013).

Si la forte demande de main-d'œuvre pendant la haute saison agricole peut elle aussi avoir des effets analogues, la plus grande partie de la production rurale non agricole a généralement lieu pendant la saison morte, lorsque la demande de main-d'œuvre agricole est au plus bas. Il peut toutefois y avoir des demandes concurrentes de main-d'œuvre entre l'économie rurale non agricole

Dans les PMA africains en particulier, les revenus ruraux non agricoles sont généralement la principale source de liquidités pour l'investissement agricole.

Les liens entre activités rurales non agricoles très lucratives et investissements et revenus agricoles peuvent entraîner un accroissement des inégalités globales.

Les ressources disponibles pour l'investissement peuvent faire l'objet d'une certaine concurrence entre l'agriculture et les activités rurales non agricoles.

et des activités d'investissement à forte intensité de main-d'œuvre généralement réalisées pendant la morte-saison, comme la construction et l'entretien de digues et de terrasses.

La plus grande partie de la production rurale non agricole a généralement lieu pendant la saison morte, lorsque la demande de main-d'œuvre agricole est au plus bas.

Au-delà des incidences des revenus non agricoles sur les capitaux disponibles pour l'investissement dans l'agriculture, certaines activités rurales non agricoles peuvent aussi influencer sur le choix des cultures et des technologies en élargissant l'accès aux facteurs de production et en les adaptant aux besoins des exploitants locaux. Cela concerne, par exemple, la fabrication ou la préparation d'engrais, la production, la location et la réparation de matériel de transport et de matériel à traction animale, ou encore le commerce de facteurs de production. D'autres activités, telles que la construction et l'entretien d'installations commerciales, les services de transport et la transformation de matières premières agricoles, peuvent aussi avoir un effet positif en fournissant des débouchés commerciaux supplémentaires pour la production agricole. Tout particulièrement au-delà des zones périurbaines, de telles activités constituent un élément important de l'économie non agricole.

Certaines activités rurales non agricoles peuvent aussi influencer sur le choix des cultures et des technologies en élargissant l'accès aux facteurs de production et en les adaptant aux besoins des producteurs locaux.

Dans certains cas, une agriculture contractuelle, associant des supermarchés (dans les zones périurbaines), des transformateurs ou des exportateurs à des petits producteurs agricoles peut aider ces derniers à alléger leurs contraintes financières, à élargir leur accès à l'innovation technologique et à accroître leur capacité d'adopter de nouvelles technologies (Losch, Fréguin-Gresh and White, 2012). Toutefois, les grandes entreprises de distribution en viennent ainsi à contrôler les marchés, c'est-à-dire à faciliter ou, au contraire, à entraver l'accès aux marchés des producteurs, selon que ceux-ci satisfont ou non à leurs demandes. Les acheteurs et les grandes chaînes deviennent de plus en plus exigeants, mais n'assurent pas forcément le soutien ou le transfert de connaissances et de capacités nécessaires pour répondre à leurs exigences (UNCTAD, 2007).

De la même manière que le développement de l'économie rurale non agricole peut être un moteur de la modernisation agricole, le sous-développement ou un développement inapproprié de cette économie peut entraver le développement agricole. Outre les problèmes de ressources et de liquidités concernant l'investissement, la modernisation de l'agriculture peut être freinée par une offre locale insuffisante de facteurs de production, un matériel mal adapté aux conditions locales, le manque de services de transport, etc., ce qui réduit la productivité et la durabilité en freinant ou en empêchant l'introduction de nouvelles cultures et en limitant l'accès aux marchés (Matlon and Adesina, 1997; Kelly et al., 1993; Boughton et al., 1995).

2. DEMANDE

Le sous-développement ou un développement inapproprié du secteur non agricole peut entraver le développement agricole.

Si les gouvernements et les donateurs accordent une grande attention aux besoins portant sur l'offre pour le développement de l'économie rurale non agricole, le volet tout aussi important de la demande est souvent négligé – en particulier la demande locale dans les zones rurales elles-mêmes – ce qui est source d'importantes difficultés pour la bonne exécution des politiques comme des projets. La demande de denrées agricoles de plus grande valeur et de biens et services non agricoles est principalement alimentée par le secteur des exportations (surtout de denrées agricoles et de produits agroalimentaires, et dans certains cas de produits des industries extractives et du tourisme), les marchés urbains (principalement pour les zones périurbaines) et les marchés ruraux locaux – qui sont particulièrement négligés.

Les régions bénéficiant de bonnes liaisons de transport avec des marchés d'exportation peuvent sensiblement accroître leur production de cultures de plus grande valeur pour l'exportation. Les préférences des consommateurs dans les pays développés pour des produits spécialisés ou des produits frais toute l'année ont entraîné une croissance rapide des marchés horticoles. Les marchés des graines oléagineuses et de la viande connaissent également une croissance vigoureuse, et de nouveaux marchés apparaissent pour les céréales fourragères et les cultures énergétiques (production de biocombustibles).

Toutefois, la plupart des denrées alimentaires à forte valeur ajoutée sont des denrées périssables, ce qui, combiné avec des normes de qualité et de sûreté, publiques et privées, sévères sur les marchés d'exportation, peut constituer un obstacle aux exportations presque insurmontable pour les producteurs des PMA (Saner and Guilherme, 2006). Les normes publiques relatives à la sécurité, à la manutention, à la transformation et à la vente au détail des denrées alimentaires sont régies par la norme ISO 22000:2005¹¹, ce qui contribue à simplifier les formalités d'importation et d'exportation pour les pays appliquant cette norme ISO. Toutefois, la capacité de satisfaire à ces normes et de les faire respecter est faible dans la plupart des PMA. Même au Kenya, qui a plus de moyens que la majorité des PMA, plus de 75 % des entreprises agroalimentaires ont encore du mal à appliquer correctement des systèmes de gestion de la qualité (Kibe and Wanjau, 2014). De plus, l'impact réel de tels systèmes sur la compétitivité reste controversé, un certain nombre d'études empiriques ne constatant aucun effet significatif (Saner and Guilherme, 2006).

L'importance croissante des normes de produit pour les exportations de denrées alimentaires, et la capacité limitée d'appliquer ces normes dans de nombreux pays exportateurs contribuent à accentuer l'intégration verticale des systèmes alimentaires (World Bank, 2007; AfDB, OECD and UNDP, 2014), tout en pénalisant les régions de production moins bien desservies en liaisons de transport et les petits producteurs extérieurs à ces systèmes verticalement intégrés.

Les marchés régionaux peuvent également présenter un certain potentiel d'accroissement des exportations agricoles. Dans les PMA africains en particulier, le faible niveau du commerce interrégional comparé à celui d'autres régions laisse entrevoir un potentiel inexploité d'accroissement des exportations régionales, même si ce faible niveau peut en partie s'expliquer par l'existence d'un accès préférentiel à des marchés non régionaux¹², ainsi que par des systèmes douaniers efficaces et manquant de ressources et des liaisons de transport intrarégionales insuffisantes. L'harmonisation des normes de produit au sein de blocs commerciaux régionaux pourrait contribuer à faciliter le commerce intrarégional et, à condition de converger vers la norme ISO 22000, l'accès à des marchés non régionaux à long terme.

La demande intérieure joue un rôle essentiel, en particulier dans les régions moins bien desservies en liaisons de transport avec les marchés d'exportation. L'urbanisation et la croissance des revenus dans les zones urbaines comme dans les zones rurales offrent d'importantes possibilités de diversifier la production agricole avec des produits de plus grande valeur, tels que productions animales, huiles végétales, fruits et légumes. Il est depuis longtemps reconnu que la part des revenus consacrée à des dépenses non alimentaires augmente à mesure que les revenus augmentent (principe connu sous le nom de loi d'Engel). De la même manière, la loi de Bennett (Bennett, 1954) montre que la demande de denrées alimentaires passe d'aliments de base à des aliments secondaires à mesure que les revenus augmentent, tandis que la demande de denrées alimentaires transformées s'accroît également (Dolislager, Tschirley and Reardon, 2015; Reardon et al., 2015). Il existe de fortes synergies entre ces effets, dans la mesure où des denrées secondaires comme les produits laitiers et les fruits sont davantage périssables que les céréales et nécessitent donc davantage de transformation et de services après récolte.

Ainsi, tout accroissement des revenus entraîne un accroissement plus grand en pourcentage de la demande de denrées agricoles de plus grande valeur, de denrées alimentaires transformées et de biens non alimentaires, ce qui peut offrir des débouchés commerciaux importants, à la fois pour une agriculture à plus forte valeur ajoutée et pour des activités rurales non agricoles. Les agriculteurs se trouvant dans des régions à fort potentiel agricole et ayant accès aux marchés sont en mesure d'obtenir de nouveaux marchés pour de tels produits, et leur capacité en l'occurrence peut être renforcée par la création d'entreprises coopératives, notamment là où les services de base sont limités (ILO, 2011; CSEND, ILO and ICA, 2015). D'où l'importance de veiller à ce que

Les régions bénéficiant de bonnes liaisons de transport avec des marchés d'exportation peuvent sensiblement accroître leur production de cultures de plus grande valeur pour l'exportation.

L'harmonisation des normes de produit au sein de blocs commerciaux régionaux pourrait contribuer à faciliter le commerce intrarégional.

Tout accroissement des revenus entraîne un accroissement plus grand en pourcentage de la demande de denrées agricoles de plus grande valeur et de denrées alimentaires transformées.

les producteurs locaux soient en mesure de réagir effectivement à ces évolutions de la demande.

Les entreprises coopératives peuvent améliorer l'accès à des marchés de denrées agricoles de plus grande valeur.

Comme on l'a vu dans la section B, les marchés urbains constituent une importante source de demande pour les zones périurbaines, mais beaucoup moins pour les zones rurales plus éloignées. D'autres sources potentiellement importantes de demande locale (et d'excédents disponibles pour l'investissement) sont : l'agriculture et les agro-industries à vocation exportatrice, là où les conditions sont favorables; les entrepôts sur les itinéraires commerciaux, en particulier aux frontières (par exemple Muse, à la frontière entre le Myanmar et la Chine) et aux carrefours des grands axes routiers intérieurs; et les couloirs de transport, comme le couloir de Beira (au Mozambique) (Reardon, Berdegue and Escobar, 2001; Paul and Steinbrecher, 2013). Des projets ou des activités reposant sur l'exploitation de ressources naturelles – industries extractives et pétrolières, foresterie, tourisme écologique ou culturel, etc. – peuvent aussi être un important moteur de la demande; mais, en dehors de considérations environnementales, de telles activités ont souvent une portée géographique et territoriale très restreinte, avec très peu de retombées sur le reste de l'économie. Elles peuvent néanmoins offrir quelques emplois de services relativement lucratifs, avec plus ou moins d'incidences sur la consommation.

Les envois de travailleurs migrants peuvent créer indirectement des emplois, grâce aux investissements dans l'agriculture et les activités rurales non agricoles.

Les envois de travailleurs migrants peuvent également créer indirectement des emplois, grâce aux investissements dans l'agriculture et les activités rurales non agricoles, ainsi qu'aux dépenses de consommation (Taylor, 1999; Wouterse and Taylor, 2008). Selon la nature de la migration, toutefois, ils peuvent souvent ne concerner qu'un nombre limité de ménages relativement plus aisés (Lipton, 1980; Reardon and Taylor, 1996), avec le risque d'aggraver les inégalités existantes et de concentrer davantage encore les activités rurales non agricoles. Leur impact dépend aussi beaucoup de la destination de migration, les migrations intercontinentales étant souvent à plus long terme et donnant lieu à de plus larges envois de fonds que les migrations vers les zones urbaines ou les pays voisins. Dans ces conditions, les envois intrarégionaux peuvent être plus équitablement répartis, mais ils peuvent aussi avoir moins d'incidences globales sur l'agriculture ou l'emploi rural non agricole (Wouterse and Taylor, 2008).

Les marchés ruraux peuvent en eux-mêmes constituer un marché de plus en plus important à la fois pour des biens et services ruraux non agricoles et pour des denrées agricoles de plus grande valeur à mesure que les revenus ruraux augmentent.

En dehors d'être le principal moteur de croissance de la demande, les marchés ruraux peuvent en eux-mêmes constituer un marché de plus en plus important à la fois pour des biens et services ruraux non agricoles et pour des denrées agricoles de plus grande valeur à mesure que les revenus ruraux augmentent. Comme dans les zones urbaines, l'augmentation des revenus ruraux engendre des hausses potentiellement plus fortes de la demande : de denrées alimentaires secondaires et de biens et services non agricoles, y compris de biens domestiques tels que mobilier et vêtements; de services, y compris de services financiers et commerciaux locaux, de services de transport, de services de loisirs et de représentation, de services de soins à la personne, etc.; et de denrées alimentaires transformées. Dans une économie relativement fermée, la plus grande partie de cette demande concerne, presque par définition, la production locale (agricole et non agricole), notamment pour les denrées alimentaires transformées ou à plus forte valeur ajoutée, l'habillement, les biens d'équipement ménager, les transports, etc...

Deux récentes études plurinationales donnent une indication de l'ampleur de la demande de denrées alimentaires de plus grande valeur et de denrées alimentaires transformées, ainsi que de biens et services non agricoles sur les marchés ruraux (et urbains) de plusieurs PMA africains et asiatiques. En Éthiopie, au Malawi, au Mozambique, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie, les consommateurs ruraux consacraient, en 2010, 34 % en moyenne de leurs revenus à l'achat de biens non alimentaires (y compris des biens importés et des biens fabriqués en zones urbaines) et achetaient 44 % des denrées alimentaires qu'ils consommaient. Au Bangladesh et au Népal, la même année, les ménages ruraux achetaient 73 % de leur alimentation sur le marché. Dans les PMA africains comme dans les PMA asiatiques couverts par ces études, les denrées autres que céréalières représentaient 61 % des dépenses alimentaires totales des ménages ruraux. Les denrées alimentaires transformées représentaient

29 % dans les PMA africains et 53 % dans les PMA asiatiques (Dolislager, Tschirley and Reardon, 2015; Reardon et al., 2015). On peut escompter que ces proportions augmentent à mesure que les revenus augmentent.

Une augmentation des achats locaux entraîne une hausse des revenus des vendeurs, avec des effets multiplicateurs potentiellement importants. Dans les PMA africains, les estimations de ces effets multiplicateurs vont de 1,3-1,4 au Burkina Faso, en Sierra Leone et en Zambie à 1,7-2 en Gambie, à Madagascar, au Niger et au Sénégal. La répartition d'une demande additionnelle entre agriculture et secteur non agricole varie considérablement dans les quelques cas où des estimations ont été faites : l'agriculture absorbe les trois quarts environ du total au Sénégal et en Zambie, mais à peine plus d'un quart au Niger (Reardon et al., 2007, tableau 7A.1, p. 174 à 182)13.

Les politiques d'investissement dans les infrastructures peuvent accroître la productivité agricole et renforcer les liens entre le secteur rural non agricole et le secteur agricole.

3. INFRASTRUCTURES MATÉRIELLES ET IMMATÉRIELLES

La densité et la qualité des infrastructures (par exemple, approvisionnement en eau et en électricité, installations d'entrepôts, routes) sont d'une importance fondamentale pour l'agriculture et les activités rurales non agricoles. En permettant un plus large accès aux marchés de produits et de facteurs, ainsi que de moindres coûts de production et de transaction, de meilleures infrastructures contribuent à un accroissement des investissements et des revenus et à une amélioration des conditions de l'offre (Anderson and Leiserson, 1978). Des effets bénéfiques analogues sont assurés par les infrastructures « immatérielles » ou institutionnelles (par exemple, marchés, réseaux de communication, services d'éducation et de santé, systèmes financiers et systèmes de paiement, systèmes d'information commerciale). Les politiques d'investissement dans les infrastructures peuvent ainsi accroître la productivité agricole, renforcer les liens entre le secteur rural non agricole et le secteur agricole et ouvrir des perspectives d'emploi rural non agricole (Ahmed and Hossain, 1990; Kingombe, 2011).

Les infrastructures, matérielles et immatérielles, font gravement défaut au-delà des zones périurbaines, ce qui renforce les autres avantages de la proximité urbaine.

Les infrastructures, matérielles et immatérielles, font toutefois gravement défaut dans la plupart des zones rurales dans les PMA, en particulier au-delà des zones périurbaines et dans les régions à faible densité démographique. Cela ne peut que renforcer les autres avantages de la proximité urbaine et contribuer à la concentration d'entreprises à forte intensité de capital dans les zones urbaines, au détriment de la viabilité d'entreprises rurales plus petites et à plus forte intensité de travail.

L'électrification rurale a la capacité de transformer les activités non agricoles – et, indirectement, le secteur agricole.

L'électrification rurale est un élément fondamental du développement et de la diversification des zones rurales. Elle a la capacité de transformer les activités non agricoles – et, indirectement, le secteur agricole – dans les PMA, en en accroissant la productivité via l'adoption de nouvelles technologies productives et une augmentation des heures de travail potentielles, ainsi qu'en contribuant à un plus haut niveau d'instruction et une amélioration des conditions sanitaires, toutes choses ayant des effets bénéfiques à long terme (UNCTAD, 2014, encadré 5, p. 133). Comme le montre le graphique 1.10 e), l'accès à l'électricité dans les zones rurales est particulièrement limité, surtout dans les PMA africains où il touche moins de 10 % de la population dans presque les deux tiers des cas. Même dans la plupart des PMA asiatiques et des PMA insulaires, une minorité seulement de la population rurale a accès à l'électricité. Assurer un accès universel pourrait donc avoir des incidences considérables, notamment dans les PMA africains où la proportion de ménages ayant accès à l'électricité fera plus que décupler au cours des quinze prochaines années.

Si les communes rurales et certaines zones périurbaines très proches ou densément peuplées peuvent bénéficier d'une extension des actuels réseaux centralisés de production et de distribution, dans la plupart des autres cas il faudra recourir à des systèmes de production et de distribution hors réseau ou en microréseau. Le potentiel de tels systèmes est d'autant plus grand que se développent des technologies faisant appel à des sources d'énergie renouvelables, qui peuvent être exploitées à une beaucoup plus petite échelle

et sont désormais plus économiquement viables que des modes de production à base de combustibles fossiles (y compris les générateurs diesel) dans de nombreuses régions, même si les coûts et les problèmes de logistique restent considérables.

Accroître et améliorer l'éducation peut sensiblement influencer le rythme et la nature du développement de l'économie rurale non agricole.

Comme indiqué dans le graphique 1.10 (g et h), les zones rurales sont aussi généralement défavorisées en matière d'accès à l'**éducation**, et ce handicap tend à croître avec l'éloignement. Comme on l'a vu dans la section C.2, les expériences comparées du Malawi, du Népal et du Bangladesh montrent que l'éducation à elle seule ne suffit pas en tant que moteur de développement de l'économie rurale non agricole. Néanmoins, des études empiriques font de l'éducation un facteur clef de la participation des ménages aux activités rurales non agricoles, ainsi que de la productivité, des revenus et du succès des entreprises en matière d'économie rurale non agricole (par exemple, Jolliffe, 1998; Glewwe, 1999; Lanjouw, Quizon and Sparrow, 2011; Abdulai and Crole-Rees, 2001). Les activités rurales non agricoles à plus forte productivité essentielles à la transformation économique rurale, en particulier, exigent généralement des compétences et des connaissances plus poussées pour maîtriser des technologies plus complexes (Yamauchi, 2004; Fafchamps and Shilpi, 2005; Barrett, Reardon and Webb, 2011); le manque de telles compétences est l'un des principaux facteurs qui confinent les ménages pauvres dans des activités peu lucratives.

L'accès aux services financiers et au crédit est, dans le meilleur des cas, limité dans la plupart des zones rurales dans les PMA, en particulier au-delà des zones périurbaines.

Accroître et améliorer l'éducation peut ainsi sensiblement influencer sur le rythme et la nature du développement de l'économie rurale non agricole, et sur l'ampleur et la répartition de ses effets positifs. Élargir l'accès à l'éducation peut être un moyen de promouvoir le développement rural, la diversification et une croissance favorable aux pauvres (Winters et al., 2009); et améliorer la qualité de l'enseignement peut être encore plus profitable qu'accroître la durée de la scolarité (Glewwe, 1999).

La réticence des banques à prêter aux petites entreprises et aux microentreprises s'explique en grande partie par un niveau élevé de risque et par une information limitée sur la solvabilité de ces entreprises.

L'accès aux **services financiers et au crédit** est, dans le meilleur des cas, limité dans la plupart des zones rurales dans les PMA, en particulier au-delà des zones périurbaines, de sorte que le capital disponible pour l'investissement se réduit largement à la propre épargne des ménages, ce à qui s'ajoutent parfois des ressources mobilisées auprès de membres de la famille et d'amis (y compris les envois de fonds). Même au Bangladesh, berceau du microcrédit, une enquête réalisée en 2000 montrait que plus de 70 % des entreprises rurales citaient l'épargne des ménages comme principale source aussi bien de capital d'amorçage que d'investissements ultérieurs, tandis que 10 % seulement des entreprises avaient bénéficié de prêts bancaires.

Dans de nombreux PMA, le manque d'accès à un financement commercial illustre à la fois le sous-développement du système financier et une forte aversion au risque de la part des banques, qui préfèrent la sécurité d'un investissement dans des titres publics aux aléas de l'octroi de prêts à des petites et moyennes entreprises (PME) ou à des microentreprises. Cette réticence des banques (comme celle des fournisseurs en général) s'explique en grande partie par un niveau élevé de risque et par une information limitée sur la solvabilité des entreprises.

Le microcrédit se caractérise par des taux d'intérêt extrêmement élevés et de courtes périodes de remboursement, avec une rentabilité de l'investissement extrêmement incertaine.

Le microfinancement a été largement encouragé en tant que moyen de financer des investissements à petite échelle dans un contexte de réduction de la pauvreté. Après l'essor de ce type de financement au Bangladesh, plusieurs programmes de microfinancement ont été lancés dans des pays en développement, en particulier des PMA, par des organisations internationales, des organisations non gouvernementales (ONG) et des donateurs.

En dépit d'observations initiales mettant en lumière la contribution de ces programmes à une atténuation des contraintes financières qui pèsent sur les pauvres, les éléments attestant d'incidences positives sont au mieux extrêmement ténus. Nonobstant les nombreuses études réalisées, dont certaines ont été largement citées à l'appui du microfinancement, une récente évaluation systématique (étude Cochrane) des données disponibles ne fournit

aucune preuve solide d'incidences positives en raison de sérieux problèmes de méthodologie et de conception des critères de recherche. La conclusion en est qu'« il reste difficile d'établir dans quelles conditions, et à qui, le microfinancement a été ou pourrait être réellement, plutôt que censément, profitable » et que « son succès supposé ... risque fort d'avoir détourné l'attention d'autres solutions possibles » (Duvendack et al., 2011, p. 75).

Lorsqu'il est disponible, le microcrédit se caractérise par des taux d'intérêt extrêmement élevés et de très courtes périodes de remboursement, avec une rentabilité de l'investissement dans les zones rurales des PMA extrêmement incertaine –s'agissant en particulier des investissements dans des innovations essentielles à la transformation rurale – et souvent relativement faible. S'y ajoutent le risque de mauvaises récoltes (avec des répercussions sur la demande de biens non agricoles et sur les revenus agricoles), plus généralement, le risque d'une baisse des revenus des ménages (par exemple en raison d'une maladie), ou encore la nécessité de consacrer le peu d'argent disponible à des dépenses incompressibles de consommation. Pour ce qui est de l'offre de microfinancement, les contraintes tiennent au coût élevé de la diffusion du microcrédit auprès de populations extrêmement dispersées et aux éventuels problèmes de remboursement.

Une étude systématique des données disponibles pour quelques pays d'Afrique subsaharienne constate que ces facteurs aboutissent à un surendettement et à un appauvrissement de certains bénéficiaires de microcrédits et conclut « qu'une expansion du microcrédit peut tout aussi bien être un motif d'inquiétude qu'une raison d'espérer » (Stewart et al., 2010). Des taux d'intérêt élevés, des échéances courtes et une rentabilité incertaine limitent également les investissements, en particulier dans l'innovation; cela tente à biaiser l'investissement en faveur des ménages plus aisés, qui peuvent plus facilement financer leurs investissements au moyen de leurs propres ressources et supporter les coûts et les risques encourus; et cela accroît aussi le risque de faillite d'entreprises. Lorsque la terre sert de garantie au crédit, s'y ajoute un risque de dépossession, ce qui ne peut que fortement limiter la capacité des emprunteurs de sortir de la pauvreté.

Dans les zones périurbaines et dans une proportion croissante de zones rurales intermédiaires, une couverture adéquate permet de recourir à des services bancaires par téléphonie mobile, comme ceux qui ont été mis en place au Kenya et en Afrique du Sud, qui peuvent sensiblement réduire les coûts de transaction. Cet avantage devrait rapidement s'étendre à d'autres zones rurales intermédiaires où la couverture reste limitée, puis aux zones éloignées et isolées. Ajouté aux perspectives d'investissement associées au développement rural, cela pourrait notablement contribuer à accroître suffisamment le marché potentiel du crédit pour attirer des établissements commerciaux de prêt dans les zones rurales, ce qui permettrait de ramener le coût du microcrédit à un niveau plus raisonnable.

Les infrastructures de transport, en particulier les routes (mais aussi les voies d'eau navigables dans certaines régions), jouent un rôle crucial dans la transformation économique des zones rurales et dans le développement de l'économie rurale non agricole. Comme indiqué plus haut, la proximité de marchés urbains et l'accès à ces marchés constituent un facteur déterminant du développement rural, avec des effets bénéfiques considérables pour le secteur agricole comme pour l'économie rurale non agricole. La croissance urbaine en général, l'apparition de nouvelles villes dans les zones rurales et l'amélioration des liaisons de transport ne pourront que « rapprocher » économiquement les zones rurales des centres urbains. Cette évolution conduit, à des degrés divers, à un progressif détachement de la croissance de l'économie rurale non agricole de l'agriculture (Haggblade, Hazell and Reardon, 2007) et peut créer de nouvelles possibilités de production de biens et services exportables (par exemple, dans les industries agroalimentaires, les industries extractives et le tourisme), encourageant ainsi un plus large développement par le biais de liens avec des activités non marchandes (Wiggins, 2014). À long terme, ce processus sera sans doute indispensable à la transformation des économies rurales et, partant, à une élimination durable de la pauvreté.

Lorsqu'il existe une couverture adéquate, des services bancaires par téléphonie mobile peuvent sensiblement réduire les coûts de transaction.

Les infrastructures de transport, en particulier les routes, jouent un rôle crucial dans la transformation économique des zones rurales et dans le développement de l'économie rurale non agricole...

...mais l'ouverture associée à un renforcement des liaisons de transport est une arme à double tranchant.

Un afflux soudain de produits urbains et/ou d'importations de biens non agricoles dans les zones rurales peut être déstabilisant pour les producteurs locaux.

Toutefois, ce n'est pas un processus linéaire, et l'ouverture associée à un renforcement des liaisons de transport est une arme à double tranchant. Dans les zones rurales éloignées et isolées (et aussi, à des degrés divers, dans certaines zones rurales intermédiaires), les coûts élevés du commerce au-delà du marché local assurent une relativement forte protection naturelle contre la concurrence extérieure; et les économies rurales locales ont évolué en fonction de cette réalité pendant de nombreuses générations. Le renforcement des liaisons de transport avec les zones urbaines réduit de fait cette protection naturelle et modifie donc radicalement le contexte dans lequel s'inscrit l'économie rurale non agricole. Les producteurs locaux se trouvent exposés à une concurrence sans précédent sur les marchés alimentaires et non alimentaires locaux de la part de gros producteurs urbains et étrangers bénéficiant de beaucoup plus larges économies d'échelle et de réseaux modernes de distribution (Reardon et al., 2007). Si les petits producteurs locaux peuvent quand même accéder à de nouveaux débouchés, ils n'ont généralement ni l'expérience ni les moyens d'en tirer parti efficacement.

Un afflux soudain de produits urbains et/ou d'importations de biens non agricoles dans les zones rurales peut être déstabilisant pour les producteurs locaux, en particulier pour les petites entreprises manufacturières de type familial et pour ceux qui tirent leurs revenus d'un travail non qualifié. Ces effets négatifs peuvent être considérables : les données sur les activités sectorielles dans le tableau 3.3 plus haut montrent que les activités manufacturières représentent 22 % de l'emploi rural non agricole au Népal, 29 % au Malawi et 32 % au Bangladesh.

Réaliser les objectifs de développement durable exigera d'accroître considérablement le niveau des investissements d'infrastructure dans les zones rurales des PMA dans l'après 2015.

Cela met en lumière un paradoxe fondamental de la transformation structurelle des économies rurales. La pauvreté ne pourra guère être éliminée dans les zones rurales des PMA sans une amélioration des infrastructures de transport; mais améliorer les liaisons de transport amènera les producteurs ruraux à être confrontés à un marché beaucoup plus vaste et beaucoup plus compétitif, où ils auront du mal à se faire une place en raison de leurs multiples handicaps – production à petite échelle, manque de ressources financières et humaines, manque d'accès aux infrastructures et aux marchés, inexpérience du fonctionnement de ces marchés. Résoudre ce paradoxe constituera un enjeu majeur du programme de développement pour l'après 2015.

La construction d'infrastructures rurales peut également jouer un très important rôle secondaire en matière de développement rural. Comme on l'a vu dans le chapitre 1, réaliser les objectifs de développement durable exigera d'accroître considérablement le niveau des investissements d'infrastructure dans les zones rurales des PMA dans l'après 2015; et, au-delà des avantages à long terme de cette création d'infrastructures, cela peut, dans une perspective plus immédiate, permettre de créer des emplois productifs, et donc de réduire le déficit de la demande qui freine le développement de l'économie rurale non agricole (ILO, FAO and IFAD, 2010; ILO, 2014; ILO et al., 2015; UNCTAD, 2013b, chap. 5.D).

De nombreux investissements d'infrastructure peuvent considérablement contribuer à la création d'emplois grâce à des méthodes de construction à forte intensité de travail.

Selon leur nature, de nombreux investissements d'infrastructure peuvent considérablement contribuer à la création d'emplois grâce à des méthodes de construction à forte intensité de travail (Kingombe, 2011), qui peuvent aussi être plus économiques que l'utilisation intensive de matériel de construction là où la main-d'œuvre est abondante et bon marché. De même, lorsque des matériaux de construction d'une qualité adéquate sont disponibles, un approvisionnement local peut ouvrir des perspectives supplémentaires d'emplois non agricoles et de développement des entreprises et là encore réduire les coûts dans les zones éloignées et isolées où les coûts de transport sont élevés.

Dans la pratique, toutefois, les effets directs et indirects sur l'emploi ne sont généralement pas pris en considération dans les décisions ou les choix quant aux méthodes de construction. En rendant l'investissement plus « propice à l'emploi » (ILO et al., 2015), la prise en compte de ces effets peut beaucoup contribuer à la transformation économique rurale. Des méthodes à forte intensité de travail permettent également d'associer plus largement, à un

niveau communautaire, les bénéficiaires à toutes les étapes d'un projet, avec une meilleure prise en compte de diverses considérations d'ordre social et environnemental (ILO, 2014).

Des programmes de travaux publics à forte intensité de main-d'œuvre de type « protection-travail » sont depuis longtemps appliqués dans de nombreux pays en développement, en tant que moyen d'atténuer les conséquences de catastrophes naturelles, de situations d'urgence ou de crises humanitaires (par exemple, sécheresses, inondations, ouragans, mauvaises récoltes), ou dans des situations de reconstruction après un conflit (Lanjouw, 2007; UNCTAD, 2013b); et si un certain nombre de projets de construction d'infrastructures à forte intensité de main-d'œuvre, principalement dans le secteur des transports, ont été réalisés (principalement financés par des donateurs)¹⁴, de nombreux autres domaines d'infrastructure se prêtent tout autant à des méthodes de construction à forte intensité de main-d'œuvre et à des achats locaux – par exemple, construction de réseaux d'approvisionnement en eau (puits, collecte des eaux pluviales) et d'assainissement, d'infrastructures agricoles (drainage, irrigation, terrasses, etc.), d'écoles et d'établissements de santé (y compris les équipements). Étant donné l'ampleur des investissements de ce type qui seront nécessaires dans les années à venir, une approche plus « favorable à l'emploi » pourrait présenter d'appréciables avantages pour la transformation structurelle des économies rurales.

F. Proximité urbaine et priorités sectorielles pour une transformation de l'économie rurale

Comme indiqué plus haut, un aspect fondamental de la transformation de l'économie rurale est l'ouverture progressive des économies rurales locales à de plus vastes marchés grâce à l'amélioration des infrastructures de transport; mais pour les producteurs locaux, cela présente à la fois des inconvénients – exposition à une plus large concurrence – et des avantages – accès à de plus vastes marchés. Les bienfaits potentiels dépendront donc de leur capacité de surmonter les premiers et de tirer parti des seconds. Il est pour cela primordial de déterminer les priorités pour la modernisation de l'agriculture et la diversification économique, en fonction non seulement des avantages comparatifs immédiats (statiques), mais aussi des avantages comparatifs futurs (dynamiques) dans le monde rapidement changeant de l'après 2015. Ces priorités varient considérablement entre zones périurbaines, zones intermédiaires, et zones éloignées et isolées (tableau 3.6).

Si la croissance des grands centres urbains retient principalement l'attention, les petites villes jouent néanmoins aussi un rôle de plus en plus important. En Afrique de l'Ouest, par exemple, elles représentent 60 % de la population urbaine (Hollinger and Staatz, 2015); en Ouganda, le quasi-doublement de la population urbaine entre 2002 et 2014 s'est produit en partie moyennant un accroissement encore plus grand du nombre de centres urbains, passé de 75 à 197¹⁵. Dans le contexte de l'après 2015, la création de nouvelles infrastructures sociales (écoles, établissements de santé) devrait accélérer la formation de pôles urbains locaux dans les zones rurales. Cela est particulièrement important dans la mesure où les petites villes ont généralement des liens beaucoup plus forts avec les zones rurales environnantes que de plus grandes agglomérations urbaines (Christiaensen, Weerdt and Todo, 2013; Berdegué and Proctor, 2014).

1. ZONES PÉRIURBAINES

Le plus grand avantage comparatif des zones périurbaines, en particulier autour des grandes villes, est de pouvoir desservir les marchés urbains. Ceux-ci représentent une part considérable de la demande de biens et services produits dans les zones périurbaines (par exemple, biens domestiques, denrées alimentaires de grande valeur ou transformées), grâce à des niveaux de revenus

Des méthodes à forte intensité de travail permettent également d'associer plus largement, à un niveau communautaire, les bénéficiaires à toutes les étapes d'un projet.

Une approche plus « favorable à l'emploi » en matière d'investissements d'infrastructure pourrait présenter d'appréciables avantages pour la transformation structurelle des économies rurales.

Déterminer les priorités pour la modernisation de l'agriculture et la diversification économique, sur la base des avantages comparatifs futurs (dynamiques), est essentiel pour tirer parti des nouvelles conditions qui apparaissent.

La création de nouvelles infrastructures sociales (écoles, établissements de santé) devrait accélérer la formation de pôles urbains locaux dans les zones rurales.

Les marchés urbains représentent une part considérable de la demande de biens et services produits dans les zones périurbaines.

plus élevés et à une croissance souvent rapide des marchés. Les villes dans les PMA africains et asiatiques constituent déjà des marchés beaucoup plus importants que les marchés d'exportation pour des produits agricoles et des produits ruraux non agricoles, et il est probable que leur importance relative augmentera encore à l'avenir (Dolislager, Tschirley and Reardon, 2015; Reardon et al., 2015).

Cela peut fortement encourager une production intensive de fruits, de légumes et autres denrées de valeur, de viande et de poisson, et de denrées alimentaires transformées à forte valeur ajoutée, y compris des produits gourmets ou des produits de luxe. La proximité et la possibilité de contacts directs réguliers permet à la fois d'établir des relations à long terme avec, par exemple, des supermarchés et des grossistes, et de développer les ventes auprès de petits détaillants ou directement sur les marchés. Les liens avec les supermarchés peuvent être particulièrement profitables à l'emploi des femmes, celles-ci ayant tendance à être préférées pour des activités telles que le nettoyage et l'emballage des légumes (Qaim and Rao, 2012).

Tableau 3.6 Priorités en matière de développement rural et proximité urbaine

	Agriculture	Activités agroalimentaires	Autres activités rurales non agricoles	Activités générales
Zones périurbaines	Développement d'une production intensive de cultures à forte valeur ajoutée pour le marché urbain	Transformation de denrées alimentaires à forte valeur ajoutée pour le marché urbain	Développement de liens directs avec des détaillants urbains Activités de loisir de week-end pour les élites ou les classes moyennes urbaines Services de transport	Agriculture entrepreneuriale Principalement, expansion de microentreprises et développement de PME
	Trajets pendulaires vers les zones urbaines		Petite industrie	
Zones intermédiaires (et zones périurbaines autour de petites villes)	Expansion et accroissement de la productivité de cultures d'exportation traditionnelles	Transformation de cultures d'exportation	Développement des cultures énergétiques (biocombustibles)	Entrepreneurial agriculture
	Accroissement de la productivité de denrées de base pour les marchés locaux (et éventuellement urbains)	Mise en conserve et conditionnement de cultures vivrières (et de viande et de poisson) pour accroître leur commerciabilité sur les marchés urbains et les marchés d'exportation	Modernisation progressive et commercialisation	Combinaison de PME et de microentreprises
	Diversification vers des cultures de plus grande valeur et l'élevage pour les marchés locaux	Transformation à valeur ajoutée pour le marché local (et le tourisme, le cas échéant)	Matériaux de construction, industries extractives, tourisme, pêche, gestion durable et communautaire des forêts, etc., lorsque les conditions locales s'y prêtent	Développement et renforcement de coopératives et d'associations de producteurs
	Développement des cultures énergétiques (biocombustibles)	Transformation de cultures énergétiques (biocombustibles)		Développement de chaînes de valeur locales et de chaînes de valeur de fournisseurs
	Différenciation des produits : production agrobiologique, commerce équitable, certification d'exploitation de gestion durable, indications géographiques, etc.			Développement de liens entre petites villes/pôles ruraux
	Liens avec le secteur du tourisme, le cas échéant			
Zones éloignées/ isolées	Accroissement de la productivité de denrées de base, principalement pour une consommation de subsistance (préoccupation initiale)	Transformation à petite échelle pour le marché local, initialement à la ferme et artisanale	« Biens-Z » (phase de transition)	Commercialisation progressive d'une production agricole à petite échelle
	Diversification de la production vers des cultures de plus grande valeur et l'élevage pour le marché local	Mise en conserve et conditionnement de denrées alimentaires (et de viande/poisson) pour accroître la durée de vie des produits et leur commerciabilité sur les marchés proches	Services locaux	Formation de microentreprises
		Production et commercialisation de produits artisanaux	Services de construction et services connexes	Développement et renforcement de liens entre pôles locaux
			Lorsque les conditions locales s'y prêtent : matériaux de construction, gestion durable et communautaire des forêts, marchés de niche (par exemple, écotourisme, tourisme d'aventure, etc.)	

Source : Secrétariat de la CNUCED.

La proximité permet des allers et retours quotidiens, et certains zones périurbaines proches de grandes villes et disposant d'infrastructures adaptées pourraient aussi espérer attirer des travailleurs urbains en tant que résidents. Des activités de loisirs s'adressant à des résidents urbains relativement aisés peuvent ouvrir d'intéressantes perspectives économiques, et de telles interactions avec les zones urbaines accroîtront la demande de services de transport.

La proximité de services urbains, et de marchés urbains pour l'acquisition de facteurs de production, offre d'appréciables avantages; et l'accès à l'électricité et à l'eau (le cas échéant) peut être facilité par la possibilité d'étendre les réseaux existants. L'électrification peut aider au développement d'une industrie à petite échelle, grâce à un coût du foncier moins élevé que dans les villes mêmes.

L'électrification, dans les zones périurbaines, peut aider au développement d'une industrie à petite échelle.

2. ZONES RURALES INTERMÉDIAIRES

Dans les zones rurales intermédiaires, la plupart des activités non agricoles sont étroitement associées à l'agriculture, par le biais de liens en amont et en aval. Un secteur agricole productif encourage donc les activités rurales non agricoles, tandis qu'une faible croissance agricole pèse sur la demande des consommateurs, le développement d'activités agroalimentaires et la fourniture de facteurs (Reardon, 1997; Wiggins, 2014).

Les zones rurales intermédiaires (et les zones périurbaines autour des communes rurales) concentrent souvent les cultures d'exportation. Lorsque c'est le cas, une importante priorité est d'augmenter les rendements et de monter dans les chaînes de valeur en accroissant la transformation locale. L'expansion des surfaces cultivées est également possible là où des terres cultivables mais non encore exploitées sont disponibles, après évaluation des obstacles économiques ou institutionnels à leur mise en culture et l'adoption de mesures appropriées. La différenciation des produits, par exemple grâce à des mécanismes de labélisation, production agrobiologique, commerce équitable, gestion ou exploitation durable, et à l'emploi d'indications géographiques, peut aider à obtenir des prix plus élevés pour ces produits d'exportation (encadré 3.1).

Dans les zones rurales intermédiaires, la plupart des activités non agricoles sont étroitement associées à l'agriculture, par le biais de liens en amont et en aval.

Pour ce qui est des cultures vivrières, la diversification au profit de cultures de plus grande valeur et de produits animaux pour répondre à l'augmentation de la demande locale ouvre d'appréciables perspectives; un accroissement des activités de transformation (conserverie et conditionnement) peut avoir un effet dynamique en augmentant la commerciabilité des produits sur les marchés urbains, ainsi qu'en accroissant la valeur ajoutée locale et en ouvrant des perspectives de revenus non agricoles. Dans la mesure où les économies périurbaines évoluent vers la production de denrées de plus grande valeur et une production non agricole destinée aux marchés urbains, cela peut ouvrir des débouchés pour la vente de denrées alimentaires de base sur ces marchés. Le développement de cultures énergétiques pour la production de biocarburants pour un usage local peut également se traduire par la création d'emplois dans le secteur de la transformation et par des économies de devises, outre un accroissement de l'offre de transports durables.

La commercialisation de produits artisanaux, les services de construction et services connexes et la production de matériaux de construction peuvent contribuer au développement de l'économie rurale non agricole.

Au-delà des activités de transformation de denrées alimentaires, la commercialisation de produits artisanaux et, en particulier dans le contexte de l'après 2015, les services de construction et services connexes et la production de matériaux de construction peuvent contribuer au développement de l'économie rurale non agricole. Selon la région considérée et les ressources naturelles disponibles, d'autres secteurs potentiels seraient le tourisme, la pêche, une gestion durable des forêts (y compris de produits forestiers tels que le bois d'œuvre et les produits dérivés du bois) et possiblement les industries extractives, dont les retombées positives pour le développement peuvent être renforcées par une intensification des liens en amont et en aval avec d'autres secteurs.

3. ZONES ÉLOIGNÉES ET ISOLÉES

Les zones éloignées et isolées privilégient en général une production de subsistance, en particulier dans l'agriculture.

Les zones éloignées et isolées privilégient en général une production de subsistance, en particulier dans l'agriculture. Une première priorité est donc d'accroître la productivité des denrées de base et de promouvoir un accès aux marchés, et des conditions d'entreposage, fiables et sûres. C'est essentiel pour assurer la diversification de la production agricole, l'adoption de nouvelles technologies et le développement d'activités non agricoles. La très forte dépendance des ménages à l'égard d'une production vivrière de base s'accompagne inévitablement d'une extrême aversion au risque; et l'assurance d'avoir accès à une alimentation suffisante est donc un préalable à l'investissement de ressources ou d'efforts dans d'autres activités. D'autres mécanismes, tels que le développement de marchés efficaces et la constitution de stocks alimentaires locaux, peuvent aussi jouer un rôle, mais ils dépendent aussi beaucoup de la production locale.

Encadré 3.1 L'agriculture biologique dans les PMA

Les produits agrobiologiques représentent un important segment de marché dans les pays développés, avec des prix sensiblement plus élevés; la production dans de nombreuses zones rurales dans les PMA satisferait en principe aux normes biologiques du fait d'une faible utilisation de facteurs non biologiques, bien que la nécessité d'obtenir une certification pour avoir accès aux marchés des pays développés puisse constituer un sérieux obstacle. L'importance de la production agrobiologique certifiée varie considérablement selon les PMA. Dans certains PMA africains comme l'Éthiopie, l'Ouganda, la République-Unie de Tanzanie et le Soudan, plus de 100 000 producteurs font de la production agrobiologique, laquelle représente 7 % environ du total des superficies cultivées dans deux PMA insulaires, à savoir Sao Tomé-et-Principe et le Timor-Leste (tableau 3.1 de l'encadré). La taille moyenne des exploitations peut elle aussi varier considérablement : les surfaces moyennes certifiées par producteur agrobiologique vont de moins de 1 hectare en Afghanistan, au Bangladesh, au Bénin, au Sénégal, au Togo et en Zambie à 100 hectares environ au Niger, 300 hectares au Lesotho et au Timor-Leste, 600 hectares au Soudan et 2 800 hectares au Mozambique.

Tableau 3.1 de l'encadré Production agrobiologique dans les PMA, 2013

	Nombre de producteurs agrobiologiques	Surfaces cultivées en production agrobiologique		
		Hectares	Pourcentage du total	Hectare par producteur
Afghanistan	264	61	0,000	0,2
Angola	s.o.	2 486	0,004	s.o.
Bangladesh	9 335 (2011)	6 860	0,07	0,7
Bénin	2 355	1 987	0,06	0,8
Bhoutan	s.o.	6 726	1,33	s.o.
Burkina Faso	11 395	16 689	0,14	1,5
Burundi	36	550	0,03	15
Cambodge	6 753	9 889	0,18	1,5
Comores (2011)	1 416	2 642	1,7	1,9
République démocratique du Congo	1 123	51 838	0,23	46
Éthiopie (2012)	134 626	164 777	0,46	1,2
Guinée-Bissau	s.o.	1 843	0,11	s.o.
Haïti	1 210	2 878	0,16	2,4
République démocratique populaire lao	1 342 (2011)	6 442	0,27	4,8
Lesotho	2	560	0,02	280
Madagascar (2012)	14 550	30 265	0,07	2,1
Malawi		265	0,005	s.o.
Mali	8 048	3 727	0,01	0,5
Mozambique	5	13 998	0,03	2 800
Myanmar	15	897	0,01	60
Népal	687	9 361	0,22	14
Niger	1 (2012)	106	0,000	106
Rwanda (2011)	876	3 705	0,19	4,2
Sao Tomé-et-Principe (2012)	2 180	4 051	7,23	1,9
Sénégal	18 393	7 176	0,08	0,4
Îles Salomon (2012)	384	1 307	1,56	3,4
Soudan	222	141 479	0,1	637
Timor-Leste	72	24 690	6,58	343
Togo	9 428	4 638	0,14	0,5
Ouganda (2012)	189 610	231 157	1,66	1,2
République-Unie de Tanzanie	148 610	186 537	0,53	1,3
Vanuatu	696	4 106	2,2	5,9
Zambie	10 055	7 552	0,03	0,8

Source : FiBL and IFOAM, 2015, tableau 70, p. 277 à 280.

Accroître les rendements des denrées de base permet aux ménages de couvrir leurs propres besoins de consommation avec moins de terres, ce qui libère des terres pour la production de cultures de plus grande valeur pour la vente à mesure que les revenus augmentent et que les ménages améliorent et diversifient leur régime alimentaire. La demande de produits animaux devrait également augmenter. La transformation de denrées alimentaires locales peut constituer une autre source de revenus utile et jeter les bases d'un secteur agroalimentaire artisanal, importante source de revenus et d'emplois pour les femmes; et la mise en conserve et le conditionnement des denrées alimentaires peuvent contribuer à la sécurité alimentaire et à une stabilité saisonnière des prix, tout en permettant d'écouler des produits sur des marchés plus distants. Passer d'une activité traditionnelle de transformation à domicile à l'achat de denrées transformées peut également libérer les femmes d'un travail domestique non rémunéré pour leur permettre de participer à des activités économiques en dehors du foyer.

L'augmentation des revenus sur des marchés relativement fermés devrait également se traduire par une hausse de la demande de « produits Z » (c'est-à-dire de biens non alimentaires, généralement de relativement faible qualité, produits à une petite échelle au moyen de méthodes traditionnelles à forte intensité de main-d'œuvre) (Hymer and Resnick, 1969). Cela ne représente généralement pas une option viable à long terme, car la production locale ne sera pas compétitive, en prix ou en qualité, par rapport à des biens produits de façon industrielle dès lors que ceux-ci deviendront disponibles; et cela limite les ressources qu'il est utile ou intéressant d'investir dans une amélioration de la production. Néanmoins, les « produits Z » peuvent représenter une source intéressante de revenus supplémentaires entre-temps, constituer un point de départ pour la création de microentreprises qui passeront ultérieurement à d'autres activités, et contribuer à une certaine formation aux compétences entrepreneuriales.

Un accroissement des investissements d'infrastructure devrait stimuler la production de matériaux de construction dans les zones éloignées, grâce à l'isolement des marchés locaux, même si ces matériaux risquent de ne pas être compétitifs au-delà de ces marchés. D'autres secteurs productifs possibles sont les mêmes que ceux que l'on trouve dans les zones intermédiaires, et là encore ils doivent s'appuyer sur les ressources naturelles disponibles; leur potentiel et la nature des activités développées dépendront bien sûr des caractéristiques inhérentes aux marchés locaux. Par exemple, le potentiel en matière de tourisme sera sans doute le plus souvent limité, à quelques exceptions près telles que l'écotourisme (par exemple, sur de petites îles éloignées) et le tourisme d'aventure (comme au Népal, dans l'Himalaya).

Une première priorité est d'accroître la productivité des denrées de base et de promouvoir un accès aux marchés, et des conditions d'entreposage, fiables et sûres.

Les « produits Z » peuvent représenter une source appréciable de revenus supplémentaires et un point de départ pour la création de microentreprises, mais il est peu probable que cela soit viable à long terme.

Un accroissement des investissements d'infrastructure devrait stimuler la production de matériaux de construction dans les zones éloignées.

G. Résumé

En résumé :

- En dehors de l'exode rural, les principaux moyens de sortir de la pauvreté dans les zones rurales passent par une agriculture et des activités productives non agricoles à vocation commerciale, exigeant dans l'un et l'autre cas une transformation économique rurale;
- Les activités non agricoles sont un important moteur de la modernisation de l'agriculture et de la transformation rurale;
- Les données sur la diversification rurale et les activités non agricoles font gravement défaut, et leur interprétation est compliquée par les multiples dimensions de la diversification
- Il est néanmoins évident que tous les PMA dans toutes les régions, à quelques exceptions près, en sont encore au premier stade de la transformation économique rurale;

- L'ampleur de la diversification économique rurale varie considérablement entre les PMA, mais n'implique pas nécessairement une transformation : le secteur non agricole englobe aussi bien des activités « de survie » à faible productivité que des activités de transformation à forte productivité;
- Le plus important moteur de la transformation économique rurale est la proximité des zones urbaines, mais d'autres facteurs sont nécessaires au-delà des zones périurbaines;
- Les zones éloignées et les ménages les plus pauvres sont ceux qui ont le plus besoin de diversifier leurs revenus, mais qui ont le moins de possibilités de le faire de façon productive;
- La demande est un facteur essentiel, mais souvent négligé, de la transformation rurale; les marchés locaux ruraux jouent un rôle important, en particulier au-delà des zones périurbaines;
- L'élimination de la pauvreté nécessitera une amélioration des infrastructures de transport à long terme, mais cette amélioration n'aura des incidences positives que si les producteurs ruraux peuvent être compétitifs sur de plus vastes marchés;
- Les priorités sectorielles pour l'agriculture et l'économie non agricole dans l'après 2015 varient considérablement selon qu'il s'agisse de zones périurbaines, de zones intermédiaires ou de zones éloignées/isolées.

Notes

1. Voir, par exemple, Haggblade, Hazell and Reardon, 2010; Hossain, 2004; Cannon and Smith, 2002; Lanjouw and Feder, 2001; Gordon and Craig, 2001; <http://projects.nri.org/rnfe/>; <http://www.fao.org/economic/riga/riga-publications/riga-publications/en/>.
2. Les revenus tirés d'un emploi salarié agricole sont généralement considérés comme des revenus « périagricoles » ou « hors de l'exploitation » (revenus d'un ménage ne provenant pas de sa propre exploitation agricole), et non comme des revenus « non agricoles » (revenus provenant d'activités autres qu'agricoles).
3. Voir le tableau A2 de l'annexe III pour la classification de ces activités, selon trois grandes catégories : transformation primaire, activités manufacturières et services.
4. Cette répartition s'appuie sur les critères définis par la Banque mondiale (World Bank, 2007). Les petits exploitants pratiquant une agriculture de subsistance et les agriculteurs à vocation commerciale sont définis en tant que ménages tirant plus de 75 % de leurs revenus totaux de l'agriculture, et sont répartis dans l'une ou l'autre catégorie selon que la majorité de leur production est soit consommée par eux-mêmes, soit vendue. Les ménages à revenus d'emploi sont ceux qui tirent plus de 75 % de leurs revenus totaux d'une activité salariée ou d'un emploi non salarié non agricole; Les ménages dépendants des transferts de travailleurs migrants sont ceux dont plus de 75 % des revenus provient de transferts et d'autres sources non salariales; les ménages diversifiés sont ceux qui ne tirent pas plus de 75 % de leurs revenus totaux de l'une quelconque de ces différentes sources.
5. Estimations d'après des données provenant du projet RIGA (Rural Income Generating Activities – Activités rurales génératrices de revenus).
6. Enquêtes sur la population active et études sur la mesure des niveaux de vie. Les pays ont été sélectionnés en fonction des données disponibles.
7. Si le chiffre pour le secteur de la finance, des assurances et de l'immobilier au Népal est de zéro, comme indiqué dans les notes du tableau 3.5, c'est parce que l'échantillon ne comprend qu'un seul individu.
8. L'échantillon se compose de données pour différentes années comprises entre 1986 et 2006 pour quatre PMA (Éthiopie, 1998; Malawi, 2002; Mozambique, 1986; et Zambie, 2003) et quatre autres pays en développement (Afrique du Sud, 1996; Cameroun, 1992; Côte d'Ivoire, 1996; et Namibie, 1996). Des chiffres pondérés en fonction de la population figurent également dans le tableau original. Toutefois, s'ils donnent un peu plus de poids aux PMA (59 %, contre 50 % avec des chiffres non pondérés), ils accordent aussi une place excessive à l'Éthiopie, qui représente 63 % de la population des PMA considérés (d'après la population comptabilisée l'année des recensements).
9. Sont considérés comme pays agricoles les pays où l'agriculture représente 32 % au moins de la croissance du PIB, témoignant de l'importance de ce secteur dans le PIB total, et où 70 % au moins des pauvres vivent dans les zones rurales. Les pays en voie de transformation sont les pays où la part de l'agriculture dans la croissance économique est plus faible, mais où la pauvreté reste concentrée dans les zones rurales (World Bank, 2008).
10. Le cas échéant, les revenus provenant d'envois de fonds de travailleurs migrants et de la vente de bétail et d'excédents agricoles peuvent jouer un rôle analogue.
11. <http://www.iso.org/iso/home/standards/management-standards/iso22000.htm>.
12. Les exportations africaines extracontinentales sont assujetties à un taux moyen de protection de 2,5 %, en grande partie du fait des préférences appliquées au titre du Système généralisé de préférences, de l'initiative Tous sauf les armes de l'Union européenne et de la loi des États-Unis sur la croissance et les potentialités de l'Afrique (African Growth and Opportunity Act), contre 8,7 % pour les exportations intrarégionales (UNCTAD, 2013a).
13. Sur la base de multiplicateurs calculés pour les régions rurales (Burkina Faso, Niger, Sénégal, Sierra Leone et Zambie) et d'études nationales évaluant les incidences en zone rurale et en zone urbaine séparément (Gambie et Madagascar).
14. Si la plupart des programmes de travaux publics à forte intensité de main-d'œuvre dans les PMA sont conçus par des donateurs et financés par des dons ou des prêts de donateurs, il existe toujours quelques programmes conçus et financés à un niveau national, par exemple le Programme Karnali pour l'emploi au Népal (UNCTAD, 2013b).
15. Ouganda-National Household Survey 2012-2013, voir <http://catalog.ihsn.org/index.php/catalog/4620>.

Bibliographie

- Abdulai A and A Crole-Rees (2001). Determinants of Income Diversification amongst Rural Households in Southern Mali. *Food Policy*. 26 (2001): 437–452.
- AfDB, OECD, and UNDP (2014). *African Economic Outlook 2014: Global Value Chains and Africa's Industrialisation*.
- Ahmed R and M Hossain (1990). Development Impact of Rural Infrastructure in Bangladesh. International Food Policy Research Institute. Washington, D.C.
- Anderson D and M Leiserson (1978). *Rural Enterprise and Non-farm Employment*. World Bank. Washington, D.C.
- André C and J-P Platteau (1998). Land Relations under Unbearable Stress: Rwanda Caught in the Malthusian Trap. *Journal of Economic Behavior and Organization*. 34(1): 1–47.
- Balihuta AM and K Sen (2001). Macroeconomic Policies and Rural Livelihood Diversification: An Ugandan Case-study. Ladder Working Paper 3. DFID. London.
- Barrett CB, M Clark, D Clay and T Reardon (2005). Heterogeneous Constraints, Incentives, and Income Diversification Strategies in Rural Africa. *Quarterly Journal of Agricultural Economics*. 44(1): 37–60.
- Barrett CB, T Reardon and P Webb (2001). Nonfarm Income Diversification and Household Livelihood Strategies in Rural Africa: concepts, dynamics, and policy implications. *Food Policy*. 26: 315–331.
- Bennett MK (1954). *The World's Food*. Harper. New York.
- Berdegúe JA and FJ Proctor (2014). Inclusive Rural-Urban Linkages. Document 123. Working Group: Development with Territorial Cohesion. RIMISP. Santiago.
- Boughton D, B Teme, O Sanogo, J Staatz, T Reardon and E Crawford (1995). Development Strategies for Maize in Mali: Using a Commodity Subsector Perspective to Increase the Impact of Agricultural Research and Development. Département Planification Agricole et Economie Rurale, Institut d'Economie Rurale. Bamako.
- Canagarajah S, C Newman and R Bhattamishra (2001). Nonfarm Income, Gender and Inequality: Evidence from rural Ghana and Uganda. *Food Policy*. 26: 405-420.
- Cannon T and D Smith (2002). Rural Non-Farm Economy Project. Uganda Fieldwork Case Study Synthesis Report. NRI Report 2701. Natural Resources Institute, University of Greenwich. London.
- Castillo M and MC Sodergren (2015). Statistical Activities of the ACI on Decent Work in the Rural Economy. PowerPoint presentation to the meeting on LDCR 2015. Geneva. 3 July.
- Christensen G (1989). Determinants of Private Investment in Rural Burkina Faso. Dissertation. Cornell University. Ithaca, NY.
- Christiaensen L, J Weerdt and Y Todo (2013). Urbanization and Poverty Reduction: The Role of Rural Diversification and Secondary Towns. *Agricultural Economics*. 44 (4-5): 435–447.
- CSEND, ILO and ICA (2015). Promoting Cooperative-to-Cooperative Trade for Sustainable Development. Joint statement made by the ILO on behalf of the CSEND-ILO-ICA group to the Fifth Global Review of Aid for Trade: Reducing Trade Costs for Inclusive, Sustainable Growth. Geneva. 2 July.
- Dabalén A, S Paternostro and G Pierre (2004). The Returns to Participation in the Nonfarm Sector in Rural Rwanda. World Bank Policy Research Working Paper 3462. World Bank. Washington, D.C.

- Davis B, S DiGiuseppe and A Zezza (2014). Income Diversification Patterns in Rural Sub-Saharan Africa: Reassessing the evidence. World Bank Policy Research Working Paper 7108. World Bank, Washington, D.C.
- de Haan A (1999). Livelihoods and Poverty: the Role of Migration. A Critical Review of the Migration Literature. *Journal of Development Studies*. 36(2): 1–47.
- de Haan A and B Rogaly, eds. (2002). *Labour Mobility and Rural Society*. Frank Cass. London.
- Deichmann U, F Shilpi and R Vakis (2009). Urban Proximity, Agricultural Potential and Rural Non-farm Employment: Evidence from Bangladesh. *World Development*. 37(3): 645–660. March.
- Deininger K, S Jin, B Adenw, S Gebre-Selassie and M Demeke (2003). Market and Non-market Transfers of Land in Ethiopia: Implications for Efficiency, Equity and Non-farm Development. World Bank Policy Research Working Paper 2992. World Bank. Washington, D.C.
- Dimova RD and K Sen (2010). Is Household Income Diversification a Means of Survival or a Means of Accumulation? Panel Data Evidence from Tanzania. BWPI Working Paper 122. University of Manchester. Brooks World Poverty Institute. Manchester.
- Dolislager MD, D Tschirley and T Reardon (2015). Consumption Patterns in Eastern and Southern Africa. Report to USAID by Michigan State University, Innovation Lab for Food Security Policy. East Lansing, MI. May.
- Duvendack M, R Palmer-Jones, J Copestake, L Hooper, Y Loke and N Rao (2011). What is the Evidence of the Impact of Microfinance on the Well-Being of Poor People? EPPI-Centre, University of London. London.
- Egyei RK, P Harrison and Y Adzovor (2013). Household Non-Farm Income: Any Influence on Agricultural Productivity in Rural Ghana? *Developing Country Studies*. 3(9).
- Ellis F (1999). Non-farm Employment in Tanzania: A Partial Case Study. Natural Resources Institute. Chatham, UK.
- Ellis F (2000). *Rural Livelihoods and Diversity in Developing Countries*. Oxford University Press. Oxford.
- Ellis F (2005). Small-Farms, Livelihood Diversification and Rural-Urban Transitions: Strategic Issues in Sub-Saharan Africa. Paper prepared for the Research Workshop on The Future of Small Farms. Wye, Kent. 26–29 June.
- Ellis F and S Biggs (2001). Evolving Themes in Rural Development 1950s–2000s. *Development Policy Review*. 19(4): 437–448.
- Ellis F and HA Freeman (2004). Rural Livelihoods and Poverty Reduction Strategies in Four African Countries. *Journal of Development Studies*. 40(4): 1–30.
- Fafchamps M and F Shilpi (2003). The Spatial Division of Labour in Nepal. *Journal of Development Studies*. 39(6): 23–66.
- Fafchamps M and F Shilpi (2005). Cities and Specialisation: Evidence from South Asia. *Economic Journal of the Royal Economic Society*. 115(503): 477–504.
- FAO (1998). *The State of Food and Agriculture. Rural Non-farm Income in Developing Countries*. Food and Agriculture Organization of the United Nations. Rome.
- FiBL and IFOAM (2015). *The World of Organic Agriculture: Statistics and Emerging Trends 2015*. Research Institute of Organic Agriculture (FiBL) and International Federation of Organic Agriculture Movements (IFOAM). Available from <http://orgprints.org/28216/>.
- Francis E and J Hodinott (1993). Migration and Differentiation in Western Kenya: A Tale of Two Sub-locations. *Journal of Development Studies*. 30(1): 115–145.

- Glewwe P (1999). *The Economics of School Quality Investments in Developing Countries: an Empirical Study of Ghana*. St. Martin's Press. New York.
- Gordon A and C Craig (2001). Rural Non-farm Activities and Poverty Alleviation in Sub-Saharan Africa. Policy Series 14. Natural Resources Institute. University of Greenwich. Greenwich, UK.
- Haggblade S (2007). Alternative Perceptions of the Rural Nonfarm Economy. In: Haggblade S et al., eds. *Transforming the Rural Nonfarm Economy: Opportunities and Threats in the Developing World*. Johns Hopkins University Press. Baltimore: 25–54.
- Haggblade S, P Hazell and P Dorosh (2007). Sectoral growth linkages between agriculture and the rural nonfarm economy. In: Haggblade S et al., eds. *Transforming the Rural Nonfarm Economy: Opportunities and Threats in the Developing World*. Johns Hopkins University Press. Baltimore: 141–182.
- Haggblade S, P Hazell and T Reardon, eds. (2007). *Transforming the Rural Nonfarm Economy: Opportunities and Threats in the Developing World*. Johns Hopkins University Press. Baltimore.
- Haggblade S, P Hazell and T Reardon (2010). The Rural Non-farm Economy: Prospects for Growth and Poverty Reduction. *World Development*. 38(10): 1429–1441. October.
- Hazell P, S Haggblade and T Reardon (2007). Structural Transformation of the Rural Nonfarm Economy. In: Haggblade S et al., eds. *Transforming the Rural Nonfarm Economy: Opportunities and Threats in the Developing World*. Johns Hopkins University Press. Baltimore: 83–98.
- Hoffman B and F Heidhues (1993). Credit Access in the Informal Sector: A Case Study of Two Villages in the Province Oueme in Benin. In: Cuevas CE and M Benoit-Cattin, eds. *Finance and Rural Development in West Africa*. Proceedings of the 12th Rural Economy Seminar, Ouagadougou, October 21-25, 1991. Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement. Montpellier: 271–277.
- Holden S, B Shiferaw and J Pender (2004). Non-farm Income, Household Welfare, and Sustainable Land Management in a Less-Favoured Area in the Ethiopian Highlands. *Food Policy*. 29: 369–392.
- Hollinger F and J Staatz (2015). *Agricultural Growth in West Africa: Market and Policy Drivers*. FAO. Rome.
- Hopkins J and T Reardon (1993). Agricultural Price Policy Reform Impacts and Food Aid Targeting in Niger. Final report of the IPFRI/INRAN project. Mimeo, International Food Policy Research Institute. Washington, D.C.
- Hossain M (2004). Rural Non-Farm Economy Evidence from Household Surveys. *Economic and Political Weekly*. 4 September.
- Hymer S and S Resnick (1969). A Model of an agrarian economy with nonagricultural activities. *American Economic Review*. 59(4): 493–506. September.
- ILO (2011). Cooperatives for People-Centred Rural Development. Rural Policy Briefs. Geneva.
- ILO (2014). Challenges and opportunities for infrastructure investment in LICs. Draft Note. Development and Investment Branch, Employment Policy Department. Geneva. April.
- ILO, FAO and IFAD (2010). Women in infrastructure works: Boosting gender equality and rural development! Gender and Rural Employment Policy Brief 5. Geneva.
- ILO, OECD, World Bank and IMF (2015). Strengthening the link between growth and employment. Second report. Report prepared for the G20 Employment and Working Group. Istanbul. 7–8 March.

- Jacoby HC (2000). Access to Markets and the Benefits of Rural Roads. *Economic Journal of the Royal Economic Society*. 110(465): 713–37. July.
- Jolliffe D (1998). Skills, Schooling, and Household Income in Ghana. *The World Bank Economic Review*. 12(1): 81–104.
- Kayastha P, GP Rauniyar and W J Parker (1999). Determinants of off-farm employment in eastern rural Nepal. 1999 Conference (43rd), 20–22 January. No. 123825. Australian Agricultural and Resource Economics Society. Christchurch.
- Kelly V, T Reardon, A Fall, B Diagona and L McNeilly (1993). Final report for the IFPRI/ISRA study of consumption and supply impacts of agricultural price policies in the Groundnut Basin and Senegal Oriental. International Food Policy Research Institute. Washington, D.C.
- Kibe EN and K Wanjau (2014). The Effect of Quality Management Systems on the Performance of Food Processing Firms in Kenya. *IOSR Journal of Business and Management*. 16(5): 61–72. May.
- Kingombe CKM (2011). An Enquiry into the Causes and Nature of the Transmission Mechanisms between Labour-Based Rural Roads, Sustainable Growth, and Agricultural Trade in Zambia's Eastern Province. PhD Thesis. University of London. London.
- Lanjouw J and P Lanjouw (2001). The Rural Nonfarm Sector: Issues and Evidence from Developing Countries. *Agricultural Economics*. 26: 1–23.
- Lanjouw P (2007). Does the Rural Nonfarm Economy Contribute to Poverty Reduction? In: Haggblade S et al., eds. *Transforming the Rural Nonfarm Economy: Opportunities and Threats in the Developing World*. Johns Hopkins University Press. Baltimore: 55–79.
- Lanjouw P and G Feder (2001). Rural non-farm activities and rural development: From experience towards strategy. Rural Strategy Background Paper 4. World Bank. Washington, D.C.
- Lanjouw P, J Quizon and R Sparrow (2001). Non-agricultural earnings in peri-urban areas of Tanzania: evidence from household survey data. *Food Policy*. 26(4): 385–403. August.
- Lipton M (1980). Migration from rural areas of poor countries: The impact on rural productivity and income distribution. *World Development*. 8(1): 1–24. January.
- Losch B, S Fréguin-Gresh and ET White (2012). Structural Transformation and Rural Change Revisited: Challenges for Late Developing Countries in a Globalizing World. African Development Forum series. World Bank. Washington, D.C.
- Matlon PJ and AA Adesina (1997). Agricultural growth and sustainability: Prospects for semi-arid West Africa. In: Vosti SA and T Reardon, eds. *Sustainability, Growth, and Poverty Alleviation: A Policy and Agroecological Perspective*. Johns Hopkins University Press. Baltimore: 229–245.
- Matsumoto T, Y Kijima and T Yamano (2006). The role of local nonfarm activities and migration in reducing poverty: Evidence from Ethiopia, Kenya and Uganda. *Agricultural Economics*. 35(s3): 449–458. November.
- Nargis N and M Hossain (2006). Income dynamics and pathways out of rural poverty in Bangladesh, 1988–2004. *Agricultural Economics*. 35: 425–435.
- Otsuka K (2007). The Rural Industrial Transition in East Asia: Influences and Implications. In: Haggblade S et al., eds. *Transforming the Rural Nonfarm Economy: Opportunities and Threats in the Developing World*. Johns Hopkins University Press. Baltimore: 216–233.
- Paul H and R Steinbrecher (2013). African agricultural growth corridors and the New Alliance for Food Security and Nutrition: Who benefits, who loses? *EcoNexus*. Available from www.econexus.com, June.

- Peters PE (1992). Monitoring the effects of grain market liberalization on the income, food security and nutrition of rural households in Zomba South, Malawi. Mimeo. Harvard Institute for International Development. Cambridge, MA.
- Qaim M and E Rao (2012). The Supermarket Revolution and Smallholder Farmers. *Rural 21*. 48(4). Available from www.rural21.com/english/news/detail/article/the-supermarket-revolution-and-smallholder-farmers-0000537/.
- Reardon T (1997). Using Evidence of Household Income Diversification to Inform Study of the Rural Nonfarm Labour Market in Africa. *World Development*. 25(5): 735–747.
- Reardon T, J Berdegueé and G Escobar (2001). Rural Nonfarm Employment and Incomes in Latin America: Overview and Policy Implications. *World Development*. 29(3): 549–560.
- Reardon T, J Berdegueé, C Barrett and K Stamolous (2007). Household Income Diversification into Rural Nonfarm Activities. In: Haggblade S et al., eds. *Transforming the Rural Nonfarm Economy: Opportunities and Threats in the Developing World*. Johns Hopkins University Press. Baltimore: 115–140.
- Reardon T, E Crawford and V Kelly (1994). Links between Nonfarm Income and Farm Investment in African Households: Adding the Capital Market Perspective. *American Journal of Agricultural Economics*. 76(5): 1172–1176.
- Reardon T, C Hu, D Tschirley, M Dolislager and J Snyder (2015). Urbanization, Diet Change, and Transformation of Food Supply Chains in Asia. Report for USAID Michigan State University Project of the Global Center for Food System Innovation and the Food Security Policy Innovation Lab. East Lansing, MI. May.
- Reardon T and V Kelly (1989). Impact of Liquidity Sources on Chemical Fertilizer Use in Semi-Arid West Africa. Select Paper, AAEA 1989 Meetings. Abstract. *American Journal of Agricultural Economics*. December.
- Reardon T, P Matlon and C Delgado (1988). Coping with household-level food insecurity in drought-affected areas of Burkina Faso. *World Development*. 16(9): 1065–1074. September.
- Reardon, T and M Mercado-Peters (1993). Self-financing of rural household cash expenditures in Burkina Faso: The case of net cereal buyers. In: Cuevas CE and M Benoit-Cattin, eds. *Finance and Rural Development in West Africa*. Proceedings of the 12th Rural Economy Seminar, Ouagadougou, October 21-25, 1991. Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement. Montpellier: 31–46.
- Reardon T, B Minten, KZ Chen and L Adriano (2013). The Transformation of Rice Value Chains in Bangladesh and India: Implications for Food Security. ADB Economics Working Paper Series 375. Manila. Asian Development Bank.
- Reardon T and JE Taylor (1996). Agroclimatic Shock, Income Inequality, and Poverty: Evidence from Burkina Faso. *World Development*. 24(5): 901–914. May.
- Ruben R and J Pender (2004). Rural diversity and heterogeneity in less-favoured areas: The quest for policy targeting. *Food Policy*. 29(4): 303–320. August.
- Ruben R and M van den Berg (2001). Nonfarm Employment and Poverty Alleviation of Rural Farm Households in Honduras. *World Development*. 29(3): 549–560. March.
- Saner R and R Guilherme (2006). ISO 22000's potential impact on world trade in agricultural products. ISO Management Systems. Geneva. March–April.
- Savadogo K, T Reardon and K Pietola. (1995). Mechanization and Agricultural Supply Response in the Sahel: A Farm-Level Profit Function Analysis. *Journal of African Economies*. 4(3): 336–377. December.
- Stewart R, C van Rooyen, K Dickson, M Majoro and T de Wet (2010). What is the Impact of Microfinance on Poor People? Evidence from Sub-Saharan Africa. Technical Report. EPPI-Centre, University of London. London.

- Tacoli C (2003). The links between urban and rural development. Editorial. *Environment and Urbanization*. 15(1). April.
- Taylor JE (1999). The new economics of labour migration and the role of remittances in the development process. *International Migration*. 37(1): 63–88.
- Teklu T, J Braun J and E Zaki (1991). Drought and Famine Relationship in Sudan: Policy Implications. Research Report 88. International Food Policy Research Institute. Washington, D.C.
- Tschirley DL and MT Weber (1994). Food security strategies under extremely adverse conditions: The determinants of household income and consumption in rural Mozambique. *World Development*. 22(2): 159–173.
- UNCTAD (2007). *The Least Developed Countries Report 2007: Knowledge, Technological Learning and Innovation for Development*. United Nations publication. Sales No. E.07.II.D.8. New York and Geneva.
- UNCTAD (2013a). *Economic Development in Africa Report 2013: Intra-African Trade: Unlocking Private Sector Dynamism*. United Nations publication. Sales No. E.13.II.D.2. New York and Geneva.
- UNCTAD (2013b). *The Least Developed Countries Report 2013: Growth with employment for inclusive and sustainable development*. United Nations publication. Sales No. E.13.II.D.1. New York and Geneva.
- UNCTAD (2014). *The Least Developed Countries Report 2014: Growth with structural transformation: A post-2015 development agenda*. United Nations publication. Sales No. E.14.II.D.7. New York and Geneva.
- Webb P and J von Braun (1994). *Famine and food security in Ethiopia: Lessons for Africa*. John Wiley and Sons. Chichester, UK.
- Wiens T and C Sobrado (1998). Haiti: The challenges of poverty reduction, Vol.2, Technical Papers. World Bank. Washington, D.C.
- Wiggins S (2014). Rural non-farm economy: current understanding, policy options, and future possibilities. In: Hazell P and A Rahman, eds. *New Directions for Smallholder Agriculture*. International Fund for Agricultural Development. Oxford University Press. Oxford: 482–526.
- Winters P, G Carletto, B Davis, K Stamoulis and A Zezza (2006). Rural income generating activities in developing countries: A multi-country analysis. Paper presented at the FAO conference on Beyond Agriculture? The Promise of the Rural Non-Farm Economy for Growth and Poverty Reduction. Rome. 16–18 January.
- Winters P, B Davis, G Carletto, K Covarrubia, EJ Quiñones, A Zezza, C Azzarri and K Stamoulis (2009). Assets, Activities and Rural Income Generation: Evidence from a Multicountry Analysis. *World Development*. 37(9): 1435–1452.
- World Bank (2004). Bangladesh Promoting the Rural Non-Farm Sector in Bangladesh (in Two Volumes). Volume II: Main Report. October 7, 2004. Report 29719-BD. Washington, D.C.
- World Bank (2007). *World Development Report 2008: Agriculture for Development*. World Bank. Washington, D.C.
- Wouterse F and JE Taylor (2008). Migration and Income Diversification: Evidence from Burkina Faso. *World Development*. 36(4): 625–640. April.
- Yamauchi F (2004). Are experience and schooling complementary? Evidence from migrants' assimilation in the Bangkok labour market. *Journal of Development Economics*. 74(2): 489–513. August.
- Yumkella K, P Kormawa, T Roepstorff and A Hawkins, eds. (2011). *Agribusiness for Africa's Prosperity*. United Nations Industrial Development Organization. Vienna.

Tableau 3.1 de l'annexe Proportion de ménages ruraux tirant des revenus de différentes sources, quelques PMA (En pourcentage)

	Année	Agriculture				Économie rurale non agricole			Transferts	Autres	Total non agricole
		Culture	Élevage	Emploi	Total	Emploi salarié	Emploi non salarié	Total			
<i>PMA africains</i>											
Éthiopie	2012	87	80	24	89	6	19	24	22	19	47
Madagascar	1993	93	78	26	96	18	21	36	43	11	67
Malawi	2004	96	65	55	98	16	30	42	89	7	93
	2011	93	48	49	97	13	16	28	66	11	79
Niger	2010/11	96	77	11	98	8	60	65	58	0	84
République-Unie de Tanzanie	2009	88	65	20	99	16	38	43	43	2	77
Ouganda	2005/06	88	65	20	92	16	38	49	43	2	72
	2009/10	89	67	23	92	25	43	56	32	24	77
<i>PMA asiatiques</i>											
Bangladesh	2000	82	39	35	87	32	26	53	49	55	91
	2005	85	73	29	93	35	22	53	42	59	90
Népal	1996	93	82	42	98	35	20	50	26	8	69
	2003	93	86	38	98	36	21	52	38	27	82

Source : Davis (2014), tableau 2, p. 8.

Tableau 3.2 de l'annexe Revenus des ménages ruraux, par source, quelques PMA (En pourcentage)

	Année	Agriculture				Économie rurale non agricole			Transferts	Autres	Total non agricole
		Culture	Élevage	Emploi	Total	Emploi salarié	Emploi non salarié	Total			
<i>PMA africains</i>											
Éthiopie	2012	73	11	4	88	2	4	6	3	3	12
Madagascar	1993	57	13	6	77	6	8	15	6	2	23
Malawi	2004	56	9	11	77	7	9	16	6	0	23
	2011	59	6	15	80	8	6	13	6	0	20
Niger	2010/11	48	9	3	60	4	26	30	10	0	40
République-Unie de Tanzanie	2009	53	13	4	70	7	13	19	10	0	30
Ouganda	2005/06	47	7	11	65	10	16	26	9	0	35
	2009/10	48	11	8	66	12	16	28	6	0	34
<i>PMA asiatiques</i>											
Bangladesh	2000	15	1	20	37	20	16	36	13	13	63
	2005	18	9	16	43	22	13	36	9	12	57
Népal	1996	32	14	18	64	17	9	26	10	1	36
	2003	20	18	13	51	21	9	30	17	2	49

Source : Davis (2014), tableau 3, p. 9.

CHAPITRE 4

LE DÉVELOPPEMENT RURAL ET LES MODÈLES ET CONTRAINTE IMPOSÉES AUX FEMMES



A. Introduction

Les femmes peuvent contribuer à la diversification de l'économie rurale et jouer un rôle prépondérant dans la mise en place de microentreprises dynamiques...

...mais continuent de se heurter à de multiples obstacles pour accéder à la terre, aux intrants agricoles, aux services de vulgarisation, à la main-d'œuvre, aux marchés et à l'éducation.

Les problèmes de disponibilité, de qualité et d'interprétation des données – systématiques dès qu'il est question de développement rural – sont encore plus aigus lorsque l'on essaie d'analyser ce développement sous l'angle du genre.

Les différences observées entre les ménages dirigés par un homme et ceux dirigés par une femme reflètent en partie les difficultés économiques et sociales associés à la monoparentalité.

Comme on l'a vu au chapitre 1, les femmes constituent environ la moitié de la main-d'œuvre agricole des pays les moins avancés (PMA), et cette proportion a progressivement augmenté au fil du temps dans les trois groupes géographiques. Dans les zones rurales, les femmes jouent un rôle crucial car ce sont elles qui assurent la sécurité alimentaire de la famille et son alimentation, notamment grâce à leurs jardins potagers; elles peuvent aussi augmenter la production et renforcer la sécurité alimentaire en adoptant des pratiques agroécologiques améliorées et en diversifiant leurs cultures. Elles peuvent également contribuer à la diversification de l'économie rurale et jouer un rôle prépondérant dans la mise en place de microentreprises dynamiques, par exemple d'artisanat agroalimentaire, qui ont des chances non négligeables de devenir des entreprises viables. L'autonomisation sociale et économique des femmes a des effets très bénéfiques sur les jeunes générations qui, grâce à elles, sont mieux nourries, en meilleure santé, plus instruites et ainsi mieux à même de contribuer à la vie économique et sociale des pays (FAO, 2011; World Bank and ONE, 2014).

Pourtant, dans les PMA, les femmes qui vivent en milieu rural continuent de se heurter à de multiples obstacles pour accéder à la terre, aux intrants agricoles, aux services de vulgarisation, à la main-d'œuvre, aux marchés et à l'éducation. Tous ces obstacles font qu'il est difficile pour elles de s'engager dans une activité productive, agricole ou non, et de créer une exploitation agricole commerciale. À cela s'ajoute le manque de temps et de mobilité dû aux normes socioculturelles sexistes qui imposent aux femmes de cumuler tâches domestiques et activités productives non rémunérées. Le sexisme du marché du travail, qui cantonne généralement les femmes dans les emplois faiblement rémunérés, et la structure décisionnelle des ménages, qui limite le contrôle qu'elles peuvent avoir sur le revenu familial et leur influence sur les dépenses, aggravent en outre la situation.

Les problèmes de disponibilité, de qualité et d'interprétation des données – systématiques dès qu'il est question de développement rural (voir chap. 3) – sont encore plus aigus lorsque l'on essaie d'analyser ce développement sous l'angle du genre. Les données intègrent en effet un certain nombre de préjugés sexistes qui sont particulièrement patents dans les données ventilées par sexe concernant les ménages (ménages dirigés par des hommes ou par des femmes).

Le postulat étant que le chef de famille est l'homme le plus âgé du ménage, indépendamment du rôle qu'y jouent les femmes, les femmes qui sont considérées comme étant chef de famille sont généralement des femmes célibataires, veuves ou divorcées. Les différences observées reflètent donc alors en partie les difficultés économiques et sociales associées à la monoparentalité et non pas seulement les différences entre sexes proprement dites (UNCTAD, 2014; UNECE and World Bank Institute, 2010). De plus, les différences existant entre les ménages dirigés par un homme et ceux dirigés par une femme ne représentent qu'un aspect de la problématique du genre dans les communautés rurales, car la position des femmes dans le ménage, indépendamment de la question de savoir qui le dirige, soulève des questions sensiblement différentes et concerne une part bien plus importante de la population féminine.

Faute de données homogènes et fiables suffisantes, le présent chapitre s'appuie surtout sur des données (individuelles, si possible) publiées au niveau national pour illustrer des tendances générales. Il importe néanmoins de souligner que, dans l'agriculture, les rôles des hommes et des femmes (et plus largement les normes relatives au genre) sont fortement liées au contexte. Il est donc difficile de généraliser ou d'extrapoler des modèles à partir d'un petit nombre de pays, surtout lorsqu'il s'agit d'un groupe aussi divers sur le plan géographique, économique et culturel que les PMA. Les exemples qui sont donnés mettent en lumière aussi bien la diversité des expériences nationales que leurs points communs. Dans les zones rurales, la question du genre doit être analysée selon le contexte géographique et le contexte culturel car la situation varie beaucoup tant entre les pays qu'au sein d'un pays.

Il convient aussi de noter que les inégalités fondées sur le sexe s'inscrivent dans un faisceau plus large d'inégalités multiples et croisées et qu'elles devraient être évaluées dans ce contexte, en tenant compte tant des inégalités verticales dans la répartition du revenu par montant que d'inégalités horizontales fondées sur la race, l'ethnie, la caste et la localisation. Bon nombre des manifestations et des conséquences du sexisme subi par les femmes sont identiques à celles de la pauvreté subie par la population dans son ensemble : privation de terres, faible niveau d'instruction, manque d'accès au crédit, aux intrants et aux marchés agricoles, etc. Comme on le verra à la fin du chapitre, ces constatations ont des incidences très importantes sur les approches qui devront être retenues pour lutter contre ces inégalités.

Les inégalités fondées sur le sexe s'inscrivent dans un faisceau plus large d'inégalités multiples et croisées.

B. Division du travail et structure de l'emploi selon les sexes

Si, dans l'agriculture, les rôles des hommes et des femmes sont très étroitement liés au contexte, il existe certaines caractéristiques communes à la plupart des PMA (et aux pays en développement en général), notamment la double charge de travail – activités productives et tâches domestiques – qui pèse sur les femmes; les pratiques culturelles et commerciales propres aux femmes; la structure de l'emploi des femmes et la discrimination sur les marchés du travail en milieu rural.

1. LES RÔLES DES FEMMES AU SEIN DU FOYER ET SUR L'EXPLOITATION

Les tâches productives et les tâches « reproductives » ou domestiques cumulées par les femmes des zones rurales sont très variées. Bien que les tâches domestiques – préparation des repas, soins aux enfants, collecte de l'eau et du bois de chauffage – ne soient pas comptabilisés parmi les emplois actifs dans les comptes nationaux, elles sont indispensables au bien-être de la famille. Elles expliquent aussi les difficultés considérables des femmes à se lancer dans une activité productive, notamment par manque de temps et de mobilité.

Les tâches domestiques – préparation des repas, soins aux enfants, collecte de l'eau et du bois de chauffage – expliquent aussi les difficultés considérables des femmes à se lancer dans une activité productive.

Si l'on tient compte de ces tâches, l'on constate que les femmes des zones rurales tendent à travailler plus que les hommes, que les responsabilités familiales sont largement réparties selon le sexe (tableau 4.1), et que les femmes cumulent activités agricoles et non agricoles et tâches ménagères, certaines très chronophages. À cause de ce cumul, les femmes ont généralement moins de temps libre que les hommes pour s'engager pleinement dans une activité lucrative, pour se déplacer et pour suivre une formation ou un cours de perfectionnement.

Tableau 4.1 Répartition du temps par pays, sexe et activité dans certains PMA (Nombre d'heures moyen/jour)

Activités	Éthiopie		Malawi		République démocratique populaire lao	
	Population rurale, 2013		2010-2011		Population rurale par chef de famille, 2010	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Agriculture, élevage ou pêche	7,9	5,2	2,3	2,2	3,4	2,6
Ramassage de bois de feu et de chauffage	0,2	0,4	0,4	0,5	0,1	0,2
Collecte de l'eau	0,1	0,5	0,5	0,8	0,1	0,3
Travail rémunéré, activité professionnelle et activité non agricole	2,2	1,5	9,8	8,2	0,6	0,3
Soins corporels et repos (sommeil compris)	13,7	13,3		s.o.	15,4	14,7
Soins à la famille et tâches ménagères non rémunérés	1,8	4,8		s.o.	0,6	2,3

Sources : Chiffres agrégés par le secrétariat de la CNUCED, d'après des données de FAO/SIDA (<http://faostat3.fao.org/home/E>) (2010b); Central Statistical Agency of Ethiopia and World Bank (2013); Republic of Malawi (2012).

Note : Certaines activités se chevauchant, la somme des chiffres n'est pas nécessairement égale à vingt-quatre heures.

Les rôles des hommes et des femmes travaillant dans l'agriculture sont définis par la société et ils évoluent; ils varient beaucoup d'un endroit à l'autre.

Dans le secteur agricole, les femmes travaillent comme agricultrices indépendantes, travailleuses non rémunérées dans l'exploitation familiale ou travailleuses, rémunérées ou non, dans d'autres exploitations ou entreprises agricoles (FAO, 2011) et, dans chacune de ces positions, elles font face à des difficultés et des handicaps du fait de leur sexe. Toutefois, les rôles des hommes et des femmes travaillant dans l'agriculture sont définis par la société et ils évoluent; ils varient beaucoup d'un endroit à l'autre, reflétant les différences culturelles et autres entre les pays et en leur sein. Si les démarcations entre les rôles des hommes et des femmes sont donc généralement floues et qu'une analyse exhaustive sur la base de ces facteurs déborde le cadre du présent Rapport, beaucoup de PMA ont en commun quelques caractéristiques générales.

Dans les PMA, toutes régions confondues, la proportion de femmes dans la catégorie des « travailleurs familiaux » (non rémunérés) est beaucoup plus élevée que celle des hommes.

Comme on l'a vu au chapitre 3, dans les PMA, les ménages ruraux disposent de plusieurs stratégies de subsistance pour diversifier leurs sources de revenus. Généralement, les femmes cultivent la terre, élèvent des animaux, transforment des produits alimentaires, et mènent en même temps une activité non agricole et, occasionnellement, une activité rémunérée dans une entreprise agroalimentaire rurale (FAO, 2011). Si les hommes tendent aussi à pratiquer une agriculture mixte (culture et élevage), le modèle est plus répandu chez les femmes qui, en règle générale, s'occupent de leur jardin potager, travaillent sans rémunération dans l'exploitation dirigée par leur époux ou leur partenaire et gèrent les parcelles qui leur ont été attribuées, tout en assumant les tâches ménagères.

En milieu rural, les femmes assument une part disproportionnée du travail agricole non rémunéré. Dans les PMA, toutes régions confondues, la proportion de femmes dans la catégorie des « travailleurs familiaux » (non rémunérés) est beaucoup plus élevée que celle des hommes, s'élevant à plus du double dans les PMA d'Asie et les PMA d'Afrique et Haïti¹. Si ces données sont recueillies au niveau national, c'est-à-dire qu'elles concernent aussi les zones urbaines, il n'en reste pas moins que c'est généralement dans le secteur agricole que l'on trouve le plus de travailleurs familiaux non rémunérés (ILO, 2008).

Alors que les femmes tendent à dominer les marchés locaux de produits vivriers de base, ce sont généralement les hommes qui sont responsables des cultures d'exportation.

L'idée largement répandue selon laquelle les cultures d'exportation et les autres cultures commerciales sont l'apanage des hommes et les cultures de subsistance et les cultures vivrières de base, celui des femmes n'est pas sans fondement, mais c'est une grossière simplification (FAO, 2011; USAID, 2015a). En effet, les femmes participent généralement autant que les hommes à la production agricole marchande, formant souvent l'essentiel de la main-d'œuvre des exploitations sous contrat. Il existe néanmoins des différences importantes entre hommes et femmes en ce qui concerne le contrôle du produit des ventes commerciales (les hommes sont sous contrat, tandis que les femmes sont travailleuses familiales) et l'ampleur des opérations (difficultés rencontrées par les femmes pour augmenter leurs ventes).

Alors que les femmes tendent à dominer les marchés locaux de produits vivriers de base, ce sont généralement les hommes qui sont responsables des cultures d'exportation, concluant des contrats et contrôlant le produit des

Tableau 4.2 Situation au regard de l'emploi dans les PMA, par sexe, 2014 (En pourcentage)

Situation au regard de l'emploi	PMA africains et Haïti		PMA asiatiques		PMA insulaires	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
a. Salariés (ouvriers et employés)	22,9	10	23,7	15,5	20,6	15,5
b. Employeurs	2,2	0,7	1,0	0,7	1,4	0,3
c. Travailleurs indépendants	57,4	49,5	62,8	38,7	50,8	39,0
d. Travailleurs familiaux	17,5	39,7	12,5	45,2	27,2	45,2
Emploi vulnérable (c + d)	74,9	89,2	75,3	83,9	78,0	84,2

Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après des données de l'OIT, Global Employment Trends 2014: supporting data sets: Employment by status and sex (http://www.ilo.org/legacy/english/get/2014/GET_sector_share.xlsx) (consultée en juillet 2015).

Note : Il n'existe pas de données pour les pays suivants : Djibouti, Kiribati, Sao Tomé-et-Principe, Soudan du Sud, Soudan (ancien Soudan), Timor-Leste, Tuvalu et Vanuatu.

ventes (World Bank, FAO and IFAD, 2009; Croppenstedt, Goldstein and Rosas, 2013). Un certain nombre d'études signalent une dynamique similaire pour ce qui concerne les secteurs d'exportation tant traditionnels (cacao, café et thé, par exemple) que non traditionnels (fruits, produits horticoles et fleurs, par exemple). Ainsi, au Rwanda, les femmes sont tout aussi actives que les hommes dans les plantations de café; ce sont elles qui apportent la récolte du jour à la station de lavage, sauf le jour du paiement où les hommes s'en chargent (IFAD, 2010).

Selon que le propriétaire ou l'exploitant des terres est un homme ou une femme, le type de culture varie sensiblement entre les PMA et en leur sein (tableau 4.3). Au Rwanda, que les terres soient détenues ou exploitées par des hommes ou par des femmes, les cultures sont remarquablement similaires. C'est aussi le cas au Malawi, même si 10,4 % des terres exploitées par des hommes sont consacrées au tabac, contre 3,3 % lorsqu'elles sont exploitées par des femmes. En revanche, en République démocratique populaire lao, sur les terres exploitées par des hommes, les cultures sont plus diversifiées, 23,6 % des surfaces étant consacrées à des cultures non rizicoles, contre 10,9 % sur les terres exploitées par des femmes.

Les enquêtes sur les budgets-temps montrent que certains travaux agricoles (par exemple, le désherbage, la plantation et la récolte) tendent à être principalement féminins, alors que d'autres (par exemple, le labourage, la pulvérisation et le chargement/déchargement des produits) sont généralement masculins. Dans le secteur du café en Ouganda, par exemple, les femmes prennent en général soin des caféiers, cueillent et font sécher les fruits, tandis que les hommes plantent et taillent les arbustes et vendent la récolte (Verhart and Pyburn, 2012). En République démocratique populaire lao, les femmes repiquent le riz, le désherbent, le récoltent et s'occupent des opérations post-récolte et de la vente, alors que les hommes préparent les sols, labourent et installent les clôtures (FAO/SIDA, 2010b).

Dans les exploitations agricoles de type pastoral ou mixte, on relève aussi généralement une spécialisation des activités d'élevage selon les sexes, y compris au sein des ménages. Les femmes élèvent plutôt des volailles et du bétail laitier, ainsi que des lapins et d'autres petits animaux (FAO, 2011; Guèye, 2000; Okali and Mims, 1998; Tangka, Jabbar and Shapiro, 2000); elles nourrissent aussi les porcs et la volaille, font paître les chèvres et vendent les produits de petite taille et le petit bétail sur le marché local (FAO/SIDA, 2010b). La production des œufs, du lait et des volailles tend à être dominée par les femmes, tandis que les hommes sont souvent chargés des bovins.

Selon que le propriétaire ou l'exploitant des terres est un homme ou une femme, le type de culture varie sensiblement entre les PMA et en leur sein.

Certains travaux agricoles tendent à être principalement féminins.

On relève généralement une spécialisation des activités d'élevage selon les sexes.

Tableau 4.3 Cultures selon le sexe du principal propriétaire/exploitant

Type de culture	Malawi		Rwanda		République démocratique populaire lao	
	2010/2011		2010		2010	
	En pourcentage des parcelles		En pourcentage de la production culturale		En pourcentage de la surface cultivée	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Maïs	64	75	8,1	8	8,9	2,7
Pois cajan	14,7	21,3	-	-	-	-
Arachide	15,1	17	-	-	-	-
Tabac	10,4	3,3	-	-	0,1	-
Fève	5,5	6,2	15,7	17,1	-	-
Sorgho	4,3	6,4	4,2	4,1	-	-
Riz	2,7	3,1	0,6	0,4	76,4	89,1
Café	-	-	1,6	1,5	3,6	2,9
Thé	-	-	0,2	0,3	0,1	0,3
Manioc	-	-	10,2	9,6	-	-
Patate douce	-	-	8,7	8,9	-	-
Pomme de terre	-	-	3,9	3,9	-	-

Sources : FAO/SIDA (2010b, tableau 5.1, p. 37); Republic of Malawi (2012, tableau 9.9, p. 139) and Republic of Rwanda (2011, tableau 4.6, p. 37).

2. ACTIVITÉS ET EMPLOIS NON AGRICOLES

Pour les hommes comme pour les femmes, les taux de participation sont généralement plus faibles dans les activités non agricoles que dans les activités agricoles.

Pour les hommes comme pour les femmes, les taux de participation sont généralement plus faibles dans les activités non agricoles que dans les activités agricoles. Selon les données des enquêtes sur les budgets-temps, les activités telles que le petit commerce et le commerce de détail sont plus souvent le fait des membres féminins que masculins du ménage; les hommes, pour leur part, ont davantage de débouchés dans d'autres secteurs non agricoles tels que l'industrie du bâtiment et le secteur des transports. En Éthiopie, par exemple, 22,2 % des femmes vivant en milieu rural mènent des activités non agricoles, contre 16,4 % d'hommes (Central Statistical Agency of Ethiopia and World Bank, 2013). En République démocratique populaire lao, 48 % des membres des ménages engagés dans des activités non agricoles sont des femmes, dont la grande majorité (77 %) travaillent dans le commerce de gros et de détail (FAO/SIDA, 2010b).

Comme le cas de la Gambie le montre (encadré 4.1), dans des secteurs tels que celui de la pêche, on observe aussi des différences marquées entre le rôle des hommes et celui des femmes en ce qui concerne les produits, l'échelle de production et les marchés.

La place des hommes et des femmes dans l'emploi est plus clairement délimitée dans le secteur agroalimentaire que dans l'agriculture traditionnelle à petite échelle.

La place des hommes et des femmes dans l'emploi est plus clairement délimitée dans le secteur agroalimentaire que dans l'agriculture traditionnelle. Par tradition, ce sont les femmes qui, dans de nombreux pays, se chargent de la transformation artisanale des produits agricoles. La transformation industrielle de produits de valeur supérieure tels que le poisson, les fleurs et les produits d'élevage présente une structure différenciée par sexe, qui se caractérise par la prédominance de l'emploi de femmes (tableau 4.4) et par une forte ségrégation des activités par sexe.

Il existe des écarts de rémunération importants entre les hommes et les femmes employés dans les secteurs formel et informel, les écarts étant plus importants dans les PMA asiatiques que dans les PMA africains.

Même lorsque les femmes vivant en milieu rural ont une activité rémunérée, elles sont plus susceptibles que les hommes d'être cantonnées dans des activités à temps partiel, saisonnières et/ou faiblement rémunérées² (FAO, 2011), ainsi, par exemple, dans les trois pays étudiés en détail au chapitre 3 (Bangladesh, Népal et Malawi), (RIGA database/survey data; FAO, 2011). Selon des données de l'OIT et de la base de données Activités rurales génératrices de revenus (RIGA), font les différences de rémunération entre les hommes et les femmes, qu'ils soient employés dans les secteurs formel et informel, sont importantes – plus importantes dans les PMA asiatiques que dans les PMA africains (graphique 4.1).

Si ces écarts au regard de la situation dans l'emploi et de la rémunération peuvent en partie s'expliquer par le niveau d'instruction, l'expérience professionnelle et les choix personnels (par exemple, préférence pour un emploi à temps partiel ou saisonnier en raison des obligations familiales), ils sont aussi le fruit des stéréotypes culturels et des normes sociales (Boserup, 2007).

Encadré 4.1 Le secteur de la pêche en Gambie

En Gambie, dans le secteur de la pêche, on relève des différences entre hommes et femmes en ce qui concerne les produits, l'échelle de production et le marché desservi. La production et la structure des échanges sont donc différenciées selon le sexe tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Les activités d'amont (capture du poisson ou pêche de mollusques et de crustacés) tendent à être assurées principalement par les hommes, bien que les femmes jouent souvent un rôle prépondérant sur certains segments de marché. Par exemple, ce sont surtout les femmes d'un groupe ethnique précis qui récoltent les huîtres.

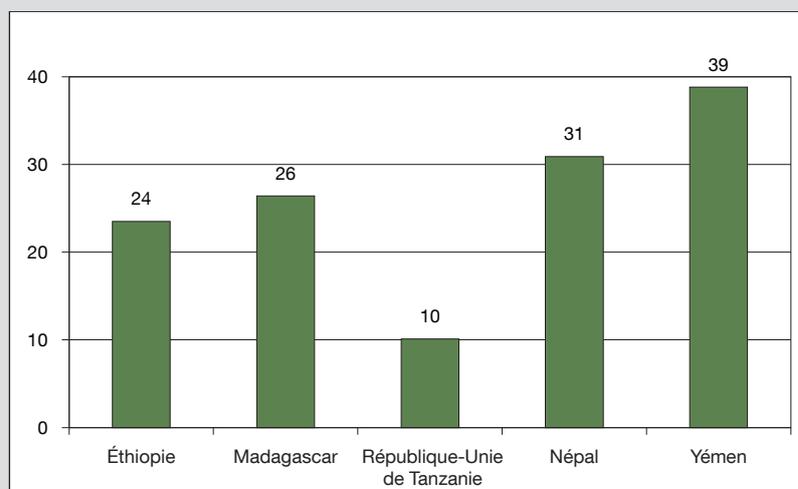
Les activités d'aval (transformation artisanale et commercialisation) sont, pour leur part, fortement genrées : les femmes vendent le poisson directement sur le marché local et dans les centres urbains proches, tandis que les hommes le vendent sur des marchés plus lointains (plus intensifs en capital) et sont les principaux fournisseurs des usines de transformation. Il en va de même des méthodes de transformation et des produits commercialisés : les femmes produisent généralement du poisson séché ou fumé (principalement de l'ethmalose et du poisson-chat) à durée de conservation relativement courte (trois jours environ) pour le marché intérieur, tandis que les hommes vendent des produits fumés-séchés à durée de conservation plus longue et sont les principaux fournisseurs de poissons frais de valeur plus élevée tels que la sole et la crevette qu'ils livrent aux usines de transformation pour l'exportation.

Source: UNCTAD and EIF (2014).

Tableau 4.4 Proportion de femmes travaillant dans les industries de transformation de produits agricoles de valeur élevée dans certains PMA

Pays	Produit	Année de l'enquête	Femmes employées (En pourcentage)
Sénégal*	Haricots verts	2005	90
	Tomates cerises	2006	60
Ouganda*	Fleurs	1998	75
Zambie*	Légumes	2002/03	65
Gambie**	Transformation du poisson	2014	71
République-Unie de Tanzanie***	Fleurs, légumes	2008/2009	60

Sources : * FAO (2011), ** UNCTAD and EIF (2014), *** TPAWU (2011).

Graphique 4.1 Écarts de rémunération entre les hommes et les femmes dans l'agriculture, dans certains PMA

Sources : Éthiopie : National Labour Force Survey 2013; Madagascar : Enquête Nationale sur l'Emploi et le Secteur Informel 2012; Népal : Nepal Labour Force Survey 1999; République-Unie de Tanzanie : Employment and Earnings Survey 2012; Yémen : Child Labour Survey 2010.

Les nouvelles formes d'organisation des chaînes d'approvisionnement peuvent offrir de nouveaux débouchés aux femmes des zones rurales, mais aussi les placer devant de nouvelles difficultés (FAO, IFAD and ILO, 2010). Les activités agro-industrielles axées sur l'exportation et l'agriculture sous contrat avec des petits exploitants produisant des produits à haute valeur marchande et les grandes exploitations qui leur sont associées peuvent créer des emplois et de meilleurs débouchés pour les femmes; dans le secteur agro-industriel axé sur l'exportation, les salaires tendent à être plus élevés et les conditions de travail moins pénibles que dans beaucoup d'autres segments de marché traditionnels (FAO, 2011; Maertens and Swinnen, 2009; Deere, 2005). Cela étant, les travailleuses de l'agro-industrie sont généralement cantonnées dans des activités non qualifiées à forte intensité de main-d'œuvre telles que le conditionnement, sans grande possibilité de développer leurs compétences; dans certains secteurs (floriculture, par exemple), elles risquent d'être exposées à des dangers tels que les pesticides. Les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre (floriculture, par exemple) tendent à créer des emplois précaires faiblement rémunérés et très exposés à la baisse de la demande dans les pays consommateurs, laquelle est souvent directement répercutée sur les travailleurs, qui sont licenciés. De même, s'il est possible pour les femmes de profiter de la culture sous contrat de produits à haute valeur marchande pour s'autonomiser, ce type d'agriculture peut être une autre source d'exploitation, surtout pour les travailleuses familiales non rémunérées.

Les nouvelles formes d'organisation des chaînes d'approvisionnement peuvent offrir de nouveaux débouchés aux femmes des zones rurales, mais aussi les placer devant de nouvelles difficultés

C. Obstacles à une contribution accrue des femmes au développement

Comme on l'a vu plus haut, dans les zones rurales des PMA, les femmes éprouvent des difficultés à accéder aux actifs productifs et aux services – terres, crédit, intrants agricoles, services de vulgarisation, main-d'œuvre et marchés –, d'où les fortes disparités de rendement à l'hectare entre les terres exploitées par des hommes et celles exploitées par des femmes. Ces nombreux obstacles réduisent la productivité agricole (chap. 2), limitent le dynamisme des initiatives prises par les femmes dans les zones rurales, et risquent finalement de compromettre la croissance et la diversification à long terme des économies rurales.

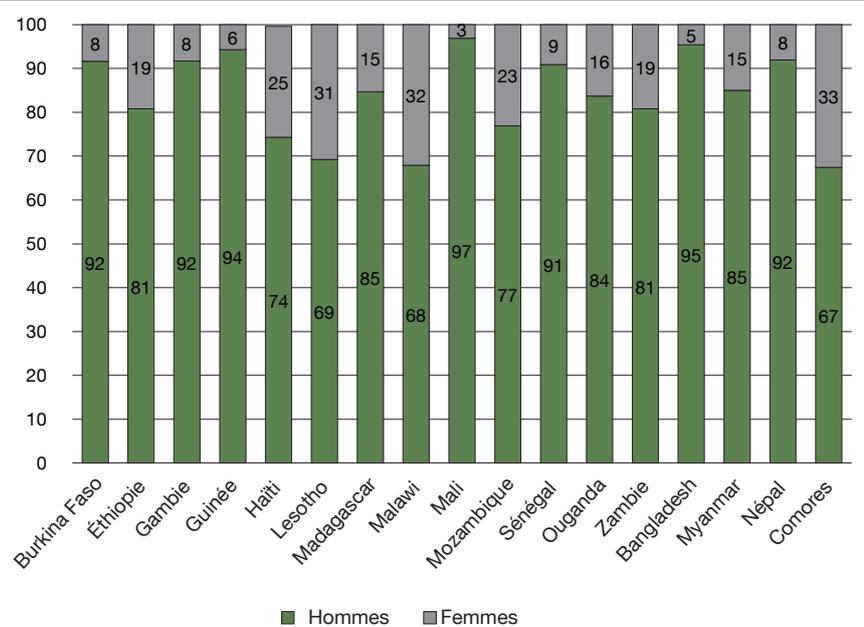
En général, les inégalités dans le contrôle des terres ne résultent pas de discriminations consacrées par le droit foncier ou par le droit successoral.

1. INÉGALITÉS DANS L'ACCÈS AUX ACTIFS: TERRES ET BÉTAIL

Les données émanant de nombreux PMA de tous les groupes géographiques font apparaître les mêmes inégalités dans le contrôle des terres, les hommes disposant des parcelles beaucoup plus étendues que celles dont disposent les femmes (graphique 4.2).

Selon des indicateurs fondés sur les lois et les règlements de 25 PMA africains et asiatiques³, ces inégalités ne résultent pas partout de discriminations consacrées par le droit foncier ou par le droit successoral. Dans tous les pays considérés, les femmes disposent de droits en matière de propriété foncière, sauf en République démocratique du Congo où ces droits sont modifiés par leur situation matrimoniale. En revanche, des discriminations persistent dans le droit successoral d'un certain nombre de pays. En tant que filles ou épouses survivantes, les femmes ont des droits sur la succession dans 16 pays, mais pas dans sept autres (Bangladesh, Népal, Sénégal, Soudan, Ouganda, République-Unie de Tanzanie et Yémen); au Lesotho, les filles n'ont pas les mêmes droits que les fils. Dans de nombreux pays, le principe de l'égalité entre hommes et femmes est inscrit dans la Constitution et l'emporte sur les pratiques coutumières.

Graphique 4.2 Hommes et femmes exploitants agricoles dans certains PMA (En pourcentage)



Sources : FAO, base de données sur le genre et le droit à la terre, qui est fondée sur les recensements agricoles (consulté en mai 2015).

Note : Sexe des exploitants agricoles. Selon la définition retenue dans les recensements agricoles, on entend par exploitant agricole la personne qui prend les principales décisions concernant l'utilisation des ressources et qui exerce le contrôle administratif de l'exploitation. L'exploitation agricole est une unité économique de production agricole sous gestion unique. La somme des pourcentages de femmes et d'hommes exploitants agricoles par pays ne correspond pas toujours à 100, par exemple dans le cas où ils sont coexploitants ou dans le cas où le sexe de l'exploitant n'a pas été communiqué.

Ainsi, les inégalités dans le contrôle des terres sont surtout dues aux barrières socioculturelles qui sont consacrées par les règles et les pratiques coutumières plutôt que par le droit civil (encadré 4.2), et qui rendent très difficiles l'application et le respect effectifs de la législation foncière et successorale. Parmi les principaux obstacles figurent les normes culturelles patriarcales enracinées dans la coutume, la complexité des formalités d'enregistrement (par exemple, la nécessité d'avoir un certificat de mariage pour procéder à l'enregistrement de la propriété sous les deux noms) et la méconnaissance des lois (UNCTAD, 2014). Ces obstacles peuvent être encore plus importants lorsque les hommes et les femmes sont en concurrence pour des terres en nombre insuffisant. Les femmes qui ne sont pas mariées légalement ont des problèmes pour exercer leurs droits successoraux dans des conditions d'égalité et sans discrimination. Les femmes mariées selon le droit coutumier, notamment dans le cadre d'une union polygame, et celles qui vivent avec un partenaire sans être unis par des liens légaux ou coutumiers n'ont souvent aucun droit légal.

La propriété des animaux d'élevage est aussi très différente selon que le propriétaire est un homme ou une femme, et témoigne de la spécialisation par sexe des activités, dont il sera question à la section B.1 (encadré 4.3).

2. CAPITAL HUMAIN : ÉDUCATION ET ALPHABÉTISATION

Chez les femmes des zones rurales, en particulier lorsqu'elles sont chef de famille, les taux d'alphabétisation et le nombre d'années de scolarisation tendent à être bien inférieurs à ceux de leurs homologues masculins. Les ménages dirigés par une femme sont donc très désavantagés, par exemple, lorsqu'il s'agit d'accéder aux services d'information commerciale et aux services de vulgarisation, de demander un crédit et de se conformer aux normes, en particulier sanitaires et phytosanitaires, imposées par les pays importateurs (UNCTAD 2011; UNCTAD 2014).

Au Cambodge, par exemple, 76 % des hommes des ménages agricoles ont achevé au moins un cycle d'études, contre 66 % des femmes. Les hommes chefs de famille sont plus nombreux que leurs homologues féminines à savoir lire et écrire, avec des différences selon les régions. Dans la région côtière, par exemple, 80 % des hommes chefs de famille savent lire et écrire un message simple, contre 38 % des femmes dans la même situation (FAO/SIDA, 2010b).

Les inégalités dans le contrôle des terres sont surtout dues aux barrières socioculturelles consacrées par les règles et les pratiques coutumières, plutôt que par le droit civil.

Chez les femmes des zones rurales, en particulier lorsqu'elles sont chef de famille, les taux d'alphabétisation et le nombre d'années de scolarisation tendent à être bien inférieurs à ceux de leurs homologues masculins.

Encadré 4.2 Accès des femmes à la terre au Malawi, au Rwanda et au Lesotho

Les pratiques coutumières varient beaucoup entre régions, pays et groupes ethniques. La situation au Malawi illustre à la fois la résilience et la complexité de ces pratiques. Selon la loi, à la mort de l'époux, le patrimoine est transmis à l'épouse et aux enfants. La réalité, toutefois, est plus complexe. Dans certains districts, le patrimoine est divisé entre l'épouse survivante et les fils, au nom du principe selon lequel les terres héritées par les filles iraient à la famille de leur époux au moment du mariage. À leur mariage, les filles reçoivent donc des objets jugés plus appropriés pour une femme – des ustensiles de cuisine, par exemple, plutôt que des terres. Dans d'autres districts, le patrimoine est partagé également entre les enfants, fils et filles, mais lorsque les filles se marient et quittent le foyer, elles renoncent à leurs terres. Elles peuvent en récupérer l'usage lorsqu'elles rentrent dans leur village d'origine, mais sous l'autorité de leurs frères.

Le Rwanda a promulgué des lois progressistes qui ont beaucoup contribué à corriger les inégalités causées par les pratiques coutumières qui marginalisent les femmes en matière de propriété foncière. Le régime foncier de 2005 (loi organique no 08/2005 relative au régime foncier) en particulier garantit l'égalité des droits des hommes et des femmes dans ce domaine; en vertu du programme de régularisation de la tenure foncière, les femmes mariées selon la loi doivent être enregistrées en tant que copropriétaires de la terre. Selon les données de l'Office rwandais des ressources naturelles (RNRA), 26 % de la superficie totale des terres enregistrées au Rwanda appartenaient à des femmes en 2013 et 54 % étaient détenus en copropriété par les époux. Pourtant, le contrôle de fait des hommes sur la terre demeure profondément enraciné. La propriété agricole est extrêmement morcelée au Rwanda, avec une superficie moyenne de seulement 0,76 hectare (Republic of Rwanda, 2010); or, les dispositions visant à lutter contre le morcellement des terres portent atteinte au principe de l'égalité des droits successoraux des enfants (IFAD, 2010). Selon la loi, les parcelles d'une superficie inférieure ou égale à 1 hectare – 80 % des exploitations rwandaises – ne peuvent pas être divisées. Dans ce cas, elles sont détenues collectivement au nom de la famille par un seul héritier – généralement le fils aîné (UNCTAD, 2014). Cette propriété collective masque la domination masculine sur les terres.

Dans les zones rurales du Lesotho, la quasi-totalité des femmes sont mariées selon la coutume si bien que les questions liées au mariage, à la propriété foncière et à la succession sont tranchées selon les règles du droit coutumier basotho, plutôt que selon les principes du droit civil. Selon la coutume, seul l'enfant mâle peut hériter les terres; les femmes ne peuvent pas conclure de contrats ni détenir de propriété en leur nom. Il est aussi intéressant de noter que dans la Constitution du Lesotho, qui date de 1993, le respect des pratiques coutumières (droits culturels) l'emporte sur celui des droits civils.

Sources : Malawi Human Rights Commission (2006), IFAD (2010), UNCTAD (2012 and 2014).

Encadré 4.3 Élevage et vente de bétail au Cambodge, en République démocratique populaire lao et en République-Unie de Tanzanie

Au Cambodge, tous les ménages agricoles interrogés en 2008 ont déclaré élever du bétail ou des volailles (bovins, porcins et poulets). Les ménages dirigés par des femmes (20 % des ménages agricoles) possédaient en moyenne moins de bétail que ceux dirigés par des hommes. Quelque 62 % des ménages dirigés par des femmes élevaient des poulets, contre 65 % de ceux dirigés par des hommes; 44 % élevaient des bovins, contre 54 % pour les hommes; et 20 % des porcins, contre 26 % pour les hommes. Les ventes, elles aussi, variaient : les ventes de bétail et de volaille des ménages dirigés par des femmes représentaient un peu plus de la moitié (53 %) de celles des ménages dirigés par des hommes, qui vendaient aussi presque 20 % de plus de produits animaux et de produits avicoles. Source: FAO/SIDA (2010b), Anderson-Saito, Dhar and Pehu, 2004.

En République démocratique populaire lao, en 2007-2008, plus de la moitié des ménages agricoles élevait du bétail et de la volaille, dont 58 % de ménages dirigés par des hommes et 39 % de ménages dirigés par des femmes. Les porcs, les buffles et les bovins comptaient parmi les animaux d'élevage les plus courants. Quarante-six pour cent des ménages dirigés par des femmes et 52 % des ménages dirigés par des hommes élevaient des bovins, et 57 % des ménages dirigés par des femmes et 62 % des ménages dirigés par des hommes, des porcins; mais la proportion de buffles et de chèvres était supérieure dans les ménages dirigés par des femmes. Comme au Cambodge, les ménages dirigés par des hommes ont vendu leur bétail et leur volaille à un prix moyen plus élevé que ceux dirigés par des femmes (+47 % pour les dindes et +20 % pour les canards), en raison des différences entre les marchés et/ou les acheteurs auxquels les uns et les autres avaient accès (FAO/SIDA, 2010b).

En République-Unie de Tanzanie, les femmes possèdent seulement 1,9 % du bétail et les hommes les 98,1 % restants. Pourtant, elles partagent les tâches d'élevage, à savoir les deux traites quotidiennes, les soins au troupeau, la collecte de l'eau, le nettoyage des étables et la vente du lait.

Source : FAO/SIDA (2010b), Anderson-Saito, Dhar and Pehu, 2004.

En République démocratique populaire lao, 75 % des hommes membres de la famille et 80 % des hommes chefs de famille savent lire et écrire, contre 57 % et 49 % des femmes, respectivement. Seulement 45 % des femmes chefs de famille, mais 54 % de leurs homologues masculins, ont achevé l'école primaire; et les femmes chefs de famille sont trois fois plus nombreuses que les hommes dans la même position à n'avoir jamais été scolarisées. Comparé aux hommes et aux garçons (âgés de plus de 6 ans), les femmes et les filles sont deux fois plus nombreuses à n'avoir jamais été scolarisées; et parmi les enfants qui ne sont pas scolarisés, les filles (24 %) courent beaucoup plus de risques que les garçons (14 %) de ne pas pouvoir aller à l'école parce qu'elles doivent travailler (FAO/SIDA, 2010b).

Dans les zones rurales d'Éthiopie, le taux d'alphabétisation présente aussi de fortes disparités : 52 % des hommes, mais seulement 36 % des femmes savent lire et écrire couramment. Pourtant, le taux de scolarisation des filles (59 %) est légèrement supérieur à celui des garçons (57 %) (Central Statistical Agency of Ethiopia and World Bank, 2013), et, selon les conclusions préliminaires d'une enquête réalisée en 2013, il n'y a aucune différence entre les filles et les garçons âgés de 12 ans pour ce qui du nombre d'années d'études primaires effectuées (Young Lives, 2014).

Au Rwanda, 56,7 % des femmes et des filles âgées de plus de 6 ans savent lire et écrire, contre 61,4 % des hommes et des garçons; en revanche, comme en République démocratique populaire lao, lorsqu'il s'agit d'analphabétisme, les écarts entre hommes et femmes chefs de famille vivant en milieu rural sont sensiblement plus importants : 62,4 % des femmes ne savent ni lire ni écrire, contre 29,8 % des hommes (Republic of Rwanda, 2011, tableaux 9.7 et 9.8, p. 42 et 43).

Au Bhoutan, le taux d'alphabétisation des femmes des zones rurales n'est que de 39,2 %, et leur niveau d'instruction formelle est particulièrement faible; en effet, dans ces zones, 87 % des femmes chef de famille n'ont jamais été scolarisées (National Statistics Bureau, 2007).

Les hommes chefs de famille sont plus nombreux que leurs homologues féminines à savoir lire et écrire.

Parce qu'elles sont moins instruites que les hommes, elles sont moins susceptibles qu'eux d'avoir les connaissances nécessaires pour obtenir un prêt ou établir un plan commercial.

3. ACCÈS AUX INTRANTS ET AUX MARCHÉS

Où qu'elles se trouvent, les femmes ont généralement beaucoup plus difficilement accès que les hommes aux ressources et aux intrants agricoles (FAO, 2011). Là où le crédit est disponible, elles risquent de ne pas pouvoir

en bénéficiant en raison de leurs droits insuffisants sur les terres qu'elles ne peuvent pas fournir en nantissement. Parce qu'elles sont moins instruites que les hommes, elles sont moins susceptibles qu'eux d'avoir les connaissances nécessaires pour obtenir un prêt ou établir un plan commercial. Elles sont aussi moins au courant des possibilités de crédit qui s'offrent à elles.

En conséquence, les femmes sont moins susceptibles que les hommes de recourir au crédit, quel que soit le pays et le contexte. En République démocratique populaire lao, par exemple, 10 % de tous les ménages agricoles dirigés par une femme avaient des prêts en cours (2002-2003), contre 15 % des ménages dirigés par un homme. Parmi les ménages ayant contracté des emprunts, les ménages dirigés par des femmes étaient moins nombreux que ceux dirigés par des hommes à s'être adressés à une banque (13,5 %, contre 22 %) et plus nombreux à avoir emprunté auprès de voisins, la principale source pour les deux groupes (74 %, contre 52 %). Alors que tous les ménages dirigés par des femmes ayant contracté un emprunt avaient fourni des terres en nantissement, les ménages dirigés par un homme avaient aussi utilisé le bétail, les maisons et d'autres propriétés (UNCTAD, 2014).

Pour faciliter l'accès des femmes au crédit, certains gouvernements ont soutenu financièrement des fonds de garantie des investissements ruraux, sans toutefois toujours atteindre leur cible, le plus souvent parce les femmes visées manquaient d'informations et ne remplissaient pas les conditions pour obtenir un prêt. Les coopératives et d'autres organisations de la société civile pourraient servir de pont entre ces institutions de prêts et les femmes, mais les formalités à accomplir sont souvent compliquées et coûteuses, et les organisations de la société civile n'ont pas les ressources financières et humaines nécessaires (UNCTAD, 2014).

Les femmes se heurtent aussi à des obstacles d'ordre structurel dans l'accès aux intrants agricoles. Les enquêtes montrent que les agricultrices utilisent moins que leurs homologues masculins les variétés améliorées et les intrants qu'il faut acheter (par exemple, les engrais), et ce, parce que leurs ressources et leur accès au financement sont limités mais aussi parce les programmes de subvention à l'achat d'intrants agricoles sont mal ciblés et ne sont pas suffisamment adaptés aux besoins des femmes. En Éthiopie, au Malawi, au Niger et en Ouganda, par exemple, les femmes utilisent moins d'engrais que les hommes, ce qui, au Malawi, explique plus de 80 % de l'écart de productivité entre eux (World Bank and ONE, 2014). Dans certains cas, les obstacles structurels entraînent des différences dans les variétés cultivées, les femmes tendant à cultiver des variétés traditionnelles et les hommes des variétés hybrides. Dans les zones rurales du Malawi, par exemple, les femmes consacrent 45 % des parcelles qui leur appartiennent ou dont elles ont la responsabilité à un maïs local (résistant à la sécheresse) et 30 % à des variétés hybrides, tandis que les hommes consacrent à chaque variété 32 % de leurs terres (Republic of Malawi, 2012).

Bien que certains gouvernements aient mis en place des programmes de subvention à l'achat d'intrants agricoles, il est rare qu'ils bénéficient dans la même mesure aux hommes et aux femmes. Dans les systèmes de subventions au titre des engrais, par exemple, les bons d'achat sont généralement remis à une personne au nom du groupe travaillant sur les terres collectives; les bénéficiaires de la subvention doivent présenter le bon aux points de vente agréés, régler la différence entre le montant du bon et le prix du marché, puis transporter l'engrais (généralement vendu en sacs scellés et certifiés de 50 kg) du point de vente à l'exploitation. L'accès des femmes aux engrais est donc compliqué par l'accès plus limité qu'elles ont à l'argent liquide, au crédit et au transport, par le fait que leurs parcelles sont plus petites et par la dynamique de la propriété collective (UNCTAD, 2014; World Bank and ONE, 2014).

Même lorsque les agricultrices peuvent se procurer des engrais, les différences de rendement sont encore possibles. En Éthiopie et en République-Unie de Tanzanie, par exemple, le fait que, malgré l'utilisation d'engrais, les gains de productivité soient plus faibles dans les exploitations dirigées par des femmes suggère que celles-ci emploient des engrais de moindre qualité ou de façon moins efficace (World Bank and ONE, 2014).

Les femmes sont moins susceptibles que les hommes de recourir au crédit, quel que soit le pays et le contexte.

Les agricultrices utilisent moins que leurs homologues masculins les variétés améliorées et les intrants qu'il faut acheter (par exemple, les engrais).

Même lorsque les agricultrices peuvent se procurer des engrais, les différences de rendement sont encore possibles.

Les services de vulgarisation tendent à être dominés par les hommes et ne tiennent pas compte des problèmes pratiques des femmes.

Ce phénomène résulte peut-être en partie des disparités en ce qui concerne l'accès aux services de vulgarisation ou leur efficacité. Ces services sont en effet souvent plus adaptés aux besoins des agriculteurs qu'à ceux des agricultrices (IFAD, 2010; UNCTAD, 2014; World Bank and ONE, 2014). Ils tendent à être dominés par les hommes et ne tiennent pas compte des problèmes pratiques des femmes, en particulier du peu de temps dont elles disposent pour participer à des activités de formation. La dynamique du pouvoir dans la collectivité et dans le ménage ont aussi tendance à limiter l'accès des femmes (et des jeunes) à la formation (UNCTAD, 2014).

À cause de leurs responsabilités familiales, les femmes ne peuvent pas se consacrer entièrement au travail de la terre.

Dans les PMA, l'agriculture est fortement dépendante de la main-d'œuvre, mais les agricultrices qui travaillent pour leur propre compte ont beaucoup de mal à mobiliser des ouvriers supplémentaires. À cause de leurs responsabilités familiales, les femmes ne peuvent pas se consacrer entièrement au travail de la terre mais, pour des raisons financières et culturelles, souvent elles ne peuvent pas non plus engager de main-d'œuvre en dehors de la famille. En Éthiopie, au Malawi, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie, par exemple, les exploitations dirigées par des femmes comptent moins d'ouvriers agricoles que celles dirigées par des hommes (World Bank and ONE, 2014).

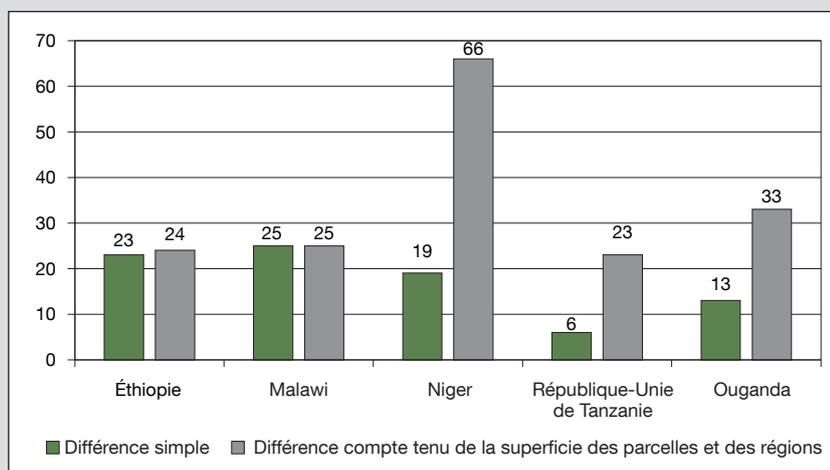
L'accès des femmes aux marchés et aux informations commerciales est entravé par l'accès plus limité qu'elles ont à des biens durables tels que les radios et les téléphones mobiles et à des moyens de transport comme les bicyclettes.

L'accès des femmes aux marchés et aux informations commerciales est entravé par l'accès plus limité qu'elles ont à des biens durables tels que les radios et les téléphones mobiles et à des moyens de transport comme les bicyclettes. Elles sont moins nombreuses à posséder un téléphone mobile que les hommes et sont très défavorisés par rapport à eux en ce qui concerne l'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC); pour des raisons culturelles, il arrive qu'elles ne puissent pas fréquenter les points d'accès installés dans les zones rurales; et elles sont freinées dans leur volonté de perfectionner leurs compétences par leur faible niveau d'instruction ainsi que par le peu de temps dont elles disposent et par les difficultés qu'elles ont pour se déplacer. Tous ces facteurs, conjugués à la difficulté de transporter les intrants et les produits de l'exploitation, peuvent s'accumuler et empêcher les agricultrices d'accéder à des marchés plus lucratifs.

4. L'ÉCART DE PRODUCTIVITÉ EN MILIEU RURAL

Les contraintes décrites plus haut réduisent le potentiel productif des femmes des zones rurales dans les secteurs aussi bien agricole que non agricole, d'où la productivité moyenne inférieure des exploitations dirigées par des femmes.

Graphique 4.3 Écarts de productivité entre les terres exploitées par des hommes et les terres exploitées par des femmes, dans certains PMA africains (En pourcentage)



Selon une évaluation approfondie des données recueillies lors d'une enquête dans cinq PMA africains (Éthiopie, Niger, Malawi, Ouganda et République-Unie de Tanzanie), il existe dans tous ces pays un écart dans le rendement agricole par hectare entre les exploitations masculines et les exploitations féminines (World Bank and ONE, 2014). Au Niger, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie, cet écart est beaucoup plus prononcé lorsque l'on tient compte des différences de superficie et de région (graphique 4.3). Toutefois, en République démocratique populaire lao, les rendements ne diffèrent pas beaucoup, sauf en ce qui concerne le maïs, pour lequel le rendement est supérieur de 20 % dans les exploitations dirigées par des hommes (FAO/SIDA, 2010b).

Les ménages dirigés par des femmes tendent aussi à subir beaucoup plus de pertes de récoltes, à la suite généralement de vols, d'attaques de ravageurs, d'inondations ou de sécheresses. Au Cambodge, en 2008, ces ménages ont perdu 10 % des cultures de légumineuses (3 % chez les hommes), 6 % des cultures de légumes (contre 0,6 %) et 11 % d'autres cultures industrielles (contre 0,3 %) (FAO/SIDA, 2010a). Les pertes de récoltes ont aussi été plus importantes dans les ménages dirigés par des femmes en République démocratique populaire lao – 10 % de la production totale de riz, contre 4 % dans les ménages dirigés par des hommes (FAO/SIDA, 2010b).

Le coût des contraintes et des difficultés qui pèsent sur les femmes est donc considérable. Selon les estimations mondiales de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (2011), si les femmes utilisaient les mêmes ressources productives que les hommes, leurs rendements pourraient augmenter de 20 % à 30 %, soit une augmentation de la production agricole de 2,5 % à 4 %.

D. Distinguer les causes et les manifestations de l'inégalité entre les sexes

Comme on l'a vu en introduction au présent chapitre, il existe une relation étroite entre les handicaps que l'inégalité entre les sexes fait peser sur les femmes et les difficultés que les inégalités de revenus et la pauvreté font peser sur l'ensemble de la population. Cette relation suggère l'existence d'une importante distinction entre les inégalités résultant directement des normes relatives au genre et ce que l'on pourrait appeler les inégalités de corrélation – celles qui résultent indirectement de l'interaction entre les difficultés liées au statut de femme et les difficultés dues à la pauvreté.

Les femmes disposent de moins de temps et se déplacent plus difficilement que les hommes parce que les normes culturelles leur imposent de cumuler tâches ménagères et activités productives. En moyenne, les possibilités qu'elles ont de s'instruire sont réduites à cause des préjugés sexistes qui interviennent dans les décisions du ménage ou des traitements différenciés. Elles risquent davantage d'être privées de terres en raison de conventions et de pratiques discriminatoires dans le domaine de la propriété et de la transmission du patrimoine. Leurs débouchés professionnels peuvent être limités par la ségrégation sur le marché du travail, et le travail indépendant, par les normes culturelles qui définissent quelles activités sont « acceptables » pour elles. Toutes ces contraintes sont le résultat direct de structures et de normes sociales sexistes; pour s'y attaquer efficacement, il faut agir de manière frontale et prendre des mesures intéressant particulièrement les femmes qui corrigent ou contrebalancent les déséquilibres structurels d'origine sexiste.

Toutefois, l'enracinement des normes culturelles, en particulier dans les zones rurales, est tel que le processus est lent (et très délicat). Il est donc nécessaire de s'attaquer aux effets de ces normes pour les femmes – manque de temps et de mobilité, manque d'accès à la terre, faible niveau d'instruction et manque de perspectives, etc. – et aux inégalités de corrélation qui en découlent.

Selon des données recueillies dans cinq PMA africains, tous ces pays affichent un écart de productivité à l'hectare entre les exploitations dirigées par des hommes et celles dirigées par des femmes.

Le coût des contraintes et des difficultés qui pèsent sur les femmes est considérable.

Il existe une importante distinction entre les inégalités résultant directement des normes relatives au genre et ce que l'on pourrait appeler les inégalités de corrélation.

Toutes ces contraintes résultent directement de structures et de normes sociales sexistes.

Les inégalités qui découlent directement des normes relatives au genre contribuent indirectement à d'autres problèmes.

Les inégalités qui découlent directement des normes relatives au genre contribuent indirectement à d'autres problèmes – faibles revenus, épargne et actifs limités, manque d'accès aux intrants, aux marchés et/ou au crédit, etc. –, eux-mêmes tous liés entre eux. Toutefois, ni les manifestations des inégalités entre hommes et femmes telles que le manque d'éducation et la privation de terres, ni les problèmes indirects qui en résultent ne se limitent exclusivement aux femmes, même si elles en subissent les effets de façon disproportionnée. Les hommes, surtout dans les tranches de revenus les plus faibles, peuvent aussi être privés de terres et n'avoir qu'un faible niveau d'instruction. Ils partagent avec les femmes les conséquences de ces handicaps – accès limité au crédit, aux intrants et aux marchés (bien que ces conséquences tendent à être plus pesantes pour les femmes car elles s'ajoutent aux effets négatifs d'autres normes sociales). Si les hommes n'ont généralement pas à cumuler tâches domestiques et travail productif, les maladies chroniques ou les incapacités peuvent avoir des effets similaires; dans certains contextes, les hommes peuvent aussi subir certaines formes de ségrégation sur le marché du travail, par exemple des discriminations liées à leur appartenance ethnique.

Ainsi, alors que les causes profondes des inégalités entre hommes et femmes doivent, de par leur nature, être réglées par une approche spécifiquement axée sur les femmes, les problèmes indirects seront réglés plus facilement par une approche plus ouverte mais attentive aux besoins des femmes et aux besoins des hommes aussi défavorisés qu'elles. En accordant aux femmes un appui qu'on refuserait arbitrairement aux hommes rencontrant les mêmes difficultés qu'elles, surtout dans des pays marqués par une forte tradition patriarcale, on risquerait de créer un sentiment d'exclusion et de nuire aux efforts déployés à plus long terme pour s'attaquer aux causes profondes de l'inégalité entre les sexes.

E. Résumé et conclusions

Alors que les causes profondes des inégalités entre hommes et femmes doivent être réglées par une approche spécifiquement axée sur les femmes, les problèmes indirects seront réglés plus facilement par une approche plus ouverte mais attentive aux besoins des femmes.

En résumé :

- Les femmes représentent la moitié de la main-d'œuvre rurale et agricole des PMA, mais ont le plus grand mal à réaliser leur potentiel productif à cause d'une multitude de facteurs culturels et institutionnels.
- Le cumul des tâches domestiques et du travail productif, auquel s'ajoute une part disproportionnée de travail agricole non rémunéré, limite le temps dont les femmes disposent, leur mobilité et la possibilité qu'elles ont d'acquérir des compétences.
- Malgré l'importance de leur contribution à la production agricole, les femmes ont peu de contrôle sur les revenus qui en découlent.
- Sur les marchés de l'emploi des zones rurales, les femmes risquent davantage que les hommes d'être cantonnées dans des emplois à temps partiel, saisonniers et/ou mal rémunérés et de travailler de longues heures pour la famille gratuitement.
- Les règles et les pratiques coutumières limitent l'accès des femmes à la terre et font obstacle aux changements prévus par la législation moderne.
- Chez les femmes, en particulier les femmes chefs de famille, le taux d'alphabétisation et le niveau d'instruction sont généralement plus faibles que chez les hommes.

- Les femmes des zones rurales ont aussi des difficultés à accéder au crédit, aux intrants productifs, aux services de vulgarisation, aux marchés et aux informations commerciales.
- Ces contraintes pèsent sur le rendement des parcelles cultivées par les femmes qui, dans certains cas, perdent aussi davantage de récoltes.
- Si des mesures doivent être prises en faveur des femmes pour les aider à surmonter les difficultés résultant directement des normes relatives au genre, une approche plus ouverte mais attentive aux besoins des femmes est plus appropriée pour faire face aux conséquences de ces difficultés qui sont étroitement liées aux conséquences des effets de la pauvreté.

Ces obstacles liés au genre s'ajoutent aux autres imperfections du marché propres aux zones rurales et interagissent avec celles-ci si bien qu'ils réduisent la productivité et le potentiel entrepreneurial des femmes, freinant le dynamisme potentiel des économies rurales et ralentissant leur transformation. Tant que ces obstacles ne seront pas levés, l'offre restera léthargique malgré les mesures d'incitation destinées à accroître la production et les excédents commercialisables, puisque la moitié de la population active ne sera toujours pas en mesure de participer à l'effort. Si les pays veulent augmenter la productivité rurale et accélérer la diversification économique des campagnes, des mesures énergiques doivent être prises et les obstacles effectivement éliminés pour en finir avec le problème de la faible productivité qui enferme les femmes des zones rurales dans la pauvreté, tout en encourageant les activités non agricoles d'amont et d'aval.

Ces obstacles liés au genre s'ajoutent aux autres imperfections du marché propres aux zones rurales et interagissent avec celles-ci si bien qu'ils réduisent la productivité et le potentiel entrepreneurial des femmes, freinant le dynamisme potentiel des économies rurales et ralentissant leur transformation.

Notes

1. Ces estimations devraient néanmoins être considérées avec une certaine prudence en raison de l'omission systématique de l'emploi salarié rural dans les statistiques nationales (USAID, 2015b).
2. Défini comme d'un montant inférieur au salaire agricole médian.
3. Angola, Bangladesh, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Tchad, République démocratique du Congo, Éthiopie, République démocratique populaire lao, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mozambique, Népal, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, République-Unie de Tanzanie, Togo, Ouganda, Yémen, Zambie. Base de données : World Bank, Women, Business and the Law 2014 (<http://wbl.worldbank.org/>). Par droits de propriété foncière, on entend les droits de propriété des femmes mariées/non mariées; par droits successoraux, les droits des fils et des filles ainsi que des épouses survivantes à hériter des droits de propriété.

Bibliographie

- Anderson-Saito K, A Dhar and E Pehu (2004). *GENRD Operational Notes for Task Managers to Integrate Gender into Rural Projects*. ARD Communiqué. World Bank. Washington, D.C.
- Boserup E (2007). *Woman's Role in Economic Development*. Earthscan (new edition). London and Sterling, VA.
- Central Statistical Agency of Éthiopie and World Bank (2013). *Éthiopie Rural Socioeconomic Survey*. Available from http://siteresources.worldbank.org/INTLSMS/Resources/3358986-1233781970982/5800988-1367841456879/9170025-1367841502220/ERSS_Survey_Report.pdf.
- Croppenstedt A, M Goldstein and N Rosas (2013). *Gender and Agriculture. Inefficiencies, Segregation, and Low Productivity Traps*. Policy Research Working Paper 6370. World Bank, Washington, D.C. February.
- Deere CD (2005). *The Feminization of Agriculture? Economic Restructuring in Rural Latin America*. United Nations Research Institute for Social Development. Geneva.
- FAO (2011). *The State of Food and Agriculture 2010–2011: Women in Agriculture: Closing the Gender Gap for Development*. Food and Agriculture Organization of the United Nations. Rome.
- FAO, IFAD and ILO (2010). *Agricultural Value Chain Development: Threat or Opportunity for Women's Employment? Gender and Rural Employment Policy Brief 4*. Available from <http://www.fao.org/docrep/013/i2008e/i2008e04.pdf>.
- FAO/SIDA (2010a). *National gender profile of agricultural households, 2010: Report based on the 2008 Cambodge Socio-Economic Survey*. Available from <http://www.fao.org/docrep/012/k8498e/k8498e00.pdf>.
- FAO/SIDA (2010b). *National gender profile of agricultural households, 2010: Report based on the Lao Expenditure and Consumption Surveys, National Agricultural Census and the National Population Census*. Available from <http://www.fao.org/docrep/012/k8496e/k8496e00.pdf>.
- Guèye EF (2000). The Role of Family Poultry in Poverty Alleviation, Food Security and the Promotion of Gender Equality in Rural Africa. *Outlook on Agriculture*. 29(2):129–136.
- IFAD (2010). *Gender and Youth in the Tea and Coffee Value Chains*. IFAD Report No. 2295-RW. International Fund for Agricultural Development. Rome.
- ILO (2008). Report IV: Promotion of Rural Employment for Poverty Reduction. International Labour Conference, 97th session. International Labour Office. Geneva.
- ILO (2014). *Global Employment Trends 2014: Risk of a Jobless Recovery?* International Labour Organization. Geneva.
- Maertens M and JFM Swinnen (2009). Are Modern Supply Chains Bearers of Gender Inequality? Paper presented at the ILO-FAO workshop on Gender Dimension of Rural Employment, 30 March–3 April. Rome.
- Malawi Human Rights Commission (2006). *A Study into Cultural Practices and Their Impact on the Enjoyment of Human Rights: Particularly the Rights of Women and Children in Malawi*.
- National Statistics Bureau (2007). *Bhutan Living Standard Survey, 2007: Report*. Royal Government of Bhutan. Thimphu.
- Okali C and J Mims (1998). Gender and Smallholder Dairy Production in Tanzania. Report to the Livestock Production Programme of the United Kingdom Department for International Development. Appendices 1-2:37–38.

- Republic of Malawi (2012). *Integrated Household Survey, 2010–2011: Household Socio-Economic Characteristics Report*. September. Available from http://siteresources.worldbank.org/INTLSMS/Resources/3358986-1233781970982/5800988-1271185595871/IHS3_Report.pdf.
- Republic of Rwanda (2011). EICV3 Thematic Report: Gender. *Integrated Household Living Conditions Survey 3 (EICV3)*. National Institute of Statistics of Rwanda, Kigali.
- Tangka FK, MA Jabbar and BI Shapiro (2000). Gender Roles and Child Nutrition in Livestock Production Systems in Developing Countries: A Critical Review. Socio-economics and Policy Research Working Paper No. 27. International Livestock Research Institute. Nairobi.
- TPAWU (2011). Factors affecting labour conditions in horticulture industry in Tanzania. Tanzania Plantation and Agricultural Workers Union. Available from <http://www.women-ww.org/documents/Research-Booklet-TPAWU.pdf>.
- UNECE and World Bank Institute (2010). *Developing Gender Statistics: A Practical Tool*. ECE/CES/8. United Nations. Geneva.
- UNCTAD and EIF (2014). The Fisheries Sector in The Gambia: Trade, Value Addition and Social Inclusiveness, with a Focus on Women. UNCTAD/DITC/2013/4. Geneva.
- UNCTAD (2011). Who is benefiting from trade liberalization in Bhutan? A gender perspective. UNCTAD/OSG/2011/1. Geneva.
- UNCTAD (2012). Who is benefiting from trade liberalization in Lesotho? A gender perspective. UNCTAD/OSG/2012/2. Geneva.
- UNCTAD (2014). Who is benefiting from trade liberalization in Rwanda? A gender perspective. UNCTAD/DITC/2014/2. Geneva.
- USAID (2015a). Intervention Guide for the Women's Empowerment in Agriculture Index. LEO Report No. 10. Washington, D.C.
- USAID (2015b). *Wage Labor, Agriculture-based Economies, and Pathways out of Poverty: Tacking Stock of the Evidence*. LEO Report No. 15. Washington, D.C.
- Verhart, N and R Pyburn (2012). Gender Equality and Certified Agricultural Value Chain. In: Harcourt, W, ed. *Women Reclaiming Sustainable Livelihoods: Spaces Lost, Spaces Gained*. Palgrave MacMillan. London: 62–82.
- World Bank. *Women, Business and the Law 2014*. Available from <http://wbl.worldbank.org/>.
- World Bank, FAO and IFAD (2009). *Gender in Agriculture: Sourcebook*. World Bank Publications. Washington, D.C.
- World Bank and ONE (2014). *Levelling the Field: Improving Opportunities for Women Farmers in Africa*. World Bank and the ONE Campaign. Washington, D.C.
- Young Lives (2014) Education and Learning: Round 4 Preliminary Findings - Preliminary Findings from the 2013 Young Lives Survey (Round 4) in Éthiopie. Young Lives in Éthiopie, Addis Ababa. November. Available from http://www.younglives.org.uk/files/country-eports/round-4/ethiopia_r4_education.

Tableau 4.1 de l'annexe Main-d'œuvre, main-d'œuvre agricole et femmes dans la main-d'œuvre agricole dans les PMA, 1980-2014, certaines années

	Main-d'œuvre totale (En milliers)				Main-d'œuvre agricole (En pourcentage)				Femmes dans la main- d'œuvre agricole (En pourcentage)			
	1980	1995	2010	2014	1980	1995	2010	2014	1980	1995	2010	2014
Afghanistan	4 255	5 421	9 059	10 156	71	66	60	58	30	29	33	34
Angola	3 326	5 210	8 697	9 930	76	73	69	68	52	53	55	56
Bangladesh	35 039	53 002	71 961	76 908	72	60	45	42	42	44	51	53
Bénin	1 217	2 335	3 890	4 399	67	59	44	41	35	42	40	40
Bhoutan	143	151	332	370	94	93	93	93	26	19	34	34
Burkina Faso	2 970	4 403	7 082	8 083	92	92	92	92	47	49	48	48
Burundi	1 975	2 998	4 617	5 123	93	91	89	89	56	56	56	56
Cambodge	3 185	4 665	7 660	8 399	75	72	66	64	57	54	52	51
Comores	124	189	297	337	80	76	69	68	51	50	52	52
Djibouti	141	265	361	397	84	80	74	72	45	46	46	46
Érythrée	-	1 279	2 298	2 641		79	74	72		44	43	43
Éthiopie*	14 756	24 339	42 985	49 277	89	84	77	75	41	43	45	45
Gambie	268	475	774	899	85	80	76	75	50	51	53	54
Guinée	2 144	3 701	5 231	5 862	91	86	80	78	51	50	50	50
Guinée-Bissau	324	441	591	652	87	84	79	78	44	46	45	46
Guinée équatoriale	87	172	272	307	77	72	64	62	40	39	42	43
Haïti	2 344	2 684	3 828	4 144	71	67	59	57	38	27	25	24
Îles Salomon	85	143	217	242	79	74	68	67	45	46	47	48
Kiribati	22	35	48	52	36	29	23	21	25	30	27	27
Lesotho	543	733	863	920	45	43	39	38	71	66	66	65
Libéria	706	770	1 459	1 626	77	70	62	60	46	45	44	44
Madagascar	3 944	6 116	10 526	12 269	82	77	70	68	55	54	53	53
Malawi	2 886	4 225	6 260	7 163	87	85	79	77	57	56	59	60
Mali	1 837	2 363	3 710	4 242	88	83	75	72	37	36	37	36
Mauritanie	606	938	1 544	1 746	71	54	50	49	48	50	54	56
Mozambique	5 952	7 564	11 036	12 314	85	84	81	79	59	63	65	65
Myanmar	16 386	23 509	30 284	32 126	76	72	67	66	48	48	49	49
Népal	5 564	7 729	11 615	12 678	93	93	93	93	36	40	49	50
Niger	1 931	2 998	5 237	6 151	90	87	83	82	37	36	36	37
Ouganda	5 631	9 132	14 981	17 335	87	82	75	72	49	50	49	49
Rép. démocratique populaire lao	1 469	2 200	3 260	3 673	80	78	75	74	51	52	53	52
République centrafricaine	1 020	1 450	1 959	2 168	85	77	63	59	50	50	50	50
République démocratique du Congo	10 245	16 035	23 381	26 016	71	65	57	55	51	49	49	49
République-Unie de Tanzanie	9 096	14 842	22 306	25 555	86	83	76	74	54	54	55	55
Rwanda	2 302	2 422	4 978	5 575	93	91	89	89	54	55	57	57
Sao Tomé-et-Principe	30	40	61	71	70	65	57	55	38	42	49	51

	Main-d'œuvre totale (En milliers)				Main-d'œuvre agricole (En pourcentage)				Femmes dans la main- d'œuvre agricole (En pourcentage)			
	1980	1995	2010	2014	1980	1995	2010	2014	1980	1995	2010	2014
Sénégal	2 349	3 609	5 656	6 554	80	75	70	69	45	46	48	49
Sierra Leone	1 233	1 523	2 166	2 343	73	68	60	58	59	58	61	62
Somalie	2 307	2 498	3 843	4 395	77	72	66	64	44	45	46	46
Soudan	-	-	-	12 785				48				41
Soudan (ancien Soudan)	6 151	8 786	14 446	-	72	65	52		33	33	40	
Soudan du Sud	-	-	-	3 868				48				41
Tchad	1 516	2 733	4 710	5 381	86	80	66	61	29	51	57	58
Timor-Leste	242	339	425	463	84	82	80	79	45	43	45	45
Togo	1 038	1 628	2 520	2 866	69	63	53	51	39	39	42	42
Tuvalu	3	4	4	4	33	25	25	25	0	0	0	0
Vanuatu	53	79	124	140	49	41	31	28	50	50	47	46
Yémen	1 578	3 259	5 645	6 380	68	52	39	35	30	32	40	41
Zambie	2 009	3 379	5 130	5 998	75	72	63	61	41	48	47	46
PMA (total)	161 032	242 811	368 329	410 983	79	73	66	64	46	47	49	50
PMA africains et Haïti	92 854	142 046	227 337	258 984	82	78	71	69	47	48	49	50
PMA asiatiques	67 619	99 936	139 816	150 690	75	66	57	54	43	44	48	49
PMA insulaires	559	829	1 176	1 309	76	72	66	64	46	45	47	48

Source : Base de données FAO, FAOSTAT (<http://faostat3.fao.org/home/E>) (consultée en mai 2015).

Notes : La proportion de femmes dans la main-d'œuvre agricole est calculée en divisant le nombre total de femmes travaillant dans le secteur agricole par le nombre total de personnes travaillant dans le secteur agricole.

* Le chiffre de 1980 concerne l'ancienne Érythrée.

Tableau 4.2 de l'annexe Emploi des hommes et des femmes dans les PMA, par secteur, 2000 et 2014 (En pourcentage)

	Agriculture				Industrie				Services			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	2000	2014p	2000	2014p	2000	2014p	2000	2014p	2000	2014p	2000	2014p
Afghanistan	56,9	51,1	77,3	71,6	11,2	13,6	9,2	11,1	31,8	35,3	13,6	17,3
Angola	52,9	38,7	49,8	32,6	11,6	15,1	4,8	5,9	35,5	46,2	45,4	61,4
Bangladesh	56,3	33,2	78,4	85,4	11,6	19,3	9,2	5,7	32,0	47,5	12,4	9,0
Bénin	54,9	54,6	34,0	29,0	10,3	9,0	9,6	7,4	34,9	36,4	56,3	63,5
Bhoutan	75,0	44,4	91,3	80,4	3,2	11,4	0,9	6,4	21,8	44,2	7,7	13,3
Burkina Faso	84,4	80,5	88,8	87,9	4,6	3,4	2,2	2,1	11,1	16,0	8,9	10,0
Burundi	87,1	87,1	96,6	96,3	3,8	3,7	0,7	0,6	9,1	9,2	2,7	3,1
Cambodge	72,4	45,2	74,9	49,4	7,1	20,9	9,6	19,0	20,4	33,9	15,5	31,6
Comores	62,1	62,9	69,9	70,2	11,8	11,5	6,3	6,0	26,1	25,6	23,8	23,8
Érythrée	70,5	75,6	79,8	80,5	9,4	7,2	5,5	3,6	20,1	17,3	14,7	15,9
Éthiopie	89,4	78,9	80,9	74,5	2,7	8,0	5,4	11,3	7,9	13,1	13,7	14,2
Gambie	56,0	57,7	74,7	69,1	8,8	6,9	0,9	0,7	35,2	35,4	24,3	30,2
Guinée	72,0	72,1	77,5	74,4	9,3	8,4	2,9	2,5	18,8	19,4	19,6	23,1
Guinée-Bissau	67,3	69,3	68,3	62,8	8,7	6,5	3,8	2,6	24,1	24,2	27,9	34,7
Guinée équatoriale	39,0	28,8	48,0	38,3	20,2	25,7	11,6	17,2	40,7	45,5	40,5	44,5
Haïti	60,6	54,2	35,6	29,9	15,9	18,7	5,6	5,1	23,5	27,1	58,7	65,0
Îles Salomon	52,2	48,3	54,7	49,2	14,5	16,6	6,8	9,2	33,2	35,2	38,5	41,6
Lesotho	77,8	73,9	64,0	54,2	9,2	9,9	10,0	9,7	12,9	16,1	26,0	36,0
Libéria	56,5	45,2	55,3	44,6	11,1	15,2	3,9	5,6	32,4	39,6	40,8	49,8
Madagascar	74,0	82,7	78,2	78,7	8,6	4,5	8,8	1,0	17,4	12,9	13,0	20,3
Malawi	67,4	64,0	78,8	76,3	11,8	13,4	7,2	8,1	20,8	22,6	14,0	15,6
Mali	70,2	67,9	68,2	60,5	7,4	7,4	2,6	2,4	22,4	24,7	29,2	37,1
Mauritanie	57,4	50,8	59,3	53,5	11,6	14,1	5,3	6,6	31,1	35,1	35,3	39,9
Mozambique	71,8	61,0	90,6	87,2	6,1	9,7	0,4	0,6	22,1	29,4	9,0	12,2
Myanmar	53,5	53,6	69,1	65,2	15,9	16,6	9,5	11,0	30,5	29,8	21,3	23,7
Népal	66,1	60,3	84,4	80,6	14,9	17,3	5,4	6,7	19,0	22,3	10,2	12,8
Niger	64,7	65,4	38,8	37,8	8,1	7,9	18,6	17,0	27,2	26,8	42,6	45,2
Ouganda	64,8	58,6	77,6	68,0	7,1	10,9	3,7	5,7	28,0	30,6	18,8	26,3
Rép. démocratique du Congo	84,2	81,7	83,3	78,1	3,3	3,8	1,3	1,5	12,5	14,5	15,4	20,4
Rép. démocratique populaire lao	78,9	67,8	87,6	77,2	5,0	8,4	3,1	5,7	16,1	23,8	9,3	17,2
Rép.-Unie de Tanzanie	80,1	67,7	84,8	76,4	4,2	8,5	1,2	2,8	15,7	23,9	14,0	20,8
République centrafricaine	72,5	76,1	70,7	72,2	6,3	4,6	2,6	1,8	21,1	19,3	26,7	26,0
Rwanda	80,1	71,0	84,9	77,7	4,9	7,2	2,0	3,0	15,1	21,8	13,1	19,3
Sénégal	51,6	33,7	48,0	37,0	15,7	26,3	8,5	5,2	32,6	39,9	43,5	57,8
Sierra Leone	65,4	54,3	71,6	63,0	9,9	14,4	0,9	1,5	24,6	31,2	27,4	35,5
Somalie	76,9	76,0	76,3	72,1	5,4	5,2	2,2	2,0	17,7	18,8	21,5	25,8
Soudan	53,3	50,3	60,0	56,6	7,0	8,4	8,4	9,2	39,7	41,3	31,7	34,3
Tchad	80,8	73,0	86,0	82,3	3,3	5,7	0,7	1,3	15,8	21,4	13,3	16,4
Togo	58,9	60,2	49,5	45,5	10,8	9,6	5,5	4,3	30,2	30,2	45,0	50,2
Yémen	40,5	32,8	88,6	89,4	14,5	17,2	2,1	1,3	45,0	50,1	9,3	9,2
Zambie	65,2	64	79,6	78,5	8,8	14,8	2,0	5,2	26,0	21,2	18,4	16,3
PMA (total)	66,5	57,5	76,6	73	9,1	12,5	5,8	6,2	24,4	30,0	17,7	20,8
PMA africains et Haïti	74,2	68,4	76,5	70,8	6,3	8,7	3,9	5,1	19,5	22,9	19,6	24,1
PMA asiatiques	57,1	41,8	76,8	76,9	12,5	18,0	8,6	8,1	30,3	40,2	14,7	15,1
PMA insulaires	57,7	56,3	61,1	58,6	13,0	13,8	6,6	7,8	29,3	29,9	32,3	33,6

Notes : Il n'existe pas de données pour les pays ci-après : Djibouti, Kiribati, Sao Tomé-et-Principe, Soudan du Sud, Soudan (ancien Soudan), Timor-Leste, Tuvalu et Vanuatu.

Source : Secrétariat de la CNUCED, d'après des données de l'OIT (2014) : Supporting data sets – Share of employment by sector and sex (consulté en mai 2015).

p : Provisoire.

CHAPITRE 5

POUR UNE TRANSFORMATION [DE L'ÉCONOMIE RURALE] DANS L'APRÈS-2015



A. Nouveaux objectifs, nouveau contexte, nouvelles stratégies

Les objectifs de développement durable font qu'il est à la fois nécessaire et possible d'adopter une nouvelle approche du développement rural.

Dans presque tous les PMA, la plupart des individus vivent dans les zones rurales, et la majorité des travailleurs sont employés dans l'agriculture. Bien que souvent négligé, le développement rural est donc au cœur du processus général de développement; et la transformation structurelle de l'économie rurale constitue une dimension essentielle de la transformation économique indispensable pour que les PMA tirent davantage profit du commerce international et de l'investissement international. Comme on l'a vu dans le chapitre 1, l'importance du développement rural dans les PMA est également mise en avant dans le Programme pour un développement durable à l'horizon 2030 et dans les objectifs de développement durable, impliquant qu'il est à la fois nécessaire et possible d'adopter une nouvelle approche du développement rural. On s'efforcera, dans le présent chapitre, de déterminer comment des mesures nationales et internationales peuvent contribuer au mieux à la transformation rurale dans les PMA eu égard aux nouveaux objectifs et au nouveau contexte de l'après-2015.

En principe, l'objectif d'une élimination de la pauvreté implique :

- a) Un travail décent pour tous, conformément au Programme pour un travail décent de l'OIT (ILO, 1999); avec
- b) Un salaire minimum légal d'un niveau suffisant pour procurer aux ménages un revenu par habitant supérieur au seuil de pauvreté; et
- c) Des filets de protection sociale en faveur de ceux qui ne peuvent s'assurer un revenu supérieur au seuil de pauvreté par une activité productive.

Une transformation structurelle axée sur la lutte contre la pauvreté est nécessaire pour enclencher un cercle vertueux de développement économique et humain.

Dans le contexte des PMA, toutefois, cela peut être davantage considéré comme un objectif que comme un moyen. Pour être viable, l'établissement d'un salaire minimum doit pouvoir s'appuyer sur un niveau correspondant de productivité; et un filet de protection sociale ne sera possible et financièrement viable que si la grande majorité des ménages disposent de revenus primaires supérieurs au seuil de pauvreté, et que si des baisses de revenus en deçà de ce seuil ne sont que limitées et temporaires. La mise en place de ces conditions préalables passera par un processus de transformation structurelle axée sur la lutte contre la pauvreté, comme indiqué dans le chapitre 1, afin de générer les emplois productifs nécessaires pour enclencher un cercle vertueux de développement économique et humain (UNCTAD, 2014a, chap. 3).

Le présent chapitre s'ouvre sur une analyse des priorités fondamentales pour une transformation économique rurale dans l'après-2015 : modernisation de l'agriculture; diversification dans des activités non agricoles; renforcement des synergies entre l'agriculture et l'économie non agricole; autonomisation des femmes dans les zones rurales; enclenchement d'un cercle vertueux de transformation économique rurale; et programmation des investissements et des interventions. Il se poursuit par une analyse des politiques à mettre en œuvre dans cinq domaines interdépendants – financement, technologies, ressources humaines, entrepreneuriat et institutions – suivie d'un examen des dimensions internationales d'une politique de transformation économique rurale : coopération pour le développement, commerce, financement, et coopération régionale et interrégionale.

B. Priorités pour la transformation rurale dans l'après-2015

1. MODERNISER L'AGRICULTURE

Plus que tout autre secteur, l'agriculture doit être replacée dans son contexte local spécifique. Il existe des différences considérables entre les pays et les régions, s'agissant non seulement de la structure de la demande et des cultures,

mais aussi des terres, des sols, des conditions climatiques, de l'hydrologie, de l'altitude, du régime de propriété foncière, de la taille des parcelles ou exploitations, de la prévalence de ravageurs et de maladies des cultures et du bétail, etc. Et ces différences se retrouvent aussi à l'intérieur des pays.

Il en découle que toute généralisation excessive, ou toute approche « universelle » est irréaliste, voire dangereuse, et que cette diversité limite les possibilités de transposer un modèle d'un contexte géographique à un autre. Ainsi, les possibilités d'une « révolution verte africaine » (par exemple, Sachs, 2005), sur le modèle de la révolution verte qu'ont connue quelques pays asiatiques à partir des années 1960, sont fortement limitées par de grandes différences de conditions agroécologiques entre les deux régions : moins de cultures de blé et de riz en Afrique, qui avaient permis d'améliorer sensiblement la productivité en Asie; beaucoup plus grande hétérogénéité des conditions agroécologiques, ce qui limite les possibilités de diffusion de la technologie au niveau intrarégional (Binswanger-Mkhize and McCalla, 2010; Pardey et al., 2007); moins d'irrigation; et plus de problèmes d'infrastructure (Dethier and Effenberger, 2012).

Il en découle que les PMA, et les PMA africains en particulier, ont moins besoin d'une révolution verte de type asiatique que de « nombreuses évolutions multiformes » (InterAcademy Council, 2004, p. xviii) ou « de tout un éventail de révolutions agricoles différenciées, adaptées à leurs diverses niches écologiques et possibilités commerciales » (Staatz and Dembélé, 2007, p. 2). Cela implique, beaucoup plus que d'aucuns le pensent parfois, une approche de la modernisation de l'agriculture privilégiant les initiatives à la base et la dimension locale et tenant compte de la diversité des conditions géographiques.

Une question importante qui embrasse les dimensions économiques, sociales et environnementales du développement agricole est celle de la taille des exploitations. Si on a généralement observé que les rendements agricoles étaient plus élevés sur les petites exploitations que sur de plus grandes exploitations (Eastwood, Lipton and Newell, 2010; Binswanger, Deininger and Feder, 1995), d'où la tendance à encourager les petites exploitations ces dernières années (UNCTAD, forthcoming), il y a une limite naturelle à ce phénomène; certaines technologies permettant d'accroître les rendements peuvent être mieux adaptées à de plus grandes surfaces; et des exploitations trop petites peuvent conduire les ménages à surexploiter les terres, ce qui aboutit à terme à un épuisement ou à une érosion des sols.

D'où la nécessité d'un bon dimensionnement des exploitations. Plutôt que de chercher à promouvoir une agriculture à petite échelle ou au contraire une agriculture à grande échelle, il conviendrait de s'attacher à déterminer la taille optimale en fonction des conditions locales, agroécologiques et autres, et des cultures pouvant être produites, eu égard également aux conditions économiques, sociales et environnementales. Pour certaines cultures se prêtant à d'importantes économies d'échelle, la production sur de petites surfaces peut ne pas être viable. Toutefois, une trop grande dépendance à l'égard d'une production à grande échelle sera probablement inefficace pour éliminer la pauvreté, la création d'emplois (en dehors des hautes saisons) étant généralement plutôt limitée et les salaires agricoles très faibles. Idéalement, suffisamment de terres devraient donc rester disponibles pour une petite agriculture assurant à tous les ménages des revenus au-delà du seuil de pauvreté.

En dépit d'une efficacité productive généralement plus grande des petites exploitations, d'importantes économies d'échelle peuvent plaider en faveur d'une production sur de plus grandes surfaces s'agissant de facteurs tels que le financement, l'achat de facteurs de production, la commercialisation, l'assurance qualité ou encore la transformation, tous éléments qui peuvent compromettre la viabilité commerciale des petites exploitations, en particulier lorsqu'elles cherchent à s'intégrer dans des chaînes de valeur (Hazell and Rahman, 2014). D'où le rôle fondamental des associations et des coopératives de producteurs pour préserver les avantages d'une production à petite échelle, tout en aidant à surmonter les handicaps en matière d'accès aux marchés.

Les spécificités locales de l'agriculture rendent toute approche « universelle » irréaliste, voire dangereuse.

Un dimensionnement socialement optimal des exploitations agricoles est un facteur important à prendre en considération.

Les associations et les coopératives de producteurs ont un rôle essentiel à jouer pour aider les petits producteurs à surmonter leurs handicaps commerciaux.

Les principaux éléments d'une modernisation de l'agriculture sont la diversification de la production, l'accroissement de la productivité et la diminution des pertes après récolte.

Réformer les politiques qui avantagent artificiellement les grands producteurs au détriment des petites exploitations peut également être très bénéfique. Au Malawi, par exemple, l'adoption de réformes réduisant la protection excessive dont bénéficiaient les grandes exploitations a profondément modifié la structure de la production agricole, permettant aux petits agriculteurs à la fois de se diversifier rapidement dans la production de cultures marchandes (leur part de la production de tabac burley est passée à 70 %) et d'accroître leurs ventes de cultures vivrières (World Bank, 2007).

Il est possible, dans de nombreuses zones rurales dans les PMA, d'accroître les surfaces cultivées, par exemple en allégeant les contraintes pesant sur le travail saisonnier ou en améliorant les infrastructures agricoles (irrigation, drainage, etc.). D'une manière générale, toutefois, les principaux éléments d'une modernisation de l'agriculture restent la diversification de la production au profit de cultures de plus grande valeur (conjuguée à une modification de la structure de la demande du fait d'une diminution de la pauvreté), l'accroissement de la productivité, et la diminution des pertes après récolte. Accroître les rendements et la productivité du travail relève essentiellement d'un changement technologique : il s'agit d'améliorer les pratiques agricoles et d'accroître l'utilisation de facteurs tels qu'engrais, pesticides et semences améliorées, en fonction des conditions locales. La diminution des pertes après récolte passe par une amélioration des installations d'entreposage. Dans tous les cas, cela implique d'importants investissements.

La différenciation commerciale via la certification peut accroître la valeur des produits.

La différenciation commerciale, sous la forme d'une certification des produits, est un autre moyen d'accroître la valeur des produits – y compris des produits de cueillette (par exemple, miel, fruits à coque). Aider les agriculteurs à obtenir une certification internationale de leurs produits agrobiologiques pourrait beaucoup les aider à exporter ces produits, qu'il s'agisse de produits traditionnels comme le café et le cacao ou de produits horticoles. Dans les pays possédant un secteur du tourisme ou ayant la possibilité de développer un tel secteur, celui-ci peut aussi constituer un débouché intéressant pour l'agriculture biologique : on notera que plusieurs pays à forte production agrobiologique possèdent également un large secteur du tourisme.

Une certification de commerce équitable ou de gestion durable peut également être un moyen intéressant de différenciation des produits, au-delà de tout bénéfice social, environnemental ou autre immédiat. Comme on le verra plus loin dans la section D.2, ces bénéfices pourraient être renforcés par l'établissement et la promotion d'une certification de « développement durable » au niveau mondial expressément rattachée aux objectifs de développement durable.

2. DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE RURALE NON AGRICOLE

Orienter l'économie rurale non agricole vers un « entreprenariat choisi » et créer des emplois sont deux éléments essentiels.

Le deuxième élément fondamental d'une transformation économique rurale est le développement d'une économie non agricole dynamique et productive. Comme on l'a vu dans le chapitre 3, les revenus non agricoles dans les économies rurales relativement figées proviennent essentiellement d'activités de survie dans des secteurs où les obstacles à l'entrée et la productivité sont faibles, et qui offrent peu de possibilités de générer des effets positifs plus durables ou plus larges. Un aspect fondamental de la transformation rurale est d'encourager et de promouvoir « l'entrepreneuriat choisi » caractéristique des économies rurales dynamiques. Les entreprises correspondantes, initialement motivées par une volonté de diversification des revenus, sont appelées à croître au fil du temps et contribuent bien davantage que la création de nouvelles microentreprises à l'augmentation des emplois et de la productivité (Liedholm, McPherson and Chuta, 2007).

Créer des emplois est essentiel, dans la mesure où « il est peu probable qu'une diminution à grande échelle de la pauvreté puisse être obtenue demandant à de plus en plus d'individus d'avoir une activité entrepreneuriale » (Dercon, 2009, p. 18). Tout le monde ne peut pas, ou ne veut pas, devenir un

entrepreneur florissant : cela dépend non seulement des aptitudes naturelles, mais aussi de l'accès aux ressources financières, de l'éducation et de la capacité de supporter les risques inhérents, tous éléments plus favorables à des ménages plus aisés (Barrett, Carter and Timmer, 2010; Lanjouw and Lanjouw, 1995; 2001). L'expansion des entreprises élargit la diffusion des effets positifs de la diversification et en augmente les incidences sur la réduction de la pauvreté.

Il s'agit donc fondamentalement de trouver un juste équilibre entre création et expansion dans le contexte local, en tenant compte de la situation des entreprises rurales. Dans les régions les plus éloignées et les plus isolées, où prédominent des activités de « survie » en matière de diversification des revenus des ménages, la création d'entreprises plus dynamiques, avec des motivations positives, est nécessaire pour jeter les bases d'une expansion future. Dans les zones périurbaines où il existe déjà un grand nombre de microentreprises, encourager l'expansion des entreprises dynamiques existantes sera probablement plus profitable que d'encourager une multiplication des entreprises qui risqueraient d'entraîner une offre et une concurrence excessives, au détriment de la viabilité et de l'expansion des entreprises.

Une large modernisation de l'agriculture (et d'autres sources de revenus comme les emplois dans la construction d'infrastructures) devrait réduire l'influence des facteurs qui imposent des activités de survie en agissant simultanément sur (une réduction de) l'offre et (une augmentation de) la demande, ce qui contribuerait à accroître les revenus. En combinant cet allègement des pressions à des politiques d'appui aux « entrepreneurs par choix » (sect. C.4 plus loin), il est possible d'engager une transformation conduisant à la constitution d'un secteur non agricole plus productif et plus dynamique. L'électrification rurale (sect. C.5 plus loin) devrait aussi sensiblement contribuer à la création d'entreprises et à leur expansion, en augmentant les possibilités d'entreprendre de nouvelles productions, d'adopter de nouvelles technologies et de réaliser des économies d'échelle.

La promotion des entreprises pourra être d'autant plus efficace que l'on s'intéressera à des sous-secteurs prometteurs dans chaque contexte local (UNCTAD, 2014a, chap. 5) (voir aussi chap. 3, sect. F). Identifier les incitations nécessaires et s'attaquer systématiquement au manque de moyens qui freine le développement d'activités prioritaires peut aider et encourager les ménages ruraux et les entreprises rurales non agricoles à surmonter les obstacles à l'entrée (voir par exemple Reardon, 1997), et contribuer à créer une agriculture et des activités rurales non agricoles « synergiques » (FAO, 1998).

3. MAXIMISER LES SYNERGIES ENTRE L'AGRICULTURE ET L'ÉCONOMIE RURALE NON AGRICOLE

Comme indiqué dans les chapitres 1 et 3, la modernisation de l'agriculture et le développement du secteur non agricole sont interdépendants. Une approche cohérente et méthodique du développement rural est donc essentielle pour garantir l'existence de synergies, et leur optimisation.

Un aspect fondamental de cette interdépendance est la production de denrées alimentaires de base. En économie de subsistance, les producteurs hésitent à consacrer des ressources à d'autres activités, à moins d'être assurés d'avoir accès à une alimentation suffisante même en cas de mauvaise récolte. Tout comme l'amélioration du fonctionnement des marchés et l'élargissement de l'accès à ces marchés, un accroissement de la production de denrées de base peut permettre à ces agriculteurs de couvrir leurs propres besoins tout en utilisant une partie de leurs terres pour des cultures destinées à la vente, et contribuer à garantir des approvisionnements locaux suffisants. C'est donc là une priorité pour la modernisation technologique dans l'agriculture (sect. C.2), en particulier aux premiers stades de la transformation rurale et dans les zones éloignées et isolées.

La constitution et l'entretien de stocks alimentaires locaux peuvent également beaucoup contribuer à assurer la sécurité alimentaire et à stabiliser les prix, en permettant d'acheter des denrées de base lorsque l'offre est abondante et

Dans les zones éloignées, la création d'entreprises dynamiques est nécessaire; dans les zones périurbaines, une expansion des entreprises existantes sera sans doute plus profitable

La promotion des entreprises pourra être d'autant plus efficace que l'on s'intéressera à des sous-secteurs prometteurs dans chaque contexte local.

Il est important d'accroître la production de denrées alimentaires de base et d'entretenir des stocks alimentaires locaux.

Il existe d'importantes synergies entre la modernisation de l'agriculture et les agro-industries...

de les vendre en cas d'offre insuffisante. Cela peut aussi offrir des possibilités de transformation (par exemple, séchage ou broyage de produits pour l'entreposage) et contribuer au développement d'infrastructures d'entreposage, moyen important de réduire les pertes après récolte.

Plus généralement, les activités agroalimentaires serviront à établir des liens et des synergies de production entre l'agriculture et le secteur non agricole : la modernisation et la diversification de la production agricole créeront de nouvelles possibilités d'activités de transformation, et celles-ci rendront les denrées agricoles plus faciles à transporter et en augmenteront la durée de vie, donnant ainsi accès à un plus large marché. Les activités agroalimentaires sont particulièrement intéressantes pour les femmes, auxquelles sont souvent traditionnellement dévolues les activités artisanales et informelles de transformation, avec d'appréciables possibilités de développer des microentreprises dynamiques. Il est également possible de créer des liens en amont concernant la production d'un matériel ou d'outils basiques pour réduire la pénibilité de diverses tâches – par exemple, meulage, pilonnage, broyage. D'où l'intérêt de mettre l'accent sur les activités de transformation agroalimentaire en matière de promotion et de soutien des entreprises non agricoles, ainsi que de financement et de formation (sect C.1, C.3 et C.4).

...mais d'autres sous-secteurs sont également importants pour créer des emplois pendant la morte saison agricole.

Toutefois, d'autres secteurs jouent également un rôle important, étant donné les interactions entre l'agriculture et l'économie rurale non agricole sur le marché du travail. Comme indiqué dans le chapitre 2, le travail salarié dans l'agriculture est généralement très limité; et le caractère extrêmement saisonnier de la demande agricole de main-d'œuvre salariée restreint les perspectives d'emploi en basse saison, même s'il peut y avoir pénurie de main-d'œuvre pendant les hautes saisons. Ainsi, un objectif fondamental des politiques concernant l'économie rurale non agricole est de promouvoir des activités qui génèrent des possibilités d'emplois ou de revenus dans les périodes de faible demande de travail agricole, sans aggraver les pénuries de main-d'œuvre pendant les périodes de forte demande. Les activités de transformation de denrées périssables étant concentrées sur la période qui suit immédiatement la récolte, et il est important d'avoir une approche plus diversifiée de la promotion des entreprises, au lieu de mettre exclusivement l'accent sur les seules activités de transformation.

Le développement de cultures d'exportation peut également encourager une activité agroalimentaire industrielle et créer les conditions d'une croissance des PME génératrice d'emplois, en particulier pour les femmes, à mesure que progresse le développement rural. Mettre en place des incitations appropriées pour promouvoir l'intégration des petits agriculteurs et des PME dans les chaînes de valeur mondiales, avec en corollaire des incidences positives sur le développement, apparaît donc tout à fait prioritaire (encadré 5.1).

Des politiques visant à renforcer l'adaptation de l'offre sont essentielles pour maximiser les effets multiplicateurs

Comme on l'a vu dans le chapitre 3, les liens concernant la demande entre l'agriculture et l'économie rurale non agricole sont essentiels ont d'importants effets multiplicateurs, outre qu'ils contribuent à la formation de revenus non saisonniers. Toutefois, la vigueur des effets multiplicateurs dépend fondamentalement de la capacité d'adaptation de l'offre, qui est souvent obérée par les contraintes qui pèsent sur les agriculteurs et les producteurs non agricoles. La mise en œuvre de politiques visant à renforcer cette adaptation de l'offre est donc essentielle, concernant le financement, la technologie, les compétences et l'information commerciale. Ces politiques sont examinées plus en détail dans la section C.

4. PLACE ET PARTICIPATION DES FEMMES

Comme on l'a vu dans le chapitre 4, alléger les contraintes qui pèsent sur les femmes dans les zones rurales et réduire les inégalités entre hommes et femmes dans l'agriculture sont des éléments clés d'une transformation structurelle de l'économie rurale et d'une amélioration de l'adaptation de l'offre à de nouvelles conditions et incitations. Loin d'être

isolée, cette problématique doit faire partie intégrante de toute stratégie de développement rural. Même si elles découlent de contraintes et de normes culturelles spécifiquement sexistes, nombre de difficultés auxquelles se heurtent les femmes et les ménages dirigés par une femme dans les zones rurales s'apparentent à celles que connaissent d'autres groupes défavorisés ou exclus, ou plus généralement les ménages pauvres et démunis (chap. 4, sect. D). De même, les facteurs fondamentaux des inégalités entre hommes et femmes dans l'agriculture – s'agissant de l'accès à la terre, du travail, des facteurs de production, des services de vulgarisation et autres services axés sur l'offre, du crédit, des marchés ou encore du capital humain – sont le reflet des principaux obstacles à la modernisation de l'agriculture (World Bank, 2007).

Toutes ces questions doivent être traitées en ayant présentes à l'esprit leurs incidences sur les femmes. Par exemple, une application effective des droits du travail est particulièrement importante. Si l'OIT a édicté de nombreuses règles visant à protéger et faire respecter les droits du travail des femmes, celles-ci, dans les zones rurales, ont encore beaucoup de mal, pour des raisons socioéconomiques – allant du manque de connaissance de leurs droits à l'exclusion sociale –, à faire valoir leurs droits ou à obtenir une protection contre les abus ou l'exploitation, dans des activités aussi bien traditionnelles que non traditionnelles.

Dans d'autres domaines, les handicaps souffrent les femmes découlent directement de normes socioculturelles, concernant, par exemple, la propriété de biens ou la capacité d'en hériter, l'accès à l'éducation et la participation à des activités économiques particulières. En pareil cas, des mesures spécifiques ou redistributives plus affirmées sont nécessaires. Cela vaut tout particulièrement pour les droits fonciers des femmes, où les restrictions tiennent souvent plus à des normes culturelles qu'à la loi. Il est donc important que les systèmes d'enregistrement et d'attribution des droits fonciers soient conçus pour garantir les droits fonciers des femmes (Carpano, 2011; World Bank and ONE, 2014; UNCTAD, 2014b; UN Women and OHCHR, 2013).

Les droits fonciers constituent toutefois un domaine particulièrement complexe, et les mesures en la matière doivent bien tenir compte des conditions locales (par exemple, pénurie de terres dans certains cas) ou de normes socioculturelles souvent profondément enracinées. Une sensibilisation aux comportements discriminatoires fondés sur le sexe est essentielle dans tous les cas, car le sentiment que les mesures envisagées ou appliquées pourraient être hostiles aux hommes risquerait d'aggraver la marginalisation des femmes, par le jeu de pressions sociales ou de comportements d'exclusion. Demander à des hommes occupant une position sociale élevée, y compris des dirigeants locaux, de promouvoir les droits fonciers des femmes permettrait de réduire ce risque. Là où les normes traditionnelles ou coutumières sont fortes, ce pourrait être une bonne chose que d'organiser des réunions de village séparément pour les hommes et pour les femmes, de façon que les uns et les autres puissent s'exprimer plus librement.

L'attribution de droits fonciers, collectifs ou individuels, aux femmes peut être encouragée par des incitations financières (par exemple, frais réduits) et/ou une simplification des procédures en faveur des propriétaires acceptant que leur épouse (en droit ou selon la coutume) devienne copropriétaire, ainsi que des femmes divorcées, séparées ou veuves. L'attribution de droits fonciers en copropriété peut également être prévue par la loi, comme dans le programme d'enregistrement des droits fonciers au Rwanda. La prise en compte des intérêts des femmes devrait être envisagée à toutes les étapes du processus d'enregistrement : hommes et femmes devraient participer ensemble au processus d'identification des propriétaires individuels et des limites des parcelles devant être enregistrées, ainsi qu'aux équipes chargées du bornage; et le nom de tous les membres de la famille devrait figurer dans l'acte d'enregistrement.

La question de la place et du rôle des femmes doit faire partie intégrante de toute stratégie de développement rural.

Des mesures spécifiques sont nécessaires pour remédier aux handicaps dont souffrent les femmes et qui découlent directement de normes socioculturelles, mais une sensibilisation aux comportements discriminatoires fondés sur le sexe reste indispensable.

L'attribution de droits fonciers aux femmes peut être encouragée par des incitations financières et/ou une simplification des procédures.

Encadré 5.1 Agro-industries et chaînes de valeur mondiales

Les agro-industries à vocation exportatrice peuvent augmenter et améliorer l'emploi dans les zones rurales, aider – en particulier les femmes – à sortir de la pauvreté, et contribuer à la diversification de l'économie rurale. Cela exige toutefois des mesures d'incitation bien spécifiques (AO, IFAD and ILO, 2010a).

En République démocratique du Congo, par exemple, le Gouvernement a récemment créé un certain nombre de parcs agro-industriels sur la base de partenariats public-privé pour attirer des investissements étrangers, en anticipant la participation de petits agriculteurs et de coopératives. De telles initiatives peuvent contribuer à la création d'emplois nombreux, en particulier pour les femmes si les questions de qualité et de sécurité des emplois créés sont dûment prises en considération (UNDP, CAADP and NEPAD, 2013). En tout état de cause, les gouvernements doivent soigneusement mesurer les avantages à court terme d'un assouplissement des normes de travail pour attirer les investisseurs dans leurs secteurs agro-industriels par rapport aux coûts à long terme s'agissant des normes de santé et de sécurité, des droits des travailleurs et des obstacles à surmonter pour obtenir une hausse des revenus au-dessus du seuil de pauvreté (UNCTAD, 2014a).

Une autre possibilité est de rattacher les petits agriculteurs (individuellement ou collectivement) aux chaînes de valeur agricoles. Des mécanismes d'agriculture contractuelle pour des denrées de grande valeur peuvent offrir d'appréciables débouchés aux petits agriculteurs, à condition que des mesures de soutien adéquates soient adoptées pour les aider à surmonter les multiples contraintes techniques et financières auxquelles ils se heurtent pour améliorer et moderniser leur production et répondre aux exigences de la demande. Les usines de transformation peuvent jouer un rôle fondamental en faisant de petites fermes des entreprises viables et efficaces grâce à la fourniture d'incitations financières appropriées et de services d'appui. Des mécanismes innovants de financement des chaînes d'approvisionnement peuvent également constituer un complément utile à un appui public direct au financement, en réduisant le coût du crédit dès lors que le risque de défaut est transféré des petits producteurs aux acheteurs commerciaux (et usines locales de transformation), plus à même de supporter ce risque.

Cela est particulièrement important pour les agricultrices, et les acheteurs peuvent ainsi contribuer à l'autonomisation des femmes dans les zones rurales en structurant leurs achats de façon à favoriser les agricultrices et en fournissant un soutien, des intrants de qualité et des ressources financières. Toutefois, les approvisionnements auprès d'agricultrices sont souvent considérés comme risqués, et les mécanismes d'agriculture contractuelle s'adressent le plus souvent aux hommes : les femmes y participent généralement en tant que main-d'œuvre familiale, mais qui négocient les contrats (FAO, 2011). Au Sénégal, par exemple, dans un échantillon de 59 producteurs agricoles sous contrat pour la production de haricots verts pour l'exportation, il y avait qu'une seule femme (Maertens and Swinnen, 2009).

Toutes ces questions témoignent largement d'un pouvoir de négociation très inégalement réparti entre de grands acheteurs et de petits producteurs dispersés, ainsi que de la tendance des premiers à préférer traiter avec de gros producteurs à vocation commerciale plutôt qu'avec de petits agriculteurs et des agricultrices. Mettre à profit les chaînes de valeur pour ouvrir des débouchés aux petits agriculteurs et aux agricultrices implique donc l'adoption de mécanismes de contrôle et d'incitation appropriés; et les effets positifs dépendront d'une intégration viable et durable dans la chaîne de valeur, en veillant à ce que les superficies en production contractuelle n'empêchent pas une production suffisante de denrées vivrières de base pour la consommation domestique et locale (Dolan, 2001). Des interventions publiques peuvent donc être nécessaires pour encourager les acheteurs à intégrer les petits agriculteurs et les agricultrices dans leurs chaînes d'approvisionnement, en élargissant les relations contractuelles bilatérales entre agriculteurs et acheteurs à des partenariats public-privé triangulaires englobant le secteur public.

De façon plus générale, les profits provenant des chaînes de valeur mondiales sont fortement concentrés au sein des entités qui contrôlent ces chaînes, ainsi que dans les activités en aval, comme la distribution et la vente au détail; les PMA (en particulier les PMA insulaires relativement éloignés et les pays sans littoral) sont freinés dans leurs efforts de compétitivité pour participer à ces chaînes de valeur mondiales par de nombreux handicaps structurels. En conséquence, mettre en place des chaînes d'approvisionnement plutôt qu'essayer de s'insérer dans les chaînes de valeur des sociétés transnationales (STN) peut être plus bénéfique, à long terme, pour le développement. Une question clef est celle du contrôle de la « marque », qui sous-tend en partie les effets bénéfiques du tourisme (la destination étant en elle-même une marque) et d'une renommée nationale en matière d'approvisionnement agricole. Les chaînes de valeur reposant sur des produits faisant l'objet d'indications géographiques sont une possibilité.

Il peut également être intéressant de contourner les chaînes de valeur en établissant des relations directes entre fournisseurs individuels (ou associations de producteurs) et distributeurs dans d'autres pays; cela peut être facilité par l'essor des communications électroniques et d'Internet, ainsi que par les réseaux de la diaspora.

Des mécanismes d'amorçage concernant aussi bien l'offre que la demande peuvent enclencher un processus largement autoentretenu de transformation rurale.

Le « manque de temps » des femmes – obstacle majeur au développement d'activités non agricoles – pourrait être réduit par un plus large accès à des technologies localement appropriées permettant d'économiser du temps et à du matériel adapté aux capacités physiques et aux besoins des femmes, outre la mobilisation d'une main-d'œuvre additionnelle sur les parcelles exploitées par des femmes (Carr and Hartl, 2010; World Bank and ONE, 2014). Un certain nombre de mesures pourrait être envisagé : incitations financières (par exemple, bons, transferts monétaires, remises) pour la location ou l'achat de matériel approprié, incitations pour l'achat collectif de matériel par les associations et coopératives d'agricultrices et la fourniture de services aux agricultrices par les prestataires de services (World Bank and ONE, 2014). Des mesures pour alléger le double fardeau des femmes, en tant que travailleuses et en tant que responsables de la famille, peuvent également être utiles et être facilitées par des partenaires sociaux comme les services de santé, les associations de producteurs et les réseaux de femmes.

5. IMPULSER LA TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE RURALE

Les possibilités d'enclencher un cercle vertueux de modernisation de l'agriculture et de diversification rurale conduisant à un développement rural durable et à une réduction accélérée de la pauvreté sont restées inexploitées dans la plupart des PMA. D'où la nécessité, entre autres choses, de politiques plus efficaces pour promouvoir une agriculture à petite échelle et un secteur non agricole, et en renforcer les synergies, mais aussi d'identifier les moyens d'amorcer un processus appelé à devenir ensuite largement autonome.

Idéalement, ces mécanismes d'amorçage devraient concerner à la fois l'offre et la demande. De nombreuses mesures publiques peuvent contribuer à l'accroissement nécessaire des capacités et à une meilleure adaptation de l'offre. Différentes mesures possibles concernant le financement, la technologie, le perfectionnement des compétences, la promotion des entreprises et les institutions sont examinés plus en détail dans la section C plus loin.

L'électrification rurale peut avoir un effet dynamique additionnel. Les très faibles niveaux d'accès à l'électricité dans presque tous les PMA, en particulier dans les PMA africains et Haïti (fig. 1.7a)), constituent un obstacle majeur au développement d'activités non agricoles et limitent fortement la productivité et la compétitivité (UNCTAD, 2014a, encadré 5, p. 133). La forte accélération du taux d'électrification rurale qu'implique le Programme de développement durable à l'horizon 2030 peut ainsi agir sur les conditions de l'offre en matière de diversification économique rurale en accroissant simultanément le potentiel de production non agricole locale et la productivité, la compétitivité et la viabilité des entreprises existantes.

Une forte augmentation des investissements d'infrastructure peut, de la même manière, stimuler la demande. Comme on l'a vu dans le chapitre 3, des investissements publics dans des projets de construction à forte intensité de main-d'œuvre et des achats locaux peuvent à la fois accroître les revenus salariaux (entraînant une hausse de la demande locale de denrées alimentaires et d'autres biens de consommation et services) et générer une demande de matériaux de construction et de services liés à la construction au niveau local. Les effets positifs pour les économies villageoises d'investissements dans des pôles ruraux locaux (par exemple, construction d'écoles et d'établissements de santé) et d'un développement des infrastructures dans les communes rurales peuvent être renforcés par le recrutement d'une main-d'œuvre venant des zones rurales environnantes aussi bien que du pôle ou des communes rurales mêmes. En même temps qu'agir sur la demande, cela peut encourager un accroissement des relations entre économies locales et une plus large diffusion des effets positifs à long terme de l'acquisition de compétences.

Étant donné que de tels investissements devront être largement financés de l'extérieur de l'économie rurale (étant donné l'insuffisance des ressources locales dans les zones rurales des PMA par rapport à l'ampleur des besoins), ils auront un effet comparable à un accroissement temporaire des exportations, avec des effets multiplicateurs analogues¹. Dans ces conditions, le recours à des méthodes de construction à forte intensité de main-d'œuvre et à des achats locaux (le cas échéant) équivaut à un accroissement de l'intensité de main-d'œuvre et de la valeur ajoutée locale de ces exportations. La stimulation de la demande locale sera le plus souvent importante par rapport à la taille de l'économie locale.

Dans les zones éloignées et isolées, l'achat, la transformation et l'entreposage de denrées vivrières pour la constitution de stocks locaux de sécurité alimentaires peuvent représenter un moteur secondaire de la demande pour la transformation de l'économie rurale. L'achat d'excédents de denrées alimentaires de base avec des fonds publics lorsque la production est supérieure aux besoins locaux de consommation peut constituer une injection supplémentaire de revenus dans l'économie locale. À plus long terme, l'entretien de tels stocks éliminerait également un important obstacle à la diversification en stabilisant les prix (avec un accroissement de la demande lorsque l'offre excédentaire et un accroissement de l'offre en cas de demande excédentaire), tout en garantissant un accès à l'alimentation sur plusieurs années.

L'électrification rurale peut contribuer à transformer les conditions de l'offre.

Des investissements d'infrastructure à forte intensité de main-d'œuvre et des achats locaux peuvent être un important stimulant de la demande.

Dans les zones éloignées, la constitution de stocks de sécurité alimentaire peut être un moteur secondaire de la demande.

6. PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS ET DES INTERVENTIONS

La combinaison d'une forte stimulation de la demande et des contraintes pesant sur l'adaptation de l'offre souligne la nécessité de programmer les investissements et les interventions de façon à s'assurer que la demande n'excède pas la capacité de l'offre locale. Comme on l'a vu dans un précédent rapport de la CNUCED (UNCTAD, 2014a, chap. 5), différents investissements d'infrastructure ont différentes incidences sur la demande, l'offre et l'ouverture. Mettre initialement l'accent sur des investissements (notamment l'électrification qui influent principalement sur l'offre et la productivité, et sur des politiques et des mesures d'intervention qui encouragent une meilleure adaptation de l'offre (par exemple, promotion des entreprises, formation, financement, accès aux facteurs de production) permettrait ensuite d'accroître la réactivité de l'offre à des investissements agissant davantage sur la demande (par exemple, routes, assainissement, approvisionnement en eau – puits, collecte des eaux pluviales –, construction d'écoles et d'établissements de santé). L'effet combiné peut contribuer plus durablement à un effet positif net de l'ouverture de l'économie à de plus vastes marchés et à la concurrence dès lors qu'il existe un réseau routier.

Il est important de bien programmer les investissements et les interventions pour en optimiser les incidences sur le développement.

L'impact des investissements d'infrastructure peut également être renforcé par des interventions en amont. Par exemple, dans le secteur de la construction d'infrastructure, l'exécution préalable de programmes de formation à des activités liées à la construction et un appui au développement des entreprises produisant des matériaux de construction permettraient d'améliorer les perspectives en matière de recrutements et d'achats locaux.

Une bonne programmation des investissements dans les infrastructures de transport peut également être bénéfique. Comme on l'a vu dans le chapitre 3, l'amélioration de ces infrastructures est à la fois une chance et une menace pour des producteurs ruraux qui, d'un côté peuvent avoir accès à un plus vaste marché, mais de l'autre, risquent d'être exposés à une concurrence inégale avec des producteurs urbains bien implantés et disposant de davantage de moyens. Pour survivre et prospérer dans ce nouvel environnement, ils doivent pouvoir à la fois exploiter les nouveaux débouchés d'un plus vaste marché et soutenir la concurrence des fournisseurs déjà en place en augmentant leur production, en réalisant des économies d'échelle, en adoptant des nouvelles technologies et en gagnant de nouveaux marchés.

Les investissements dans les infrastructures de transport pourraient utilement être d'abord concentrés sur les transports dans les zones rurales, puis sur les liaisons avec les zones urbaines.

Des mesures systématiques doivent être prises pour préparer les producteurs locaux à ce nouvel environnement. Outre améliorer les infrastructures économiques, il s'agira notamment : d'adopter des politiques visant à garantir l'accès à un financement d'un coût raisonnable, aux technologies et aux facteurs de production; d'encourager la formation et l'acquisition de compétences financières, commerciales et professionnelles; et de promouvoir un environnement institutionnel favorable, par exemple en facilitant la création et le renforcement d'associations et de coopératives de producteurs. Toutes ces mesures sont examinées plus en détail dans la section C plus loin.

Dans ce contexte, il peut être intéressant de se concentrer dans un premier temps sur la construction de routes entre les pôles locaux et leurs environs, et entre les pôles locaux eux-mêmes. De cette façon, la taille du marché peut être progressivement augmentée, tout en préservant la concurrence entre producteurs dotés de ressources analogues (et confrontés à des difficultés analogues). En permettant une certaine ouverture du marché, mais en limitant la brutalité d'une exposition à la concurrence des producteurs déjà en place et bénéficiant d'économies d'échelle bien plus grandes, cela aiderait les producteurs à réaliser des économies d'échelle et à se préparer à une concurrence plus intense. Ce serait une étape intermédiaire avant l'élargissement associé à une amélioration des liaisons de transport avec les zones plus urbanisées.

Il existe également des synergies entre cette programmation des investissements dans les transports et des objectifs sociaux tels que l'accès à la santé et à l'éducation, ainsi qu'aux services de vulgarisation. Accroître la scolarisation et la fourniture de services de santé impliquera davantage de

déplacements entre les zones rurales et les pôles locaux (et dans de nombreux cas la construction de nouvelles écoles et de nouveaux établissements de santé dans ces pôles). Il faudra améliorer l'accès depuis les zones environnantes, ce qui contribuera presque certainement à une accélération de la croissance de ces pôles locaux.

On peut en déduire les trois grandes étapes d'un processus de transformation de l'économie rurale pour l'après-2015 : la première est principalement axée sur la mise en place des conditions préalables à une adaptation effective de l'offre; la deuxième concerne l'investissement dans des infrastructures stimulant la demande, y compris la construction de routes rurales et un accroissement de la capacité de l'offre; et la troisième porte sur l'amélioration des liaisons de transport avec les zones urbaines, avec en parallèle un renforcement de la capacité des producteurs ruraux de concurrencer leurs homologues urbains.

C. Principaux domaines visés par la transformation rurale

1. FINANCER L'INVESTISSEMENT PRODUCTIF

Pour réussir à transformer l'économie rurale, il est indispensable d'atténuer les contraintes financières qui pèsent sur les petites exploitations agricoles et les entreprises rurales. Diverses solutions peuvent être envisagées à cet égard, notamment l'octroi de crédits ou de dons par des organismes publics, le microfinancement commercial et l'intégration verticale de petites entreprises dans de plus grandes (Wiggins, 2014). Cependant, les rares éléments démontrant les effets positifs du microcrédit, voire la possibilité qu'il ait en réalité des effets négatifs (chap. 3), laissent entendre qu'il est loin d'être une panacée. Ce constat souligne la nécessité de rechercher activement des moyens plus efficaces pour financer l'investissement productif dans les petites entreprises et d'évaluer plus systématiquement et plus objectivement les incidences du microfinancement (Duvendack et al., 2011), notamment dans le contexte très particulier des zones rurales des PMA. De plus, les risques de dépossession et d'appauvrissement liés à l'utilisation des terres à titre de nantissement dans des communautés rurales déjà défavorisées invitent à la prudence. Les exploitants auraient peut-être intérêt à recourir aux récépissés d'entrepôt négociables qu'ils reçoivent pour leurs cultures afin de garantir leurs emprunts à court terme (Beck et al. 2011, p. 124).

L'utilisation du microcrédit pour valoriser des activités non agricoles de survie est particulièrement peu judicieuse étant donné leur faible productivité et les possibilités limitées d'expansion. Les économies d'échelle réalisées portent à croire qu'il serait probablement plus avantageux d'octroyer des prêts plus importants aux PME. Les petites exploitations agricoles et microentreprises plus dynamiques qu'on retrouve dans les zones périurbaines et les zones rurales intermédiaires sont également susceptibles de tirer parti de l'accès au crédit, même si les coûts et les risques demeurent des enjeux de taille. Des bonifications d'intérêts assorties de conditions pourraient ainsi être accordées – par exemple, lorsque le taux commercial du microcrédit est de 40 % par an, une bonification d'intérêts de 30 % pourrait être prévue sous réserve que le taux d'intérêt imposé à l'emprunteur ne dépasse pas 10 %. Cette solution, qui offre aux prêteurs une meilleure garantie de remboursement, pourrait également permettre de raccourcir les échéances. Il serait ainsi possible de mobiliser des fonds privés avec plus d'efficacité et d'augmenter considérablement le recours au microcrédit tout en réduisant au minimum ses effets négatifs potentiels.

Il est essentiel d'offrir aux emprunteurs une formation et une assistance leur permettant d'acquérir les compétences financières et commerciales pertinentes et d'élaborer des projets d'entreprise viables avant de leur accorder un crédit, en particulier lorsque l'accès à l'éducation est limité, de manière à restreindre

Le microcrédit est loin d'être une panacée: des mécanismes plus efficaces devraient être recherchés pour financer les petits investissements.

Les bonifications d'intérêts, subordonnées à un plafonnement du taux d'intérêt, pourraient accroître la contribution du microfinancement au développement.

les risques (pour les créanciers et les emprunteurs) et à accroître la rentabilité des investissements. Les mécanismes de crédit devraient donc être étroitement associés à des programmes de formation ou de mentorat. Les coopératives, les associations de producteurs et les réseaux de femmes peuvent jouer un rôle décisif à cet égard. Ils peuvent aussi contribuer à améliorer l'accès au crédit et à réduire ses coûts, en agissant comme intermédiaires ou garants pour leurs membres, ou favoriser les arrangements de crédit et de prêt entre eux-ci. Ce type d'activités peut en outre constituer un moyen efficace de mobiliser et renforcer ces réseaux.

Il est essentiel d'offrir aux emprunteurs une formation leur permettant d'acquérir les compétences financières et commerciales pertinentes avant de leur accorder un microcrédit.

Pour surmonter les contraintes qui pèsent sur les femmes dans le cadre du développement rural, il importe de leur donner le même accès au financement que les hommes. Le principal moyen d'y parvenir consiste toutefois à intégrer les spécificités de chaque sexe dans les programmes et politiques de base, car les programmes qui ciblent uniquement les femmes excluent les hommes vulnérables de manière arbitraire et sont susceptibles de susciter un certain mécontentement chez ces derniers. Des mesures ciblées peuvent néanmoins s'avérer utiles dans les cas précis où les femmes constituent un groupe social marginalisé (FAO, 2002); les régimes cautionnés par l'État et axés sur les femmes, bien qu'importants, ne sont pas suffisants (UNCTAD, 2014b). Pour réellement aider les femmes vivant en milieu rural, il faudra peut-être aussi adopter des mesures telles que des garanties informelles (accepter la responsabilité et les prêts collectifs et d'autres relations de confiance, par exemple) ou autres et des conditions de remboursement plus libérales.

La possibilité que les systèmes de paiement par téléphonie mobile réduisent les coûts de transaction renforce les arguments en faveur d'un investissement dans l'extension des réseaux. Non seulement cela multiplierait les perspectives d'investissement liées au développement rural, mais pourrait grandement contribuer à porter les possibilités de prêt à un niveau suffisamment élevé pour attirer les prêteurs commerciaux dans les zones rurales. De tels systèmes pourraient aussi renforcer la viabilité des entreprises – en améliorant leur accès à l'information commerciale –, faciliter les envois de fonds des migrants installés dans des zones urbaines (et dans d'autres zones rurales) ou à l'étranger et en réduire le coût (Maloumy and Kingombe, à paraître; Wiggins, 2014).

L'économie des zones éloignées et isolées est souvent essentiellement orientée vers la production pour l'autoconsommation, de sorte que l'activité commerciale et la monétisation sont limitées. Dans ces conditions, il est peu probable que le microcrédit constitue une option viable, même avec des bonifications d'intérêts assorties de conditions. Sur ce point, il conviendrait peut-être d'accorder des microsubventions en nature pour les intrants: on pourrait ainsi offrir à chaque ménage des intrants agricoles adaptés aux conditions locales - et donner des conseils sur leur utilisation – ou encore de l'équipement ou du matériel destiné à produire des biens non agricoles, à concurrence d'une valeur déterminée, qui seraient livrés chaque année avant la période d'ensemencement. Cette option aurait pour effet conjugué de financer les investissements visant à moderniser l'agriculture – ce qui, autrement, s'avérerait difficile dans une économie locale largement démonétisée –, de donner accès à des technologies qui ne seraient sinon pas disponibles et d'ouvrir l'économie de façon sélective aux facteurs de production.

Dans les zones éloignées, les microsubventions en nature accordées pour les intrants peuvent permettre de conjuguer financement, accès aux technologies et ouverture sélective de l'économie.

Les coûts d'une telle approche seraient certes importants, mais peu d'autres options permettraient d'assurer la transformation des zones rurales éloignées et isolées des PMA ô combien nécessaire pour éliminer la pauvreté à l'échelle mondiale. Cela justifierait de financer ce type de mécanismes à partir d'une APD additionnelle (sect. D.1), même si quelques PMA exportateurs de combustibles seraient en mesure d'y parvenir grâce aux rentes provenant des ressources naturelles. L'incidence nette d'une telle option sur le coût global de la réalisation des ODD pourrait être réduite si la fourniture des intrants visés par des microsubventions était combinée avec d'autres activités menées au niveau local pour atteindre l'ensemble des ODD. Tout effort concerté accompli dans ce but devrait se fonder sur des études initiales et sur des évaluations des besoins locaux et des différentes options (par exemple en ce qui concerne

l'approvisionnement en eau et en électricité); en outre, des progrès pourraient être faits plus rapidement en matière de santé et d'éducation si des agents sanitaires, éducateurs et stagiaires susceptibles d'intervenir dans les villages étaient recrutés au début du processus. Les économies d'échelle réalisées en combinant ce type d'activités avec la fourniture d'intrants bénéficiant de microsubventions en nature permettraient de réduire les coûts globaux de manière significative. Si les intrants étaient fournis sans délai, cela donnerait aussi l'occasion d'identifier les perspectives de développement – notamment sur le plan des ressources naturelles (pour les matériaux de construction, par exemple), de l'artisanat et des produits alimentaires – qui offrent les meilleurs débouchés commerciaux.

Au fil du temps, à mesure que la productivité augmente et que l'économie locale répond de plus en plus à une logique commerciale, il devrait être possible d'opérer une transition vers des ventes à microcrédit ou au comptant (subventionnées), par exemple en réduisant la valeur des biens gratuits fournis tout en permettant d'acheter à crédit une quantité accrue de biens. Dans la plupart des cas, comme il importe avant tout d'assurer l'approvisionnement en denrées de base et qu'une pénurie incite les exploitants à exercer des activités non agricoles pour des raisons de survie, il conviendrait tout d'abord d'accroître la production des produits de première nécessité puis, lorsque la production de ceux-ci et les revenus augmentent, de faire une plus large place aux intrants destinés aux cultures à plus forte valeur et aux produits non agricoles.

2. METTRE LES TECHNOLOGIES AU SERVICE DE LA TRANSFORMATION DE L'AGRICULTURE

Au même titre que le financement, l'accès aux technologies productives joue – dans les secteurs agricole et non agricole – un rôle essentiel dans l'augmentation de la productivité et la promotion de la transformation structurelle. S'agissant de l'agriculture, il est indispensable, étant donné la diversité des conditions économiques et agroécologiques locales, que les technologies soient adaptées à celles-ci. La mise à niveau technologique ne saurait donc être un simple processus directif; elle doit, au contraire, être fondée sur une interaction entre les producteurs et ceux qui mettent au point et diffusent de nouvelles technologies.

Les services de vulgarisation agricole occupent une place centrale dans la mise à niveau technologique des exploitations, car ils leur donnent accès à des technologies appropriées au contexte local, ainsi qu'aux intrants et aux connaissances nécessaires à leur bonne utilisation. Leur renforcement est par conséquent une priorité de tout premier rang des stratégies de développement rural. Cependant, puisqu'il importe que les technologies soient adaptées aux conditions locales (et qu'elles soient rapidement adoptées dans le cas des producteurs défavorisés, comme on le verra plus loin), il conviendrait peut-être de considérer les services de vulgarisation comme un intermédiaire entre les organismes de R-D et les producteurs qui intervient dans le cadre d'un processus bidirectionnel, plutôt que comme un service chargé de diffuser ces technologies de manière unidirectionnelle. Non seulement les agents de vulgarisation permettent aux exploitants d'avoir accès à des technologies adaptées aux conditions locales, mais ils identifient, et communiquent aux organismes de R-D, les besoins des producteurs locaux de leurs régions respectives ainsi que les innovations ou adaptations technologiques locales ayant donné de bons résultats, afin de favoriser une R-D mieux ciblée et un meilleur échange de pratiques entre les producteurs. La mise en place de systèmes de communication efficaces veillant à ce que les activités de R-D répondent aux besoins des petits agriculteurs pourrait en conséquence considérablement améliorer l'efficacité de ces activités et des services de vulgarisation agricole ainsi que l'échange d'informations entre les agents de vulgarisation eux-mêmes. Les TIC peuvent jouer un rôle particulièrement important à cet égard si elles sont utilisées de manière appropriée et novatrice.

La fourniture des intrants visés par des microsubventions pourrait être combinée avec d'autres activités liées à la réalisation des ODD.

Les services de vulgarisation agricole devraient servir d'intermédiaire entre les organismes de R-D et les producteurs.

Pour que la transformation structurelle axée sur la lutte contre la pauvreté (POST) reste au cœur du développement rural, il faut aussi veiller à ce que l'accès des agriculteurs les plus petits et les plus défavorisés – ou des agricultrices – aux services de vulgarisation ne soit pas entravé, afin qu'ils puissent rapidement adopter des techniques agricoles plus productives. En l'absence d'efforts en ce sens, les premiers à adopter celles-ci sont généralement les producteurs plus aisés, qui peuvent consacrer davantage de ressources à l'investissement, ont un meilleur accès au crédit, sont mieux à même de supporter les risques d'investissement, ont souvent un meilleur niveau d'instruction et ont plus facilement accès aux services de vulgarisation. Ce constat est problématique sur le plan de la lutte contre la pauvreté, car les avantages directs tirés des nouvelles technologies bénéficient en grande partie aux exploitations pionnières, qui ont alors une longueur d'avance: elles sont en effet en mesure d'augmenter leur production pendant que l'offre totale demeure relativement inchangée, de sorte que cette augmentation fait plus que compenser la baisse des prix résultant de la hausse de l'offre globale. À mesure qu'une technologie se généralise, l'offre augmente et les prix baissent de façon plus marquée, si bien que les exploitants ayant tardé à l'adopter en tirent des avantages moins importants et que ceux ne l'ayant jamais fait voient leurs revenus s'amenuiser.

Il faut veiller à ce que l'accès des agriculteurs les plus petits et les plus défavorisés – ou des agricultrices – aux services de vulgarisation ne soit pas entravé.

Les exploitants mieux instruits qui adoptent une technologie donnée parviennent également à augmenter davantage leur production que ceux qui le sont moins (Foster and Rosenzweig, 2010); en outre, les incitations commerciales en faveur de la R-D favorisent souvent une production à plus grande échelle. De même qu'ils limitent la mesure dans laquelle la mise à niveau technologique peut contribuer à réduire la pauvreté (voire qu'ils sont susceptibles d'avoir des effets pervers à cet égard), ces facteurs peuvent atténuer les effets multiplicateurs de celle-ci en concentrant les gains de revenus chez les ménages plus élevés, qui achètent en règle générale moins de produits locaux lorsque d'autres choix s'offrent à eux.

Les services de vulgarisation bénéficieraient davantage aux populations pauvres si plus de femmes et de petits exploitants agricoles, provenant en particulier de zones éloignées, étaient recrutés et formés comme agents de vulgarisation et si la formation était adaptée aux besoins particuliers des femmes et d'autres agriculteurs manquant de moyens ou défavorisés, ainsi que des zones éloignées et isolées. La participation des femmes en tant que prestataires ou bénéficiaires de services de vulgarisation peut être favorisée si les calendriers de la formation donnée aux agents de vulgarisation ou par ceux-ci prennent en compte leurs problèmes d'emploi du temps.

Grâce à des politiques de recrutement et de formation appropriées, les services de vulgarisation pourraient davantage bénéficier aux populations pauvres.

Il est également possible d'encourager l'adoption de nouvelles technologies en recrutant, à titre bénévole, et en soutenant des agents de développement agricole locaux, tout particulièrement des femmes, qui seraient chargés de rencontrer régulièrement les agents de vulgarisation agricole et de diffuser l'information au sein de leurs cercles sociaux. Les associations de producteurs et les coopératives peuvent également jouer un rôle en incitant les exploitants à adopter de nouvelles technologies et en communiquant à leurs membres des informations sur un usage des intrants adapté aux conditions locales. Dans les zones desservies par la téléphonie mobile, certaines applications peuvent également être très utiles, notamment celles spécifiquement axées sur les besoins particuliers des agricultrices et d'autres groupes défavorisés (World Bank and ONE, 2014).

Les programmes de subventions visant les intrants agricoles peuvent contribuer à promouvoir l'adoption de technologies à plus forte productivité qui prévoient une plus grande utilisation d'intrants adaptés aux conditions locales (Druihe and Barreiro-Hurlé, 2012). Lorsqu'il existe des différences marquées sur le plan de la commercialisation ou de la capacité d'acheter les intrants, il pourrait être judicieux d'orienter les subventions vers ceux n'ayant pas les moyens de payer les prix du marché, grâce par exemple à des systèmes de bons d'achat appropriés, quand cette option présente un bon rapport coût-efficacité

Les subventions à l'achat d'intrants sont plus efficaces si elles concernent un vaste ensemble d'intrants et de services complémentaires (services de vulgarisation, semences améliorées, engrais et pesticides appropriés, par exemple) couvrant tout l'éventail des conditions agroécologiques et des systèmes de production agricole. Cette approche d'ensemble peut aider à contrarier la tendance des petits agriculteurs à adopter une seule composante technologique, réduisant ainsi les gains de productivité, ainsi qu'à assurer la disponibilité et l'utilisation appropriée des intrants. Au fil du temps, l'effet d'entraînement attire de plus en plus l'attention sur les avantages liés à un usage plus vaste des intrants. Conjuguée aux gains de revenus générés, cette approche dopera la demande d'intrants et aidera à développer les marchés. Si les systèmes d'achat et de distribution sont conçus de manière à renforcer le développement des marchés et non à le stopper, les subventions pourraient être progressivement supprimées, quoique sur une très longue période là où la commercialisation des produits agricoles est limitée, notamment dans les zones éloignées et isolées.

L'utilisation des intrants peut également être soutenue par des mesures visant à résoudre les problèmes d'échelle liés à leur fourniture (World Bank and ONE, 2014). Les engrais, par exemple, sont généralement vendus en quantité trop importante pour les petits producteurs (habituellement en sac de 50 kg). On peut ainsi améliorer l'accès aux intrants en encourageant la vente de plus petites quantités, par l'intermédiaire notamment d'associations de producteurs procédant à des achats collectifs pour le compte de leurs membres, ou la revente au détail.

Les subventions à l'achat d'intrants sont plus efficaces si elles concernent un vaste ensemble d'intrants et de services de vulgarisation.

3. LES RESSOURCES HUMAINES

Pour mener à bien la transformation structurelle, il est aussi indispensable d'améliorer l'accès à l'éducation et la qualité de celle-ci, comme le prévoient les ODD. On peut s'attendre à ce que cette amélioration soit très bénéfique à long terme, surtout si l'éducation de base stimule les étudiants et leur permet d'acquérir les compétences nécessaires à leur entrée sur le marché du travail et de suivre une formation plus poussée (World Bank, 2007).

Cependant, de par leur nature, ces bienfaits ne se concrétiseront qu'à long terme; en outre, dans de nombreuses régions rurales de la plupart des PMA, notamment au-delà des zones périurbaines, la majorité des adultes n'ont, dans le meilleur des cas, eu qu'un accès limité à l'éducation. Par conséquent, l'éducation des adultes est aussi importante que la scolarisation des enfants, en particulier l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul, ainsi que l'acquisition de compétences professionnelles adaptées aux économies rurales, de notions financières et de compétences commerciales. L'accès des femmes à l'éducation des adultes revêt une importance particulière: même dans les PMA ayant atteint, ou presque, l'objectif de la parité, les hommes ont toujours beaucoup plus facilement accédé à l'éducation que la plupart des femmes. Plusieurs programmes d'enseignement pour adultes offerts en zones rurales ont donné de bons résultats car leurs horaires de cours flexibles répondaient aux besoins des agricultrices (World Bank and ONE, 2014).

L'éducation des adultes est aussi importante que la scolarisation des enfants et devrait inclure l'acquisition de compétences financières, commerciales et professionnelles.

L'un des principaux moyens de stimuler le dynamisme et l'esprit d'entreprise des régions rurales consiste à développer les compétences fonctionnelles essentielles au succès d'une microentreprise ou d'une exploitation agricole, telles que la tenue des registres, les méthodes de production durables et les compétences commerciales. Ces compétences sont particulièrement importantes lorsque le développement d'une entreprise est financé à crédit. Les équipes itinérantes de formation, les programmes de vulgarisation et les initiatives de formation axées sur la communauté figurent parmi les solutions permettant de développer ces compétences (FAO, IFAD and ILO, 2010b et 2010c). Toutefois, dans de nombreux cas, les personnes intéressées devront déjà posséder les compétences de base en lecture, en écriture et en calcul. Comme on le verra à la section C.4 ci-après, le niveau des compétences commerciales devra augmenter à mesure que la transformation de l'économie rurale progressera.

La formation professionnelle doit en priorité concerner les activités de construction.

Les retombées positives que les investissements dans les infrastructures ont sur le plan des ressources humaines peuvent être multipliées si les projets d'investissement incluent une formation en cours d'emploi.

Du côté de l'offre, d'éventuels goulets d'étranglement peuvent être évités si les secteurs prioritaires sont identifiés et si les déficits de compétences connexes sont comblés.

La formation professionnelle offerte dans le contexte de l'après-2015 doit en priorité concerner les activités de construction comme la menuiserie, la métallurgie, la taille de la pierre, la fabrication de briques et la maçonnerie (en fonction des ressources locales et des méthodes traditionnelles de construction). L'embauche de travailleurs locaux dans des emplois qualifiés stimule la demande et a des retombées positives sur le plan des ressources humaines, car un travailleur participant à la construction d'infrastructures accroît et renforce ses compétences, y compris celles qui sont requises pour entretenir et réparer ces infrastructures. En Inde, le Barefoot College propose un modèle de formation précieux à cet égard qui est soutenu par la coopération Sud-Sud (encadré 5.2). De même, l'utilisation, lorsque cela est possible, de matériaux locaux dans le secteur de la construction contribue non seulement à doper la demande mais aussi à faire en sorte que les compétences acquises soient adaptées aux réalités locales et continuent à générer des revenus au-delà de la phase initiale d'investissement.

Ces retombées positives sur le plan des ressources humaines peuvent être multipliées si les projets d'investissement visant des infrastructures incluent expressément une formation en cours d'emploi et si une formation est donnée une fois ces projets menés à bien, afin de faciliter l'application des compétences acquises dans des activités susceptibles de faire l'objet d'une demande soutenue (entretien; construction et réparation de logements; production de matériaux de construction; fabrication et réparation d'outils; et fabrication artisanale, par exemple).

Il est également prioritaire de former des électriciens et des mécaniciens avant de mettre en place des réseaux d'approvisionnement en électricité et en eau, afin d'assurer l'entretien et la réparation du matériel et des appareils électriques (ainsi que d'autres types d'équipement, par exemple dans les transports et l'agriculture) : en effet, une trop grande dépendance à l'égard de prestataires de services ne se trouvant pas dans la zone rurale immédiate risquerait d'entraîner des retards notables et des dépenses supplémentaires en cas de défaillance du matériel et, partant, de gravement perturber la production.

D'autres compétences professionnelles seront également requises pour améliorer la productivité des activités rurales non agricoles existantes et faciliter l'introduction de nouvelles activités et de nouvelles technologies méconnues au niveau local, en particulier dans la foulée de l'électrification des exploitations. Du côté de l'offre, d'éventuels goulets d'étranglement peuvent être évités si les secteurs prioritaires sont identifiés (voir le chapitre 3, sect. F), si les déficits de compétences qui entravent leur développement sont comblés et si la formation appropriée est donnée. À long terme, à mesure que les marchés pour le salariat agricole se multiplient, les centres d'observation du marché du travail peuvent s'avérer utiles

Encadré 5.2 Ingénieurs en énergie solaire du Barefoot College : la coopération Sud-Sud au service des énergies renouvelables

Le coût des panneaux photovoltaïques ayant chuté ces dernières années, en raison des gains de productivité résultant de l'effet d'apprentissage et de la hausse des économies d'échelle, cette technologie constitue maintenant la solution la moins coûteuse pour électrifier de nombreuses zones rurales des PMA, où il n'est pas viable de mettre en place des réseaux de production d'électricité centralisés étant donné la faible densité de population et un pouvoir d'achat limité.

Outre les coûts d'investissement et le matériel nécessaire, l'électrification reposant sur l'énergie solaire requiert des techniciens qualifiés sur les plans de l'installation et de l'entretien. Dans le cadre d'un programme de coopération Sud-Sud digne d'attention, le Barefoot College, en Inde, offre un cours de formation sur l'énergie solaire de six mois, spécialement conçu pour les femmes de 35 ans et plus qui sont analphabètes ou semi-analphabètes et qui habitent dans des communautés rurales de pays en développement; celles-ci retournent ensuite dans leur pays d'origine pour y installer des panneaux solaires. Ce cours s'adresse aux femmes plus âgées sans instruction non seulement parce qu'elles constituent un groupe particulièrement vulnérable, mais aussi parce qu'on estime qu'elles sont plus susceptibles de retourner et de demeurer dans leur communauté d'origine. On s'assure ainsi que les bienfaits de leur apprentissage sont plus largement répartis et qu'ils se poursuivent au-delà de l'installation et de l'entretien des panneaux.

Cette initiative, subventionnée dans le cadre d'un programme de coopération technique et économique indien, a donné de bons résultats dans de nombreux PMA, notamment en Afghanistan, en Éthiopie, au Malawi, en République-Unie de Tanzanie et en Sierra Leone, ainsi que dans d'autres pays en développement. Le modèle du programme du Barefoot College est en train d'être transposé dans certains PMA, notamment au Libéria et en Sierra Leone, avec l'appui du Gouvernement indien.

Source : « The "barefoot" solar engineers », MakingIt Magazine, 11 mars 2013, <http://www.makingitmagazine.net/?p=6441>; www.barefootcollege.org.

pour mettre en adéquation l'offre et la demande en matière de compétences professionnelles (Carton and Kingombe, 2012).

Les stages d'apprentissage constituent souvent un bon moyen d'assurer le transfert intergénérationnel des compétences; toutefois, compte tenu de la rapidité avec laquelle l'économie et les technologies évoluent, la prudence s'impose pour qu'ils ne servent pas à perpétuer des techniques déjà dépassées. S'il est vrai que les technologies revêtent une grande importance dans certains secteurs – produits artisanaux destinés aux marchés urbains, touristiques ou d'exportation, par exemple –, elles peuvent être d'une moins grande utilité dans ceux où les coûts et la fonctionnalité priment. Il n'en reste pas moins que les stages d'apprentissage, en tant que moyen traditionnel de transfert des compétences, peuvent s'avérer utiles pour diffuser les nouvelles compétences, notamment en incitant (ou en obligeant) les bénéficiaires d'une formation professionnelle à prendre des apprentis.

On pourrait envisager de favoriser le transfert de compétences entre zones urbaines et zones rurales non seulement en offrant une formation, mais aussi en encourageant les migrants qui ont acquis des compétences dans des secteurs prioritaires à retourner dans leur région d'origine pour former d'autres personnes, et en les payant pour le faire. Cette option pourrait être particulièrement judicieuse lorsque des barrières linguistiques empêchent la fourniture d'une formation. Il pourrait également être avantageux de placer temporairement des stagiaires provenant de zones rurales auprès d'entreprises situées dans des zones urbaines (ou dans d'autres zones rurales) en vue de développer ou de renforcer leurs compétences, bien qu'il puisse être nécessaire de les obliger à revenir ensuite dans leur région d'origine pendant une période minimale.

Les coopératives, associations de producteurs et réseaux de femmes peuvent également jouer un rôle précieux, non seulement pour ce qui est de faciliter la formation, mais aussi pour échanger des informations et favoriser l'apprentissage mutuel.

Les stages d'apprentissage peuvent s'avérer utiles pour diffuser les nouvelles compétences.

4. PROMOUVOIR L'ENTREPRENARIAT ET L'INNOVATION

Qu'il s'agisse d'agriculture ou d'activités rurales non agricoles, l'entrepreneuriat est au cœur de la transformation de l'économie rurale, car il stimule l'innovation et joue un rôle capital dans la transmission des informations sur l'adaptation, les produits et les méthodes. Toutefois, dans la plupart des PMA, les agriculteurs ne disposent pas du soutien dont ils ont besoin pour réaliser leur plein potentiel en tant qu'entrepreneurs. Des politiques publiques, réglementations, lois et normes sont donc nécessaires pour créer un environnement plus propice à l'innovation et à l'entrepreneuriat (Juma and Spielman, 2014) et pour donner aux agriculteurs le même niveau de reconnaissance et de soutien que celui accordé aux industriels. Il s'agit là d'un objectif clef des améliorations apportées en matière d'infrastructures, de compétences et de financement dont il a été question dans les sections B.5, C.1 et C.3 ci-dessus.

Le transfert de compétences entre zones urbaines et zones rurales peut se faire par le biais de la migration circulaire et de placements temporaires auprès d'entreprises situées en zone urbaine.

Il est plus facile d'améliorer l'environnement commercial des zones périurbaines et des zones intermédiaires ayant une densité de population relativement forte et dotées d'un riche patrimoine naturel. Ailleurs, les possibilités d'interventions sont plus limitées, en particulier quand les ressources publiques sont maigres. Cette situation souligne la nécessité d'accroître le rôle de l'APD et d'envisager des approches plus novatrices, telles que les microsubventions en nature (proposées à la section C.1) ainsi que le transfert de compétences entre zones urbaines et zones rurales et les stages d'apprentissage comme élément multiplicateur de la formation (proposés à la section C.3).

Pour promouvoir l'innovation et l'entrepreneuriat, en particulier auprès des producteurs pratiquant essentiellement une agriculture de subsistance et dans les zones où ce type d'activité prédomine, il faut mettre l'accent autant sur les compétences commerciales que sur les compétences professionnelles. Si l'on veut y éliminer la pauvreté d'ici quinze ans, l'économie devra évoluer avec

une extraordinaire rapidité, et les zones privilégiant les mêmes techniques de production et modes d'activité économique depuis des générations devront se transformer en marchés diversifiés, favorisant la création d'entreprises et en expansion rapide, dans un contexte où le niveau d'instruction est très faible et le taux d'analphabétisme, très élevé.

Dans les zones où l'agriculture de subsistance prédomine, l'acquisition de connaissances financières et de compétences commerciales de base constitue un objectif hautement prioritaire.

Pour survivre et prospérer dans ce contexte inédit, il faudra faire appel à un ensemble de compétences nouvelles et différentes. Outre la mise en place de programmes d'éducation permettant aux adultes d'acquérir les compétences de base en lecture, en écriture et en calcul, la première étape consistera à élaborer et à mettre en œuvre des programmes d'acquisition de connaissances financières simples et efficaces, comme le projet de formation financière de l'ACDEP (Association of Church Development Projects) (Ghana), le programme de formation en microfinance destiné aux consommateurs (Ouganda) et le programme de formation financière à l'intention des jeunes femmes (Zambie), qui ont eu un impact positif sur le comportement des épargnants et la sensibilisation aux questions financières (Messy and Monticone, 2012).

Les mesures agissant sur la demande font autant partie des politiques d'entrepreneuriat et d'innovation que le financement et le développement des compétences.

Au fil du temps, des cours de plus en plus avancés devront être élaborés pour soutenir la création et la croissance d'entreprises dynamiques et d'exploitations agricoles à vocation plus commerciale. Ces cours devront aborder un éventail plus large de compétences commerciales, notamment concernant l'accès aux informations commerciales, leur interprétation et les mesures à prendre; la planification et la gestion financières; l'identification des possibilités d'investissement; les différentes options en matière de technologie et de financement; ainsi que les chaînes d'approvisionnement et de valeur. Une formation plus spécialisée devra être offerte aux PME pour mettre à niveau leurs compétences de gestion et assurer leur développement. Parmi les exemples couronnés de succès, on peut citer la formation offerte à des petits fournisseurs de biens intermédiaires destinés à la transformation et à l'exportation (Madagascar), la formation intégrée pour la promotion de l'entrepreneuriat (République-Unie de Tanzanie) et celle offerte par le Conseil pour les opportunités d'industrialisation (Ghana) (World Bank, 2007; OECD and AfDB, 2008).

La réactivité de l'offre passe par l'information sur l'évolution anticipée des conditions du marché.

S'il est vrai que les politiques visant à promouvoir l'entrepreneuriat et l'innovation se concentrent souvent sur l'offre de ressources humaines et financières, il est tout aussi important de s'intéresser à l'autre élément de l'équation: la demande. Les politiques adoptées dans ce domaine entre les années 1950 et les années 1990 laissaient gravement à désirer à cet égard, car elles tendaient à favoriser l'offre au détriment de la demande alors que celle-ci, passablement atone, limitait la création d'entreprises et leur expansion (Haggblade et al., 2007). Il importe donc de tirer un enseignement précieux de cette expérience, à savoir que les mesures agissant à la fois sur l'offre et la demande peuvent créer un climat global plus propice aux microentreprises et aux PME, et ce à moindre coût, que celles axées seulement sur l'offre (Wiggins, 2014). Par conséquent, les mesures agissant sur la demande, telles que l'investissement dans les infrastructures à forte intensité de main-d'œuvre, font autant partie des politiques d'entrepreneuriat et d'innovation que le financement et le développement des compétences.

De la même manière, une demande haussière ne favorisera guère le développement des entreprises et l'innovation si elle n'est pas alimentée par une offre qui suit la même tendance. La réactivité de l'offre passe, comme on l'a vu, par l'accès au financement, les technologies et les compétences, mais aussi par l'information, non seulement sur les conditions actuelles du marché, mais également sur l'évolution anticipée – de la structure de la demande, des options technologiques et de la concurrence – qui devrait résulter de l'augmentation des revenus, de l'électrification et de l'amélioration de l'infrastructure des transports. Sans cette information, il est peu probable que les producteurs investissent assez rapidement pour satisfaire une demande croissante car les délais entre les investissements et la production sont considérables (en raison des cycles annuels ou semestriels inhérents à l'agriculture et de la nécessité d'acquérir les intrants, les compétences et l'équipement requis pour l'exercice de nouvelles activités rurales non agricoles). Qui plus est, l'aversion au risque intrinsèquement lié à la pauvreté (ou, plus exactement, aux risques autres

que financiers extrêmement élevés associés aux risques financiers, même modestes) a un effet très dissuasif sur l'investissement. Pour assurer la réactivité de l'offre, il faut que les investissements soient réalisés avant que la demande n'évolue, que cette évolution se concrétise ou pas ou qu'elle soit de courte durée; en outre, les ménages les plus pauvres ne peuvent pas se permettre de faire des investissements non rentables, en particulier lorsque ceux-ci doivent être financés à crédit à des taux d'intérêt très élevés.

En principe, on peut obéir à cette nécessité en estimant les gains de revenus susceptibles d'être générés par les mesures prises en faveur de l'économie locale (la construction d'infrastructures à forte intensité de main-d'œuvre, par exemple) et la progression correspondante de la demande à partir de données d'enquête sur les dépenses des ménages. La communication de telles informations en tant que biens publics et l'adoption de mesures (accès au financement, intrants, équipement, formation, services de vulgarisation, etc.) axées sur la production de biens et de services dont la demande devrait augmenter pourraient sensiblement améliorer la réactivité de l'offre et, partant, renforcer les effets multiplicateurs au niveau local.

L'expansion rapide des réseaux de téléphonie mobile dans les zones rurales de la plupart des PMA favorise grandement la transmission d'informations sur les marchés locaux et plus éloignés et sur les nouvelles technologies, et contribue à l'ouverture financière et à la réduction des coûts de transaction. Les TIC ne sont toutefois utiles que dans la mesure où elles sont accessibles et abordables; leur accès est aussi limité par les faibles niveaux d'alphabétisation et par la nécessité que les documents soient disponibles dans les langues locales (souvent multiples). Elles sont donc loin d'être une panacée, surtout étant donné qu'elles sont généralement davantage disponibles dans les zones les plus favorisées et que, pour des raisons de coûts et de niveau d'instruction, leurs bienfaits profitent surtout aux plus aisés. Comme on l'a vu dans le chapitre 4, les TIC sont loin de bénéficier aux deux sexes de manière égale; il est cependant possible de mieux les adapter aux agricultrices et aux femmes chefs d'entreprise en s'appuyant sur les réseaux féminins déjà établis et en tenant compte des contraintes qui pèsent sur les femmes et de leurs besoins eu égard notamment à leurs problèmes d'emploi du temps et de mobilité ainsi qu'aux normes sociales.

En conséquence, l'immense potentiel des TIC ne devrait pas faire oublier aux décideurs le rôle complémentaire que peuvent toujours jouer d'autres options moins récentes, comme la radiodiffusion. S'il est vrai que les TIC constituent un meilleur moyen d'atteindre un public ciblé, la radiodiffusion est quant à elle un bon instrument de communication de masse qui, bien que moins propice au ciblage, est plus largement disponible, plus accessible (ne nécessitant pas de connaissances spécifiques) et plus abordable. Même lorsqu'il existe un réseau de téléphonie mobile, et encore plus en l'absence d'un tel réseau, nombreux sont les arguments qui justifient d'aider les stations de radio locales à diffuser des informations au sujet des perspectives économiques, de l'agriculture, d'autres technologies et de l'évolution prévue des conditions du marché. Il est également souhaitable de garantir l'accès à des postes de radio par le biais de subventions ou de distribution gratuite.

L'augmentation anticipée de la demande peut être estimée sur la base de l'évolution prévue des revenus et de données d'enquête sur les dépenses des ménages.

Malgré le potentiel des nouvelles TIC, des options moins récentes, comme la radiodiffusion, jouent toujours un rôle important.

5. LES INSTITUTIONS

L'ampleur et la nature de la transformation économique que doivent subir les zones rurales des PMA indiquent clairement la nécessité d'instaurer un État développementaliste (UNCTAD, 2009). Pour éliminer la pauvreté de façon durable, il faudra modifier l'économie rurale de ces pays en profondeur; on ne pourra en effet se contenter de gommer les imperfections du marché qui compromettent les résultats économiques et limitent la croissance. Ces imperfections sont incontestablement importantes, mais les forces du marché doivent également être orientées vers la réalisation des objectifs sociétaux énoncés dans les ODD dans des domaines tels que la pauvreté, l'alimentation, la santé, l'éducation et la protection de l'environnement. Ces objectifs ne pourront être atteints que si des politiques et des mesures publiques proactives sont inscrites dans une stratégie de développement globale et cohérente.

Outre la fourniture des services de santé et d'éducation indispensables à la réalisation des ODD, il est notamment prioritaire d'accorder un soutien – et d'adopter les politiques appropriées – pour la R-D dans le secteur de l'agriculture, les services de vulgarisation agricole et l'accès aux intrants; l'infrastructure économique, y compris dans les domaines de l'agriculture, des transports et des communications; les programmes d'éducation des adultes et de formation professionnelle; l'accès au financement à des conditions appropriées; la constitution et la gestion des réserves de denrées locales; et l'accès à l'information sur l'évolution potentielle des marchés.

En raison de la nature multidimensionnelle, de l'ampleur et de la complexité de la transformation de l'économie rurale, il est primordial d'assurer une bonne coordination des politiques. Comme on l'a vu dans le chapitre 1, le développement rural ne peut de toute évidence être envisagé indépendamment du développement urbain. Les deux ont cependant un caractère bien distinct. En outre, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 accentue l'importance relative du développement rural et creuse encore davantage l'écart entre les modèles de développement qui s'appliquent aux zones rurales et aux zones urbaines.

Un État développementaliste doit être instauré pour orienter les forces du marché vers la réalisation des objectifs sociétaux.

Dans la pratique, toutefois, le préjugé favorable au développement urbain demeure solidement ancré dans les politiques adoptées tandis que celles qui concernent le développement rural sont surtout axées sur l'agriculture: les activités rurales non agricoles sont ainsi laissées pour compte, aucun organisme public n'étant spécifiquement responsable de leur développement, aucun mécanisme efficace de coordination des politiques n'ayant été mis en place et aucun groupe d'intérêts n'étant chargé de les promouvoir. La responsabilité de ces activités incombe souvent à divers ministères – notamment ceux chargés de l'agriculture (et de l'agroalimentaire), de l'industrie, du commerce ou du développement des entreprises – et organismes publics régionaux, tandis que les infrastructures sociales et économiques des zones rurales relèvent des ministères des travaux publics, de la santé, de l'éducation et des transports. Même lorsqu'il existe un ministère du développement rural, celui-ci met essentiellement l'accent sur l'investissement social et l'agriculture (Wiggins, 2014).

Cette situation montre bien la nécessité d'établir un mécanisme interministériel de coordination efficace, qui inclurait tous les ministères compétents et serait présidé par le chef du gouvernement ou par une personne occupant un poste au plus haut niveau de celui-ci, pour mettre en place une stratégie globale et cohérente en vue de la transformation de l'économie rurale, surveiller les résultats et faire en sorte que des mesures correctives soient prises en temps voulu.

Un mécanisme interministériel de coordination efficace doit être établi.

De par sa nature, toutefois, le développement rural est un processus aussi bien local que national; il exige en effet que des mesures soient prises au niveau infranational mais également dans chaque village. De ce fait, et dans la mesure du possible compte tenu des ressources financières et humaines disponibles, la décentralisation de la prise de décisions est aussi un élément important de l'élaboration de politiques favorables au développement rural (Wiggins, 2014). Ces possibilités de décentralisation sont toutefois limitées dans de nombreuses zones éloignées et isolées: presque par définition, les zones éloignées des marchés le sont au moins tout autant des institutions publiques. Par voie de conséquence, les autorités publiques locales souhaitant apporter des changements ne disposent pas directement des moyens de le faire. S'il est vrai que le rôle essentiel des pôles ruraux, nouveaux ou existants, dans le développement rural souligne la nécessité d'établir ou de renforcer les institutions publiques à ce niveau, y compris au moyen de la fourniture de services de vulgarisation dans les villages, les perspectives à cet égard sont souvent restreintes par le manque de ressources financières et humaines; il faut donc prendre en compte leurs capacités et leurs aptitudes en toute objectivité.

D'où l'importance de mettre en place des organisations et des réseaux officiels et informels à l'échelon local pour accélérer la transformation économique des zones rurales. Les coopératives, associations de producteurs, réseaux de femmes et agents de vulgarisation (officiels ou bénévoles) peuvent jouer un rôle particulièrement décisif dans de nombreux cas, notamment pour ce qui est

de l'accès au financement et aux intrants, de la mise à niveau technologique, de la formation professionnelle et de l'apprentissage, de l'acquisition de compétences commerciales, de la mise à profit des économies d'échelle, de la réduction des coûts grâce aux achats collectifs et au partage des équipements, de la commercialisation des produits, du renforcement de la position de force des petits producteurs et de l'établissement de chaînes d'approvisionnement plus efficaces et plus équitables. Les réseaux de femmes jouent un rôle majeur, non seulement pour favoriser l'autonomisation des femmes et surmonter les obstacles au développement rural fondés sur le sexe, mais aussi pour faciliter leur participation à d'autres réseaux et associations communautaires non fondés sur le sexe (et souvent dominés par les hommes) et à la société civile en général ainsi que la réalisation des programmes d'alphabétisation et des programmes de santé (ILO, non daté).

Les coopératives, associations de producteurs, réseaux de femmes et agents de vulgarisation peuvent jouer un rôle décisif au niveau local...

De manière plus générale, les organisations et les réseaux présents dans les zones rurales peuvent aussi contribuer à renforcer le capital social et la confiance dans les transactions, éléments essentiels au développement d'une économie de marché, et servir d'intermédiaires pour éclairer et influencer la prise de décisions (World Bank, 2007). Grâce à la constitution d'une base de sympathisants favorables au développement rural, ils peuvent également aider à éliminer le « parti pris urbain » jusque-là affiché lors de l'élaboration des politiques.

Il existe donc d'excellentes raisons de simplifier les procédures d'établissement d'organisations et de réseaux de ce type et de favoriser et soutenir activement leur développement grâce à la formation, au mentorat et à l'instauration de relations et de réseaux entre des groupes similaires présents dans différentes communautés. Le fait d'inclure expressément les organisations et les réseaux dans l'application des mesures et la prestation des services comme la formation, le financement et la fourniture des intrants peut grandement contribuer à leur renforcement (et favoriser leur création), sous réserve qu'ils bénéficient d'un soutien pratique et matériel approprié pour remplir le rôle qui leur est confié. Les ONG internationales pourraient fournir une partie importante de ce soutien; une APD additionnelle pourrait également être précieuse à cet égard (sect. D.1).

...et bénéficier d'une simplification des procédures d'établissement, d'un soutien direct et d'une inclusion dans la prestation des services.

D. La dimension internationale

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 représente une entreprise extrêmement ambitieuse, surtout dans les zones rurales des PMA. La réalisation des ODD exigera d'augmenter le revenu minimum à 1,25 dollar par personne et par jour, alors qu'il est 10 fois inférieur à ce montant dans certaines régions, et de garantir l'accès à l'eau à quelque 600 millions de personnes, ainsi que l'accès à l'électricité et à des services d'assainissement à environ 900 millions de personnes dans un délai d'à peine quinze ans.

Ces objectifs révèlent une réorientation fondamentale des priorités mondiales vers la satisfaction des besoins fondamentaux de tous ceux qui, jusqu'ici, avaient été exclus des bienfaits de la mondialisation, en fonction des contraintes associées aux ressources planétaires et au climat mondial. Pour garantir la viabilité économique et environnementale, il faudra adopter une approche différente du développement et privilégier une transformation structurelle axée sur la lutte contre la pauvreté. La transformation de l'économie rurale jouera un rôle essentiel à cet égard.

La réalisation des ODD exigera d'apporter des changements majeurs au niveau international et de procéder à une réorientation fondamentale des approches du développement.

Pour réaliser ces objectifs, il faudra non seulement procéder à une réorientation fondamentale des approches du développement rural dans les PMA mais aussi apporter des changements majeurs au niveau international, surtout en matière de coopération au service du développement. Toutefois, comme l'a fait observer le philosophe Emmanuel Kant au XVIII^e siècle :

Qui veut la fin, veut aussi (en tant que la raison a sur ses actions une influence décisive) les moyens d'y arriver qui sont indispensablement nécessaires, et qui sont en son pouvoir.

(Kant, 1873, par. 24)

Cette observation correspond généralement au principe philosophique selon lequel « Qui veut la fin, veut les moyens ». En adoptant le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les ODD, la communauté internationale a clairement et expressément indiqué qu'elle voulait une fin à savoir éliminer la pauvreté extrême et les privations matérielles d'ici à 2030 tout en protégeant l'environnement. Pour respecter cet engagement, les membres de cette communauté devront aussi vouloir les moyens qui sont essentiels à la réalisation de cet objectif et qui sont en leur pouvoir, notamment les changements devant être apportés au système économique international, à la coopération au service du développement ainsi qu'aux politiques nationales.

1. LA MOBILISATION DES RESSOURCES EXTÉRIURES

Pour respecter leurs engagements, tous les membres de la communauté internationale devront « vouloir les moyens » nécessaires à la réalisation des ODD.

Les coûts financiers de la transformation de l'économie rurale seront très significatifs, non seulement sur le plan de l'investissement dans les infrastructures, mais aussi pour ce qui est de la formation et de la mise en valeur des ressources humaines, du soutien financier en faveur de la modernisation de l'agriculture et du développement des entreprises, de la R-D dans le secteur agricole, des services de vulgarisation, de l'appui aux associations de producteurs et aux réseaux de femmes, etc. Il importe également de disposer de ressources suffisantes pour élaborer des politiques efficaces, surtout avec un degré de décentralisation élevé. S'il est possible d'aller chercher une partie des ressources nécessaires dans le secteur privé, la plupart d'entre elles devront dans les faits provenir du secteur public²; en outre, il faudra dans de nombreux cas faire appel au financement public pour mobiliser l'investissement privé.

Ces dépenses – en particulier celles qui sont renouvelables – devraient en principe, dans la mesure du possible, être supportées par des sources nationales; pour ce faire, il est essentiel de consolider la base des recettes publiques en élargissant l'assiette fiscale, en diversifiant les sources de revenus et en renforçant l'administration fiscale. L'amélioration de la gouvernance fiscale mondiale pourrait aussi grandement contribuer à cet objectif en limitant l'envergure des évasions et des fraudes fiscales et les abus tels que la manipulation des prix de transfert (UNCTAD, 2014a, p. 137). Un ou deux PMA pourraient être en mesure de dégager une part substantielle des ressources dont ils auront besoin dans les quinze années à venir grâce aux importantes rentes tirées des exportations d'énergie; quelques autres, en bonne voie de transition, pourraient aussi avoir des perspectives économiques suffisamment favorables, des besoins suffisamment limités et des coûts assez faibles pour assumer une part considérable de ces dépenses d'ici à 2030.

Les coûts financiers de la transformation de l'économie rurale seront très significatifs

S'agissant de la grande majorité des PMA, cependant, les dépenses publiques requises pour réaliser durablement les ODD devront sans nul doute être financées par l'APD. En principe, une partie des fonds publics nécessaires à la transformation des zones rurales pourrait être obtenue grâce à un emprunt sur les marchés internationaux. Devant l'insuffisance de l'APD et compte tenu de la faiblesse des taux d'intérêt actuels, cette solution pourrait paraître attrayante pour les PMA ayant accès aux marchés. Toutefois, la crise de la dette qui a touché beaucoup de PMA dans les années 1980 – et qui s'est poursuivie pendant les premières années du XXI^e siècle dans de nombreux PMA africains – montre clairement qu'il est dangereux d'emprunter aux conditions du marché pour combler d'importants déficits de financement attribuables à l'insuffisance de l'APD (Woodward, 2013, p. 18 et 19, 32 à 38). À l'exception peut-être des pays qui tirent de vastes rentes des exportations d'énergie, cette option a peu de chances d'être viable ou durable pour les PMA.

La cible 17.2 de l'ODD 17 prévoit que « les pays développés honorent tous leurs engagements en matière d'aide publique au développement », notamment celui de consacrer 0,7 % de leur RNB à l'APD destinée aux pays en développement et entre 0,15 % et 0,20 %, à l'aide destinée aux PMA. Les arguments ne manquent toutefois pas pour augmenter ce dernier pourcentage bien au-delà de 0,2 %. En effet, quelque 40 % à 50 % des besoins mondiaux nécessaires à la réalisation des ODD relatifs à l'extrême pauvreté et à l'amélioration de l'accès à l'eau et à l'électricité concernent des PMA, alors que leur capacité à financer les investissements dans les infrastructures nécessaires à cette fin est beaucoup plus limitée que celle des autres pays en développement.

Dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030, cet argument milite en faveur d'une augmentation de l'objectif fixé pour l'APD destinée aux PMA afin qu'il représente au moins la moitié de celui fixé pour l'APD destinée à l'ensemble des pays en développement – c'est-à-dire 0,35 % du RNB des donateurs. Cette hausse ferait passer le montant de l'aide de quelque 40 milliards de dollars en 2013-2014 à environ 165 milliards de dollars par an en 2015 et à 250 milliards de dollars par an d'ici à 2030, ce qui correspond assez bien à l'augmentation des investissements devant être faits dans les infrastructures rurales pour atteindre les ODD (voir graphique 1.12). Cette modification ne devrait pas empêcher, et n'empêchera pas nécessairement, une forte hausse des crédits alloués aux autres pays en développement, qui auront également beaucoup besoin d'investissements, notamment dans les infrastructures, pour réaliser les nouveaux objectifs: si l'objectif de 0,7 % est atteint, il serait possible d'augmenter l'APD consacrée aux PMA tout en accroissant l'APD totale destinée aux autres pays en développement d'environ 150 % au cours de la même période.

Une telle hausse de l'APD serait certes essentielle pour réussir la transformation économique des zones rurales nécessaire à la réalisation durable des ODD, mais il faudra veiller à ce qu'elle réduise la dépendance financière des pays concernés au lieu de l'accroître. Il faudra aussi faire en sorte que l'APD contribue à un développement économique solide au lieu de chercher à répondre aux besoins en matière de développement humain grâce à des mesures isolées, de manière à générer les ressources nationales publiques et privées qui sont nécessaires à un processus de développement autonome.

La composition des apports d'aide doit également faire l'objet d'un examen approfondi. L'accent mis sur le développement humain dans la foulée des OMD a permis d'atténuer le sous-financement des secteurs sociaux, ce dont on ne peut que se féliciter; cependant, conjuguée au fait que la plupart des donateurs n'honorent toujours pas leurs engagements existants au titre de l'APD totale, cette orientation s'est traduite par une réduction des ressources destinées aux secteurs productifs (UNCTAD, 2014a, chap. 2). Ce parti-pris ne tient pas compte du fait que la transformation structurelle doit être axée sur la lutte contre la pauvreté pour assurer la pérennité économique des gains réalisés dans le domaine du développement humain. Ce déséquilibre pourrait être rectifié si, tout en continuant à augmenter les ressources allouées aux secteurs sociaux (élément essentiel à la réalisation des ODD), on consacrait une partie notable de l'aide additionnelle aux secteurs productifs, en particulier dans les zones rurales. La priorité devrait particulièrement être accordée à la R-D et aux services de vulgarisation dans le secteur agricole, à l'adoption de technologies et à la mise en valeur des ressources humaines. La nécessité de réduire la dépendance financière montre également à quel point il est hautement prioritaire de renforcer la capacité des gouvernements à générer des recettes publiques.

Le soutien apporté pour améliorer la collecte et le traitement des données sur les communautés et les économies rurales peut également beaucoup contribuer à l'élaboration de politiques efficaces (encadré 5.3).

L'efficacité de l'aide est un autre élément majeur, qui fait autant partie des engagements pris par les donateurs au titre de la cible 17.2 (dans le cadre de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement de 2005, du

S'agissant de la grande majorité des PMA, les coûts inhérents à la réalisation des ODD devront essentiellement être financés par l'APD.

Un objectif de 0,35 % du RNB des donateurs pour l'APD destinée aux PMA ferait passer le montant de l'aide de 40 milliards de dollars à 250 milliards de dollars d'ici à 2030.

Une partie notable de l'APD additionnelle devrait être consacrée aux secteurs productifs, en particulier dans les zones rurales.

Encadré 5.3 De meilleures données pour de meilleures politiques

Les statistiques sont un élément essentiel pour évaluer la situation socioéconomique des habitants d'une zone, élaborer des politiques et des mesures efficaces et déterminer l'impact de celles-ci. Toutefois, comme on l'a vu dans les chapitres 3 et 4, il existe peu de données statistiques sur les zones rurales et celles qui sont disponibles sont difficiles à interpréter, bien qu'il soit maintenant en général beaucoup plus facile d'avoir accès à des statistiques nationales fiables et pertinentes dans plusieurs PMA. Les recensements de la population et des logements, ainsi que les enquêtes nationales sur les ménages, donnent bien un aperçu du développement des zones rurales mais ils ne fournissent pas suffisamment d'informations approfondies pour brosser un tableau complet de la vie et de l'économie rurales dans les PMA. En effet, dans la grande majorité d'entre eux, même les données sur les indicateurs de base, tels que l'emploi non agricole et les sources de revenus des zones rurales, ne sont pas systématiquement collectées ou publiées, ne sont pas disponibles ou sont désuètes.

Étant donné l'importance capitale du développement rural, l'OIT est en train de réaliser un projet novateur sur le travail décent dans l'économie rurale. Elle a dressé un inventaire complet des définitions nationales de ce qui constitue une zone rurale ou une zone urbaine et s'en est servi pour mener une enquête sur la population active et établir un ensemble d'indicateurs d'un travail décent (ventilés en fonction de l'emploi, du chômage et de la main-d'œuvre par sexe, âge et zone géographique). Constituent une autre importante source de données les recensements effectués dans le secteur de l'agriculture au titre du Programme de recensement mondial de l'agriculture de la FAO dans plusieurs PMA (notamment en Afghanistan, en Angola, au Cambodge, en Gambie, en Lesotho et au Tchad).

Il est certes indispensable d'obtenir une aide extérieure en raison du manque de ressources financières et humaines, mais il est également important que les autorités nationales s'attachent en priorité à collecter des données sur les zones rurales. Grâce au soutien accordé par des organisations internationales et des donateurs, le renforcement des capacités nationales en matière de collecte et d'analyse de données et d'utilisation efficace des TIC peut grandement contribuer à améliorer la situation à cet égard. Au Malawi, par exemple, la lecture optique des documents a permis de beaucoup réduire le temps consacré à la capture des données tirées des recensements de la population et des logements menés en 2008. S'il est vrai que cet exercice exige considérablement de ressources humaines et financières, en raison d'un suivi et d'un encadrement insuffisants, les enseignements tirés de cette initiative et d'autres du même genre peuvent ultérieurement réduire les coûts du processus et en accroître l'efficacité (Msosa, 2009). Cet exemple montre que les PMA doivent davantage échanger leurs données d'expérience.

Programme d'action d'Accra de 2008 et du Partenariat de Busan de 2012) que les montants et leur répartition. Un consensus de plus en plus large se dégage sur les principes établis dans ces accords en vue de supprimer l'aide liée, de réduire l'imprévisibilité des apports d'aide, de faire face à la fragmentation de ceux-ci entre les différentes sources et destinations et de permettre aux pays bénéficiaires de s'approprier les programmes d'aide. Néanmoins, bien que les mesures prises dans le cadre du processus sur l'efficacité de l'aide au développement soient encourageantes, beaucoup plus d'efforts doivent être faits pour réaliser ces objectifs, en particulier pour ce qui est de renforcer la responsabilité mutuelle et l'appropriation des programmes par les pays.

L'efficacité de l'aide fait autant partie des engagements pris par les donateurs que les montants et leur répartition.

Il importe également de veiller à ce que les conditions d'octroi de l'APD donnent aux pays bénéficiaires la flexibilité d'action dont ils ont besoin pour appliquer des stratégies appropriées au niveau national et permettre à leur population de suivre un apprentissage et d'acquérir de l'expérience. Parmi les autres questions présentant un intérêt particulier pour les options examinées dans le présent chapitre, on peut citer ce qui suit: délier l'aide pour favoriser les achats locaux (et faire en sorte que les procédures d'achat ne désavantagent pas les fournisseurs locaux, en particulier les PME); favoriser l'adoption de méthodes de construction à forte intensité de main-d'œuvre; veiller à ce que les projets d'infrastructure rurale soient mis en œuvre durant les périodes de faible demande de main-d'œuvre; et faire en sorte que le développement de l'infrastructure rurale soit échelonné de manière à optimiser l'effet à long terme sur la transformation rurale.

Beaucoup plus d'efforts doivent être faits pour renforcer la responsabilité mutuelle et l'appropriation des programmes par les pays bénéficiaires.

La Chine et d'autres pays émergents offrent maintenant une assistance financière considérable aux PMA africains, en grande partie pour les infrastructures de transport. Ce soutien prend généralement la forme de dons et de prêts à faible taux d'intérêt accordés à des pays dont la cote de crédit est mauvaise. La Banque chinoise de développement, la plus importante des trois banques spécialisées d'État, aurait octroyé à l'Afrique dans son ensemble plus de prêts ces six dernières années que la Banque mondiale, la Banque africaine de développement et la Banque asiatique de développement réunies⁴. Le Gouvernement chinois a indiqué qu'il allait accorder au continent africain 1 000 milliards de dollars à titre de financement d'ici à 2025, y compris le soutien apporté par les banques d'État (Alessi and Xu, 2015).

Des ressources de cette envergure pourraient grandement contribuer à combler les besoins en infrastructures rurales des PMA de la région, même si la dette devra être gérée de manière appropriée pour éviter le surendettement. Toutefois, on pourrait accroître l'impact sur le développement en favorisant l'utilisation des routes de desserte des zones rurales par rapport aux grands axes de transport ainsi qu'en faisant davantage appel à la main-d'œuvre locale, notamment sur les plans de la supervision, des techniques et de la gestion.

Les fonds destinés à des fins spécifiques pourraient jouer un rôle dans des domaines d'action prioritaires tels que l'autonomisation des femmes. La CNUCED (2014a, p. 146 à 149) a proposé un mécanisme d'appui international, appelé « Entreprenariat féminin en zone rurale au service de la diversification économique », pour promouvoir la participation des femmes aux activités non agricoles. S'agissant du secteur de l'agriculture, la Banque mondiale et la campagne « ONE » ont proposé la création d'un fonds d'encouragement pour aider les décideurs africains à mettre en œuvre des politiques d'appui aux agricultrices (World Bank and ONE, 2014). Il pourrait être utile d'élargir cette initiative aux PMA non africains et de l'associer à l'Aide au commerce et au Cadre intégré renforcé, de manière à mettre ces cadres en place et de s'en servir pour mobiliser des ressources. De manière plus générale, il conviendrait de prendre en compte la question de la parité lors de l'élaboration et de la mise en œuvre des fonds existants, comme c'est le cas du Fonds pour l'accélération du développement agricole de la Banque africaine de développement.

Les fonds destinés à des fins spécifiques pourraient jouer un rôle dans des domaines d'action prioritaires.

En ce qui concerne le financement commercial, certains types d'investissements internationaux moins classiques, tels que ceux des expatriés, peuvent offrir un plus grand potentiel que les IED traditionnels pour financer les investissements dans les infrastructures rurales des PMA (UNCTAD, 2014a, p. 119 et 120, 138). S'il est vrai que la dépendance vis-à-vis des migrants à revenu élevé et que l'accès limité à l'éducation dans les zones plus éloignées sont susceptibles d'orienter les investissements des diasporas vers les zones périurbaines, ceux-ci pourraient néanmoins libérer des ressources publiques et une partie de l'APD qui pourraient alors être utilisées ailleurs. Il est possible d'accroître la contribution des expatriés en dépassant le stade des obligations-diaspora et en les incitant à investir directement dans leur pays d'origine, notamment en mettant leurs ressources en commun afin de multiplier les économies d'échelle. Si elle était étendue aux activités non agricoles, l'initiative lancée en 2011 par le Département d'État des États-Unis et le Fonds international de développement agricole pour promouvoir les investissements des diasporas dans l'agriculture (IFAD, non daté) pourrait aider les expatriés à investir dans la transformation structurelle des zones rurales.

Les investissements directs des diasporas peuvent offrir un plus grand potentiel que les IED traditionnels pour financer les investissements dans les infrastructures rurales.

Les instruments de placement s'inscrivant dans une démarche « éthique » proactive pourraient aussi constituer une source de financement privé. Si les fonds d'investissement « éthiques » connaissent une popularité croissante depuis quelques années, il n'en demeure pas moins qu'ils reposent généralement sur une approche dite de « type liste négative », c'est-à-dire qu'ils suivent des stratégies d'investissement similaires aux autres fonds d'investissement mais excluent les entreprises œuvrant dans des secteurs tels que le tabac, l'alcool, les armements et les combustibles fossiles. Les principes de solidarité et de durabilité inscrits dans les ODD, ainsi que l'essor des entreprises à vocation sociale, témoignent cependant d'un désir croissant de combiner intérêt personnel et bien commun, soit « réussir tout en faisant le bien ». Dans le même temps, la réduction des allocations de retraite et la privatisation du régime d'assurance maladie public dans plusieurs pays développés ont notablement contribué à élargir le marché des fonds d'investissement pour inclure, par exemple, les fonctionnaires, les travailleurs bénévoles et les salariés d'organisations religieuses. Le fait que de nombreuses personnes appartenant à ces catégories privilégient autant les objectifs sociétaux que les gains personnels donne à penser qu'il existe un marché important, et en constante évolution, pour les instruments de placement reposant sur des principes éthiques plus rigoureux et plus explicites que ceux propres aux approches de « type liste négative ».

Cette situation révèle l'existence d'une niche commerciale potentiellement significative pour les fonds d'investissement éthiques, qui ne reposent pas sur l'approche traditionnelle – consistant à optimiser les gains tout en imposant certaines contraintes sectorielles – mais cherchent plutôt à conjuguer rendement et risque d'une manière acceptable (grâce à une gestion commune des risques) tout en concourant au maximum à la réalisation des objectifs sociétaux. Cette approche pourrait permettre de dégager des fonds pour des investissements axés sur le développement et l'environnement dans les PMA plus importants qu'au titre des arrangements existants. Le simple fait de créer une catégorie distincte de fonds d'investissement éthiques répondant à ce critère permettrait (par exemple) aux personnes chargées des questions relatives au développement et à l'environnement dans les secteurs public et associatif d'inciter leurs employeurs et les caisses de retraite à investir une partie de leurs ressources dans ce type d'instruments. Cette option pourrait être renforcée par des mesures réglementaires obligeant, par exemple, les fonds considérés comme « éthiques » à indiquer publiquement la proportion des sommes investies dans des instruments de placement éthiques (accentuant ainsi les pressions pour accroître cette proportion) ou à investir une proportion minimale de leurs fonds dans ce type d'instruments pour être habilités à utiliser le terme « éthique ».

Les instruments de placement s'inscrivant dans une démarche « éthique » proactive pourraient constituer une source additionnelle de financement privé

Les investissements réalisés à des fins sociales dans les zones rurales des PMA, qu'ils concernent les infrastructures ou visent à augmenter les revenus, s'inscriraient de toute évidence dans cette catégorie. En outre, les entreprises offrant des instruments de placement éthiques pourraient facilement tirer parti du retentissement médiatique que le Programme 2030 a eu à l'échelle mondiale pour commercialiser leurs produits. Il pourrait également être possible de combiner le financement provenant de ces sources et les fonds d'investissements des diasporas (par exemple comme « fonds d'investissement mondiaux » et « fonds de solidarité locaux ») afin d'optimiser les synergies entre les deux – accroissant ainsi les ressources mises à la disposition des investisseurs expatriés (impact) ainsi que les connaissances locales et les contacts dont disposent les fonds éthiques internationaux.

2. LE COMMERCE

Les droits de douane moyens frappant les exportations des PMA ont diminué au fil du temps, en accord avec le recul des tarifs de la nation la plus favorisée (NPF) observé au niveau mondial, les schémas de préférences et la Décision relative à l'accès aux marchés en franchise de droits et sans contingent de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Toutefois, des droits relativement élevés sont toujours appliqués sur un certain nombre de produits importants pour les producteurs des PMA, en particulier dans le secteur agricole et l'industrie du vêtement, et des distorsions considérables persistent dans l'agriculture, en particulier en raison de l'octroi de subventions. Les PMA ont souligné à maintes reprises que ces questions devraient être examinées de manière prioritaire dans le cadre des négociations du Cycle de Doha.

Pour les PMA, les engagements pris dans le cadre de l'OMC afin d'assurer un accès aux marchés en franchise de droits et sans contingent sont plus importants que les réductions multilatérales des droits de douane.

Les avantages que les PMA pourraient tirer de nouvelles réductions multilatérales des droits de douane sont partiellement annulés par l'érosion des marges préférentielles prévues dans les accords commerciaux préférentiels conclus avec la plupart des grands marchés. D'où l'importance de la mise en œuvre (par tous les pays développés et les pays en développement en mesure de le faire) des engagements pris dans le cadre de l'OMC d'« [o]ffrir un accès aux marchés en franchise de droits et sans contingent sur une base durable, pour tous les produits originaires de tous les PMA pour 2008 ou au plus tard le début de la période de mise en œuvre d'une manière qui assure la stabilité, la sécurité et la prévisibilité », tel que convenu lors de la Conférence ministérielle de 2005 (WTO, 2005, annexe F, par. 36 a) i)). Bien que certains progrès aient été enregistrés à cet égard, il reste encore beaucoup à faire pour parvenir à une pleine mise en œuvre.

Les différences qui existent entre les PMA pour ce qui est des conditions d'accès aux marchés au titre du Système généralisé de préférences (SGP) des États-Unis et de la loi sur la croissance et les possibilités économiques de l'Afrique (AGOA) ont empêché les PMA de parvenir à un consensus au sujet de l'accès aux marchés en franchise de droits et sans contingent. La résolution 21 ii), adoptée à la deuxième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (New Delhi, 1968), a établi que la non-discrimination était l'un des principes fondamentaux régissant l'octroi de préférences commerciales. En conséquence, les PMA devraient trouver une position commune équitable pour assurer la pleine mise en œuvre de l'engagement relatif à l'admission en franchise de droits et sans contingent par les autres pays développés et pays en développement, compte tenu dans la mesure du possible des préférences commerciales existantes.

Il est aussi possible de rendre les modalités des accords préférentiels existants plus favorables aux PMA. La prorogation d'accords préférentiels tels que l'AGOA et l'amélioration de leur prévisibilité pourraient engendrer d'importants avantages et, partant, favoriser les investissements à plus long terme (plutôt que les investissements sans engagement) dans les secteurs d'exportation mieux enracinés dans les économies locales. Des règles d'origine moins restrictives seraient également susceptibles de procurer des avantages notables. Dans ce dernier cas, les règles régissant la valeur ajoutée pourraient être libéralisées de façon à prendre en compte la fragmentation des chaînes de production et des chaînes de valeur mondiales, et à permettre un cumul régional ou mondial entre les pays bénéficiaires. Cela contribuerait à stimuler les échanges intrarégionaux de biens intermédiaires entre les PMA et les autres membres d'accords commerciaux régionaux. La pleine mise en œuvre de la décision ministérielle de l'OMC prise à Bali en 2013 sur les règles d'origine préférentielles pourrait aussi favoriser une utilisation plus efficace des arrangements préférentiels.

En outre, il pourrait être envisagé de créer et de promouvoir un label « développement durable » qui serait lié aux ODD et aux chaînes de valeur contrôlées par des producteurs des PMA (et, le cas échéant, de régions aussi défavorisées d'autres pays en développement)⁵. L'un des principaux obstacles au développement des PMA est le modèle de consumérisme prédomine au sein de l'élite et de la classe moyenne mondiales, fondé sur l'uniformité des produits et la conformité des consommateurs. Sur les marchés les plus lucratifs, ceci oriente la demande vers la production à grande échelle de produits à forte intensité de capital propres aux chaînes de valeur impulsées par les sociétés transnationales. En l'absence des conditions fondamentales leur permettant d'attirer les investissements de telles sociétés – notamment des infrastructures appropriées et fiables, une main-d'œuvre abondante et productive, de bons niveaux d'instruction et de compétences, une stabilité macroéconomique et politique ainsi que des conditions de vie favorables pour les travailleurs expatriés –, les PMA luttent pour obtenir des segments de ces chaînes de valeur, en particulier ceux à plus forte valeur ajoutée.

L'importance de plus en plus grande des chaînes de valeur mondiales dans les échanges internationaux pèse sur la croissance des exportations et la diversification des PMA; qui plus est, cette situation représente un obstacle majeur à la transformation économique nécessaire à la réalisation des conditions requises pour attirer les sociétés transnationales et à la participation à ces chaînes de valeur. Cela pourrait être considéré comme la contrepartie nationale de la contradiction entre la nécessité et la possibilité de diversifier l'économie observée au niveau des ménages et au niveau local, comme on l'a vu dans le chapitre 3.

En encourageant activement l'utilisation d'un label « développement durable », on pourrait sortir de cette impasse car cela permettrait de remettre en question les éléments du consumérisme qui compromettent actuellement les perspectives d'exportation des PMA; d'instaurer une niche commerciale mondiale misant sur la diversité, la singularité et la non-conformité; d'impulser l'idée que « l'ethnique a du chic »; et d'ériger la solidarité et la durabilité en principe au niveau mondial. La demande actuelle de produits portant un label

Les PMA devraient trouver une position commune équitable pour assurer la pleine mise en œuvre des engagements relatifs à l'admission en franchise de droits et sans contingent.

Un nouveau label « développement durable » lié aux ODD pourrait favoriser le développement...

« commerce équitable » ou « développement durable » témoigne de l'existence d'un important marché de niche où les produits considérés comme contribuant à la réalisation des objectifs éthiques sont vendus à un prix plus élevé. En outre, en valorisant une plus grande solidarité et la protection de l'environnement à l'échelle mondiale, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 pourrait donner une nouvelle impulsion à cette demande. Si celle-ci était soutenue de manière efficace par une commercialisation avisée et si un contrôle de qualité rigoureux pouvait être assuré, cela pourrait considérablement doper la demande d'exportations et la valeur ajoutée pour les PME des PMA, surtout dans les zones rurales, s'agissant de marchandises telles que les vêtements, les accessoires, les chaussures, les tissus d'ameublement, les meubles, les ornements, les jouets, les produits alimentaires transformés, les œuvres d'art et les produits artisanaux traditionnels.

...en remettant en question les éléments du consumérisme qui compromettent les perspectives d'exportation des PMA et en instaurant une niche commerciale mondiale.

3. LE RÉGIONALISME DÉVELOPPEMENTISTE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT RURAL

La CNUCED soutient depuis longtemps que le régionalisme développementiste est un outil précieux pour favoriser la transformation structurelle des PMA (UNCTAD, 2011, 2013). Cette approche est particulièrement importante pour le développement rural et peut donc s'avérer utile pour les PMA dans le cadre de leurs stratégies de développement rural.

Le régionalisme développementiste correspond à un modèle d'intégration régionale qui vise à tirer le meilleur parti des avantages de la coopération régionale dans le but de parvenir à l'intégration bénéfique des pays membres dans l'économie mondiale. Il associe l'ouverture progressive et ordonnée des marchés avec des politiques visant à renforcer les capacités productives des pays membres. Il va donc au-delà de la simple création de marchés régionaux plus vastes résultant de la libéralisation du commerce pour englober des initiatives conjointes dans des domaines comme la politique industrielle; la fourniture d'équipements collectifs et d'autres biens publics; l'établissement de couloirs de développement internationaux qui regroupent différents types d'activités économiques autour de projets d'infrastructure particuliers; la R-D; et l'harmonisation des normes. Cette approche a été appliquée avec succès dans le bassin du Mékong, en Asie du Sud-Est (UNCTAD, 2011, p. 100 à 105), et certaines des initiatives prises en Afrique vont dans le même sens (UNCTAD and UNIDO, 2011, p. 79 à 84; UNCTAD, 2013, p. 95 à 121). Deux exemples illustrent les possibilités qu'offre le régionalisme développementiste sur le plan de la transformation des zones rurales des PMA.

Le régionalisme développementiste est particulièrement important pour le développement rural.

Premièrement, les secteurs agricole et agroalimentaire présentent un fort potentiel de création de chaînes de valeur régionales, ce qui pourrait contribuer à la diversification de l'économie, à l'accroissement de la productivité, à la sécurité alimentaire, à la création d'emplois et à la réduction de la pauvreté. La proximité géographique, le poids économique et les affinités culturelles offrent la possibilité aux pays d'une même région d'accroître les échanges intrarégionaux de produits d'origine agricole. Ces produits ont réussi à intégrer les marchés des PMA asiatiques (dont 85 % des produits agricoles sont destinés aux marchés régionaux), mais n'ont guère remporté de succès dans les PMA africains et Haïti (où cette proportion n'est que de 26 %) et dans les PMA insulaires (environ 10 %), où le développement de chaînes de valeur agricoles régionales est entravé par le manque d'infrastructures, la faible compétitivité des produits et des échanges, et une mise en œuvre poussive des initiatives d'intégration régionale.

Les chaînes de valeur et les marchés régionaux pourraient toutefois aider ces pays à surmonter les contraintes pesant sur les petits marchés nationaux et à optimiser l'utilisation de leurs systèmes agroécologiques divers mais fragiles. Le régionalisme développementiste peut y contribuer de différentes façons, notamment en favorisant les mouvements transfrontières de biens, de fonds et de capitaux; en renforçant l'infrastructure régionale dans les domaines des

transports, de l'énergie, des communications et de l'eau; en harmonisant les réglementations régionales; en uniformisant les réglementations relatives à la protection des consommateurs et au secteur industriel (les normes relatives à l'environnement et à la sécurité, par exemple); en créant des pôles de production internationaux directement chargés de chaînes de valeur stratégiques; et en élaborant une stratégie régionale de commercialisation. Au lieu d'exporter des matières brutes d'origine agricole, les emplois connexes et les industries de transformation, il vaudrait mieux renforcer les liens en aval avec l'agro-industrie et la filière agroalimentaire afin de sensiblement améliorer la situation de l'emploi et les revenus non agricoles pour les populations rurales de nombreux PMA (UNECA and African Union Commission, 2009).

Deuxièmement, des centres de R-D et des programmes de vulgarisation agricole régionaux peuvent permettre de surmonter quelques-unes des principales contraintes à une croissance accélérée de la productivité agricole. Cela permettrait aux pays d'une même région de mettre leurs ressources en commun et de mener conjointement des programmes de R-D dans le secteur agricole ainsi que de renforcer la structure et les effectifs de leurs services de vulgarisation agricole, tout en tirant parti de la similitude des conditions agroécologiques et des problèmes des producteurs de différents pays de la région. En favorisant les économies d'échelle, cela pourrait grandement contribuer à compenser le faible niveau des dépenses consacrées à la R-D dans ce secteur, en particulier dans les petits PMA, et à surmonter le problème des systèmes nationaux d'innovation agricole très petits (chap. 2).

La mise en place de dispositifs de collaboration permettant d'échanger des informations concernant la R-D dans le secteur agricole au sein des régions et entre elles pourrait en accroître sensiblement les bienfaits, tout comme l'échange d'informations entre les agents de vulgarisation des différents pays d'une même région. Un véritable réseau mondial regroupant les centres de R-D nationaux et régionaux des PMA (les régions étant établies principalement en fonction de leurs conditions agroécologiques) pourrait par conséquent constituer un moyen efficace de partager les technologies appropriées et de les adapter aux besoins locaux, en particulier si cet exercice est mené dans le cadre des liens réciproques établis entre les centres de R-D nationaux et les petits agriculteurs, par l'intermédiaire des agents de vulgarisation, comme indiqué dans la section C.2 ci-dessus.

Les secteurs agricole et agroalimentaire présentent un fort potentiel de création de chaînes de valeur régionales.

Des centres de R-D et des programmes de vulgarisation régionaux pourraient contribuer à surmonter les contraintes pesant sur la croissance de la productivité agricole.

F. Conclusions

La transformation de l'économie rurale sera plus que jamais au cœur du développement des PMA dans l'après-2015. Les ODD soulignent à la fois la nécessité et la possibilité d'adopter une nouvelle approche, compte tenu de l'écart qui sépare les progrès devant être accomplis d'ici à 2030 et ceux réalisés au cours des dernières décennies. Le présent chapitre a fait ressortir quelques-uns des éléments d'une telle approche.

- Pour réussir à transformer l'économie rurale, il faut combiner modernisation de l'agriculture et développement des secteurs non agricoles et optimiser les synergies entre ces deux facteurs.
- La programmation des investissements et des interventions joue un rôle essentiel, car il faut veiller à ce que les producteurs soient prêts à réagir efficacement à une hausse de la demande et à l'ouverture des marchés.
- Il est essentiel que les moyens de financement soient abordables: parmi les options existantes figurent les bonifications d'intérêts, subordonnées à un plafonnement du taux d'intérêt, accordées pour un microcrédit; et les microsubventions en nature octroyées dans les zones éloignées et isolées.

- La modernisation de l'agriculture exige des dépenses de R-D plus élevées et plus stables ainsi que des services de vulgarisation appropriés agissant comme intermédiaires entre les organismes de R-D et les petits agriculteurs.
- L'éducation et la formation des adultes, comme la scolarisation des enfants, sont des éléments importants qui devraient prévoir non seulement l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul mais aussi l'acquisition de compétences professionnelles et commerciales.
- Pour qu'un environnement soit propice au développement des entreprises, les mesures prises doivent agir à la fois sur l'offre et la demande. Il est primordial de disposer d'informations sur l'évolution éventuelle de la demande et des conditions du marché.
- Il est essentiel de bien coordonner les politiques à l'échelon national; et les associations de producteurs, les coopératives et les réseaux de femmes ont un rôle important à jouer au niveau local.
- Il importe au plus haut point que les donateurs respectent les engagements qu'ils ont pris concernant le volume et la qualité de l'APD; en outre, il existe de bonnes raisons de relever l'objectif fixé pour l'APD destinée aux PMA à 0,35 % du RNB des donateurs.
- Des approches novatrices du commerce et des investissements internationaux peuvent grandement contribuer à la transformation de l'économie rurale dans le contexte de l'après-2015.
- Le régionalisme développementiste peut aussi procurer des bienfaits substantiels, particulièrement en Afrique subsaharienne, de même que la collaboration régionale et interrégionale dans les activités de R-D menées dans le secteur agricole.

Les orientations recommandées dans le présent chapitre sont récapitulées dans le tableau 5.1.

Notes

1. Dans le cas d'investissements commerciaux privés dans la fourniture de services venant de l'extérieur de l'économie locale, l'effet financier est plutôt comparable à un investissement étranger direct dans des services non marchands, ce qui est moins intéressant à plus long terme en raison des profits qui sont retirés de l'économie locale dans les années suivantes.
2. S'il est vrai que certains de ces investissements pourraient, en principe, être effectués sur une base commerciale, cette éventualité demeure mince dans les zones rurales des PMA car les principaux investissements nécessaires concernent des secteurs qui présentent un intérêt commercial limité (services d'assainissement et programmes d'éducation pour des populations non desservies, par exemple), qui posent problème du point de vue de la réalisation des objectifs sociaux (services de santé, par exemple) et où les incitations à l'investissement international sont restreintes par le caractère fragmenté et/ou les faibles taux de rendement des investissements requis (approvisionnement en eau et en électricité des zones rurales à faible densité de population, par exemple). En outre, les conditions qui rendent un marché attrayant pour l'IED dans les secteurs non marchands – à savoir d'importants marchés intérieurs en croissance ainsi qu'une stabilité économique et politique – sont largement absentes.
3. OECD (2008; 2012).
4. « China rail group signs \$5.5bn in Africa deals », Financial Times. 28 avril 2015.
5. Les fournisseurs de produits non alimentaires issus du commerce équitable, tels que Just Business en Scandinavie et Wereldwinkels aux Pays-Bas, pourraient constituer un bon point de départ pour une telle approche, à ceci près qu'il faudrait qu'une approche plus proactive et à forte intensité de ressources soit adoptée concernant la commercialisation de ces produits et leur intégration dans les principaux points de vente au détail.

Bibliographie

- Alessi C and B Xu (2015). China in Africa. CFR Backgrounders, Council on Foreign Relations. 27 April. Available from <http://www.cfr.org/china/china-africa/p9557>.
- Barrett C, M Carter and CP Timmer (2010). A Century-Long Perspective on Agricultural Development. *American Journal of Agricultural Economics*. 92(2): 447–468.
- Beck T, S Maimbo, I Faye and T Triki (2011). Financing Africa through the Crisis and Beyond. Federal Ministry for Economic Cooperation and Development, Germany, and World Bank.
- Binswanger H, K Deininger and G Feder (1995). Power, Distortions, Revolt and Reform in Agricultural Land Relations. In: Behrman J and TN Srinivasan, eds. *Handbook of Development Economics, Volume 3B*. North Holland. Amsterdam.
- Binswanger-Mkhize H and A McCalla (2010). The Changing Context and Prospects for Agricultural and Rural Development in Africa. In: R Evenson and P Pingali, eds. *Handbook of Agricultural Economics, Volume 4*. North Holland. Amsterdam.
- Carpano F (2011). *Strengthening Women's Access to Land into IFAD Projects. The Rwanda Experience*. International Fund for Agricultural Development. Rome.
- Carr M and M Hartl (2010). *Lightening the Load: Labour-saving Technologies and Practices for Rural Women*. International Fund for Agricultural Development. Rome.
- Carton M and C Kingombe (2012). TVET Scoping and Advisory Mission to Sierra Leone 2012. Diagnostic Report. International Growth Centre. London. December.
- Dercon S (2009). Rural Poverty: Old Challenges in New Contexts. *World Bank Research Observer*. 24(1): 1–28. February.
- Dethier J-J and A Effenberger (2012). Agriculture and Development: A Brief Review of the Literature. *Economic Systems*. 36: 175–205.
- Dolan C (2001). The 'Good Wife': Struggles over Resources in the Kenyan Horticultural Sector. *Journal of Development Studies*. 37(3): 39–70.
- Druilhe Z and J Barreiro-Hurlé (2012). Fertilizer Subsidies in Sub-Saharan Africa. ESA Working Paper 12-04. Food and Agriculture Organization of the United Nations. Rome, July.
- Duvendack M, R Palmer-Jones, J Copestake, L Hooper, Y Loke and N Rao (2011). What is the Evidence of the Impact of Microfinance on the Well-Being of Poor People? EPPI-Centre, University of London. London.
- Eastwood R, M Lipton and A Newell (2010). Farm Size. In: R Evenson and P Pingali, eds. *Handbook of Agricultural Economics, Volume 4*. North Holland. Amsterdam.
- FAO (1998). *The State of Food and Agriculture 1998: Rural Non-farm Income in Developing Countries*. Food and Agriculture Organization of the United Nations. Rome.
- FAO (2002). A Guide to Gender Sensitive Microfinance. Socio-Economic and Gender Analysis Programme. Food and Agriculture Organization of the United Nations. Rome.
- FAO (2011). *The State of Food and Agriculture 2010–2011: Women in Agriculture: Closing the Gender Gap for Development*. Food and Agriculture Organization of the United Nations. Rome.

- FAO, IFAD and ILO (2010a). Agricultural Value Chain Development: Threat or Opportunity for Women's Employment? Gender and Rural Employment Policy Brief 4. Food and Agriculture Organization of the United Nations. Rome.
- FAO, IFAD and ILO (2010b). Investing in Skills for Socio-economic Empowerment of Rural Women. Gender and Rural Employment Policy Brief 2. Food and Agriculture Organization of the United Nations. Rome.
- FAO, IFAD and ILO (2010c). Rural Women's Entrepreneurship Is 'Good Business'. Gender and Rural Employment Policy Brief 3. Food and Agriculture Organization of the United Nations. Rome.
- Foster A and M Rosenzweig (2010). Microeconomics of Technology Adoption. Economic Growth Center Discussion Paper 984. Yale University. New Haven, CT.
- Haggblade S, P Hazell and T Reardon, eds. (2007). *Transforming the Rural Nonfarm Economy: Opportunities and Threats in the Developing World*. Johns Hopkins University Press. Baltimore.
- Hazell P and A Rahman, eds. (2014). *New Directions for Smallholder Agriculture*. International Fund for Agricultural Development. Oxford University Press. Oxford.
- IFAD (undated). Diaspora Investment in Agriculture Initiative. International Fund for Agricultural Development. Rome. Available from <http://www.ifad.org/remittances/pub/dia.pdf>.
- ILO (1999). *Decent Work*. International Labour Office. Geneva
- ILO (undated). Small Change, Big Changes: Women and Microfinance. International Labour Office. Geneva. Available from http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@dgreports/@gender/documents/meetingdocument/wcms_091581.pdf.
- InterAcademy Council (2004). Realizing the Promise and Potential of African Agriculture. InterAcademy Council. Amsterdam.
- Juma C and D Spielman (2014). Farmers as Entrepreneurs: Sources of Agricultural Innovation in Africa. In: P Hazell and A Rahman, eds. *New Directions for Smallholder Agriculture*. International Fund for Agricultural Development. Oxford University Press. Oxford.
- Kant I (1873). *Fundamental Principles of the Metaphysic of Morals, Second Section: Transition from Popular Moral Philosophy to the Metaphysic of Morals* (TK Abbot, Trans.). Longman, Green and Co. London and New York. (Original work published by Johann Friedrich Hartknoch. Riga 1785.)
- Lanjouw J and P Lanjouw (1995). Rural Nonfarm Employment: A Survey. Policy Research Working Paper 1463. World Bank. Washington, D.C.
- Lanjouw J and P Lanjouw (2001). The Rural Non-Farm Sector: Issues and Evidence from Developing Countries. *Agricultural Economics*. 26: 1–23.
- Liedholm C, M McPherson and E Chuta (2007). Enterprise Dynamics in the Rural Nonfarm Economy. In: Haggblade S, P Hazell and T Reardon, eds. *Transforming the Rural Nonfarm Economy: Opportunities and Threats in the Developing World*. Johns Hopkins University Press. Baltimore.
- Maertens M and JFM Swinnen (2009). Are Modern Supply Chains Bearers of Gender Inequality? Paper presented at the ILO-FAO workshop "Gender Dimension of Rural Employment". Rome. 30 March–3 April.
- Maloumy Baka RC and Kingombe, CKM (forthcoming). The Quest to Lower High Remittance Costs in Africa - A Brief Review of the Use of Mobile Banking and Bitcoins. Centre for Finance and Development Working Paper. Graduate Institute. Geneva.

- Messy F-A and C Monticone (2012). The Status of Financial Education in Africa. OECD Working Papers on Finance, Insurance and Private Pensions 25. July.
- Msosa A (2009). Challenges in Census Data Processing Using Contemporary Technologies: The Case of Malawi. National Statistical Office. Zomba, Malawi. Available from <http://unstats.un.org/unsd/censuskb20/Attachments/2009MWI-GUID2bcdf5bd9e0341f68813deda2eab1e61.pdf>.
- OECD (2008). The Paris Declaration on Aid Effectiveness and the Accra Agenda for Action. Organisation for Economic Co-operation and Development. Paris. Available from <http://www.oecd.org/dac/effectiveness/34428351.pdf>.
- OECD (2012). The Busan Partnership for Effective Development Cooperation. Organisation for Economic Co-operation and Development. Paris. Available from <http://www.oecd.org/dac/effectiveness/Busan%20partnership.pdf>.
- OECD and AfDB (2008). *African Economic Outlook 2008: Developing Technical and Vocational Skills in Africa*. Organisation for Economic Co-operation and Development. Paris.
- Pardey P, J Alston, J James, P Glewwe, E Binenbaum, T Hurley and S Wood (2007). Science, Technology and Skills. Background Paper for the World Development Report 2008. World Bank. Washington, D.C.
- Reardon T (1997). Using Evidence of Household Income Diversification to Inform Study of the Rural Nonfarm Labor Market in Africa. *World Development*. 25(5): 735–748.
- Sachs J (2005). *The End of Poverty: Economic Possibilities for Our Time*. Penguin Press. New York.
- Staatz J and N Dembélé (2007). Agriculture for Development in Sub-Saharan Africa. Background Paper for the World Development Report 2008. World Bank. Washington, D.C.
- UNCTAD (2009). *The Least Developed Countries Report 2009: The State and Development Governance*. United Nations publication. Sales No. E.09.II.D.9. New York and Geneva.
- UNCTAD (2011). *The Least Developed Countries Report 2011: The Potential Role of South-South Cooperation for Inclusive and Sustainable Development*. United Nations publication. Sales No. 11.II.D.5. New York and Geneva.
- UNCTAD (2013). *Economic Development in Africa Report 2013: Intra-African Trade: Unlocking Private Sector Dynamism*. United Nations publication. Sales No. E.13.II.D.2. New York and Geneva.
- UNCTAD (2014a). *The Least Developed Countries Report 2014: Growth with Structural Transformation: a Post-2015 Development Agenda*. United Nations publication. Sales No. E.14.II.D.7. New York and Geneva.
- UNCTAD (2014b). Who is Benefiting from Trade Liberalization in Rwanda? A Gender Perspective. Geneva: UNCTAD/DITC/2014/2. Geneva.
- UNCTAD (forthcoming). *Commodities and Development Report 2015: Inclusive and Sustainable Commodity Development: the Case of Smallholder Farmers*.
- UNCTAD and UNIDO (2011). *Economic Development in Africa Report 2011: Fostering Industrial Development in Africa in the New Global Environment*. United Nations publication. Sales No. E.11.II.D.14. New York and Geneva.
- UNDP, CAADP and NEPAD (2013). Democratic Republic of Congo Investment Opportunities Brief. CAADP Investment Facilitation Programme. Johannesburg.
- UNECA and African Union Commission (2009). *Economic Report on Africa 2009: Developing African Agriculture through Regional Value Chains*. United Nations Economic Commission for Africa. Addis Ababa.

- UN Women and OHCHR (2013). *Realizing Women's Rights to Land and Other Productive Resources*. HR/PUB/13/04. New York and Geneva.
- Wiggins S (2014). Rural Non-farm Economy: Current Understanding, Policy Options, and Future Possibilities. In: Hazell P and A Rahman, eds. *New Directions for Smallholder Agriculture*. International Fund for Agricultural Development. Oxford University Press. Oxford.
- Woodward D (2013). A High Price to Pay: IMF Governance, Management of Developing Country Financial Crises, and Health Impacts. Background Paper. The Lancet–University of Oslo Commission on Global Governance for Health. January. Available from <http://www.med.uio.no/helsam/english/research/global-governance-health/background-papers/imf-governance-health.pdf>.
- World Bank (2007). *World Development Report 2008: Agriculture for Development*. World Bank. Washington, D.C.
- World Bank and ONE (2014). *Levelling the Field: Improving Opportunities for Women Farmers in Africa*. World Bank and the ONE Campaign. Washington, D.C.
- WTO (2005). 2005 Doha Work Programme. Ministerial Declaration: Annexes Adopted on 18 December 2005. WT/MIN(05)/DEC. Geneva. 22 December. Available from https://www.wto.org/english/thewto_e/minist_e/min05_e/final_annex_e.htm

Tableau 5.1 Résumé des politiques relatives à une transformation structurelle des économies rurales axée sur la lutte contre la pauvreté dans l'après-2015

	Zones périurbaines	Zones intermédiaires	Zones éloignées/isolées
Objectifs	Développement durable, diversification économique et éradication durable de la pauvreté dans les zones rurales		
	Atténuation des facteurs contraignants favorisant l'exode rural afin de permettre une migration motivée par le choix et un taux d'urbanisation viable		
	Processus mieux coordonné et mieux éclairé d'élaboration de politiques dans le domaine du développement rural		
	Offre appropriée et fiable de denrées de base et accès à ces denrées		
	Modernisation de l'agriculture : augmentation durable de la productivité et diversification axée sur des cultures et des activités d'élevage à plus forte valeur ajoutée		
	Diversification de l'économie rurale grâce au développement d'activités non agricoles viables		
	Développement des infrastructures, optimisation de l'impact grâce à des méthodes de construction à forte intensité de main-d'œuvre, aux achats locaux, ainsi qu'à l'échelonnement et à la préparation des interventions		
	Réactivité adéquate de l'offre : établissement de conditions préalables (phase 1) et facilitation (phase 2) ²		
	Réorientation de l'« entrepreneuriat par nécessité » vers l'« entrepreneuriat par choix »		
Principaux objectifs	Expansion des entreprises	Consolidation des entreprises	Création de microentreprises dynamiques
	Viabilité et dynamisme des petites exploitations agricoles et des entreprises non agricoles		
	Établissement et consolidation d'associations de producteurs, de coopératives et de réseaux de femmes		
Activités prioritaires¹ (« sous-secteurs promoteurs »)	Aliments à forte valeur et transformation des produits agricoles (L/U), activités de loisirs (U), services de transport entre les zones rurales et urbaines (L/U)	Aliments à forte valeur (L), cultures d'exportation, transformation des produits agricoles, (L/U/X), activités d'élevage (L/U/X); récoltes destinées aux biocarburants et transformation (L/U); commercialisation de produits artisanaux (U/X)	Denrées de base (L), transformation artisanale de produits agricoles (L), intrants agricoles (L), biens-Z (transition durant les phases 1 et 2 (L), produits agricoles et activités d'élevage à plus forte valeur (principalement durant les phases 2 et 3) (L)
		Le cas échéant: tourisme (U/X), pêche (L/U/X), gestion communautaire/durable des forêts (U/X), extraction minière (X)	
	Matériaux de construction et services connexes		
Agriculture	<p>Activités de R-D dans le secteur agricole et services de vulgarisation agricole :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Accroître le financement public et améliorer sa stabilité (N, D) * Mettre en place un processus de communication efficace entre les producteurs et les organismes de R-D par l'intermédiaire des agents de vulgarisation (E, R) * Recruter et soutenir des agents de développement agricole locaux aux fins des services de vulgarisation (E) * Recruter proactivement et former des petits agriculteurs et des agricultrices, en particulier dans les zones éloignées/isolées, en tant qu'agents de vulgarisation (E) * Former des agents de vulgarisation, ou concevoir une formation donnée par ceux-ci, pour prendre en compte les besoins des petits agriculteurs, des agricultrices et des autres agriculteurs défavorisés (E) 		
	Redimensionnement des terres agricoles : revoir la taille des parcelles en fonction des cultures et des conditions locales, sur la base d'objectifs sociaux, économiques et environnementaux (N)		
	Identifier et surmonter les contraintes pesant sur l'expansion des superficies cultivées (le cas échéant) ()		
	Supprimer les contraintes qui entravent les droits fonciers et successoraux des femmes (N, S)		
	Mettre en place des programmes de subventions ou de bons d'achat pour les intrants, sur la base d'ensembles d'intrants et de services de vulgarisation, dans la mesure du possible, pour toutes les conditions agroécologiques et systèmes d'exploitation agricole locaux (N, S)		
	Offrir des microsubventions en nature pour les intrants, des services de vulgarisation et de la formation (N, S, D, NG, E)		
	Promouvoir une certification pour l'agriculture biologique, le commerce équitable et l'environnement durable (N, S)		

Tableau 5.1 (suite)

Investissements dans les infrastructures (G, S, D, NG, P ³)	Phase 2	1	Évaluation des besoins et des possibilités (par exemple en ce qui concerne l'approvisionnement en eau et en électricité)	Recours maximal aux méthodes de construction à forte intensité de main-d'œuvre et aux achats locaux
		2	Expansion des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement; des établissements scolaires et sanitaires; des infrastructures agricoles (irrigation, drainage, construction de terrasses, etc.)	Inclusion d'une formation en cours d'emploi dans les projets d'infrastructure à forte intensité de main-d'œuvre
		3	Routes rurales-urbaines	Électrification
Financement public			Approvisionnement en eau (lorsque cette activité n'est pas à forte intensité de main-d'œuvre); expansion des établissements scolaires et sanitaires	Recrutement local dans les zones rurales et recrutement dans les zones rurales environnantes, dans les pôles et villes, notamment de main-d'œuvre qualifiée et de cadres
			Approvisionnement en eau (lorsque cette activité est à forte intensité de main-d'œuvre); assainissement; construction d'établissements scolaires et sanitaires; infrastructures agricoles (irrigation, drainage, construction de terrasses, etc.); routes à destination de pôles locaux	Évaluation des besoins et des possibilités (par exemple en ce qui concerne l'approvisionnement en eau et en électricité)
Financement de l'investissement privé			Tous les autres besoins en infrastructure	
			Relever l'APD destinée aux PMA à 0,35 % du RNB, en fonction des stratégies nationales de développement, et accroître la proportion de l'aide destinée aux secteurs productifs (D)	
			Consolider et diversifier la base des recettes publiques et les capacités de recouvrement de l'impôt (N)	
			Offrir des bonifications d'intérêts pour un microcrédit et les subordonner à un plafonnement du taux d'intérêt et à une échéance minimale (N)	
			Orienter le microcrédit vers les PME et les "entrepreneurs par choix" (N, S)	Offrir des microsubventions en nature pour les intrants, ainsi que des services de vulgarisation et de la formation, et faire progressivement la transition vers le crédit bonifié durant les phases 2 et 3 (N, S, D, NG, E)
			Lier l'octroi du microcrédit à l'acquisition de compétences financières, commerciales et professionnelles ainsi qu'au mentorat (S, NG, P)	
		Encourager l'octroi de prêts par l'intermédiaire des associations de producteurs, des coopératives et des réseaux de femmes (N, S, NG, P)		
		Intégrer la notion de parité dans les programmes de financement (N, S, NG, P)		
		Privilégier les programmes destinés aux femmes particulièrement marginalisées (N, S, NG, P)		
		Rechercher des mécanismes de financement plus efficaces et favorables aux pauvres (N)		
		Mettre en place des mécanismes pour les investissements directs des diasporas, les investissements à impact et la mutualisation des risques (N, S, NG)		

Tableau 5.1 (suite)

Ressources humaines (N, S, NG)	Éducation des adultes : connaissances de base en lecture, en écriture et en calcul et compétences financières
	Acquisition de compétences commerciales et de gestion
	Formation professionnelle pour acquérir les compétences requises dans des secteurs prioritaires, notamment pour des postes d'électriciens et de mécaniciens, subordonnée à l'embauche ultérieure d'apprentis
	Formation pour des activités de construction subordonnée à l'emploi dans des projets d'infrastructure
Institutions	Priorité accordée aux femmes dans l'éducation et la formation des adultes lorsque leur niveau d'instruction est plus faible
	Transfert de compétences professionnelles et commerciales entre zones urbaines et zones rurales par le biais de la migration circulaire et de placements temporaires auprès d'entreprises situées en zone urbaine
	Établir et maintenir des mécanismes de coordination des politiques en faveur du développement rural, dirigés au plus haut niveau gouvernemental (N)
	Renforcer les droits des travailleurs, appliquer et promouvoir le Programme pour un travail décent (N, S)
Autres objectifs et objets intersectoriels	Rationaliser les procédures d'établissement des associations de producteurs, des coopératives et des réseaux de femmes (N, S)
	Appuyer et favoriser le développement des associations de producteurs, des coopératives et des réseaux de femmes, et les utiliser pour aider les producteurs (N, S, D, NG)
	Améliorer la collecte des données, des statistiques et des analyses, y compris par le biais d'un système d'information sur le marché du travail et d'un centre d'observation (N, S)
	Prévoir l'évolution de la demande, à partir des données sur les dépenses des ménages, et des conditions du marché, et diffuser ces informations en tant que biens publics (N, S)
Autres objectifs et objets intersectoriels	Étendre les réseaux de téléphonie mobile (N, P)
	Utiliser la radiodiffusion comme moyen de communication de masse et d'information et distribuer des appareils de radio au besoin (S)
	Offrir des mesures d'incitation pour favoriser l'intégration dans des chaînes de valeur mondiales respectueuses de l'environnement et tenant compte de chacun des deux sexes (N)
	Promouvoir le développement de chaînes de valeur impulsées par les fournisseurs et l'instauration de liens directs entre les producteurs et les points de vente d'autres pays (N, S, NG)

Notes : ¹ Marchés primaires : X = exportations; U = urbains; R = ruraux plus larges; L = locaux.

² Phases : Phase 1 = Accent mis sur l'établissement des conditions préalables pour assurer la réactivité de l'offre;

Phase 2 : Accent mis sur la dynamisation des marchés, la demande étant dopée par des investissements dans des infrastructures à forte intensité de main-d'œuvre, et sur une réactivité adéquate de l'offre; et aide apportée aux entreprises dans les zones éloignées et isolées pour faire face à des marchés plus vastes et à une concurrence accrue;

Phase 3 : Accent mis sur l'ouverture des marchés, par le biais de réseaux de transport entre zones rurales et zones urbaines, et sur la viabilité des entreprises.

³ Agents principaux : N = gouvernement national; S = autorités et organismes infranationaux; E = services de vulgarisation; D = donateurs; NG = organisations non gouvernementales.

En adoptant le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les objectifs de développement durable (ODD), la communauté internationale s'est engagée à éliminer la pauvreté d'ici à 2030. Près de la moitié de la population des 48 pays les moins avancés (PMA) – soit quelque 400 millions de personnes – vit toujours dans une extrême pauvreté, contre moins d'un quart dans les autres pays en développement. C'est donc dans les PMA que se jouera la réussite ou l'échec du Programme 2030, car c'est là que les écarts à combler pour atteindre les ODD sont les plus grands, les progrès les plus lents et les obstacles à surmonter les plus considérables.

Le développement rural sera déterminant pour propulser les PMA sur la voie des ODD. Plus de deux tiers des habitants de ces pays vivent dans les zones rurales où la pauvreté est plus répandue et plus intense qu'ailleurs et où les infrastructures et les dispositifs de protection sociale sont inexistantes ou presque. Le développement rural est indispensable, non seulement pour éliminer la pauvreté, créer des emplois et contribuer au développement économique mais aussi pour assurer une urbanisation viable.

Le *Rapport 2015 de la CNUCED sur les pays les moins avancés* s'intéresse donc à la transformation des économies rurales. Évaluant les progrès des PMA en matière de productivité agricole, l'importance et la nature de la diversification économique et le rôle des femmes dans la transformation rurale, les auteurs du Rapport font les constats suivants :

- La productivité agricole a commencé d'augmenter dans les PMA dans les années 2000 après des décennies de stagnation ou de baisse, mais n'a fortement progressé que dans des PMA asiatiques.
- La diversification de l'économie rurale varie beaucoup entre PMA, mais seul un petit nombre d'entre eux ont dépassé le stade où les activités non agricoles ne sont plus rattachées à l'agriculture et où les liens avec les marchés urbains se sont développés.
- Dans les zones rurales des PMA, les femmes constituent la moitié de la main-d'œuvre mais elles ont le plus grand mal à réaliser leur potentiel productif, et cela ralentit la transformation.

Le Programme 2030 met l'accent sur la nécessité d'adopter une nouvelle approche du développement rural. Celle-ci devrait être centrée sur la transformation structurelle, elle-même axée sur la lutte contre la pauvreté (POST), afin qu'il soit possible d'augmenter les revenus en relevant la productivité. Dans les zones rurales, cela signifie qu'il faut moderniser l'agriculture, mettre au point des activités non agricoles viables et exploiter pleinement les synergies entre activités agricoles et non agricoles, en mettant graduellement en place des initiatives bien pensées pour atteindre les ODD.

Les auteurs du Rapport font valoir les arguments suivants :

- Il est nécessaire d'adopter des approches différentes selon que l'on est en zone rurale périurbaine, intermédiaire, éloignée ou isolée.
- L'une des principales priorités est de surmonter la contradiction entre nécessité et possibilité, qui fait que les zones les plus reculées et les ménages les plus pauvres sont ceux qui ont à la fois le plus besoin de diversifier leurs sources de revenus et le plus de difficultés à y parvenir.
- Il est possible de favoriser la transformation structurelle axée sur la lutte contre la pauvreté en privilégiant les investissements d'infrastructure intensifs en main-d'œuvre et en achats locaux pour stimuler la demande, et en prenant en parallèle des mesures qui améliorent la réactivité de l'offre locale.
- L'offre peut être rendue plus réactive moyennant une bonne programmation des investissements d'infrastructure et des interventions et la communication d'informations sur l'évolution prévue de la demande et des conditions de marché.
- Il est nécessaire de prendre des mesures en faveur des femmes afin de les aider à surmonter les difficultés résultant directement des normes relatives au genre, et d'adopter des approches plus ouvertes afin de remédier aux effets de ces normes sur la pauvreté.
- Il est nécessaire d'améliorer l'accès à des technologies, des intrants et des compétences adaptés aux besoins ainsi que l'accès à un financement d'un coût raisonnable
- Il est essentiel de bien coordonner les politiques à l'échelon national; et les associations de producteurs, les coopératives et les réseaux de femmes ont un rôle important à jouer au niveau local.
- Des approches novatrices du commerce et des investissements internationaux peuvent grandement contribuer à la transformation de l'économie rurale.

Enfin les auteurs du Rapport insistent sur l'importance que revêt l'appui de la communauté internationale pour le succès de la transformation structurelle et la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), rappelant le principe : « Qui veut la fin veut les moyens ». Ils demandent aux donateurs de respecter les engagements qu'ils ont pris concernant le volume et la qualité de l'aide publique au développement (APD) et de relever l'objectif fixé pour l'APD destiné aux PMA à 0,35 % de leur revenu national brut (RNB). Ce chiffre correspondrait à la part des PMA dans l'écart à combler pour atteindre les ODD, calculé sur la base de l'objectif initial de l'APD globale qui était de 0,7 % du RNB.

COUVERTURE

Les photos du haut et du bas illustrent quelques activités qui peuvent contribuer à la transformation des économies rurales des PMA : écotourisme et tourisme d'aventure, transformation de produits agricoles à petite échelle et vente de produits agricoles de forte valeur sur les marchés des zones urbaines. La photo située au centre et à gauche montre des équipements d'électrification rurale, facteurs essentiels pour le développement d'activités non agricoles. Une transformation de l'économie rurale réussie peut déboucher sur une agriculture plus mécanisée et plus intensive en capital.

Printed at United Nations, Geneva
1523047 (F) –May 2016–1,239

UNCTAD/LDC/2015

United Nations publication
Sales No F.15.II.D.7
e-ISBN 978-92-1-057414-3
ISSN 0257-8107

USD 50
ISBN 978-92-1-212411-7

